

Création du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

Recommandation du Comité conjoint de la planification au Sénat académique

R : 03-CCJ-190211

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. »

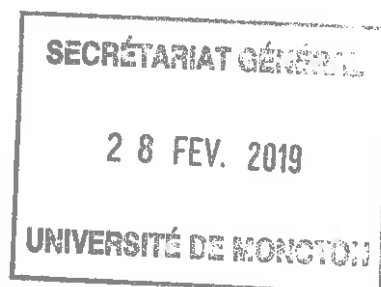
Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. »



Le 25 février 2019

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
Secrétariat général
Université de Moncton

Objet : Consultation au sujet de la création de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 11 février 2019, reçue à notre bureau le 12 février 2019, visant à consulter l'ABPPUM sur la création d'un nouveau programme, soit la *Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé* de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.

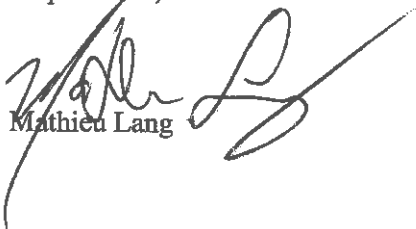
Le programme est effectivement fort intéressant et le Bureau de direction de l'ABPPUM félicite les unités concernées pour leurs initiatives.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte de créer le nouveau programme, nous rappelons qu'il est impératif de prévoir pour les unités académiques les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

En ce qui a trait au nouveau programme de *Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé*, nous l'appuyons sur la base des explications fournies avec l'étude du dossier. Il faut noter que le délai accordé pour cette consultation est trop court. Dorénavant, il serait préférable d'accorder un délai plus raisonnable aux consultations.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,


Mathieu Lang

Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Pavillon Pierre-A.-Landry, local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4509 Courrier électronique : abppum@umoncton.ca



Le 11 février 2019

Monsieur Mathieu Lang
Président de l'ABPPUM
ABPPUM
Campus de Moncton - Université de Moncton

Objet : Consultations auprès de l'ABPPUM

Monsieur,

La présente fait suite à la présentation du dossier de création de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé le 11 février 2019. Le programme a été recommandé au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs. La prochaine étape est la présentation du dossier au Sénat académique le 8 mars prochain pour décision.

Le dossier nécessite un avis de l'ABPPUM conformément à l'article 12.06.03 (b) de la convention collective 2014-2018 qui dit ceci :

« L'ABPPUM sera consultée et l'Employeur s'engage à solliciter et à considérer son avis, ses conseils ou recommandations circonstanciés sur les sujets suivants : [...] Sans préjudice à la compétence du Sénat académique, l'établissement de nouveaux programmes, l'élimination ou la modification importante d'un programme ou la suspension des inscriptions dans un programme. »

Vous trouverez ci-joint le dossier qui a été présenté au Comité des programmes pour votre considération. Veuillez faire parvenir votre avis au plus tard le **25 février 2019** à l'adresse suivante :

Secrétariat général
18, avenue Antonine-Maillet
Campus de Moncton, Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick), E1A 3E9

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale,


Lynne Castonguay

**PROPOSITION DU NOUVEAU PROGRAMME DE
MAÎTRISE ÈS SCIENCES INTERDISCIPLINAIRE EN SANTÉ**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Document présenté au

COMITÉ DES PROGRAMMES

Préparé par la

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

JANVIER 2019

(version du 2019-01-16)

Table des matières

Liste des tableaux	v
Liste des figures.....	vi
1 Identification du programme	1
1.1 Établissement(s) présentant le projet.....	1
1.2 Faculté(s)	1
1.3 École(s).....	1
1.4 Département(s)	1
1.5 Nom du programme.....	1
1.6 Type du programme	1
1.7 Diplôme(s) décernés	1
1.8 Date prévue pour la mise en œuvre, compte tenu de toutes les approbations exigées, y compris celle de la CESPМ.....	1
1.9 Date de l’approbation par le Sénat (ou son équivalent) et par le Conseil des gouverneurs .	1
1.10 Description du calendrier ou du plan de transition, dans le cas de l’abolition d’un programme à la suite de l’introduction d’un nouveau programme	1
1.11 Préambule	2
2 Description du programme.....	7
2.1 Programme de formation par compétences	7
2.2 Description de la clientèle cible du programme	18
2.3 Preuve de la demande du programme	18
2.4 Démonstration de l’existence d’un réseau de soutien approprié de programmes connexes (programmes de premier cycle et, s’il y a lieu, de cycle supérieur) à l’établissement présentant le projet)	20
2.5 Démonstration qu’un évaluateur de l’extérieur de l’établissement, choisi selon les normes établies, a examiné le programme proposé.....	22
2.6 Sommaire des principales conclusions/recommandations de l’évaluateur externe et description des mesures qui seront prises pour y donner suite.....	23
2.7 Chaque spécialiste externe mis à contribution doit être nommé, et son approbation ou ses observations écrites sur le programme proposé doivent être annexés au projet.....	27
2.8 Mise en œuvre du programme	34
SANT 6113 – Avancements en recherche.....	36
SANT 6123 – Méthodes de recherche	38
SANT 6133 – Analyse quantitative	42
SANT 6241 – Activités d’érudition I.....	44
SANT 6151 – Activités d’érudition II	50
SANT 6261 – Activités d’érudition III.....	54
SANT 6213 – Analyse qualitative.....	58
SANT 6223 – Études dirigées: santé (cours à contenu variable).....	61
SANT 6233 – Études dirigées: connexe (cours à contenu variable).....	63
SANT 6243 – Séminaire de recherche	65
SANT 6153 – Thèse.....	70

2.8.1 Cheminement à temps complet et à mi-temps, placement des cours, durée et étapes du programme.....	75
2.9 Description des autres exigences de passage et exigences relatives à l'obtention du diplôme.....	79
2.10 Justification du nom choisi pour le programme et du ou des diplômes qui seront décernés (y compris une explication du processus suivi pour choisir le nom et le ou les diplômes). 81	
2.11 Conditions et normes d'admission propres au programme, dont, s'il y a lieu, une description des diverses voies d'admission.....	82
2.12 Description des modes de prestation du programme.....	83
2.13 Comparaison du programme de formation proposé avec d'autres programmes comparables offerts ailleurs dans les Maritimes et au Canada.....	84
3 Résultats d'apprentissage ou résultats prévus pour les étudiants	90
3.1 Définition des résultats d'apprentissage en fonction à la fois du diplôme et de la discipline, de la spécialisation ou du domaine précis.....	90
3.2 Description des mécanismes qui permettront d'atteindre / de mesurer les résultats d'apprentissage ou les résultats prévus pour les étudiants	90
3.3 Description de toutes les exigences relatives à l'agrément	96
3.4 Débouchés et retombés prévus pour les diplômées et diplômés	96
4 Ressources humaines.....	99
4.1 Tableau sommaire de la liste initiale des membres du corps professoral associés au programme.....	99
4.2 Curriculum vitae de toutes les professeures et professeurs inscrits au tableau	124
4.3 Description de la composition du corps professoral associé au programme.....	125
4.4 Description des autres ressources humaines qui seront mises à contribution pour appuyer le programme (p. ex. professeures et professeurs auxiliaires, conférenciers, personnel de soutien administratif).....	128
4.5 Description ou preuve indiquant qu'une structure appropriée, par exemple un bureau des études supérieures, est en place pour appuyer le programme	128
4.6 Plan de déploiement des ressources humaines pour les cinq premières années qui tient compte du programme proposé et des programmes présentement offerts	132
4.7 Estimation des ressources humaines supplémentaires qui seront nécessaires après les cinq premières années du programme	132
5 Incidence sur les ressources	132
5.1 Description de la mesure dans laquelle les ressources actuelles domaines : personnel enseignant et de soutien, bibliothèque, espace, équipement, etc.) seront utilisées.....	132
5.2 Description des ressources supplémentaires nécessaires dans les mêmes domaines énumérés au paragraphe	133
5.3 Revenus et dépenses prévues pendant la mise en œuvre du programme	134
5.4 Description de l'aide financière offerte aux étudiantes et étudiants.....	143
5.4 Si des ressources supplémentaires sont requises, mais ne sont pas en place, soumettre un détaillé et crédible décrivant comment le financement sera obtenu.....	144
5.5 Description des possibilités de collaboration avec d'autres établissements.....	144
5.6 Description de répercussions de l'utilisation des ressources financières sur les autres programmes	145

6	Autres renseignements	145
6.1	Date à laquelle on prévoit évaluer le programme, une fois mis en œuvre	145
6.2	Tout renseignement supplémentaire démontrant que le milieu universitaire dans lequel le programme proposé sera offert appuie l'acquisition d'un savoir pertinent pour le programme, comme la recherche nouvelle, la créativité et l'avancement des connaissances professionnelles	145
6.3	Tout autre renseignement qui, d'après l'établissement présentant le projet, aidera la CESPM à effectuer son évaluation du nouveau programme de cycle supérieur proposé	145
7	Renseignements complémentaires exigés pour les programmes offerts à l'aide des technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance	146
7.1	Décrire comment les modes de prestation contribueront à enrichir l'apprentissage et le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire, autant parmi les étudiants qu'entre les étudiants et les membres du corps professoral	146
7.2	Décrire les mécanismes de soutien offerts aux membres du corps professoral	146
7.3	Décrire dans quelle mesure les membres du corps professoral seront disponibles pour les étudiantes et étudiants et pourront leur faire part de leurs commentaires	148
7.4	Description des mécanismes mis en place pour assurer certains paramètres	148
	Références	149
	ANNEXE A	150
	Preuve de la demande par les étudiantes et étudiants et les employeurs (2.3)	150
	ANNEXE B	162
	Rapport de l'évaluateur de l'extérieur de l'établissement (2.6).....	162
	ANNEXE C	173
	Rapports d'évaluation de spécialistes externes consultés (2.7.1).....	173
	ANNEXE D	183
	Processus interne de consultation (2.7.3)	183
	ANNEXE E	198
	Formulaires du Comité des programmes (CPR) (2.8).....	198
	ANNEXE F.....	215
	Lettres d'appui d'établissements ou d'employeurs éventuels (3.4.1).....	215
	ANNEXE G.....	228
	Possibilités de collaboration avec d'autres établissements (5.5).....	228
	Lettre d'entente entre l'Université de Sherbrooke et l'Université de Moncton et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick portant sur le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.....	228
	ANNEXE H.....	233
	Mécanismes de soutien.....	233

Liste des tableaux

Tableau 2.1 Habiletés transférables au niveau de maîtrise avec thèse de diplomation des maritimes par la CESPМ en lien avec la « Roue Santé » et les cours du programme	10
Tableau 2.2 Compétences du programme d'études : définition et justification.....	13
Tableau 2.3 Profil du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.....	17
Tableau 2.4 Population étudiante inscrite aux, et diplômée des programmes d'études de 1er cycle de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires depuis les 10 dernières années	20
Tableau 2.5 Processus de consultations	30
Tableau 2.6 Mise en œuvre du programme pour des études à temps complet.....	34
Tableau 2.7 Description, objectifs généraux et objectifs spécifiques suggérés pour chacun des cours du programme en lien avec les habiletés recherchées par la CESPМ.....	36
Tableau 2.8 Cheminement d'études à temps complet : Placement des cours	75
Tableau 2.9 Cheminement d'études à mi-temps : Placement des cours	76
Tableau 2.10 Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton en comparaison à d'autres programmes comparables au Canada	85
Tableau 3.1 Exemples de moyens d'apprentissage, de mécanismes d'évaluation et d'approches collaboratives interdisciplinaires.....	93
Tableau 3.2 Liste de partenaires et d'employeurs éventuels qui ont fourni des lettres d'appui	94
Tableau 4.1 Tableau sommaire de la liste initiale des membres du corps professoral associés au programme	100
Tableau 4.2 Déploiement des ressources humaines pour les cinq premières années du programme	132
Tableau 5.1 Nombre de nouvelles inscriptions, réinscriptions, équivalences à temps complet, attritions et diplomations pour les cinq premières années du programme.....	135
Tableau 5.2 Droits de scolarité – taux pour des études graduées de 2 ^e cycle	136
Tableau 5.3 Revenus provenant des droits de scolarité pour les cinq premières années du programme	136
Tableau 5.4 Ventilation des revenus pour les cinq premières années du programme	138
Tableau 5.5 Ventilation des dépenses pour les cinq premières années du programme	141
Tableau 5.6 Aide financière offerte aux étudiantes et étudiants	143

(Note. Les liens des tableaux ne sont pas activés)

Liste des figures

Figure 2.1 La « Roue Santé » illustrant les attributs, les connaissances et les habiletés nécessaires au développement des compétences lors d'activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs du <i>scholar</i> du programme de formation.....	9
Figure 2.2 Modèle de la santé du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé	16
Figure 2.3 Cheminement à temps complet du programme	77
Figure 2.4 Cheminement à mi-temps du programme	78

(Note. Les liens des figures ne sont pas activés).

**PROPOSITION DU NOUVEAU PROGRAMME DE
MAÎTRISE ÈS SCIENCES INTERDISCIPLINAIRE EN SANTÉ
M. Sc. (interdisciplinaire de la santé)**

1 Identification du programme

1.1 Établissement(s) présentant le projet

Université de Moncton

1.2 Faculté(s)

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)

1.3 École(s)

Domaine de la santé

École de kinésiologie et de loisir (ÉKL)

École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANÉF)

École de science infirmière (ÉSI)

École de psychologie (ÉPsy)

1.4 Département(s)

Domaines connexes à la santé

Tout autre département ou faculté de l'Université de Moncton dont le domaine est connexe à la santé.

1.5 Nom du programme

Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

1.6 Type du programme

Maîtrise-recherche (de diplomation des maritimes de la CESPM)

1.7 Diplôme(s) décernés

M.Sc. (interdisciplinaire en santé)

1.8 Date prévue pour la mise en œuvre, compte tenu de toutes les approbations exigées, y compris celle de la CESPM

Automne 2019

1.9 Date de l'approbation par le Sénat (ou son équivalent) et par le Conseil des gouverneurs

Comité des programmes : **24 janvier 2019**

Comité conjoint de la planification : **12 mars 2019**

Sénat : **8 mai 2019**

Conseil des gouverneurs : **8 juin 2019**

1.10 Description du calendrier ou du plan de transition, dans le cas de l'abolition d'un programme à la suite de l'introduction d'un nouveau programme

Non applicable

1.11 Préambule

1.11.1 Introduction

L'Université de Moncton entend consolider son rôle de leader en matière de formation, de recherche et d'engagement communautaire dans le secteur de la santé. Elle souhaite offrir des programmes qui assurent une formation intellectuelle, scientifique, professionnelle et personnelle de haute qualité et fondés sur les besoins tant de la société que de la population étudiante (Université de Moncton, 2013 : Planification stratégique 2020). De plus, elle vise à favoriser l'interdisciplinarité dans le développement des programmes d'études.^{1,2} Pour atteindre ces objectifs, nous proposons le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Les paragraphes qui suivent expliquent comment ce programme de formation s'insère dans les orientations stratégiques de l'Université de Moncton.

1.11.2 Le programme assure une formation intellectuelle, scientifique, professionnelle et personnelle de haute qualité dans le secteur de la santé

Le secteur de la santé doit constamment et rapidement réagir aux nouvelles découvertes, aux technologies novatrices, et se baser sur les données probantes dans la prestation des soins pour améliorer les résultats de santé et la qualité de vie des individus et des communautés. Pour que le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé prépare des agentes et des agents scientifiques de recherche à la fine pointe des savoirs, le modèle d'organisation de la formation du programme doit aussi être en mesure de s'adapter rapidement aux besoins de santé et sociaux mouvants et aux caractéristiques générationnelles de la population étudiante.

L'approche-programme est le modèle d'organisation de l'enseignement qui nous semble répondre le mieux à cette attente. Cette approche « améliore l'efficacité humaine et organisationnelle de l'enseignement universitaire, bonifie la qualité intrinsèque du programme, et assure une meilleure préparation des diplômées et diplômés pour leurs futures responsabilités professionnelles et sociales » (Prégent, R., Bernard, H. et Kozanitis, A., 2009, p. 2).³ Il s'agit d'une manière collégiale de travailler au sein d'un programme d'études, aussi bien dans sa conception, dans son implantation, dans sa prestation, dans son suivi que dans sa révision. Cet état d'esprit synergique devrait être présent autant chez les membres du corps professoral que chez les autorités responsables des études. » (Prégent, R., Bernard, H. et Kozanitis, A., 2009, p. 22).

1.11.3 Le programme est basé sur les besoins de la société

La santé est un phénomène complexe et particulier aux communautés. Les environnements physiques, sociaux, politiques et économiques du Nouveau-Brunswick et surtout dans lesquels les francophones et Acadiens du Nouveau-Brunswick vivent ont une incidence sur leur santé. Par ailleurs, les communautés minoritaires du Nouveau-Brunswick ont souvent des problèmes de santé plus élevés statistiquement – donc une population plus à risque – et leur dispersion en milieux plus isolés et souvent éloignés des institutions de santé augmente encore les facteurs négatifs de leur bilan de santé. Ainsi, demeurer en santé dépasse largement la seule responsabilité de l'individu. L'étude de la santé nécessite donc l'apport de plusieurs disciplines qui intègrent leurs savoirs en vue d'arriver à une compréhension/appréhension commune autour d'une même problématique ou phénomène.

En Atlantique, il n'existe actuellement aucun programme francophone de 2^e cycle de recherche en contexte interdisciplinaire dans le domaine de la santé. Les décideurs, les partenaires, les dépositaires d'enjeux et les employeurs éventuels ont démontré un intérêt réel à collaborer au succès du présent programme. Ils envisagent une collaboration synergique et une implication précoce au moment de l'élaboration des projets de thèse, permettant ainsi aux étudiantes et étudiants de cibler les besoins particuliers des communautés. Le modèle de la santé du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick comme cadre sous-jacent au programme de formation, s'arrime bien à des recherches interdisciplinaires pour étudier les déterminants de la santé, pour implanter ou évaluer la faisabilité de nouveaux programmes ou évaluer ceux existants, et pour développer de nouvelles politiques de santé (voir section 3.4.1 de la demande et les lettres de soutien à l'Annexe F). En possédant un

¹ Un rêve qui nous appartient : Planification stratégique 2020, Université de Moncton, (novembre 2013), p. 2-3.

² Université de Moncton (2012). Stratégie institutionnelle de recherche de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).

³ Prégent, R., Bernard, H. et Kozanitis, A. (2009). Enseigner dans une approche-programme.

accès aux données administratives de la régie et de la province (site satellite à Moncton du *New Brunswick Institute for Research Data and Training* (NB-IRDT), les étudiantes et étudiants seront en mesure de justifier la pertinence sociale et scientifique de leur recherche pour les Néo-Brunswickois et les Canadiens. Par l'entremise d'activités d'érudition du programme, ils transformeront les savoirs en diffusant les résultats de leur recherche à la communauté étudiée.

1.11.4 Le programme est basé sur les besoins de la population étudiante

La nouvelle génération aime travailler en équipe et est très loyale envers les membres qui la composent. Elle fonctionne en mode multitâches et utilise un volume impressionnant d'information par l'entremise des technologies. Tout en préservant et renforçant un environnement riche en contacts professeure-étudiants ou professeur-étudiants, le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé mettra sur les habitudes acquises quasi naturelles des étudiantes et étudiants avec les technologies de l'information en implantant un environnement informatique convivial. De plus, un environnement d'apprentissage actif sera favorisé par l'introduction d'activités d'apprentissage simulées ou réelles, de travaux pratiques en groupe et de projets intégrateurs se rapprochant le plus près possibles des applications réelles du travail de l'agent ou de l'agent scientifique de recherche. Cette façon de procéder favorisera un développement maximal des compétences du programme chez l'étudiante et l'étudiant.

1.11.5 Le programme est prodigué dans un contexte d'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité suppose un partage intellectuel par un dialogue entre disciplines où l'échange des savoirs, d'analyses, de méthodes, d'outils, donne lieu à un enrichissement mutuel de spécialistes. Ces regards variés ainsi que diverses méthodes de recherche font naître des approches scientifiques inédites et originales qui n'auraient pu émerger sans l'implication de plusieurs disciplines. Le contexte interdisciplinaire du programme apprendra aux étudiantes et étudiants d'être syncrétiques, penseurs originaux critiques, à la recherche des meilleures solutions et les plus viables qui se transposeront à plusieurs familles de situations de santé. Pour que les équipes interdisciplinaires puissent travailler en collaboration, elles doivent être en mesure de clarifier les rôles qui sont propres à leurs disciplines respectives, communiquer efficacement, s'engager à trouver des solutions pour résoudre des conflits interdisciplinaires et s'investir dans un travail d'équipe et de réflexion. Ces habiletés inhérentes au programme favoriseront la cohérence entre les savoirs des disciplines et impliqueront tous les acteurs du programme qui contribueront à la réussite des étudiantes et étudiants. Le contexte interdisciplinaire du programme favorisera aussi le rapprochement avec les organismes communautaires et les décideurs pour que les décisions et politiques de santé futures soient fondées sur des données probantes. Pour l'équipe enseignante, travailler en approche programme sera une occasion gratifiée pour exploiter la richesse de l'interdisciplinarité.

1.11.6 Le programme s'adresse aux diplômées et diplômés des programmes spécialisés ou avec spécialisation au 1^{er} cycle de tous les domaines de la santé ou connexes à la santé

Les études prouvent que le croisement de disciplines en recherche donne des résultats plus riches par le croisement des points de vue (Kleinberg, 2008). C'est pourquoi nous jugeons pertinent d'ouvrir ce programme aux différentes disciplines qui peuvent avoir un apport important dans le domaine de la santé. Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé s'adresse aux diplômées et diplômés des programmes spécialisés ou avec spécialisation au 1^{er} cycle de tous les domaines de la santé ou connexes à la santé (ex. : sociologie, économie, politiques, épidémiologie, droit, éducation, gestion, philosophie, histoire de la santé, etc.). Une formation en statistiques et méthodes de recherche du niveau de 1^{er} cycle sera exigée. Pour tenir compte des divers parcours académiques et des expériences variées des étudiantes et étudiants, le Comité consultatif (de l'étudiante ou étudiant) et le Comité des études supérieures (CES) de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé offriront un suivi attentif par l'entremise du portfolio scientifique de la personne étudiante et de rencontres pour assurer que chacune et chacun atteigne les compétences visées par le programme.

1.11.7 Le cadre de référence professionnel, la « *Roue Santé* », les critères d'une pratique de qualité et le référentiel de compétences

Diverses forces économiques, politiques et sociales bouleversent les structures des organisations publiques et privées. Les programmes universitaires doivent désormais s'adapter aux enjeux du marché du travail. Selon l'étude de Evers et collègues (1998), les diplômées et diplômés de programmes de formation universitaire doivent, en plus d'avoir développé les compétences propres à leur discipline, être en mesure de gérer leurs ressources personnelles, communiquer, gérer des personnes et des tâches et développer une disposition à l'innovation et au changement (Evers, Rush et Berdrow, 1998, p. 5).

La « *Roue Santé* » représente le cadre de référence professionnel de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche du domaine de la santé. Elle permet d'effectuer une analyse des besoins de la formation. Sa conception a été inspirée des travaux du groupe britannique *VITAE The Research Development Framework* (2011). Elle articule les connaissances (savoirs), les habiletés (savoir-faire) et les attributs (savoir-être) dans des activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs du *scholar* (Boyer, 1990).

Les critères de qualité d'une pratique exemplaire émergent de la « *Roue Santé* » et sont constitutifs des finalités professionnelles et spécifiques au contexte de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche du domaine de la santé. Chaque critère représente une propriété, ayant la fonction de norme, qui exprime une qualité et qui permet de porter un jugement de valeur et de fonder une décision. Les critères de qualité qui seront évalués parmi les compétences du programme de formation consistent des 19 suivants : actualisation, adaptabilité, autonomie, cohérence, collaboration, complétude, créativité, engagement, éthique, intégration, introspection, leadership, méthodique, participation, pertinence, regard critique, respect, responsabilité, rigueur.

Le référentiel de compétences consiste de la traduction didactique de la « *Roue Santé* ». Il permet d'illustrer l'organisation du programme par compétences. Il définit chacune des cinq compétences retenues pour le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. En précisant le profil des compétences attendues (profil de sortie) du programme, les étudiantes et les étudiants auront une meilleure vision de leur rôle d'agente ou d'agent scientifique de recherche dans le milieu du travail et des compétences à développer pour y arriver. Pour les employeurs, le référentiel de compétences permet d'identifier les compétences développées chez les étudiantes et étudiants qu'ils embaucheront.

1.11.8 La visée du programme

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé vise à former des agentes et des agents scientifiques de recherche compétents qui seront capables de résoudre une multitude de problèmes ou situations complexes de santé. À la sortie du programme, les étudiantes et étudiants auront développé les cinq compétences suivantes :

- 1) la pensée critique,
- 2) l'expertise en recherche,
- 3) la communication,
- 4) la collaboration et
- 5) l'érudition.

À un niveau du 2^e cycle d'études, ils seront en mesure d'effectuer des activités d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs (Boyer, 1990, 1996). Ils produiront des travaux rigoureux et précis (Simpson & Fincher, 1999) de recherche, de synthèse, de pratique et d'enseignement (Boyer, 1990). Les connaissances essentielles (savoirs ou connaissances déclaratives) s'acquerront par l'entremise des cours spécifiques du programme. Les habiletés (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) se développeront par la participation aux activités intégratrices du programme. Le savoir-agir se concrétisera par l'entremise d'activités d'érudition d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs du *scholar*⁴.

⁴ Le *scholar* est une personne savante ou intellectuelle (Simpson & Fincher, 1999) qui contribue à l'acquisition de la connaissance par un travail rigoureux et précis (Simpson & Fincher, 1999) de recherche, de synthèse, de pratique et d'enseignement (Boyer, 1990).

Les familles de situations présentées dans le programme exposeront les problèmes complexes de santé d'un individu ou d'une communauté. En s'approchant le plus possible de la réalité de celle de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche, une cohérence entre la formation et la carrière sera créée.

1.11.8 La structure du programme

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé comporte au total 45 crédits. Il consiste de 39 crédits de cours obligatoires (15 crédits de cours et 24 crédits de thèse) et 6 crédits de cours à option. Certains cours, approuvés par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR), peuvent provenir de cours RSS du programme de Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Chaque cours permet à l'étudiante et à l'étudiant de progresser dans l'atteinte des compétences du programme.

Dans un contexte d'interdisciplinarité, la direction de thèse s'effectuera par une directrice ou un directeur du domaine de la santé et par une codirection⁵ d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé. La direction est nécessairement une professeure ou un professeur de l'Université de Moncton, membre de l'Assemblée de la FESR qui est ultimement responsable du suivi administratif du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant. La codirection peut être entreprise par une professeure ou professeur d'une autre école, département, unité d'enseignement ou par une professeure ou professeur associé. Du côté scientifique, le partage est égal et le dégrèvement est partagé également avec l'approbation de la doyenne ou du doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC).

Comme une compétence se développe dans le temps, le Comité consultatif de l'étudiante ou de l'étudiant (pour les cours et la thèse) consultera le portfolio scientifique de la personne étudiante à la fin de chaque session et en informera le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Ces consultations permettront d'offrir des rétroactions formatives et certificatives à l'égard du niveau d'atteinte des compétences attendues du programme. Pour diplômé, les étudiantes et étudiants devront réussir les cours du programme en démontrant l'atteinte des cinq compétences du programme tel que défini par le référentiel de compétences.

1.11.9 Les activités d'apprentissage et les modalités d'évaluation sont en lien avec les compétences du programme

Dans les cours, il va de soi que les modalités d'évaluation tiendront compte à la fois des apprentissages propres et des quelques compétences dont les étudiantes et étudiants sont responsables. Pour guider le développement des activités intégratrices des cours, les responsabilités de chaque cours seront précisées dans le référentiel de compétences. Au niveau du programme, on évaluera l'ensemble des compétences. Les critères de qualité utilisés attesteront un **résultat** (ex. : actualisation, complétude, rigueur, etc.). D'autres viseront notamment à rendre compte d'un **processus** (ex. : collaboration, participation, leadership etc.). Cette approche plus globale, constructive et itérative se servira de situations semblables à celles que l'on retrouve dans la réalité de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche, donc dans des situations plus authentiques.

1.11.10 Les résultats attendus des diplômées et diplômés du programme

À la sortie du programme, les diplômées et diplômés auront atteint les huit habiletés transférables pour l'obtention du diplôme maîtrise-recherche tel que stipulée par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Les diplômées et diplômés seront à l'affût des nouvelles connaissances dans le domaine de la santé des communautés. Ils auront développé la pensée critique en transférant leurs savoirs à au moins une autre discipline de la santé ou à un domaine connexe à la santé. Ils travailleront en collaboration et en équipes interdisciplinaires et seront d'excellents communicateurs devant des publics spécialisés et non spécialisés. Ils deviendront des apprenantes et apprenants à vie, constamment impliqués dans des activités d'érudition qui enrichiront leur vie personnelle, carrière professionnelle et qui bénéficieront la communauté. Ils seront en mesure d'influencer et d'inspirer en demeurant intègres et préoccupés par les aspects éthiques de la recherche.

⁵ Codirection de thèse. Politique de la FESR (8 septembre 2017).

En ayant recours aux approches de recherche collaborative et en utilisant la stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) (exigence récente des Instituts de Recherche en Santé du Canada (IRSC), ils seront en mesure d'accélérer le transfert et l'application des connaissances par les utilisateurs dans le domaine de la santé. Ils partageront leur leadership avec des partenaires, collaborateurs et décideurs impliqués dans les communautés et ensemble, ils répondront aux besoins complexes de santé des communautés.

1.11.11 Les débouchés pour les diplômées et diplômés du programme

Les compétences acquises par le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé permettront aux diplômées et diplômés d'agir comme agentes et agents scientifiques de recherche qui solutionneront une variété de problèmes complexes de santé. Dans cette capacité, ils seront en mesure de travailler au Nouveau-Brunswick à la fonction publique comme conseillère ou conseiller/analyste de politiques, animatrice ou animateur pour l'amélioration des processus, conseillère ou conseiller en soins de santé, conseillère ou conseiller en gestion de la qualité, conseillère ou conseiller en mieux-être et analyste de données. Au niveau des réseaux de santé, des postes sont possibles comme conseillère ou conseiller en gestion de l'information en santé. Aussi, les Centres de recherche recherchent couramment des conseillères et des conseillers en gestion de l'information en santé, tandis que le secteur privé embauche des conseillères et des conseillers en soins de santé. Les diplômées et diplômés provenant d'autres programmes similaires au Québec ont trouvé des emplois comme coordonnatrice ou coordonnateur de recherche, professionnelle ou professionnel de recherche, directrice ou directeur régional de santé publique, directrice ou directeur général d'une clinique de réadaptation. À Ottawa, les postes incluent : conseillère ou conseiller en politique, chargée ou chargé de programmes de recherche, administratrice ou administrateur des analyses et des rapports, agente ou agent de santé publique, consultante ou consultant en développement de propositions de recherche, directrice ou directeur de santé ou agente ou agent non gouvernemental. D'autres universités canadiennes entrevoient des emplois à leurs diplômées et diplômés comme agente ou agent scientifique pour des organismes de financement de la recherche en santé, spécialiste en santé des populations, spécialiste de la qualité des soins et de la sécurité au travail, spécialiste de la santé environnementale, enquêtrice ou enquêteur sur l'incidence de maladies, éducatrice ou éducateur en santé publique et dans le secteur hospitalier, analyste de données pour la santé publique et des politiques de santé publique, conseillère ou conseiller en politiques de santé, agente ou agent de santé communautaire, etc. En participant à des projets de collaboration avec des partenaires communautaires et organisations lors de leurs études, les étudiantes et étudiants de ce programme auront la possibilité de créer des liens pour de futurs emplois.

Tel qu'énoncé dans la planification stratégique 2020 de l'Université de Moncton, le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé gravitera autour des valeurs d'accessibilité (étudiantes et étudiants de diverses disciplines dans les trois campus), de compétences du personnel des trois campus de l'Université de Moncton et de l'Université de Sherbrooke, de formation de qualité, d'excellence en recherche et développement, et d'engagement communautaire.⁶

⁶ Un rêve qui nous appartient : Planification stratégique 2020, Université de Moncton, (novembre 2013), p. 2-3.

2 Description du programme

Cette section décrit les éléments du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé – son orientation, sa visée, les activités savantes du *scholar* à produire, les compétences attendues, le référentiel professionnel et celui de formation des compétences du programme. Le processus d'identification des compétences visées par le programme est présenté. Un tableau comparatif associe les huit habiletés transférables pour l'obtention du diplôme maîtrise-recherche tel que stipulée par la CESPМ au cadre de référence professionnel et aux cours du programme d'études. La définition adoptée de la compétence est articulée et les compétences visées par le programme sont définies et justifiées. Le modèle de la santé du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick est mis de l'avant comme cadre conceptuel sous-jacent au programme. Puisque la formation et la recherche s'articulent dans un contexte d'interdisciplinarité ou en collaboration interprofessionnelle, certains principes directeurs qui permettent d'intégrer les normes de la formation et de la recherche interdisciplinaire sont soulignés. Cette section se termine par la structure générale du programme.

2.1 Programme de formation par compétences

Orientation du programme. Le programme de formation par compétences de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé est orienté vers la recherche dans un contexte interdisciplinaire du domaine de la santé. Il s'adresse aux diplômées et diplômés des programmes spécialisés ou avec spécialisation au 1^{er} cycle de tous les domaines de la santé ou connexes à la santé (ex. : sociologie, économie, politiques, épidémiologie, droit, éducation, gestion, philosophie, histoire de la santé).

Visée du programme. Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé vise à former des agentes et des agents scientifiques de recherche compétents qui seront capables de résoudre une multitude de problèmes ou situations complexes de santé.

À la sortie du programme, les étudiantes et étudiants auront développé les cinq compétences suivantes: la pensée critique, l'expertise en recherche, la communication, la collaboration et l'érudition. À un niveau du 2^e cycle d'études, ils seront en mesure d'effectuer des activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs (Boyer, 1990, 1996). (Leurs définitions respectives sont présentées à la section suivante). Ils produiront des travaux rigoureux et précis (Simpson & Fincher, 1999) de recherche, de synthèse, de pratique et d'enseignement (Boyer, 1990).

2.1.1 Activités savantes du *scholar*

Intégration des savoirs. L'avancement en matière d'intégration des connaissances implique un processus créatif consistant permettant de relier des idées de plusieurs domaines ou disciplines pour créer de « nouvelles idées ou compréhensions (UniSCOPE 2000, p. 5), en adaptant sa propre recherche - ou la recherche des autres - à des schémas intellectuels plus larges » (Boyer, 1990, p.19). Ce processus se produit dans les secteurs de la recherche, de l'enseignement et des services à la collectivité» (UniSCOPE 2000, p. 5). L'intégration des connaissances développe sans contredit la pensée critique.

Découverte des savoirs. L'avancement des connaissances en matière de découverte implique être le premier à découvrir, connaître ou révéler des théories, des principes, des connaissances ou des créations originales ou révisées » et peut impliquer l'identification de principes et de modèles théoriques nouveaux ou révisés, des éclaircissements sur le fonctionnement des phénomènes empiriques et créations originales « (UniSCOPE 2000, p.5). La découverte de connaissances peut se produire en recherche, en enseignement et lors des services à la collectivité. La découverte des savoirs nécessite de développer une expertise en recherche.

Transmission des savoirs. L'avancement en matière de transmission des connaissances implique développer les connaissances, les compétences, le caractère et la sensibilité aux autres » en « transformant et en étendant » les connaissances et en stimulant « l'apprentissage actif et non passif » qui encourage les « penseurs critiques et créatifs avec la capacité d'apprendre à vie » (Boyer, 1990 cité dans UniSCOPE 2000, p.6). La transmission des connaissances implique une réflexion approfondie et une révision des connaissances et de la pédagogie actuelles et peut se produire en recherche, en enseignement ou lors de services à la collectivité.

Application des savoirs. L'avancement en matière d'application des connaissances implique le processus créatif consistant à utiliser la recherche et la théorie pour résoudre des problèmes importants dans la pratique. Ses attributs personnels et ses habiletés et comportements professionnels permettent

de répondre aux principales préoccupations des organisations, des organismes, du gouvernement, des collectivités ou de la société. L'utilisation des données probantes dans les milieux de pratiques peut faire partie de la recherche, de l'enseignement et des services à la collectivité.

2.1.2 Processus d'identification des compétences visées par le programme

« *Roue Santé* ». La « *Roue Santé* » présente schématiquement le cadre professionnel de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche du domaine de la santé. Sa conception a été inspirée des travaux du groupe britannique *VITAE The Research Development Framework* (2011). Elle articule les connaissances (savoirs), les habiletés (savoir-faire) et les attributs (savoir-être) retrouvés dans les quatre types de production du *scholar*⁷ - intégration, découverte, transmission et application des savoirs (Boyer, 1990) (voir la **figure 2.1**). Le référentiel de compétences du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé qui en résultent est appuyé par les travaux du groupe de travail ad hoc des membres de l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADÉSAQ) dont leur mandat était d'identifier les compétences attendues chez le titulaire d'un diplôme de maîtrise (29 mai 2015). Ces derniers se sont fiés à leur tour sur plusieurs ouvrages effectués à travers le monde (voir leur bibliographie commentée). Les compétences de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche retrouvées dans la « *Roue Santé* » constituent les fondements du référentiel de compétences où s'agencent les huit habiletés d'apprentissage exigées par la CESPM pour l'obtention du diplôme maîtrise-recherche (voir le **tableau 2.1**). Les référentiels de compétences de plusieurs programmes de maîtrise provenant de diverses professions de la santé (ex. : orthophonie, physiothérapie, santé sexuelle, santé communautaire) corroborent dans le même sens.

Les critères de qualité. Les caractéristiques de l'expertise attendue des agentes ou des agents scientifiques de recherche du programme ont été rendues explicites par la création de critères de qualité. Ceux-ci permettent de porter un jugement de valeur et de fonder une décision. En utilisant des méthodes plus ou moins systématiques de recherche de consensus, la liste des critères de qualité s'est stabilisée à 19. Certains critères initialement distingués se sont avérés ultérieurement redondants et ont été fusionnés, moyennant quelques nuances, dans une même définition. D'autres sont devenus des attributs ou des indicateurs de développement plus englobants. Les activités intégratrices des cours et d'érudition ainsi que les épreuves de contrôle effectuées par les étudiantes et étudiants du programme seront donc évaluées selon les 19 critères de qualité suivants : actualisation, adaptabilité, autonomie, cohérence, collaboration, complétude, créativité, engagement, éthique, intégration, introspection, leadership, méthodique, participation, pertinence, regard critique, respect, responsabilité et rigueur. Ces critères font partie des référentiels de formation et d'évaluation des compétences.

⁷ Le *scholar* est une personne savante ou intellectuelle (Simpson & Fincher, 1999) qui contribue à l'acquisition de la connaissance par un travail rigoureux et précis (Simpson & Fincher, 1999) de recherche, de synthèse, de pratique et d'enseignement (Boyer, 1990).

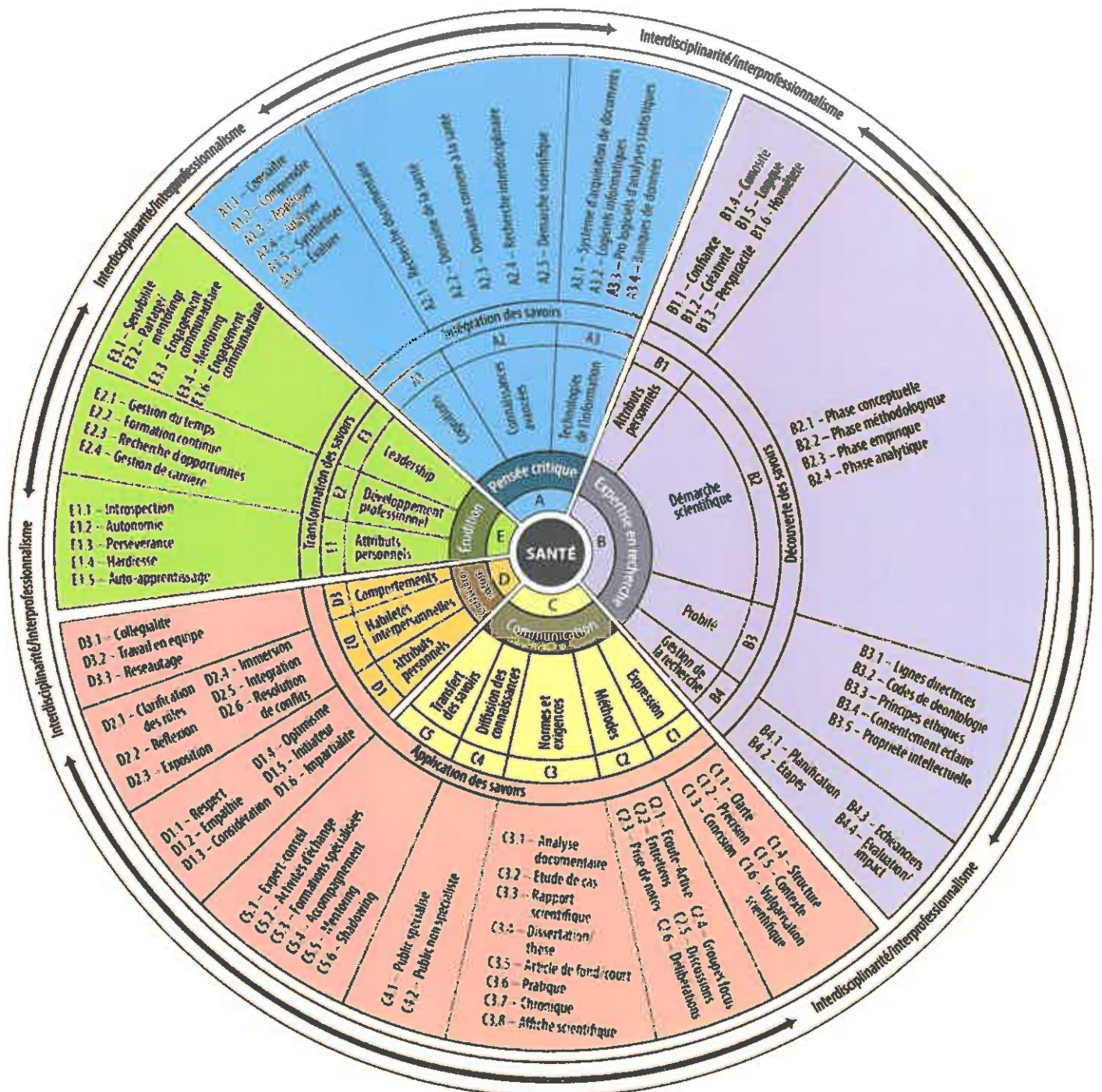


Figure 2.1 La « Roue Santé » illustrant les attributs, les connaissances et les habiletés nécessaires au développement des compétences lors d'activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs du scholar du programme de formation.

(Inspiré du groupe britannique VITAE The Research Development Framework).

<https://www.vitae.ac.uk/vitae-publications/rdf-related/researcher-development-framework-rdf-vitae.pdf>

Tableau 2.1 Habiletés transférables au niveau de maîtrise avec thèse de diplomation des maritimes par la CESPM en lien avec la « Roue Santé » et les cours du programme

Cadre sur le niveau de maîtrise de diplomation des maritimes	ROUE SANTÉ	Cours du programme⁸
1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études		
a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.	A2.1, A2.2, A2.4, A2.5, A3	SANT 6113–Avancements en recherche SANT 6123 – Méthodes de recherche SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6223 – Études dirigées: santé SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études		
a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.	A2.1, A2.3, A2.4, A2.5, A3	SANT 6241 – Activités d'érudition I SANT 6151 – Activités d'érudition II SANT 6261 – Activités d'érudition III SANT 6233 – Études dirigées: connexe SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base		
a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.	B1.2, B1.5 B2	SANT 6123 – Méthodes de recherche SANT 6133 – Analyse quantitative SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6223 – Études dirigées: santé SANT 6233 – Études dirigées: connexe SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.	B2.2 B2.3	SANT 6123 – Méthodes de recherche SANT 6133 – Analyse quantitative SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6223 – Études dirigées: santé SANT 6233 – Études dirigées: connexe SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.	A2 B2 E2 E3	SANT 6123 – Méthodes de recherche SANT 6133 – Analyse quantitative SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
4. Niveau de la capacité d'analyse		
a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.	A2 B1.2 B2 E2 E3	SANT 6133 – Analyse quantitative SANT 6241 – Activités d'érudition I SANT 6151 – Activités d'érudition II SANT 6261 – Activités d'érudition III SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6223 – Études dirigées: santé SANT 6233 – Études dirigées: connexe
b. La capacité de traiter des problèmes complexes (<i>appliquer la démarche scientifique</i>) et de porter des jugements (<i>être capable d'évaluer</i>) fondés sur des principes et techniques reconnus.	A1 A2.5 B2	SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse

⁸ Aussi voir la série des tableaux 2.7 des objectifs généraux et spécifiques des cours du programme de formation en lien avec les habiletés transférables recherchées par la CESPM.

Cadre sur le niveau de maîtrise de diplomation des maritimes	ROUE SANTÉ	Cours du programme
5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances		
a. De l'autonomie et de l'originalité dans l'approche et la résolution de problème.	B1 E1 B4 D2	SANT 6241 – Activités d'érudition I SANT 6151 – Activités d'érudition II SANT 6261 – Activités d'érudition III SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6243 – Séminaire de recherche
b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.	B1 B4 E	SANT 6241 – Activités d'érudition I SANT 6151 – Activités d'érudition II SANT 6261 – Activités d'érudition III SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
6. Compétence et autonomie professionnelles		
a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et	B3 D E1 E2 E3	SANT 6241 – Activités d'érudition I SANT 6151 – Activités d'érudition II SANT 6261 – Activités d'érudition III SANT 6243 – Séminaire de recherche
b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.	B1 B3 D E	SANT 6151 – Activités d'érudition II SANT 6261 – Activités d'érudition III SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
7. Niveau de compétence en communication		
a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.	C	SANT 6123 – Méthodes de recherche SANT 6133 – Analyse quantitative SANT 6241 – Activités d'érudition I SANT 6151 – Activités d'érudition II SANT 6261 – Activités d'érudition III SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6223 – Études dirigées: santé SANT 6233 – Études dirigées: connexe SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse
8. Conscience des limites des connaissances		
a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.	A B	SANT 6113 – Avancements en recherche SANT 6123 – Méthodes de recherche SANT 6213 – Analyse qualitative SANT 6223 – Études dirigées: santé SANT 6233 – Études dirigées: connexe SANT 6243 – Séminaire de recherche SANT 6153 – Thèse

2.1.3 Compétences du programme

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé utilise l'Approche par compétences intégrée (APCi) de Parent et Jouquan (2015). La « compétence » est définie comme un savoir-agir complexe qui mobilise, grâce à des capacités de nature diverse (cognitive, réflexive, métacognitive, opérative, psycho-affective, social, éthique), un ensemble de ressources complémentaires, élaborées à partir de savoirs multiples et organisées en schémas opératoires, pour traiter de façon adéquate des problèmes à l'intérieur de familles de situations de santé, définies au regard de contextes, de rôles et de contraintes spécifiques (Parent et Jouquan, 2015, p. 108, 303).

Les compétences du programme comprennent la pensée critique, l'expertise en recherche, la communication, la collaboration et l'érudition. La définition de chacune de ces compétences et leur justification respective se retrouvent au **tableau 2.2**. Ces compétences s'exercent dans des situations contextualisées mais diversifiées qui impliquent un processus d'adaptation (et non de reproduction de mécanismes) et de transfert d'une situation à l'autre.

Les **savoir-agir** sont complexes et impliquent la maîtrise de nombreux savoirs essentiels qui correspondent aux contenus spécifiques des cours et la combinaison de savoir-faire (habiletés) et savoir-être (attitudes, comportements) (Prégent, Bernard, Kozanitis, 2009, p. 40). Ils requièrent des connaissances provenant d'équipes interdisciplinaires, qui emploient différents modèles conceptuels, des outils de recherche variés, des méthodes et procédures uniques, et des méthodes d'analyse spécialisées. Le croisement de ces savoirs avancés dans un contexte d'interdisciplinarité permet de développer la pensée critique.

Les **familles de situations** retrouvées dans les activités intégratrices et d'érudition du programme précisent le contexte dans lequel l'étudiante ou l'étudiant sera appelé à exercer ses compétences sur le marché du travail pour solutionner des problèmes complexes de santé. Lorsque les familles de situations dépassent les connaissances et habiletés des étudiantes et étudiants, être compétent dans ce cas exige de reconnaître les limites de ses connaissances et habiletés et de ne pas agir au-delà de ses capacités (Prégent, Bernard, Kozanitis, 2009, p. 43).

Tableau 2.2 Compétences du programme d'études : définition et justification

COMPÉTENCES DU PROGRAMME DE FORMATION					
	Pensée critique	Expertise de recherche	Communication	Collaboration	Érudition
Définition	<p>S'interroger sur les faits, leurs relations et leurs interprétations, en vérifiant les sources, en croisant les opinions des spécialistes et en présentant les faits avec exactitude.</p> <p>S'approprier des connaissances avancées dans le domaine de la santé et d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe. Transposer ces savoirs d'un domaine à un autre ou à d'autres contextes.</p>	<p>Découvrir de nouveaux savoirs en appliquant et maîtrisant la démarche scientifique en recherche dans le domaine de la santé. Posséder des habiletés méthodologiques de recherche interdisciplinaire permettant de mener à bien un projet de thèse. Demeurer intègre et préoccupé par les aspects éthiques de la recherche et respecter la propriété intellectuelle des ouvrages.</p>	<p>Présenter des idées complexes de façon claire, précise et efficace et dans un langage adapté à des publics spécialisés (collègues, chercheuses ou chercheurs, collectivités, décideurs) et non spécialisés (individus, familles, groupes, communautés, organismes à but non lucratif).</p>	<p>Interagir de manière appropriée en équipes interdisciplinaires, en déployant des attitudes et comportements respectueux et concertés pour soutenir les fonctions du travail d'équipe en facilitant les échanges, et en convergeant les efforts de chacun dans la recherche de solutions de conflits.</p>	<p>Démontrer un savoir-agir complexe en effectuant des activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs. Produire des travaux rigoureux et précis de recherche, de synthèse, de pratique et d'enseignement. Participer à des activités collaboratives interdisciplinaires avec des partenaires communautaires. S'investir dans son développement personnel et professionnel.</p>
Justification	<p>Pour <i>intégrer des savoirs</i>, les étudiantes et étudiants doivent apprendre à : effectuer des recherches documentaires en utilisant divers systèmes d'acquisition; connaître les plus récents développements de la recherche en santé, d'un autre domaine de la santé ou connexe à la santé et de la recherche interdisciplinaire; comprendre la démarche scientifique; utiliser aisément les technologies pour accéder aux ressources documentaires, accéder aux grandes banques de données, analyser des données et utiliser les nouvelles technologies pour présenter les résultats de la recherche.</p>	<p>L'application d'une démarche scientifique est un moyen pour <i>découvrir des savoirs</i> permettant d'apporter des solutions novatrices à la pratique. Elle permet de produire des savoirs fiables, utiles et utilisables; de confirmer les connaissances actuelles; de développer des théories; d'évaluer les pratiques; de communiquer les résultats pour enrichir le domaine de la santé.</p> <p>Demeurer intègre signifie entre autres, de se conformer aux codes de déontologie et d'éthique de la recherche et de respecter la propriété intellectuelle des travaux des chercheuses et chercheurs et des collaborateurs.</p>	<p>La communication permet <i>de transmettre les savoirs</i>. Elle englobe autant les informations liées au sujet traité que celles liées aux sentiments qui animent les membres de l'équipe. Il devient donc impératif que les étudiantes et étudiants partagent leurs idées et préoccupations, sans jugement, de façon claire et précise, et qu'ils soient aptes à offrir une rétroaction. Ces habiletés en communication permettront de mieux cerner les problématiques de recherche, d'intervenir de façon pertinente, de tirer les meilleures conclusions et de les divulguer à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>	<p>Les programmes de recherche sont de plus en plus axés vers des solutions. En ayant recours aux approches de recherche collaborative et de co-construction du savoir et en utilisant la stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), le <i>transfert et l'application des savoirs</i> par les utilisateurs dans le domaine de la santé seront accélérés. Les étudiantes et étudiants seront mis en situations réelles avec des partenaires communautaires pour développer des habiletés de collaboration interdisciplinaire. La collaboration permet de créer un réseau de recherche durable.</p>	<p>Les étudiantes et étudiants doivent connaître les limites de leurs connaissances et expériences. Pour <i>appliquer leurs savoirs</i>, ils auront à choisir des activités d'érudition qui renforceront ou compléteront leurs connaissances, habiletés et compétences actuelles.</p> <p>L'apprentissage expérientielle et l'engagement communautaire permettront de mieux gérer une carrière professionnelle.</p> <p>Être un leader exige d'agir avec compétence et probité pour guider, influencer et inspirer.</p>

2.1.4 Référentiel de compétences du programme

Le référentiel de compétences du programme offre une vision globale et collective du développement des compétences et des intentions éducatives soutenues par le programme. Il «devient le fil conducteur, en rendant visible la compétence en développement, et sert de guide pour l'institution et les étudiants » (Parent, Jouquan, De Ketele et Del Rey, 2015. p.49). Les étudiantes et étudiants seront donc en mesure d'identifier les compétences et les capacités à développer durant leur formation; de perfectionner ou consolider ce qu'ils savent déjà faire et de prendre conscience de ce qu'ils doivent développer.

Critères de qualité des compétences. Les critères de qualité émergent des savoir-agir de la professionnelle ou du professionnel de la santé et se regroupent en capacités (savoir-agir élémentaire ou aptitude). Ceux-ci sollicitent des connaissances résultant d'apprentissage dans un domaine prédominant (cognitif, métacognitif, réflexif, opératif, psycho-affectif et social). Lorsque plusieurs capacités dans un même domaine sont amalgamées, celles-ci reflètent les compétences du programme.

Indicateurs de développement. Les indicateurs de développement sont des manifestations des compétences en situation. Ils permettent de documenter une situation, un processus ou un produit (résultat). Ces indicateurs sont des repères permettant de suivre la trajectoire de développement de chacune des compétences du programme, ce qui rend plus facile d'imaginer des situations d'apprentissage et d'évaluation congruentes. Autrement dit, en plus d'enseigner les contenus propres à leurs cours, les professeures et professeurs auront à créer des occasions d'apprentissage (activités intégratrices) pour que les étudiantes et étudiants développent et intègrent les compétences du programme. Comme le référentiel de compétences est un outil vivant et partagé entre l'équipe enseignante et les étudiantes et étudiants, il rendra claires et concrètes les cibles à atteindre.

Une version préliminaire du référentiel de compétences a été conçue comme toile de fond. Ce document se trouve dans un document complémentaire. Le référentiel sera revu régulièrement selon les principes directeurs élaborés dans les ouvrages de Jouvenot et Parlier (2005) et de Parent, Jouquan, De Ketele, et Del Rey (2015).

2.1.5 Contexte d'interdisciplinarité du programme

Les étudiantes et étudiants du programme développent leurs compétences en recherche dans un contexte d'interdisciplinarité et de collaboration interprofessionnelle. L'interdisciplinarité suppose un processus d'apprentissage conjoint et réciproque entre les membres d'une équipe composée d'au moins deux disciplines.⁹ Cette façon de procéder leur permettant de mieux se connaître et de collaborer pour arriver à des objectifs communs et pour prendre des décisions partagées.¹⁰ Elle nécessite une générosité de partage d'idées et un dialogue fluide entre disciplines et pour la recherche, des échanges de connaissances, d'analyses, de méthodes, d'outils qui donnent lieu à des enrichissements mutuels de spécialistes.

À la lumière de cette brève introduction, les principes directeurs permettant d'intégrer les normes de la formation et de la recherche au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé dans un contexte d'interdisciplinarité et de collaboration interprofessionnelle sont les suivants :

- La formation et la recherche intègrent une approche centrée sur la relation et le travail d'équipes interdisciplinaires et interprofessionnelles.¹¹

⁹ Le CES de la maîtrise interdisciplinaire de la santé détermine si la directrice ou le directeur et la codirectrice ou le codirecteur proviennent de disciplines suffisamment interdisciplinaires pour encadrer une étudiante ou un étudiant au programme et la FESR confirme ces choix.

¹⁰ Université de Toronto et coll. (2004). *Interdisciplinary Education for Collaborative Patient-Centered Practice*, Ottawa, Santé Canada.

¹¹ Santé Canada. Agrément de la formation interprofessionnelle en sciences de la santé (AFISS), Principes et pratiques pour intégrer la formation interprofessionnelle dans les normes d'agrément de six professions de la santé au Canada, p. 11.

- L'apprentissage de la collaboration interdisciplinaire est intégré à tous les cours de formation du programme.
- Les cours sont offerts par des professeures et professeurs provenant de domaines variés, qui examinent différentes familles de situations de santé.
- La formation et la recherche exigent une participation interactive significative des étudiantes et étudiants lors des activités d'apprentissage intégratrices dans les cours du programme.
- Lors des activités d'érudition du programme, les approches collaboratives interdisciplinaires avec des partenaires communautaires et des patients partenaires de la recherche, accélèrent le transfert et l'application des savoirs dans les milieux de pratique et communautaires.
- La direction de thèse s'effectue par une directrice ou un directeur du domaine de la santé et par une codirection d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé.

Voici certains exemples concrets d'activités d'apprentissage intégratrices des cours démontrant comment les compétences du programme seront développées dans le contexte d'interdisciplinarité.

- 1) Les étudiantes et étudiants se regrouperont en équipe de différentes disciplines pour discuter des thématiques des projets de recherche, ce qui favorisera le développement des compétences de communication et de collaboration. Advenant qu'une cohorte particulière ne permette pas cette option, les étudiantes et étudiants effectueront des interviews auprès de chercheuses et chercheurs d'autres disciplines.
- 2) Les travaux exigés dans tous les cours incorporeront une bibliographie qui démontre clairement la contribution des diverses disciplines et domaines (ex. : comment une même problématique de santé est perçue et traitée par diverses disciplines comme la sociologie, la psychologie, la nutrition, le droit, la philosophie).
- 3) Les étudiantes et étudiants se joindront à des partenaires communautaires lors du développement de la problématique de leur projet de thèse. Ces partenaires peuvent inclure des cliniciennes ou des cliniciens, des gestionnaires, des décideurs, des patients-partenaires de la recherche¹². Ils informeront le processus de la recherche et participeront à la soutenance de thèse (sans avoir le droit de vote). Ces partenariats permettront d'accélérer le transfert des données probantes et l'application des connaissances par les utilisateurs dans le domaine de la santé, visant des soins plus efficaces et efficients.
- 4) Représentant une des activités d'érudition, la présentation du projet de thèse et de ses résultats s'effectuera à des colloques scientifiques interdisciplinaires, aux décideurs et au grand public.

Des exemples de moyens d'apprentissage, de mécanismes d'évaluation et d'approches collaboratives interdisciplinaires sont présentés au **tableau 3.1**. Les thèses des étudiantes et étudiants, qui consistent en la dernière exigence du programme, porteront donc sur une gamme de facteurs qui interagissent et qui influent directement ou indirectement sur l'état de santé des patients¹³ et des communautés.

2.1.6 Domaine de la santé du programme

Le cadre conceptuel de la santé sous-jacent au programme de formation par compétences de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, illustre les secteurs dont les thèses des étudiantes et des étudiants s'effectueront dans un contexte d'interdisciplinarité.

Ce cadre est fondé sur le modèle de santé mis de l'avant par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick,¹⁴ qui à son tour repose sur celui de l'Université du Wisconsin, *Population Health*

¹² Patient-partenaire de la recherche : Un patient-partenaire est une personne qui informe la recherche (ce n'est pas un sujet à l'étude). Cette personne aide à l'équipe de recherche à bien comprendre l'expérience du patient pour développer la problématique de recherche, le déroulement de l'étude et les recommandations pour la pratique. Le patient-partenaire peut aussi assister à la soutenance de thèse - perspective du patient.

¹³ Comme décrit par les Instituts de Recherche en Santé du Canada (IRSC), le terme « patient », est censé inclure les personnes ayant une expérience personnelle d'un problème de santé ainsi que les aidants naturels, dont la famille et les amis.

¹⁴ Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (<http://www.csnb.ca/profils-communautaires#.VvvoIk3wuos>)

Institute-Wisconsin County.¹⁵ Il intègre les déterminants de la santé tels qu'indiqués par l'Agence de santé publique du Canada¹⁶. Selon ce modèle, les résultats de santé découlent de la durée de vie et de la qualité de vie telle que perçue par les individus. Les déterminants de la santé comportent les services de santé, les comportements liés à la santé, les facteurs sociaux et économiques et l'environnement physique. Il est présumé que la santé des communautés est influencée par les programmes et les politiques de santé, par l'implication des individus dans leur propre santé et bien-être, ainsi que par des facteurs externes touchant les communautés (voir la **figure 2.2**).

Les étudiantes et étudiants du programme utiliseront les résultats de santé des Néo-Brunswickois et des Canadiens pour formuler la problématique de recherche de leur thèse. Ils auront aussi la possibilité d'effectuer des analyses secondaires provenant de banques de données provinciales (Centre de données de recherche du Nouveau-Brunswick) et nationales (Statistique Canada). Ils appliqueront et diffuseront les résultats de leur projet de recherche à la communauté étudiée par l'entremise d'activités d'érudition. Ce programme permet ainsi aux étudiantes et étudiants de développer une culture de recherche collaborative dans un contexte d'interdisciplinarité en milieux communautaires qui implique et bénéficie la communauté.

Une liste de professeurs et professeurs intéressés à l'enseignement et à la direction et codirection de thèses a été dressée. Cette liste présente les domaines d'expertise selon ce modèle de santé (voir la **section 4.4** et le **tome II**).

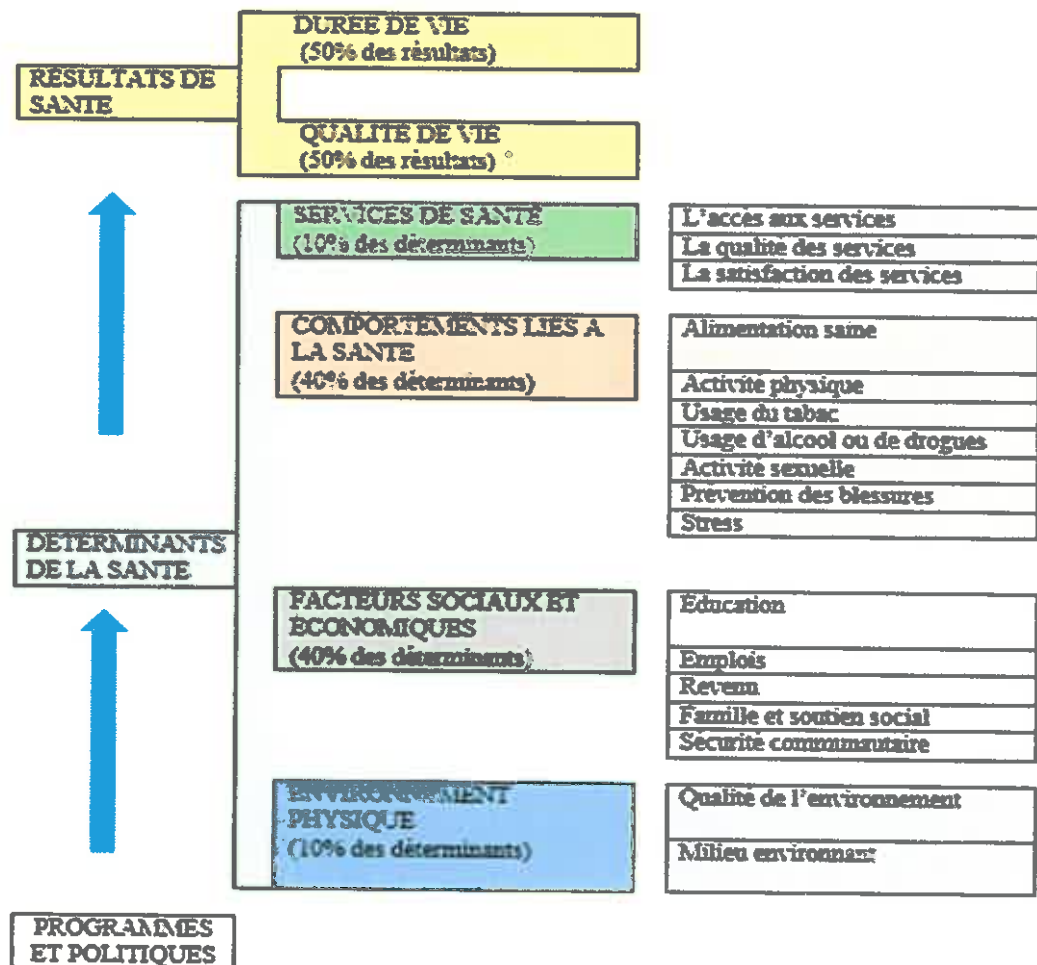


Figure 2.2 Modèle de la santé du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. (Modèle du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick adapté du modèle de l'Université du Wisconsin, *Population Health Institute-Wisconsin County*, en tenant compte des déterminants de la santé comme tels qu'indiqués par l'Agence de santé publique du Canada).

¹⁵ Population Health Institute-Wisconsin County (<http://www.countyhealthrankings.org/roadmaps/what-works-for-health>)

¹⁶ Agence de santé publique du Canada (<http://www.canadiensensante.gc.ca/science-research-sciences-recherches/health-determinants-sante/index-fra.php>.)

2.1.7 Structure générale du programme

Les principales disciplines visées par le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé s'inscrivent dans le grand champ de la santé et sont regroupées sous le vocable « santé ». Les programmes visés offrent des programmes spécialisés ou avec spécialisation au 1^{er} cycle correspondant aux conditions d'admission du programme proposé. Par exemple, selon leurs intérêts individuels de recherche, les diplômées et diplômés des programmes de biochimie, de biologie et de travail social peuvent faire partie des programmes visés. Par conséquent, le projet de programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé s'inscrit dans le **règlement 21.4.1** qui précise que la thèse doit comporter un minimum de quinze crédits et le programme, un minimum de neuf crédits de scolarité.

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé comporte au total 45 crédits. Il consiste de 39 crédits de cours obligatoires (15 crédits de cours et 24 crédits de thèse) et 6 crédits de cours à option (voir **Tableau 2.3**). Les étudiantes et étudiants qui utilisent une approche qualitative ou des approches mixtes comme méthodologie dans leur projet de thèse, doivent suivre le cours SANT 6213 – Analyse qualitative, ou un cours de niveau 6000 qui porte sur l'analyse qualitative ou participer à des lectures dirigées qui traitent de ces méthodologies. Ces options sont aussi disponibles à celles et ceux qui souhaitent obtenir des connaissances approfondies de méthodes d'analyses quantitatives et approches mixtes. Certains cours, proposés par le Comité consultatif de l'étudiante ou de l'étudiant et approuvés par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé peuvent provenir de cours RSS du programme de la Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

La plupart des programmes de 2^e cycle en santé à travers le Canada comprennent 45 crédits. Le nombre de crédits pour la thèse est majoritairement entre 24 et 27 crédits (voir la **section 2.13** Comparaison du programme de formation proposé avec d'autres programmes comparables offerts ailleurs dans les Maritimes et au Canada).

Tableau 2.3 Profil du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

TABLEAU DES COURS

<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>39 CR.</i>
SANT 6113	Avancements en recherche	3
SANT 6123	Méthodes de recherche	3
SANT 6133	Analyse quantitative	3
SANT 6241	Activités d'érudition I	1
SANT 6151	Activités d'érudition II	1
SANT 6261	Activités d'érudition III	1
SANT 6243	Séminaire de recherche	3
SANT 6153	Thèse	24
<i>OPTION</i>		<i>6 CR.</i>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		
SANT 6213 ¹	Analyse qualitative	3
SANT 6223	Études dirigées : santé (cours à contenu variable)	3
SANT 6233	Études dirigées : connexe (cours à contenu variable)	3
ou tout autre cours de niveau 6000 offert à l'Université de Moncton, en lien avec le projet de thèse de l'étudiante ou de l'étudiant approuvés par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR.		
ou tout autre cours RSS disponible à l'Université de Sherbrooke, en lien avec le projet de thèse de l'étudiante ou de l'étudiant approuvés par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR (voir l'entente à l' Annexe G).		
<i>GLOBAL</i>		<i>45 CR.</i>

¹ Les étudiantes et étudiants qui utilisent une approche qualitative ou des approches mixtes comme méthodologie dans leur projet de thèse, doivent suivre le cours SANT 6213 – Analyse qualitative, ou un cours de niveau 6000 qui porte sur l'analyse qualitative ou participer à des lectures dirigées qui traitent de ces méthodologies. Ces options sont aussi disponibles à celles et ceux qui souhaitent obtenir des connaissances approfondies de méthodes d'analyses quantitatives et approches mixtes.

2.2 Description de la clientèle cible du programme

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé attirera les diplômées et diplômés des programmes spécialisés de premier cycle qui rechercheront une formation avancée et interdisciplinaire en recherche leur permettant de poursuivre des études à un niveau supérieur. Il est anticipé que la majorité de la clientèle proviendra des programmes de formation de premier cycle des quatre écoles de la FSSSC :

- (1) *École de kinésiologie et de loisir (ÉKL)* : Baccalauréat en sciences de kinésiologie, Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme, B.É.P.-B.E.D. (majeure en éducation physique);
- (2) *École de psychologie (ÉPsy)* : Baccalauréat ès arts (spécialisation en psychologie), Baccalauréat ès arts (majeure en psychologie);
- (3) *École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF)* : Baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat, B.A.-B.É.D. (majeure en études familiales); et
- (4) *École de science infirmière (ÉSI)* : Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier).

Il est présumé que les étudiantes et étudiants diplômés de la FSSSC qui auparavant s'inscrivaient au programme de Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke opteront maintenant pour le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton (voir l'entente à l'Annexe G).

Ce programme de formation intéressera aussi certains intervenantes et intervenants de la santé paramédicaux qui œuvrent dans le système de santé du Nouveau-Brunswick. Sans s'y limiter, ceux-ci comprennent, les orthophonistes, les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les kinésithérapeutes, les diététistes, les dentistes, les psychologues, les infirmières.

La section 2.4 de la proposition présente les statistiques d'inscription des programmes de premier cycle offerts à la FSSSC. Les diplômées et diplômés des autres programmes de baccalauréat spécialisé, connexe à la santé, offerts dans les trois campus de l'Université de Moncton feront également partie de la clientèle cible.

2.3 Preuve de la demande du programme

À la demande du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER), une consultante externe¹⁷ a été embauchée pour effectuer une étude de marché sur la pertinence de développer un programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé avec une orientation recherche (voir l'Annexe A). Les points saillants du rapport du 28 mars 2014 sont résumés dans les paragraphes qui suivent :

Les employeurs potentiels consultés, propices d'embaucher des diplômées et diplômés de ce programme, proviennent des divers secteurs publics et privés au Nouveau-Brunswick :

- (1) les Instituts et Centres de recherche;
- (2) les organismes communautaires et de santé publique reliés à la santé;
- (3) les ministères et organisations gouvernementales;
- (4) les régies de santé;
- (5) le secteur privé; et
- (6) certains leaders en recherche reconnus dans le système de la santé.

Ces employeurs potentiels déclarent qu'un programme de formation qui tient compte des **déterminants de la santé** et qui développe des compétences en recherche et élargies, **interdisciplinaires** et **transversales**, possède la capacité de rencontrer les besoins complexes et changeants de santé de la société et du marché de travail. Les habiletés en recherche acquises en

¹⁷ Firme M.O.C.Consultants Inc, procurant des services de consultations, d'évaluation et de développement de programmes. Personne ressource, Mirelle Cyr.

méthodes de recherche, analyse et interprétation critiques des données probantes ainsi que la compétence d'**érudition** aideront à transférer et appliquer les données probantes pour développer des pratiques exemplaires, permettant ainsi de prodiguer des soins avec efficacité et efficience. La compétence de **communication** permettra de disséminer les résultats de la recherche à des publics spécialisés et non spécialisés. Par l'entremise d'activités d'**érudition**, les nouvelles agentes et les nouveaux agents scientifiques de recherche deviendront des apprenantes et apprenants à vie. Ces compétences seront transférables d'un secteur à un autre qui développera la **pensée critique**. Par conséquent, elles permettront de développer, implanter et évaluer, en équipes interdisciplinaires, les programmes et les politiques de santé. Finalement, les liens entre les partenaires de ces secteurs seront renforcés; les résultats de santé des communautés seront améliorés; et le fardeau économique de la maladie chronique sur la société en sera diminué.

L'Enquête Relance 2016 sur le **taux de placement** des diplômées et des diplômés du programme de maîtrise recherche en sciences de la santé (ou sciences cliniques) de l'Université de Sherbrooke dévoile que la majorité (93 %) des personnes répondantes se destinant au marché de l'emploi occupent un travail relié à leur domaine d'études et 87 % des emplois occupés sont permanents; 81% des emplois occupés en 2016 sont à temps complet, alors qu'une personne sur 16 est au chômage deux ans après l'obtention du diplôme; 27 % des personnes répondantes poursuivent des études deux ans après l'obtention de leur diplôme, principalement au doctorat; les salaires varient considérablement selon les emplois occupés, néanmoins, 62 % des personnes répondantes travaillant à temps complet ont obtenu un revenu annuel se situant entre 68 000 \$ et 76 999 \$. Lors de l'enquête précédente (2014), la majorité des emplois étaient en Estrie et dans la région de Montréal, tandis qu'ils se trouvent majoritairement dans la région de Montréal et de la Montérégie en 2016. (Cet extrait est une mise à jour de l'Enquête Relance 2012 présentée dans le rapport de la consultante).

Puisqu'au Nouveau-Brunswick, les services de santé doivent être offerts dans les deux langues officielles, les diplômées et diplômés de ce programme de formation auront accès à des emplois dans les deux régies de la santé. Au cours des prochaines années, on prévoit des départs à la retraite pour de nombreux fonctionnaires. La planification de la relève est un élément important à considérer. Par conséquent, les personnes qui posséderont des compétences interdisciplinaires et transversales en recherche présenteront évidemment un avantage pour combler les 75 postes vacants en 2014 dans les secteurs suivants :

- (1) *Fonction publique* : conseillère ou conseiller/analyste de politiques = 19 ; animatrice ou animateur pour l'amélioration des processus = 8 ; conseillère ou conseiller en soins de santé = 9; conseillère ou conseiller en gestion de la qualité = 4; conseillère ou conseiller en mieux-être = 19 ; analyste des données = 2;
- (2) *Réseaux de santé* : conseillère ou conseiller en gestion de l'information en santé = 74;
- (3) *Centres de recherche non universitaires*: conseillère ou conseiller en gestion de l'information en santé =17;
- (4) *Secteur privé* : conseillère ou conseiller en soins de santé = 4.

L'enquête interne effectuée auprès des étudiantes et étudiants de 3^e année dont la majorité provenait de la FSSSC (75 %), dévoile que 141 des 208 répondants (68%) sont « vraiment intéressé(e) » à poursuivre un programme de maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé. De ceux-ci, 80% déclarent souhaiter étudier à temps complet immédiatement ou quelques années après leur diplomation d'un programme de baccalauréat obtenu d'un domaine de la santé. Cependant, 52 (25%) préfèrent une maîtrise avec cours exclusivement, c'est-à-dire sans thèse. Par ordre de préférence, les intérêts en recherche des 93 participants qui ont répondu à cette section, comprennent : la recherche clinique et épidémiologique (60%), l'implantation des meilleures pratiques (50%), le caractère interdisciplinaire du programme (45%), les notions de méthodologie de la recherche (30%) et l'analyse de statistiques (10%).

Les raisons pour lesquelles les étudiantes et étudiants ne sont pas intéressés à poursuivre des études au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé incluent : un intérêt pour un programme de maîtrise professionnel sans thèse, des études à temps partiel, aucun intérêt pour la recherche, le souhait d'entrer sur le marché du travail aussitôt les études de premier cycle complétées et un manque de ressources financières pour poursuivre des études graduées.

2.4 Démonstration de l'existence d'un réseau de soutien approprié de programmes connexes (programmes de premier cycle et, s'il y a lieu, de cycle supérieur) à l'établissement présentant le projet)

Le nombre de diplômées et diplômés émit des programmes nourriciers de premier cycle de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) est un indicateur du réseau de soutien des programmes de 2^e cycle. Le **tableau 2.4** présente les statistiques d'inscriptions et de diplomation des programmes de 1^{er} cycle à la FSSSC. Chaque année, la FSSSC accueille environ 380 nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants dans ses programmes de 1^{er} cycle, et en diplôme 213.

Depuis les 10 dernières années, le nombre annuel de diplômées et diplômés par programme de 1^{er} cycle s'avère relativement stable. En ordre décroissant, ils proviennent des programmes de : baccalauréat en science infirmière ($n = 103$), kinésiologie ($n = 44$), nutrition ($n = 16$), psychologie (spécialisation) ($n = 14$), psychologie (majeure) ($n = 14$), éducation physique ($n = 12$), études familiales BA ($n = 6$), et gestion du loisir ($n = 4$). Au moins 80% des étudiantes et étudiants proviennent du Nouveau-Brunswick, 17 % du reste du Canada et 3 % de l'international.

Les programmes disciplinaires de 2^e cycle à la FSSSC attirent chaque année, environ 45 étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick sortant des programmes de 1^{er} cycle de la FSSSC de l'Université de Moncton. Puisque l'École de kinésiologie et de loisir n'offre pas de programmes de 2^e cycle, depuis 2015, certains étudiantes et étudiants souhaitant poursuivre des études au Nouveau-Brunswick, se sont inscrits au programme de Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, offert au campus de Moncton.

Afin d'identifier le bassin potentiel provenant de la FSSSC, une formule a été développée à partir de l'étude de marché (retrouvée à l'**Annexe A**): (141 répondants étaient intéressés à s'inscrire à un programme de maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé avec ou sans thèse) - 52 (répondants étaient intéressés uniquement à l'option sans thèse) / 208 total des répondants = 43%). C'est-à-dire, au maximum 92 diplômées et diplômés des programmes de formation de 1^{er} cycle de la FSSSC seraient intéressés à entreprendre des études au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, à un moment donné au tout début de leur carrière sur le marché du travail (213 diplômées et diplômés X 43 % = 92).

Par conséquent, l'objectif conservateur d'avoir au moins 7 étudiantes et étudiants inscrits à temps complet et 7 autres inscrits à mi-temps dès la première année semble raisonnable.

Tableau 2.4 Population étudiante inscrite aux, et diplômée des programmes d'études de 1^{er} cycle de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires depuis les 10 dernières années

École de kinésiologie et de loisir (ÉKL)

Nom du programme : Baccalauréat en kinésiologie (B.Sc. Kin.)

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	92	100	103	115	140	140	158	171	171	160
Total des nouvelles admissions au programme				46	59	51	70	65	68	58
Nombre de diplômes émis	17	21	20	24	25	29	33	34	47	44

Nom du programme : Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (B. Gest. L.S.T.)

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	-	-	-	-	-	-	-	21	42	48
Total des nouvelles admissions au programme								16	26	20
Nombre de diplômes émis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4

Nom du programme : Baccalauréat en éducation physique
(B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique))

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	138	160	128	110	113	96	83	60	51	48
Total des nouvelles admissions au programme				29	32	32	17	15	13	15
Nombre de diplômes émis	15	19	28	15	17	26	13	21	12	12

École de psychologie (ÉPsy)

Nom du programme : Baccalauréat en psychologie (spécialisation)
(B.A. (spécialisation psychologie))

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	29	34	43	45	37	28	36	43	34	45
Total des nouvelles admissions au programme				32	20	18	24	25	26	25
Nombre de diplômes émis	19	15	15	24	19	26	17	19	30	14

Nom du programme : Baccalauréat en psychologie (majeure) (B.A. (majeure en psychologie))

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	122	136	115	128	115	123	133	126	133	129
Total des nouvelles admissions au programme				76	55	66	65	58	74	70
Nombre de diplômes émis	15	4	10	7	15	15	14	15	14	14

École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF)

Nom du programme : Baccalauréat en nutrition (B.Sc. (nutrition) avec internat)

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	99	101	101	119	114	115	117	105	100	104
Total des nouvelles admissions au programme				44	30	36	40	33	28	33
Nombre de diplômes émis	13	14	15	12	11	20	15	21	17	16

Nom du programme : Baccalauréat en études familiales (B.A. (majeure en études familiales))

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	22	24	20	17	15	20	18	16	14	11
Total des nouvelles admissions au programme				12	8	10	4	6	7	4
Nombre de diplômes émis	8	0	8	4	4	4	2	7	9	5

Nom du programme : B.A.-Éd. (majeure en études familiales)

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	36	33	23	20	21	10	7	7	2	2
Total des nouvelles admissions au programme				7	8	1	4	3	0	1
Nombre de diplômes émis	14	6	6	4	4	3	4	1	3	1

École réseau de science infirmière (ÉRSI)

Moncton

Nom du programme : Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier)

B.Sc. Inf.

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	301	328	320	321	287	267	263	246	244	270
Total des nouvelles admissions au programme				105	70	83	91	87	65	95

Shippagan

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	159	181	179	183	184	185	174	169	156	136
Total des nouvelles admissions au programme				53	53	55	54	57	31	34

Edmundston

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Total des inscriptions	122	121	140	145	140	152	143	129	118	100
Total des nouvelles admissions au programme				42	45	58	43	36	31	25

Tous les campus

	Année 06-07	Année 07-08	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16
Nombre de diplômes émis	119	119	97	102	123	123	138	132	80	103

Note :

- Les données sur le nombre de diplômes émis sont basées selon une année civile (janvier à décembre).
- Les inscriptions à temps complet et à temps partiel sont basées sur les données officielles du 1^{er} décembre de chaque année.
- Nouvelles admissions UdeM : il s'agit d'étudiantes et d'étudiants qui ne sont jamais venus à l'Université de Moncton.
- Nouvelles admissions au programme : il s'agit d'étudiantes et d'étudiants qui ont déjà fait des études à l'Université de Moncton, mais ils sont nouveaux au programme.
- Les tirets (-) indiquent que les données sont inexistantes (habituellement parce que le programme n'était pas encore créé).
- Les espaces vides représentent des données existantes, mais dont nous n'avons malheureusement pas accès.

2.5 Démonstration qu'un évaluateur de l'extérieur de l'établissement, choisi selon les normes établies, a examiné le programme proposé.

Le vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales, M Jean-François Richard, a choisi l'évaluateur externe, le docteur Denis Prud'homme, pour évaluer la proposition du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Une brève bibliographie est présentée au paragraphe suivant et son curriculum vitae se trouve au **Tome II**.

Dr Denis Prud'homme

Vice-président associé à la recherche et directeur scientifique de l'Institut de recherche de l'Hôpital Montfort depuis le 2 juillet 2013. Dr Prud'homme est également professeur titulaire à l'École des sciences de l'activité physique à l'Université d'Ottawa ainsi que clinicien à la Clinique de médecine du sport Outaouais. Il est titulaire d'une maîtrise en physiologie de l'exercice et d'un doctorat en médecine de l'Université Laval et il a été doyen de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa de 2002 à 2012.

Dr Prud'homme est intéressé principalement par le développement de la recherche interdisciplinaire en santé et les impacts sur la communauté. Sa recherche porte notamment sur les effets de l'activité physique chez des personnes présentant des problèmes de santé tels que l'obésité, le diabète et le syndrome métabolique. Il a été le chercheur principal des études MONET-IRSC (Montréal-Ottawa New Emerging Team) et SOMET-IRSC (Sherbrooke-Ottawa-Montréal Emerging Team) « *Critical periods of body weight regulation: A woman's health perspective* » de 2003 à 2015.

2.6 Sommaire des principales conclusions/recommandations de l'évaluateur externe et description des mesures qui seront prises pour y donner suite.

Le rapport d'évaluation de l'évaluateur de l'extérieur de l'établissement se trouve à l'**annexe C**. Les principales conclusions et recommandations et mesures prises pour y donner suite consistent des suivantes :

Recommandation 1 : *Justifier davantage sur la base des données probantes ou préciser le processus pour l'identification (et réviser au besoin) les compétences visées du programme d'études.*

La justification de l'identification des compétences du programme se trouve maintenant à la **section 2.1.1- Processus d'identification des compétences visées par le programme d'études.**

« Selon l'étude de Evers et collègues (1998), les diplômées et diplômés de programmes de formation universitaire doivent, en plus d'avoir développé les compétences propres à leur discipline, être en mesure de gérer leurs ressources personnelles, communiquer, gérer des personnes et des tâches et développer une disposition à l'innovation et au changement (Evers, Rush et Berdrow, 1998, p. 5) ». Pourquoi en référence à cette citation, les responsables n'ont pas inclus des compétences en lien avec la capacité de gestion, la capacité d'adaptation aux changements, de leadership ?

La capacité de gestion se trouve dans la « Roue Santé » aux items B4 de la gestion de la recherche sous la compétence de l'expertise en recherche et à l'item E2.1 du développement professionnel de l'érudit. La capacité de gérer des personnes et des tâches se retrouve parmi les attributs personnels, les comportements et les habiletés interpersonnelles de la compétence de collaboration D. La capacité d'adaptation aux changements se trouve à l'item E1.4 comme un des attributs personnels de l'érudit (hardiesse). Le leadership consiste une des sous-compétences de l'érudit à l'item E3 (voir la **figure 2.1**).

Recommandation 2 : *Réviser le contenu du cours SANT 6133 (Analyse quantitative) pour ajouter une section sur les analyses qualitatives et l'approche mixte.*

La recherche dans un contexte interdisciplinaire et les approches collaboratives en recherche exigent des notions d'analyse quantitative, qualitative et de méthodes mixtes. Un seul cours de 3 crédits ne permet pas d'offrir suffisamment et adéquatement de notions sur ces trois approches méthodologiques. Ajouter un nouveau cours de trois crédits à la liste de cours obligatoires produirait un programme d'études trop lourd.

Après consultation, la solution est d'inclure un cours de 3 crédits d'analyse qualitative interdisciplinaire (SANT 6213) comme un des 2 choix de cours à option. Un cours de niveau 6000 d'analyse qualitative offert à l'Université de Moncton ou ailleurs pourrait être suivi si les préalables le permettent. Au besoin, l'étudiante ou l'étudiant pourrait suivre ce cours au lieu d'un des cours d'études dirigées (SANT 6223 – Études dirigées: santé ou SANT 6233 – Études dirigées : connexe). Bien que le cours d'analyse qualitative interdisciplinaire fasse partie de la liste de cours à option, il devient obligatoire pour les étudiantes et étudiants optant pour une thèse de nature qualitative ou avec un devis de recherche mixte. Ce cours devient optionnel pour ceux dont leur projet de thèse est de type quantitatif (voir la **section 2.1.5 Structure générale du programme**).

Recommandation 3a. *Réduire le nombre de crédits pour la thèse de 27 à 24 crédits et d'ajouter un cours de 3 crédits sur les approches de recherche collaborative et les stratégies pour accélérer le transfert et d'application des connaissances en santé.*

Les crédits du cours SANT 6153 – Thèse ont été réduits de 27 à 24 pour introduire trois cours obligatoires d'apprentissage expérientiel en recherche et d'engagement communautaire d'un crédit chacun intitulé SANT 6241 – Activités d'érudition I, SANT 6151 – Activités d'érudition II et SANT 6261 – Activités d'érudition III (voir les **sections 2.1.5 Structure générale du programme et 2.8.1 Mise en œuvre du programme d'une année à l'autre et l'annexe E**). Ces cours d'un crédit chacun s'offrent sur trois semestres. La méthode de prestation consistera en la reconnaissance d'activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs. La note attribuée à ces cours sera Succès ou Insuccès.

Recommandation 3b. *S'assurer d'inclure systématiquement des objectifs et des activités d'apprentissages pour favoriser le développement de savoir, savoir-faire et de savoir-être concernant l'approche de recherche collaborative et pour accélérer le transfert et l'application des connaissances auprès des utilisateurs dans les différents cours du programme d'études.*

Des objectifs reliés aux approches collaboratives interdisciplinaires sont maintenant intégrés systématiquement et progressivement dans tous les cours du programme de formation (voir la section 2.8.1 Mise en œuvre du programme d'études d'une année à l'autre). Pour assurer le développement progressif de connaissances et des habiletés de recherche collaborative, diverses activités d'apprentissage sont suggérées et présentées au tableau 3.1 (Exemples de moyens d'apprentissage, mécanismes d'évaluation et d'approches collaboratives interdisciplinaires).

Recommandation 4.

- Réviser l'exigence dans ce sens « mener avec rigueur et sous codirection un projet de recherche interdisciplinaire en santé avec un ou des partenaire(s) communautaire(s) en utilisant l'approche de recherche collaborative.
- Explorer l'idée d'inclure un représentant des partenaires sur le comité du jury de thèse à titre d'observateur — représentant du public non scientifique.
- Explorer l'idée d'une défense de thèse interdisciplinaire qui impliquerait les étudiants de différentes disciplines qui ont répondu à des questions ou hypothèses en lien avec un problème commun complexe et multifactoriel. Chacun des étudiants serait évalué individuellement, mais devrait démontrer la contribution — complémentarité de son expertise disciplinaire à la résolution du problème de santé.
- Explorer la possibilité que plusieurs étudiants réalisent leur projet de recherche au sein d'une équipe interdisciplinaire sur un problème de santé complexe multifactoriel qui nécessite la participation de plusieurs disciplines dans le domaine de la santé ou connexes à la santé.

Puisque le programme d'études vise à former des agentes et des agents scientifiques de recherche compétents capables de résoudre une multitude de problèmes ou situations complexes de santé, la description du cours SANT 6153 – Thèse, a été revue selon les suggestions de l'évaluateur externe (voir la section 2.8.1 Mise en œuvre du programme d'une année à l'autre).

Il va de soi que pour développer la recherche collaborative, il n'existe aucune meilleure façon que d'examiner une situation de santé complexe et multifactorielle avec des partenaires, décideurs et patients de la communauté concernée. L'entente d'affiliation entre le Réseau de santé Vitalité (RSV) et l'Université de Moncton signée le 19 octobre 2017 officialise cette ouverture de collaboration. Un extrait de cette entente est de mettre en commun des expertises pour mener à bien divers projets de recherche en santé. Une entente connexe d'affiliation entre la FSSSC et la Régie régionale de la santé A (Réseau de santé Vitalité) concernant le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé a été rédigée à l'été 2018 et est présentement en évaluation par les instances concernées (aussi, voir lettre d'appui du RSV signée le 20 mars 2018 à l'annexe F).

Pour résoudre un problème ou une situation complexe de santé, une situation de santé multifactorielle peut devenir la base de plus qu'un projet de thèse. Dans ce cas, il est nécessaire de présenter des perspectives distinctes pour chacun des projets de thèse. Le Comité consultatif de l'étudiante ou de l'étudiant jugera si les projets de thèse provenant d'un même problème de santé multifactoriel sont suffisamment différents (démontré par l'utilisation de différents cadres conceptuels ou théories, méthodes et outils de recherche, variables indépendantes et/ou dépendantes, sous-population).

Recommandation 5. *Explorer la possibilité et faisabilité d'augmenter le nombre de crédits de thèse durant la deuxième session de la première année pour poursuivre le développement et la rédaction du projet de thèse en lien avec les cours SANT 6123 et SANT 6243.*

Le nombre de crédits de la thèse n'est pas distribué par session (seulement la facturation). Bien que les étudiantes et étudiants doivent s'inscrire à la thèse et payer les frais de scolarité à la thèse dès le premier semestre (pour quatre semestres consécutifs pour le temps complet et 8 semestres pour le mi-temps), les notions apprises des cours du domaine de la santé et d'une autre discipline ou connexe à la santé alimentent l'aspect interdisciplinaire de la thèse. Les cours obligatoires présentés dans la proposition sont tous jugés préalables au séminaire de thèse. Même si l'inscription à la thèse s'effectue au premier semestre, la feuille de route indique clairement que tous les cours

obligatoires et à option devront être réussis pour être en mesure d'entreprendre la thèse. Pour prévenir les délais, le comité consultatif (de l'étudiante ou de l'étudiant) et le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé suivront de près le cheminement de l'étudiante et de l'étudiant (voir recommandation 6).

Recommandation 6. *Explorer la possibilité d'ajouter une évaluation formative à la fin de la première session pour permettre à l'étudiante ou à l'étudiant et aux codirectrices ou codirecteurs d'identifier un ou des cours ou des activités d'érudition pour permettre à l'étudiant de combler ses lacunes en lien avec les compétences à atteindre du programme d'études.*

Les évaluations formatives s'effectueront à la fin de la première et de la 2^e session pour les étudiantes et étudiants à temps complet et de la 3^e et 5^e session pour ceux à mi-temps. La directrice ou le directeur du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé est responsable de l'aspect administratif du programme. Des suivis serrés seront effectués à chaque session pour assurer une progression satisfaisante des cours et des projets de thèse (voir la section 2.8.1 Cheminement à temps complet et à mi-temps, placement des cours, durée et étapes du programme et les figures 2.3 et 2.4).

Recommandation 7. *Préciser le nombre d'heures pour les activités d'érudition en lien avec les implications communautaires et en recherche de l'étudiant. Le nombre d'heures pourrait être précisé dans le cadre d'un ou de plusieurs cours du programme d'études.*

Les cours SANT 6241 – Activités d'érudition I, SANT 6151 – Activités d'érudition II et SANT 6261 – Activités d'érudition III sont des cours d'un crédit chacun offerts à trois semestres du programme d'études pour les études à temps complet et à six semestres pour les études à mi-temps. Ces cours représentent une initiative d'apprentissage expérientielle et d'engagement communautaire au niveau du 2^e cycle d'études. Ils ont été conçus pour offrir du temps protégé à l'étudiante et étudiant dans la production d'activités du *scholar* et pour la recherche d'un partenaire communautaire qui l'assistera tout au long du processus du projet de thèse. L'implication du partenaire communautaire permettra d'accélérer le transfert et l'application des connaissances par les utilisateurs dans le domaine de la santé. La méthode de prestation consistera en la reconnaissance des activités de l'érudit. La note attribuée à ce cours sera Succès ou Insuccès.

Ces activités d'érudition des trois cours totaliseront 3 crédits, soit l'équivalent de 150 heures, donc 50 heures par cours d'un crédit. Le Comité consultatif (de l'étudiante ou l'étudiant) proposera des activités d'érudition dans les trois composantes du *scholar* et déterminera leur nombre heures respectives. Ce sera au CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de les approuver. Ces heures pourraient être réparties quelques peu différemment durant les sessions du programme. Voici la logique justifiant le calcul du nombre d'heures pour chaque cours d'érudition :

Il est convenu que la charge de travail normale par session pour une étudiante ou étudiant qui a cinq cours (15 crédits) correspond normalement à 45 heures semaine. Chaque cours de 3 crédits équivaut donc à 135 heures. S'y ajoutent 15 heures pour l'entrée des activités dans le portfolio scientifique de la personne étudiante et les rapports justificatifs respectifs. (150 heures/ 3 crédits = 50 heures par cours d'érudition d'un crédit).
--

À la fin du programme d'études, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir effectué l'équivalent de 150 heures d'activités d'érudition et avoir procuré les rapports justificatifs respectifs dans le portfolio scientifique de la personne étudiante.

Recommandation 8. *Effectuer une révision de la liste des domaines de travail potentiels sur la base de données probantes en consultant le devenir des diplômés auprès d'universités qui offrent un programme similaire.*

Les sections 1.11.11 et 3.4.2 concernant les débouchés attendus des diplômées et diplômés du programme, ont été revues en tenant compte des postes qui ont été affichés en 2014 au Nouveau-Brunswick, des rapports Relance 2014 et 2016 du devenir des diplômées et des diplômés du programme de maîtrise recherche en sciences de la santé (ou sciences cliniques) de l'Université de Sherbrooke et des débouchés signalés par d'autres universités canadiennes qui offrent des programmes d'études comparables.

Recommandation 9. *Revisiter le titre du programme : ex. « Maîtrise ès sciences de la santé*

La majorité des instances consultées à l'Université de Moncton étaient initialement à l'aise avec le titre Maîtrise ès sciences (santé). Ce titre était conforme et s'harmonisait avec ceux des autres programmes de maîtrise à l'Université de Moncton. De plus, ces personnes réitéreraient que la santé est un concept global et que le contexte interdisciplinaire est clairement décrit dans la proposition du programme. Une autre considération était d'ordre pratique, était que les titres des programmes de formation devaient demeurer courts pour prévenir des problèmes informatiques. Après consultation auprès des membres du Comité des programmes de la FESSR et la recommandation du Conseil de la FSSSC, le nom du programme a été amendé à Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Les raisons qui ont mené à ce changement sont précisées à la section 2.10 de la proposition.

Recommandation 10. *Offrir des formations (en présentielle ou à distance) pour développer les habiletés de supervision et sur l'approche de recherche collaborative aux partenaires communautaires (c.-à-d. préciser leur rôle et responsabilités) et élaborer des principes ou critères pour aider à l'évaluation des propositions des projets de recherche qui implique une approche de recherche collaborative avec des partenaires communautaires.*

Des ateliers de formation interdisciplinaire et sur les approches collaboratives en recherche sont prévus pour les professeures et professeurs qui prodigueront des cours en interdisciplinarité et pour ceux qui dirigeront et codirigeront des thèses. Les partenaires communautaires et les patients partenaires de la recherche qui collaboreront aux projets de thèse des étudiantes et étudiants du programme d'études seront invités à participer à ces ateliers de formation.

Recommandation 11. *Préciser si possible le nombre de projets de recherche et/ou d'équipes de recherche de nature interdisciplinaire au sein du corps professoral associé à ce nouveau programme d'études.*

Un sondage a été effectué par courriel auprès des professeures et professeurs qui ont soumis leur curriculum vitae pour participer au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Parmi les 52 professeures et professeurs, 30 ont répondu (58%). Le nombre de projets de recherche de nature interdisciplinaire en cours par professeure ou professeur s'étale entre 1 et 6, pour un total de 43 projets. Le nombre de collaborations en cours avec d'autres équipes de recherche s'étale entre 1 et 5, pour un total de 35 collaborations. Parmi les projets recensés, il existe 65 différents partenaires communautaires. Six équipes de recherche intègrent actuellement des patients-partenaires qui informent leurs recherches.

Bien que le corps professoral rencontre les exigences pour s'impliquer dans le programme de formation (position, grades, subventions de recherche, directions de thèses), on constate que l'interdisciplinarité et les approches collaboratives avec des partenaires communautaires ou patient-partenaires dans la recherche sont en émergence. Plusieurs activités de formation permettront de consolider ces aspects dans le programme (voir recommandation 9).

Recommandation 12. *S'assurer d'adapter, si pertinent, les critères de la convention collective concernant la reconnaissance de l'implication des professeures et professeurs dans le cadre de projet de recherche interdisciplinaire et de codirection d'étudiantes et d'étudiants gradués.*

Le document-type de la FSSSC sera revu pour assurer une reconnaissance équitable de la contribution des professeures et des professeurs qui assument une direction ou une codirection d'une thèse au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Le rendement ou la performance dans le cadre d'une demande de permanence ou de promotion seront évalués similairement pour une professeure ou un professeur qui effectue une direction de thèse en solo à un des programmes disciplinaires de la FSSSC comparativement à celle ou celui qui effectue une codirection de thèse au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. De plus, la charge de travail ou la rémunération par crédit pour la direction et la codirection des thèses sera équitable. Cet aspect de reconnaissance équitable sera discuté avec les autres facultés dont les professeures et professeurs codirigent des thèses au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé (voir la section 4.3.3.1 Modèle de gestion pour un programme interdisciplinaire puisant ses ressources professorales à même celles des autres facultés).

Recommandation 13. *Explorer des options de cheminements académiques pour les étudiants en médecine aient l'option de s'inscrire à ce nouveau programme dans le cadre d'un programme MD-MSc. Pour être réalisable, il est possible qu'on doive permettre à ces étudiants d'avoir un plan de formation personnalisé. Ceci permettrait d'adapter le cheminement afin qu'il soit intégré dans la période d'interruption prévue du programme médecine.*

Le nouveau curriculum au programme MD-MSc prévoit une interruption d'un an à partir de l'hiver de leur 3^e année (après 2,5 années de formation en médecine). La période d'interruption se passerait probablement comme suit : trimestre 1 –majorité des crédits de cours complétée et proposition de recherche complétée ; trimestre 2 – collecte de données ; trimestre 3 –crédits de cours terminés et analyses et rédaction de la thèse à compléter.

Puisque l'entrée au programme de MD-MSc s'effectue maintenant à l'hiver, les préalables et la séquence des cours ne s'appliqueront pas. Il est entendu que ces étudiantes et étudiants auront déjà confirmé le choix de la directrice ou directeur et de la codirectrice ou codirecteur de thèse. Ils auront aussi déjà amorcé un début de rédaction de leur projet de thèse. Selon leur disponibilité, ils pourront suivre des cours RSS de 2^e cycle à l'Université de Sherbrooke ou de 6000 de l'Université de Moncton. Puisque les cours du programme de doctorat en médecine sont du niveau de 1^{er} cycle d'études, ceux-ci ne pourront pas être reconnus comme crédits de lectures dirigées de niveau de 2^e cycle du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Advenant que ces conditions ne satisfassent pas à certains cheminements particuliers, selon l'entente entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton et le CFMNB, ces étudiantes et étudiants auront la possibilité de s'inscrire au programme de maîtrise en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke (voir l'entente à l'Annexe G). Cependant, il est à noter que cette situation se produira rarement. Depuis le début du programme de doctorat en médecine au CFMNB en 2005, un seul de ces étudiantes et étudiants est diplômé du programme MD-MSc de l'Université de Sherbrooke. Il est fortement anticipé que ce seront les étudiantes et étudiants du domaine de la santé autre que la médecine qui effectueront des demandes d'admission au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton.

Recommandation 14. *Explorer l'idée de développer un nouveau titre universitaire clinique-professionnel pour les médecins et intervenantes et intervenants de la santé qui pourrait habiliter le titulaire à assumer la codirection d'un étudiant gradué avec une professeure ou un professeur membre de la faculté des études supérieures de l'université de Moncton.*

Selon la politique de la FESR (8 septembre 2017), la codirection d'une thèse doit être assumée par toute personne à l'emploi de l'Université de Moncton à titre régulier ou non, qu'elle soit membre de l'Assemblée de la FESR ou non, qui occupe l'un des rangs professoraux et qui détient un diplôme équivalent ou supérieur au diplôme faisant l'objet de la codirection. De plus, la politique de la FESR (10 novembre 2017) précise qu'une professeure ou un professeur associé, qui détient au moins un diplôme de doctorat (Ph.D.) ou l'équivalent, peut codiriger des thèses de deuxième cycle. Ceci insinue que les personnes qui travaillent en milieu hospitalier sans nécessairement posséder un profil de recherche universitaire classique (ex. : MD productif en recherche plutôt que Ph.D.) peuvent devenir professeures ou professeurs associés, et par conséquent codiriger des thèses de maîtrise.

2.7 Chaque spécialiste externe mis à contribution doit être nommé, et son approbation ou ses observations écrites sur le programme proposé doivent être annexés au projet.
(Inclure un sommaire des mesures prises pour régler les questions soulevées par les spécialistes).

2.7.1 Brève introduction des spécialistes externes consultés

Quatre spécialistes externes ont contribué à l'élaboration et à la révision de la proposition du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.

Louise Arsenault

Conseillère en pédagogie universitaire et en mesure et évaluation à la Direction générale des programmes de premier cycle de l'Université Laval. L'expertise de cette consultante est dans le développement de référentiels de compétences de programmes de formation, modes d'évaluation des compétences, description et saisies essentielles des cours.

Son mandat fut d'accompagner la responsable de l'écriture de la proposition, Mme Sylvie Robichaud-Ekstrand tout au long de la conception du programme et de la rédaction de l'ensemble de la documentation reliée spécifiquement au programme par compétences.

Marie-Julie Babin

Conseillère pédagogique au Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval. Son rôle est en partie d'accompagner les enseignants et les programmes. Sa formation académique et son expérience de travail lui ont permis d'acquérir une expertise en élaboration de programme par compétence puisque la plupart des programmes de la Faculté de médecine s'inscrivent dans cette approche. Elle a d'ailleurs participé au développement et à l'évaluation continue de plusieurs programmes de 1^{er} et 2^e cycle par compétences à l'Université Laval (par exemple : Certificat en santé sexuelle, Baccalauréat en sexologie (en cours), Maîtrise en orthophonie, Maîtrise en santé communautaire (en cours)). Mme Babin a été officiellement nommée présidente sur le groupe de travail sur le référentiel des programmes de 2^e cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé (microprogramme, diplôme d'études supérieures et maîtrise). Ce programme est interfacultaire et interdisciplinaire. Madame Babin détient les connaissances pédagogiques et l'expérience pour offrir un avis personnalisé sur l'élaboration du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Sa prochaine communication à l'international portera sur les apports pédagogiques découlant de la mise en place d'un référentiel de compétences.

Son mandat fut de réviser la description et les résultats attendus du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé qui tend vers une approche par compétences et soumettre des recommandations. Deuxièmement, de proposer des pistes d'amélioration et d'actualisation du référentiel de compétences.

Caroline Larue

Dre Caroline Larue est vice-doyenne aux études supérieures (2015 – présent), et est professeure titulaire à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal (2010 – présent). Elle est titulaire d'un doctorat en psychopédagogie de l'Université de Montréal (2005). Auparavant, elle était professeure en santé mentale (1987-2001), puis coordonnatrice du programme de soins infirmiers du Cégep du Vieux-Montréal et a conduit la réforme du programme selon une approche par compétences en utilisant la stratégie d'apprentissage par problème pour toutes les disciplines du programme (biologie, psychologie, sociologie et soins infirmiers (2001-2005)). Elle a également participé au développement du programme par compétences de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal). Elle est chercheuse régulière au centre de recherche de l'institut universitaire de santé mentale de Montréal (CRIUSMM) et associée à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal. Elle est également chercheuse régulière au centre d'innovation pour la formation infirmière et effectue des recherches dans le domaine de l'approche par compétences et des stratégies d'apprentissage.

Son mandat fut de commenter sur l'ensemble des documents de la proposition. Puisque la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) exige que les programmes de maîtrise avec une orientation recherche reflètent 8 habiletés d'apprentissage transférables spécifiques, cette évaluatrice a été demandée d'offrir une première rétroaction globale sur l'ensemble de la proposition (en utilisant les critères d'évaluation de la CESPM).

Jean-Guy Ouellette

Professeur à la retraite et ancien vice-recteur adjoint à l'enseignement à l'Université de Moncton. Ce consultant externe était responsable de vérifier la conformité des documents selon les exigences de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et du Comité des programmes (CPR) de l'Université de Moncton.

2.7.2 Sommaire des mesures prises pour régler les questions soulevées par les spécialistes externes consultés

Les rapports d'évaluation et les observations écrites des spécialistes externes consultés se trouvent à l'**Annexe C** de la demande. Les mesures prises pour régler les questions soulevées consistent des suivantes :

- ° Les modèles d'enseignement utilisés dans le programme s'appuient, à différents degrés sur des éléments du paradigme socioconstructiviste et de l'approche cognitiviste. La définition de la

compétence retenue pour le programme provient du modèle de l'Approche par compétences intégrée de Parent et Jouquan (2015).

- Le terme anglophone *scholarship* est souvent traduit par « érudition » (Sevrage, 2009). L'érudition est définie comme étant un savoir approfondi dans un ordre de connaissances, et en particulier dans toutes celles qui sont fondées sur l'étude des textes, des documents (Larousse, 2012). Le *scholarship* englobe l'érudition. Rice (1991) divise les activités d'érudition (*scholarly activities*) en quatre composantes qui s'apparentent aux quatre types de production du *scholarship* de Boyer (1991) : avancement des connaissances, intégration des connaissances, application des connaissances, et évaluation des connaissances. Un *scholar* est donc une personne savante (érudit) ou intellectuelle qui contribue ainsi à l'acquisition de la connaissance par un travail rigoureux et précis (Simpson & Fincher, 1999) d'enseignement, de recherche, de synthèse et de pratique (Boyer, 1990). Selon Lacasse (2014), le terme érudition ne représente donc pas bien l'esprit du terme anglophone *scholarship*. Dans ce programme, ces deux termes sont considérés distincts. Donc, justifiant l'importance de développer la compétence d'érudition pour devenir un *scholar* dans le domaine de la santé. Les activités d'érudition suggérées au programme reflètent les types de production du *scholar* tels que décrit par Boyer (1991).
- Un guide préliminaire du référentiel de compétences a été élaboré et critiqué. Le format initial avait été accepté, mais les indicateurs de développement avaient davantage à être plus généraux. Le 23 août 2017, plusieurs professeures et professeurs ont participé à une journée pédagogique sur l'approche programme lors des Journées de l'enseignement et du soutien universitaires initiées par la Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE). L'atelier s'y rattachant consistait d'un projet pédagogique sur l'évaluation du référentiel de compétences. En utilisant les 19 critères de qualité retenus, un nouveau référentiel de compétences a été construit selon le guide de Parent et Jouquan (2015) « Comment élaborer et analyser un référentiel de compétences en santé? ». Comme l'explique une spécialiste, les trois dernières étapes à réaliser consistent de la validation, l'appropriation et le maintien du référentiel.
- Une spécialiste questionnait le terme « indicateur de performance ». Pour donner suite à des discussions auprès des deux autres spécialistes, le terme « indicateur de développement » a été retenu. Ce dernier fait référence aux composantes formatives et certificatives des compétences.
- De nouveaux exemples d'activités intégratrices sont proposés et se trouvent maintenant au **tableau 3.2**. La progression suggérée de chacune des activités devient plus logique. Ce sera aux enseignants et aux membres du Comité pédagogique du programme d'identifier les cours qui seront les plus appropriés pour introduire ces activités intégratrices.
- Les professeures et professeurs du programme bénéficieront d'un accompagnement lors du développement des activités intégratrices, des outils pédagogiques et des grilles d'évaluation des compétences. Le portfolio scientifique de la personne étudiante permettra de répertorier l'atteinte des compétences dans chacun des cours et par l'entremise des activités d'érudition approuvées. Des ateliers de formation et de travail sur l'approche par compétences, l'approche interdisciplinaire et les diverses approches collaboratives sont prévus.
- Les étudiantes et étudiants qui seront admis au programme proviendront de diverses disciplines spécialisées. Leurs parcours académiques seront donc différents. Pour permettre à chacun d'atteindre les compétences du programme, le comité consultatif (de l'étudiante ou de l'étudiant) et le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé offriront un suivi étroit et personnalisé. Les cours à option ainsi que les activités d'érudition seront sélectionnés rigoureusement en tenant compte des acquis antérieurs des étudiantes et étudiants. Dans le cours du séminaire, les étudiants auront à présenter leur projet de thèse, commenter sur les projets de leurs pairs et contribuer en exposant leurs perspectives disciplinaires.

2.7.3 Processus interne de consultations

De multiples consultations formelles et informelles et groupes de travail ont guidé le développement de la proposition. Elles ont résulté à l'approbation du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé par les facultés et campus de l'Université de Moncton. Une consultante a initialement été embauchée pour effectuer une étude de marché sur la pertinence de développer le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Les entrevues et sondages ont permis de statuer sur la demande des étudiantes et étudiants et l'intérêt des partenaires, des collaborateurs et des employeurs potentiels. En 2015-2016, les professeures et professeurs des trois campus de l'Université de Moncton ont démontré leur intérêt à participer au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé en soumettant leur curriculum vitae

et les thématiques de leur programme de recherche selon le modèle de santé du Nouveau-Brunswick (une liste initiale qui sera réhaussée une fois le programme accepté) (voir le **Tome II**).

Une concertation entre la FESR et la FSSSC s'en est suivie. Il fut convenu que le nouveau programme de formation par compétences adopterait une approche programme, des approches collaboratives interdisciplinaires et s'appuierait des nouvelles pédagogies et technologies. Selon l'entente signée le 16 août 2016 avec l'Université de Sherbrooke et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, les professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke pourront s'impliquer dans la prestation des cours et la codirection des thèses à titre de professeure ou professeur associé.

Les spécialistes externes ont conclu que le guide du référentiel de compétences demeurerait une toile de fond à être retravailler lorsque le Comité pédagogique du programme sera formalisé. Une attention particulière sera soumise aux activités intégratrices des cours, aux activités d'érudition du programme et aux mesures d'évaluation des compétences du programme.

Au printemps 2016, une consultation interne informelle s'est réalisée. Toutes les professeures et tous les professeurs intéressés au programme ont reçu la possibilité de commenter sur la proposition. La description et les objectifs des cours ont été revus à maintes reprises. Les revenus et dépenses du programme ont été examinés par les services des finances et le vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines et les salaires respectent les diverses conventions collectives de l'Université de Moncton et l'entente avec l'Université de Sherbrooke.

Le 23 août 2017, la FSSSC en partenariat avec le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) de l'Université de Moncton organise une *Journée pédagogique sur l'approche programme en contexte d'interdisciplinarité*. La première partie de l'atelier présentait l'approche programme, expliquait l'approche par compétences et partageait des expériences d'autres programmes interdisciplinaires. La deuxième partie amorçait le projet pédagogique sur le référentiel de compétences du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Les destinataires comprenaient toutes les professeures et tous les professeurs de la FSSSC et ceux des disciplines connexes à la santé souhaitant participer au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.

Le processus de consultations internes formelles a été amorcé en déposant la proposition du programme aux Assemblées d'écoles de la FSSSC et aux divers Conseils de Facultés au campus de Moncton. De même, la proposition a été examinée par l'Assemblée intersectorielle du campus de Shippagan et au campus d'Edmundston. Les lettres officielles et les avis des facultés et campus sont insérés à l'Annexe D de la proposition.

Dans son rapport du 18 octobre 2017, l'évaluateur externe propose des améliorations à la proposition. Le 23 octobre 2017, le registraire et le vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales proposent de revoir les objectifs généraux des cours. Les demandes de modifications à la proposition ont été incorporées et elles sont soumises pour approbation au Conseil de la FSSSC du 14 mars 2018. Le 27 avril 2018, la FESR recommande le programme de Maîtrise ès sciences (interdisciplinaire en santé). Une équipe de travail de la FSSSC revoit à plusieurs reprises des verbes généraux des cours et rencontre les instances pour assurer la conformité des formulaires CPR (31 août 2018). Le régime à mi-temps est réintroduit au programme d'études et le projet est soumis le 28 septembre au Comité des programmes pour sa réunion du 22 novembre 2018, où des modifications mineures sont demandées. Une deuxième version avec modifications mineures à la proposition est soumise au Comité des programmes pour la réunion du 24 janvier 2019 (voir le **Tableau 2.5**).

Tableau 2.5 Processus de consultations

Date	Individu/Comité	Activité
2014-12-09	Gestion et gouvernance du programme par la FESR	Le VRER cite l'article 74.3.f des Statuts et règlements, pour indiquer que ce programme, de par sa nature interdisciplinaire, serait sous la responsabilité administrative de la FESR.
2015-10-30	Concertation entre la FESR et la FSSSC	Acceptation de l'approche programme, l'approche par compétences et l'implication de l'Université de

		Sherbrooke pour l'offre des cours et la codirection des thèses.
2016-01-08	Spécialistes externes	Accompagnement dans l'écriture de la proposition du programme par compétences; rapports d'évaluation.
2016-04-06	Assemblée de la FSSSC	Présentation préliminaire aux membres de la FSSSC.
2016-04-27	Conseil de la FSSSC	Première discussion et réflexion sur la proposition du programme.
2016-07-08	Gestion et gouvernance du programme par la FSSSC	Le VRER confie la gestion du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé à la FSSSC.
2016-05-02	Consultation interne informelle	Premier envoi de la proposition aux professeures et professeurs ayant soumis leur CV pour la demande; aux doyennes et doyens de facultés; aux vice-doyennes et vice-doyens de facultés ; aux vice-rectrices et vice-recteurs adjoints ; au registraire. Les commentaires ont été pris en considération et intégrés à la proposition en vue de la consultation interne formelle.
2016-08-16	Entente interinstitutionnelle	Le recteur, M Raymond Théberge, signe la lettre d'entente (juillet 2016) entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton et le Centre de formation médicale du NB portant sur le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé (voir l'Annexe G).
2016-08-17	Consultation interne formelle auprès des Conseils des facultés et des campus de l'Université de Moncton	Envoi de la version formelle de la proposition, sollicitant une recommandation ou un avis de la part des Conseils des facultés et campus de l'Université de Moncton. Voir les lettres d'appui à l'Annexe D - Processus interne de consultation (2.7.3)
2016-11-09	Conseil de la FSSSC	La FSSSC appuie l'initiative institutionnelle de création du programme de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et accepte la gestion et la gouvernance de ce programme.
2016-12-06	Révision technique effectuée par le registraire	Modifications techniques effectuées à la proposition.
2017-08-23	Journée pédagogique sur l'approche programme en contexte d'interdisciplinarité <i>Journées de l'enseignement et du soutien universitaires</i>	Atelier de formation présentant l'approche programme, expliquant l'approche par compétences de même que partageant des expériences d'autres programmes interdisciplinaires, particulièrement en santé et au 2 ^e cycle d'études. Projet pédagogique sur le référentiel de compétences du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.
2017-09-31	Visite sur les lieux du spécialiste externe de l'établissement.	La version du projet du nouveau programme a été évaluée (notamment au moyen d'une visite des lieux) par un spécialiste externe de l'établissement, qui n'a pas de parti pris.
2017-11-09	Consultations informelles	Registrariat, VRER, VREAP, FESR.
2017-11-15	Entretien avec le Réseau de santé Vitalité	Rencontre avec la directrice régionale, Recherche, développement scientifique et formation. Appui du programme de formation et entente de principe sur la logistique de l'implication des partenaires communautaires pour les projets de thèse des étudiantes et étudiants (Entente connexe de l'entente d'affiliation entre le Réseau de santé Vitalité et l'Université de Moncton).
2017-11-29	Conseil de la FSSSC	La proposition est modifiée selon les suggestions de l'évaluateur externe, du Registraire et du VREAP et est évaluée par les membres du Conseil de la FSSSC.
2018-02-14	CES-FESR et Comité des programmes de la FESR	Présentation aux membres du Comité des programmes de la FESR et réponses aux questions. Le procès-verbal de la réunion précise les modifications à apporter à la proposition. Une deuxième soumission du programme est envoyée le 2018-03-29.
2018-03-14	Conseil de la FSSSC	Approbation des cours SANT 6241, SANT 6151 et SANT 6261; du titre du programme (Maîtrise ès

		sciences interdisciplinaire de la santé) et l'omission de l'adjectif « inter. » aux cours du programme.
2018-04-27	Conseil de la FESR	Recommandation de la création du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Modifications exigées : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nouveau titre du programme – Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. ◦ Le premier 0,5 crédit (883,33\$) par directrice ou directeur ou par codirectrice ou codirecteur sera versé au moment de la présentation du projet de thèse au cours SANT 6243–Séminaire de recherche, tandis que le deuxième 0,5 crédit (883,33\$) par directrice ou directeur ou par codirectrice ou codirecteur sera versé lors du dépôt initial de la thèse.
2018-07-23	Registrariat	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Vérification avec la secrétaire administrative du registrariat pour assurer la conformité des formulaires CPR. ◦ Le début du programme devient maintenant juillet 2019. Les verbes des objectifs du cours utilisent ceux proposés selon leur domaine respectif de la taxonomie de l'approche par compétences intégrée (APCi). ◦ Suite aux recommandations de la FESR, le nouveau nom du programme est « Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé ».
2018-08-08	Comité de travail sur de l'Entente connexe d'affiliation entre la FSSSC et la RSV du programme de M.Sc. (interdisciplinaire en santé)	Ébauche de l'Entente connexe d'affiliation envoyée à la Dre Desrosiers, V.-P. Services médicaux, formation et recherche du RSV) pour première vérification avant de la soumettre à son tour pour vérification au VRER.
2018-09-20 2018-08-22 2018-08-30 2018-09-05 2018-09-17	Comité de travail pédagogique de la FSSSC	Révision des verbes des objectifs généraux et spécifiques des cours du programme selon l'APCi en lien avec les huit habiletés recommandées par la CESM pour un programme de maîtrise-recherche en Atlantique.
2018-09-20	Rencontre avec le VRER – Budget du programme	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Aucun fonds en fiducie disponible (ex. : CNFS, PLOE) ou de retour des montants du CNFS à l'Université de Moncton. Le budget nécessite d'être modifié en conséquence. ◦ Régime à mi-temps réintroduit au programme d'études.
2018-09-24	Doyen et vice-recteur adjoint à la recherche	
2018-09-28	Soumission au Comité des programmes	Première soumission au Comité des programmes.
2018-11-22	Comité des programmes de l'Université de Moncton	Première évaluation de la proposition au CPR. Modifications mineures demandées (doc. 14/18-19) Puisque le contenu du projet du nouveau programme exige d'être modifié moins de 25%, la demande n'a pas besoin d'être retournée au Conseil de la FESR.
2018-11-28	Conseil de la FSSSC Puisque la recommandation d'appui initiale du Conseil de la FSSSC datant de 2016 ne reflétait pas complètement le projet actuel, une deuxième recommandation a été émise le 28 novembre 2018 et a été approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil de la FSSSC.	Afin d'appuyer la création de la nouvelle Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, à sa réunion du 28 novembre 2018, le Conseil de la FSSSC adoptait à l'unanimité la proposition suivante : « Que la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires recommande au Comité des programmes la création du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. »
2019-01-24	Comité des programmes de l'Université de Moncton	Deuxième évaluation de la proposition au CPR. À venir
2019-03-12	Comité conjoint de la planification	À venir
2019-05-08	Sénat académique	À venir

2019-06-08	Conseil des gouverneurs	À venir
À venir	CESPM	La proposition définitive du nouveau programme est soumise pour approbation finale à la CESPM.

2.8 Mise en œuvre du programme

La structure du programme est conçue dans un esprit de progression et d'atteinte de niveaux de développement des compétences. Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé a adopté la taxonomie de l'approche par compétences intégrée (APCi) (Parent et Jouquan, 2015, p. 161) qui incorpore les domaines suivants : cognitif, réflexif et métacognitif, psychomoteur (ou opératif ou procédural), social, psycho-affectif, imaginatif et éthique.

La **première session** met l'accent sur la problématique de la recherche à partir du modèle de santé SANT 6113, de concepts méthodologiques SANT 6123 et de la capacité d'interprétation des données importantes en santé SANT 6133. Des activités d'érudition et des approches collaboratives avec des partenaires communautaires et patient-partenaires de la recherche sont introduites progressivement dès la deuxième session du programme dans les cours SANT 6241, 6151, 6261, et ce jusqu'à la soutenance de thèse SANT 6153. La **deuxième session** comprend le choix de deux cours à option : analyse de données qualitatives SANT 6213 et études dirigées (SANT 6223 et SANT 6233) qui permettent d'intégrer les apprentissages dans le projet de thèse et de produire des livrables : protocole de recherche, recension des écrits et présentations. De plus, au séminaire de thèse SANT 6243 l'étudiante et l'étudiant discute, échange et dépose son protocole au comité éthique. À la **troisième et quatrième session**, le cours SANT 6153 Thèse le conduit à finaliser son projet. Chacun des cours comporte des activités intégratrices créées selon le niveau de complexité de l'apprentissage du cours. Enfin, la soutenance du portfolio atteste à des moments précis le niveau des compétences atteintes.

Tableau 2.6 Mise en œuvre du programme pour des études à temps complet

Année 1 (automne)

Session 1– Cours obligatoires

Titre	Nombre de crédits	Type de cours ¹⁸
SANT 6113 Avancements en recherche	3	Nouveau
SANT 6123 Méthodes de recherche	3	Nouveau OU cours RSS 702 - Concepts méthodologiques en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke
SANT 6133 Analyse quantitative	3	Nouveau OU cours RSS 701 - Analyse des données en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke

Année 1 (hiver)

Session 2 – Cours à option

Choisir 6 crédits parmi les cours à option :		
SANT 6213 Analyse qualitative	3	Nouveau OU cours approuvé de niveau 6000 qui porte sur l'analyse qualitative ou participer à des lectures dirigées qui traitent de ces méthodologies. Offert à l'Université de Moncton ou ailleurs.
SANT 6223 Études dirigées: santé (cours à contenu variable)	3	Nouveau OU cours approuvé de niveau 6000 dans le domaine de la santé offert à l'Université de Moncton OU cours RSS de l'Université de Sherbrooke approuvé.
SANT 6233 Études dirigées: connexe (cours à contenu variable)	3	Nouveau OU cours approuvé de niveau 6000 dans un domaine connexe, offert à l'Université de Moncton

¹⁸ Type de cours (nouveau, modifié, existant)

Année 1 (hiver)

Session 3 – Cours obligatoire

SANT 6243 Séminaire de recherche	3	Nouveau
SANT 6241 Activités d'érudition I	1	Nouveau

Année 2 (automne)

Session 4 - Cours obligatoire

SANT 6153 Thèse	3	Nouveau
SANT 6151 Activités d'érudition II	1	Nouveau

Année 2 (hiver) – Cours obligatoire

SANT 6153 Thèse (suite)	3	Nouveau
SANT 6261 Activités d'érudition III	1	Nouveau

2.8.1 Les domaines de la taxonomie de l'approche par compétences intégrée (APCi)

Les domaines de l'approche par compétences intégrée (APCi) du programme de MSc (interdisciplinaire en santé) font référence à certaines activités d'apprentissage, et consistent des suivants :

Domaine cognitif : activités d'apprentissage qui mobilisent essentiellement les ressources de l'esprit, de la rationalité, de la logique (similaire à la taxonomie de Bloom).

Domaine réflexif et métacognitif : activités d'apprentissage qui sollicitent une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles (domaine réflexif) ou sur ses apprentissages (domaine métacognitif).

Domaine psychomoteur (ou opératif ou procédural) : activités d'apprentissage en lien avec des habiletés gestuelles ou, plus généralement, avec la maîtrise de techniques, qui mobilisent essentiellement les ressources de la perception sensorielle, de la motricité.

Domaine social : activités d'apprentissage en lien avec la relation interindividuelle, l'aptitude à communiquer, à interagir.

Domaine psycho-affectif : activités d'apprentissage en lien avec la connaissance de soi, la gestion des émotions, du stress.

Domaine éthique : activités d'apprentissage qui mobilisent un ensemble de ressources, élaborées à partir de savoirs multiples (perspectives épistémologiques, déontologiques, données cliniques factuelles, points de vue expérientiels, profanes ou spirituels des personnes impliquées, etc.), grâce à des capacités de nature diverse (cognitive, réflexive, métacognitive, opérative, psycho-affective ou sociale).

La série de **tableaux 2** expose la description, les objectifs généraux et les objectifs spécifiques suggérés pour chacun des cours du programme en lien avec les habiletés recherchées par la CESP. Les domaines de la taxonomie de l'APCi et les types d'activités du *scholar* sont indiqués pour chacun des objectifs généraux. Des verbes d'action généralistes sont attribués aux objectifs généraux (aussi appelés capacités selon l'APCi). Ils correspondent aux activités non observables (ou moins observables). Les verbes d'action retrouvés pour les objectifs spécifiques (aussi appelés indicateurs de développement) correspondent à des activités observables (ou plus directement observables) et à des actions précises qui peuvent être mesurées et évaluées.

L'APCi « ... implique qu'il y ait une concordance entre les objectifs pédagogiques, les finalités et les moyens mis en œuvre. L'accent est donc mis sur l'intégration, la globalité et l'authenticité des situations tant dans la construction des compétences, que dans leur exploitation en formation et en évaluation » (Parent et Jouquan, 2015, p. 117).

Tableau 2.7 Description, objectifs généraux et objectifs spécifiques suggérés pour chacun des cours du programme en lien avec les habiletés recherchées par la CESPМ

SANT 6113 – Avancements en recherche

<p>Description</p>	<p>Modèles de la santé. Approche populationnelle. Regard critique sur les recherches interdisciplinaires : déterminants de la santé, facteurs sociaux, économiques et environnementaux, services de santé. Programmes/politiques influençant les résultats de santé et la qualité de vie des individus et communautés. Entretiens avec des partenaires communautaires pour le projet de thèse.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habiletés recherchées par la CESPМ</p>
<p>Comparer les recherches sur les besoins de santé d'une communauté en lien avec leurs ressources et programmes existants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif et opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Produire un balayage des ressources communautaires selon les besoins de santé d'une communauté au Nouveau-Brunswick. ◦ Identifier l'efficacité des interventions ou des programmes instaurés dans une communauté en fonction des besoins de santé des citoyens. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p>
<p>Analyser les fondements du modèle de la santé du Conseil de santé du Nouveau-Brunswick. Réfléchir</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Décrire le modèle de la santé du Conseil de santé du Nouveau-Brunswick. ◦ Comparer le modèle de la santé du Conseil de santé du Nouveau-Brunswick à d'autres modèles de la santé. ◦ Décrire l'état de santé d'une communauté selon les déterminants de la santé, les résultats de santé, et la qualité de vie perçue. ◦ Interpréter les résultats des études empiriques effectuées sur chacun des éléments du modèle de la santé du Nouveau-Brunswick. ◦ Décrire les méthodologies interdisciplinaires utilisées dans les études empiriques appuyant les composantes du modèle de la santé. ◦ Illustrer les liens entre les résultats d'études empiriques et les composantes du modèle de la santé. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p>

<p>Analyser les méthodes de recherche utilisées par diverses disciplines de la santé et domaines connexes à la santé dans l'analyse des besoins d'une communauté.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les plus récents développements sur les méthodes de recherche utilisées lors de l'analyse des besoins d'une communauté. ◦ Montrer l'apport des diverses disciplines dans les recherches sur les déterminants de la santé d'une communauté. ◦ Argumenter sur les modèles conceptuels ou cadres théoriques utilisés dans les recherches sur les déterminants de la santé, les facteurs sociaux, économiques, politiques et environnementaux d'une communauté. ◦ Décrire les instruments de mesure utilisés lors de la collecte de données des études reliées aux déterminants de la santé et facteurs contribuant à la santé d'une communauté (facteurs sociaux, économiques, politiques, environnementaux). 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Évaluer les programmes d'une communauté à partir de leurs besoins et en concordance avec les données probantes provenant de la recherche, de la littérature grise et d'autres sources fiables.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Justifier le développement des programmes et des politiques de santé d'une communauté. ◦ Argumenter comment les savoirs et les données probantes de la recherche ont été transformés en programmes et politiques de santé d'une communauté particulière (informations retrouvées dans la littérature, la littérature grise, les récits et les demandes des citoyens). 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Connaître les partenaires communautaires et patient-partenaires de la recherche existants dans la communauté.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier des partenaires communautaires potentiels pour étudier une problématique complexe de santé dans une communauté. ◦ Décrire l'apport potentiel de partenaires communautaires et de patient-partenaires de la recherche dans l'élaboration d'un projet de recherche. ◦ Déterminer l'implication des partenaires communautaires et des patient-partenaires de la recherche dans l'utilisation des résultats de la recherche dans la pratique ou dans le milieu communautaire où le projet potentiel de sa thèse se déroulera. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p>

SANT 6123 – Méthodes de recherche

<p>Description</p>	<p>Méthodes de recherche quantitative et mixte du domaine de la santé appliqué dans un contexte d'interdisciplinarité. Étapes de la démarche scientifique de recherche quantitative et mixte. Regard critique sur une situation complexe de santé. Considérations éthiques et légales en recherche. Ébauche du projet de thèse. Implication de partenaires communautaires.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habilités recherchées par la CESPМ</p>
<p>Comprendre les divers devis de recherche pour effectuer des analyses de type quantitatif et mixte.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Déterminer la spécificité des devis de recherche. ◦ Identifier les types de devis mixte à utiliser selon la question de recherche (séquentiel explicatif, séquentiel exploratoire, séquentiel transformatif, simultané avec triangulation, simultané imbriqué, simultané transformatif). ◦ Identifier le devis de la recherche quantitative le plus pertinent pour répondre aux questions préliminaires de son projet de thèse. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.
<p>Comprendre les phases de la démarche scientifique d'une recherche quantitative appliquée au domaine de la santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Décrire les phases de la démarche scientifique d'une recherche quantitative appliquée au domaine de la santé. <ul style="list-style-type: none"> – conceptuelle (problème de recherche, assises théoriques, recension des écrits, but, questions ou hypothèses de recherche) – méthodologique (population, devis de recherche, mesure, instruments de mesure ou questionnaire, méthode ou procédure) – empirique (collecte de données, organisation des données, traitement des données) – analytique (analyse des résultats, interprétation, discussion, recommandations, limites, conclusion). 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.

<p>Justifier l'utilisation d'une méthode de recherche mixte.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Distinguer le postulat philosophique ou paradigmatique qui oriente le problème de recherche et entraîne une préséance d'une catégorie de données quantitatives et qualitatives. ◦ Confirmer la nature exploratoire de la recherche, la complexité des phénomènes et les limites des méthodes de recherche du projet préliminaire de sa thèse. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.
<p>Justifier la méthode de collecte pour des données structurées quantitatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier le niveau de recherche, le type de phénomène ou de variables à l'étude et les instruments disponibles. ◦ Critiquer la méthode de collecte des données quantitatives selon la question de recherche et la mise en situation. (ex. : entrevue [dirigée, non dirigée ou semi-dirigée], groupe de discussion, observation [structurée ou non structurée], incident critique, questionnaire, échelle de mesure [de Likert, de différenciation sémantique, visuelle analogue, classification Q], mesures physiologiques, technique Delphi, vignettes, techniques projectives, etc.). ◦ Décrire les caractéristiques, avantages et inconvénients des principales méthodes de collecte des données quantitatives. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.
<p>Comprendre les étapes supplémentaires d'une démarche scientifique utilisant un devis de recherche mixte.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Décrire la perspective théorique ou l'orientation philosophique ou le paradigme (postpositiviste ou naturaliste) qui sous-tend le choix de l'étude ainsi que les choix méthodologiques qui en découlent. ◦ Déterminer l'ordre selon lequel des données seront recueillies (séquentielle, simultanée, égalité et inégalité). ◦ Décider du choix du moment pour l'analyse des données et leur intégration à l'étude (mixage, analyse séparée des données, transformation). 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.

<p>Concevoir un questionnaire ou un instrument de mesure.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Définir les objectifs et déterminer l'information à recueillir auprès des répondants, en tenant compte du but de l'étude, des questions de recherche ou des hypothèses. ◦ Identifier, dans la documentation existante, des questionnaires ou extraits de questionnaires qui correspondent aux objectifs poursuivis pour constituer une banque de questions initiales. ◦ Déterminer le type de questions (fermées ou ouvertes, portant sur des faits ou des opinions, directes ou indirectes). ◦ Disposer les questions en un certain ordre (ex. : placer les questions générales avant les questions spécifiques). ◦ Préparer une ébauche du questionnaire et la soumettre à l'appréciation de personnes expertes en la matière. ◦ Mettre en pratique la version préliminaire révisée comme prétest auprès d'une population cible. ◦ Vérifier l'efficacité et la valeur du questionnaire auprès d'un échantillon réduit et représentatif de la population à l'étude. ◦ Rédiger l'introduction et les instructions de l'instrument de mesure. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p>
<p>Comprendre les règles de probité, d'éthique et d'intégrité et les considérations légales de la recherche reliées aux êtres humains.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle. ◦ Décrire les codes de déontologie et les lois canadiennes sur l'accès à l'information en recherche. ◦ Décrire les principes éthiques fondés sur le respect de la dignité humaine. ◦ Résumer les responsabilités de la chercheuse ou du chercheur. ◦ Identifier les situations de conflit d'intérêts potentiels de la chercheuse ou du chercheur. ◦ Déterminer la nature des risques réels ou potentiels dans des contextes particuliers en recherche auprès des êtres humains. ◦ Identifier les limites de ses connaissances et de ses habiletés, et ne pas agir au-delà de ses capacités. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p>

<p>Analyser un article de recherche interdisciplinaire selon la méthode de recherche quantitative ou mixte utilisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Décrire les sections détaillées d'un article de recherche quantitative (titre, résumé, introduction, méthode, résultats, discussion, recommandations, conclusion, références). ◦ Examiner la pertinence du problème pour les disciplines concernées, sur la valeur des bases théoriques et empiriques, sur la relation avec les méthodes utilisées, sur la validité des résultats et sur la justesse des conclusions. ◦ Critiquer la publication scientifique (recherche quantitative, recherche mixte) à l'aide d'une grille d'analyse appropriée. ◦ Examiner le rôle de la stratégie supplémentaire si une méthode de recherche mixte est utilisée. ◦ Adhérer aux postulats de la méthode principale si une méthode de recherche mixte est utilisée. ◦ Déterminer le nombre de données supplémentaires à limiter si une méthode de recherche mixte est utilisée. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations. <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Communiquer des idées complexes de façon claire, précise et efficace dans un langage scientifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédiger une ébauche d'un protocole d'une étude quantitative selon les normes et les exigences académiques et scientifiques. ◦ Présenter une première version d'une proposition de recherche interdisciplinaire qualitative à ses collègues de classe. ◦ Critiquer l'ébauche des propositions de recherche de ses collègues en classe à travers des critères de rigueur adaptés aux recherches quantitatives. 	<p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Écouter les partenaires communautaires et les patient-partenaires de la recherche sur la pertinence des projets de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ S'informer auprès d'un partenaire communautaire et des patient-partenaires de la recherche sur la pertinence de la problématique du protocole de l'étude quantitative pour les milieux de pratique afin d'aider ultérieurement au transfert des connaissances. 	<p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

SANT 6133 – Analyse quantitative

<p>Description</p>	<p>Bases de données quantitatives en santé. Justification des tests statistiques. Analyses préliminaires des données. Conditions d'applications des tests statistiques. Notions d'inférence statistique. Création et qualités métrologiques d'instruments de mesure. Analyses statistiques en santé (Khi-carré, corrélation, tests t, ANOVA, MANOVA, régressions). Application des résultats statistiques aux mises en situation de santé.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habiletés recherchées par la CESPMM</p>
<p>Comprendre les analyses statistiques qui répondent aux questions de recherche extrapolées des mises en situation de santé présentées dans le cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Formuler des questions et des hypothèses de recherche à partir des mises en situation de santé. ◦ Proposer un devis de recherche cohérent aux questions de recherche. ◦ Choisir les tests statistiques qui répondent aux questions ou hypothèses de recherche (utiliser l'arbre de décision). 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <ul style="list-style-type: none"> • b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.
<p>Manipuler des banques de données quantitatives dans le domaine de la santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Importer des données quantitatives des banques du cours avec des logiciels appropriés. ◦ Vérifier l'exactitude des entrées des données des banques de données présentées dans le cours. ◦ Traiter les données problématiques (effectuer les correctifs et manipulations nécessaires aux données). 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <ul style="list-style-type: none"> b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.
<p>Appliquer les logiciels d'analyse de données quantitatives appropriés aux tests statistiques sollicités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les commandes et les syntaxes du progiciel SPSS pour effectuer les analyses statistiques. ◦ Effectuer les analyses préliminaires inhérentes aux tests statistiques. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <ul style="list-style-type: none"> a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline. b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.

<p>Comprendre les principes reliés aux statistiques descriptives et inférentielles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Décrire les conditions inhérentes aux tests statistiques. ◦ Interpréter les résultats d'analyses statistiques. ◦ Suivre les règles permettant de déduire la significativité des tests statistiques. ◦ Déterminer la taille de l'effet ou la puissance du test pour détecter le degré par lequel le phénomène donné en santé est présent dans la population. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.
<p>Évaluer la fidélité d'instruments de mesure.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Déterminer la fidélité d'instruments de mesure (stabilité temporelle [test-retest], fidélité intrajuge, fidélité interjuges, formes parallèles, cohérence interne, fidélité moitié-moitié, coefficient de Cronbach, Statistique KR-20 ou KR21, corrélation interénoncés). ◦ Déterminer la validité de contenu d'instruments de mesure en impliquant des experts de contenu. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.
<p>Appliquer les résultats statistiques aux mises en situation interdisciplinaire présentées dans le cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Interpréter les résultats des tests d'hypothèses en lien avec les mises en situation de santé présentées dans le cours. ◦ Tirer des conclusions statistiques et cliniques sur les relations entre les différentes variables analysées. ◦ Consulter des partenaires communautaires pour la significativité clinique des résultats statistiques. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p> <p>4. Niveau de la capacité d'analyse</p> <p>a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p>
<p>Communiquer efficacement les résultats des analyses statistiques en utilisant des styles et des outils de présentation et de rédaction appropriés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédiger clairement et précisément la section des résultats des analyses statistiques dans un rapport pour différents publics spécialisés (ex. : personne académicienne, chercheure, gestionnaire, décideur). ◦ Adapter l'information des résultats statistiques de la recherche pour un public non spécialisé. ◦ Consulter des partenaires communautaires et des patient-partenaires de la recherche sur les meilleures façons de transmettre les résultats de tests statistiques dans les milieux de pratique et communautaires. 	<p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

SANT 6241 – Activités d’érudition I

Description	Apprentissage expérientiel en recherche et en enseignement (50 heures). Activités savantes d’intégration, de découverte et de transmission des savoirs. Acquisition de connaissances déclaratives provenant des savoirs savants issus de la recherche, ou des savoirs expérientiels des intervenantes et intervenants des différentes professions de la santé. Communication avec des partenaires communautaires.	
Objectifs généraux du cours – Capacités du programme	Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels	Habilités recherchées par la CESPМ
	Liste d’activités savantes possibles (d’autres peuvent être proposées par le Comité consultatif (de l’étudiante ou de l’étudiant) et approuvées par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé).	
<p>Reconnaître ses attributs personnels qui favorisent le développement professionnel comme agente ou agent scientifique de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine psychoaffectif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Distinguer ses habiletés d’analyser ses émotions, ses attitudes et l’effet de ses comportements sur les autres membres de l’équipe interdisciplinaire (introspection). ◦ S’engager dans son apprentissage continu, à rechercher des occasions de collaboration avec des partenariats en recherche dans un contexte interdisciplinaire (autonomie). ◦ S’engager dans son projet de thèse, même en présence d’imprévus ou d’obstacles (persévérance). ◦ Gérer son stress lors de situations ou perception des situations difficiles reliées à son projet de thèse (hardiesse). ◦ Identifier ses limites personnelles (introspection). 	<p>5. Niveau de la capacité d’appliquer les connaissances b. La capacité d’agir de façon autonome dans la planification et l’exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>6. Compétence et autonomie professionnelles a. La capacité de s’autoévaluer et d’assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d’acquérir de nouvelles compétences d’un niveau élevé; et b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d’être autonome, responsable et capable d’initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d’apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>

<p>Reconnaître la connaissance de soi lors des apprentissages permettant d'acquérir une expertise en recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine psychoaffectif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Augmenter la confiance en soi pour entreprendre un projet de recherche en équipe interdisciplinaire (confiance). ◦ Adopter un esprit créateur et innovateur permettant d'explorer de nouvelles approches ou techniques en recherche interdisciplinaire (créativité). ◦ Prendre conscience de sa capacité à analyser logiquement diverses situations de santé en équipe interdisciplinaire (logique et perspicacité). ◦ Se questionner sur son honnêteté, son intégrité et sa préoccupation envers les aspects éthiques de la recherche (honnêteté). ◦ Identifier les limites de ses connaissances et habiletés et ne pas agir au-delà de ses capacités. ◦ Distinguer les situations de conflit d'intérêts du chercheur. ◦ Identifier dans son journal réflexif, l'acquisition de ses connaissances, ses nouvelles habiletés et ses comportements dans l'atteinte progressive de ses compétences. ◦ Identifier dans son journal réflexif, les limites de ses connaissances et ses besoins en apprentissage. 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</p> <p>b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>6. Compétence et autonomie professionnelles</p> <p>a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et</p> <p>b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>
<p>S'auto-former en participant à des activités savantes visant l'intégration, la découverte et la transmission des savoirs en enseignement et en recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine de la recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Formations spécialisées pour acquérir des connaissances avancées et pointues ou spécialisées dans son domaine de la santé (ex. : procédures, techniques de laboratoire, techniques d'entrevues). ◦ Formations spécialisées pour acquérir des connaissances avancées dans <u>un autre domaine</u> de la santé ou d'une discipline connexe à la santé (ex. : théories, modèles conceptuels, instruments de mesure). ◦ Ateliers de formation sur l'utilisation et le traitement de grandes banques de données (ex. : formation par Statistique Canada; formation spécialisée sur les méta-analyses). ◦ Activité de collaboration interdisciplinaire d'une équipe de recherche dans le domaine de la santé (afin se familiariser avec les principes sous-jacents). ◦ Présentation d'un plan de transmission et/ou de dissémination d'écrits scientifiques et des résultats de son projet de thèse. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles</p> <p>a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et</p> <p>b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>

	<ul style="list-style-type: none">◦ Présentation de la problématique, la recension des écrits et la procédure de son projet de recherche à un cours de méthodologie de la recherche à la Journée de recherche interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton. <p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none">◦ Préparation d'un contenu de cours de 1^{er} cycle tel qu'un cours théorique, de méthodes de recherche, d'analyses quantitatives ou qualitatives et déterminer avec la professeure ou professeur responsable du cours comment y contribuer (ex. : présentation ou enseignement d'une partie d'un cours; explication aux étudiantes et étudiants sur la façon d'effectuer une recension des écrits par l'entremise de la recherche documentaire; évaluation d'une partie d'un cours).◦ Présentation à un des cours de méthodes de recherche aux étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle d'une autre discipline (ex. : présentation de son projet de thèse).◦ Activités d'apprentissage de recherche des étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle.◦ Présentation de la proposition de son projet de recherche à un cours de méthodologie de la recherche aux étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle.	
--	---	--

<p>Comprendre le fonctionnement d'une équipe interdisciplinaire de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Expliquer sous forme de rapport, comment une équipe de recherche identifie une problématique complexe de santé en intégrant les savoirs de divers domaines de la santé ou connexes à la santé. ◦ Expliquer sous forme de rapport, comment une équipe de recherche discute d'une situation complexe de santé avec des intervenantes et intervenants provenant d'autres disciplines, décideurs locaux de la santé, partenaires communautaires et patients-partenaires dans la recherche. ◦ Expliquer sous forme de rapport, l'apport et la plus-value de chacune des disciplines dans le programme de recherche d'une équipe interdisciplinaire de recherche. ◦ Expliquer sous forme de rapport, l'apport et la plus-value des partenaires communautaires et des patient-partenaires dans le programme de recherche d'une équipe interdisciplinaire de recherche. ◦ Réaliser un travail de réflexion sur la collaboration interdisciplinaire d'une équipe de recherche (méthodes utilisées pour résoudre les conflits de valeurs, de besoins d'une équipe de recherche) et le transposer dans son journal réflexif. ◦ Transposer dans sa recension des écrits de son projet de thèse, la preuve des connaissances acquises lors de la participation à divers ateliers de formation. 	<p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</p> <p>a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p>
---	--	---

<p>Comprendre la démarche scientifique d'un projet de recherche d'une équipe interdisciplinaire de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Décrire les éléments interdisciplinaires des phases conceptuelle, méthodologique et empirique, issues de la démarche scientifique, utilisés par une équipe de recherche. ◦ Identifier les principes et les modèles théoriques nouveaux ou révisés et les éclaircissements demandés sur le fonctionnement de phénomènes empiriques et de créations originales par une équipe interdisciplinaire de recherche. ◦ Expliquer comment et pourquoi une équipe de recherche s'allie avec certains investigateurs principaux en recherche, partenaires en recherche, partenaires communautaires, gestionnaires, décideurs locaux, ministères, agences privées. ◦ Expliquer comment une équipe de recherche finance leur programme de recherche. ◦ Expliquer comment une équipe de recherche décide de transmettre les résultats de leurs recherches à des publics spécialisés et non spécialisés. ◦ Commenter les façons dont une équipe de recherche améliore le fonctionnement de chacune des étapes de la démarche scientifique. ◦ Transposer les leçons apprises d'une équipe de recherche dans la démarche scientifique à privilégier pour son projet de thèse. ◦ Assister à titre d'observateur à des sessions d'un comité d'éthique de la recherche universitaire ou autres institutions (ex. : réseaux de santé, organismes privés). ◦ Assister à titre d'observateur à des sessions du comité de la FESR lors d'évaluation de projets de recherche (ex. : demandes de subventions). 	<p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</p> <p>a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p> <p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations. <p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</p> <p>a. De l'autonomie et de l'originalité dans l'approche et la résolution de problème.</p>
--	--	---

<p>Analyser les techniques de communication et de collaboration qui guident les réunions d'équipes interdisciplinaires de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs ◦ Collaboration avec des partenaires communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Expliquer comment les groupes professionnels de codéveloppement sont animés lors d'une réunion d'équipe en présence d'une professeure ou d'un professeur. ◦ Identifier les comportements respectueux et empathiques pour communiquer avec ses pairs et collègues. ◦ Distinguer comment les membres de l'équipe expriment librement et sans jugement leurs différences de valeurs personnelles et disciplinaires. ◦ Explorer avec les membres de l'équipe, les meilleures façons de transiger pour réaliser les tâches communes permettant ainsi d'atteindre la cible commune en dépit des valeurs divergentes. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Communiquer avec des partenaires communautaires et des patients partenaires pour élaborer son projet de thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs ◦ Collaboration avec des partenaires communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Discuter avec des partenaires communautaires pour comprendre leur contexte et les particularités de leur milieu où le projet de recherche s'effectuera. ◦ Discuter avec des partenaires communautaires et gestionnaires sur la meilleure façon de procéder pour implanter son projet de thèse dans leur milieu. ◦ Discuter avec des patient-partenaires de la recherche pour développer ou modifier un outil ou un questionnaire de son projet de thèse pour devenir pertinent et spécifique à leur situation de santé. ◦ Rédiger une entente avec un partenaire communautaire pour le projet de thèse jusqu'à la soutenance de la thèse. 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>S'auto évaluer sur le niveau de ses compétences atteintes en lien avec celles attendues du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Justifier ses attitudes et comportements lors de l'exécution d'activités savantes selon les critères de qualité du programme (actualisation, adaptabilité, autonomie, cohérence, collaboration, complétude, créativité, engagement, éthique, intégration, introspection, leadership, méthodique, participation, pertinence, regard critique, respect, responsabilité, rigueur). 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé;</p>

SANT 6151 – Activités d'érudition II

<p>Description</p>	<p>Poursuite de l'apprentissage expérientiel en recherche, en enseignement et aux services à la collectivité (50 heures). Activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs. Construction de diverses ressources applicables à la démarche scientifique. Implication avec la communauté.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habilités recherchées par la CESPМ</p>
	<p>Liste d'activités savantes possibles (d'autres peuvent être proposées par le Comité consultatif (de l'étudiante ou de l'étudiant) et approuvées par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire).</p>	
<p>S'auto-former en participant à diverses activités de recherche, d'enseignement et de services à la collectivité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif et réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine de la recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Formations sur l'écriture scientifique (bourse d'études en recherche, demande de subvention de recherche, rédaction d'articles scientifiques, rédaction de résumés, synthèses). ◦ Rédaction de comptes rendus sur les observations des interactions lors de réunions d'une équipe de recherche interdisciplinaire. ◦ Observation du fonctionnement d'une séance d'un comité scientifique ou de déontologie de la recherche et les critères utilisés pour l'approbation des projets de recherche. ◦ Élaboration d'un plan de gestion de sa carrière en recherche. <p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Création et/ou évaluation d'un outil pédagogique pour le programme de formation par compétences. ◦ Collaboration aux apprentissages des étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle (ex. : création d'affiches de recherche d'un cours de méthodologies de la recherche). ◦ Préparation d'une partie d'un cours de 1^{er} cycle relié à la recherche. ◦ Offre d'une partie d'un cours de 1^{er} cycle relié à la recherche. ◦ Enseignement aux étudiantes et étudiants sur les rudiments de la rédaction scientifique. 	<p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</p> <p>a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p> <p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</p> <p>b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>6. Compétence et autonomie professionnelles</p> <p>a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et</p> <p>b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences.</p>

	<p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine des services à la collectivité et à la communauté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Participation à des comités universitaires, réunions ou activités d'équipes de recherches. ◦ Explication de l'apport de la recherche interdisciplinaire dans la création de programmes en santé d'une agence communautaire. ◦ Explication de l'apport de la recherche interdisciplinaire dans la création de politiques de santé d'une agence gouvernementale. ◦ Application des principes de collaboration interdisciplinaire lors de réunions d'équipes de recherche dans la communauté. 	
<p>Appliquer des procédures variées lors de l'intégration des savoirs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs ◦ Implication avec la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Participer à un atelier de formation ou un colloque scientifique traitant de procédures ou techniques utilisées en recherche dans le domaine de la santé ou connexe. ◦ Examiner une situation complexe de santé avec des intervenantes et intervenants de la santé et d'autres disciplines, des partenaires communautaires, des décideurs locaux de la santé, des patients-partenaires et la traduire en question de recherche pour son projet de thèse. ◦ Construire (ou modifier) des instruments de mesure, des outils ou des questionnaires pour son projet de thèse avec l'aide de partenaires communautaires ou de patients-partenaires informant le contenu. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p>
<p>Analyser diverses activités de découverte des savoirs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer des bases de données existantes afin d'assister à l'analyse de données de son projet de thèse. ◦ Réaliser une étude pilote avec quelques sujets pour confirmer la procédure de l'étude. ◦ Contribuer à une étude de faisabilité avec une investigatrice ou un investigateur principal. ◦ Critiquer un article scientifique sur une théorie, un modèle conceptuel intégré ou une méta-analyse avec un chercheur indépendant. ◦ Contribuer au développement d'une partie d'un protocole de recherche avec une chercheuse ou un chercheur indépendant. ◦ Soumettre une demande de bourse pour le financement de son projet de thèse. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p>

<p>Évaluer son implication à la collectivité et à la communauté.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif et social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs ◦ Implication dans la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ S’interroger sur son rôle (actif et pro-actif) envers la collectivité et la communauté. ◦ Expliquer sa participation (avec un chercheur) à une réunion du comité d’éthique de la recherche. ◦ Expliquer sa participation à un comité dont un de leurs mandats est l’utilisation des données probantes pour la pratique. ◦ Expliquer sa participation dans la préparation ou la gestion d’un colloque ou conférence scientifique. ◦ Consulter des partenaires et collaborateurs pour discuter de leur implication au projet de thèse. 	<p>5. Niveau de la capacité d’appliquer les connaissances b. La capacité d’agir de façon autonome dans la planification et l’exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>6. Compétence et autonomie professionnelles a. La capacité de s’autoévaluer et d’assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d’acquérir de nouvelles compétences d’un niveau élevé; et b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d’être autonome, responsable et capable d’initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d’apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Évaluer sa capacité à transmettre des savoirs à des publics scientifiques et non scientifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif et social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaborer en équipes aux expériences d’apprentissages de la recherche d’étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle (ex. : évaluer des affiches de recherche du cours de méthodologies d’une autre discipline). ◦ Expliquer les résultats de ses travaux de recherche dans le cadre d’une conférence scientifique, d’une association professionnelle ou à des partenaires communautaires ou décideurs. ◦ Disséminer les résultats de son projet de recherche aux sujets de l’étude en utilisant une communication adaptée et interactive. ◦ Critiquer les présentations de ses collègues lors du séminaire de recherche. ◦ Expliquer les résultats de ses travaux de recherche dans le cadre d’une association étudiante. ◦ Disséminer les résultats de son projet de recherche aux sujets de l’étude en utilisant une communication adaptée et interactive. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles a. La capacité de s’autoévaluer et d’assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d’acquérir de nouvelles compétences d’un niveau élevé; et b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d’être autonome, responsable et capable d’initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d’apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

<p>Communiquer des savoirs issus des recherches dans un milieu de pratique ou communautaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs ◦ Implication dans la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Impliquer, dès le début du projet de thèse, des partenaires communautaires informant sur les moyens et procédures les plus appropriés pour accélérer l'utilisation des données probantes dans leur milieu de pratique. ◦ Explorer avec les partenaires communautaires auprès de qui les résultats de la recherche pourraient les plus utiles. ◦ Proposer des applications créatives sur l'utilisation des résultats de recherche en milieu communautaire. ◦ Obtenir l'avis et les commentaires des patient-partenaires de la recherche pour assurer la pertinence des recommandations pour le milieu communautaire. ◦ Collaborer avec un décideur local pour utiliser la meilleure procédure de transfert des connaissances dans le milieu de pratique ou communautaire. 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</p> <p>b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>S'autoévaluer sur l'atteinte des compétences du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Justifier les mesures correctives qui répondent aux rétroactions des évaluations formatives antérieures afin d'acquérir les compétences exigées du programme d'études. ◦ Valider les activités savantes sélectionnées qui sont prioritaires avec leurs critères de qualité respectifs. ◦ Décrire les ressources internes et externes utilisées pour accomplir les activités savantes. ◦ Justifier les actions effectuées selon les critères de qualité du programme pour chacune des activités savantes accomplies en complétant rigoureusement son portfolio professionnel. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles</p> <p>a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et</p> <p>b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>

SANT 6261 – Activités d’érudition III

Description	Activités de leadership en recherche, en enseignement et services à la collectivité (50 heures). Activités savantes d’intégration, de découverte, de transmission et d’application des savoirs. Mobilisation, intégration et transfert des connaissances et ressources en situation authentique. Apprentissages de haut degré de transférabilité dans divers secteurs de la santé. Engagement communautaire.	
Objectifs généraux du cours – Capacités du programme	Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels	Habiletés recherchées par la CESP
	Liste d’activités savantes possibles (d’autres peuvent être proposées par le Comité consultatif (de l’étudiante ou de l’étudiant) et approuvées par le CES).	
<p>S’auto-former comme leader en s’engageant dans la gestion de sa carrière de recherche en santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Préparer son portfolio scientifique et son curriculum vitae dans le but de l’utiliser pour des entrevues avec des employeurs potentiels. ◦ Amorcer la création de son réseau de recherche et l’établissement de partenariats (ex. : fournir des noms d’investigateurs principaux selon son domaine de recherche d’intérêt; fournir des preuves des contacts effectués lors de conférences scientifiques, d’ateliers de formation, d’échanges et de collaborations). ◦ Fournir des annonces de postes reliés aux compétences de l’agente ou de l’agent scientifique de recherche du programme d’études. ◦ Présenter un compte rendu d’une entrevue avec une personne œuvrant dans un des postes équivalents à celui d’agente ou d’agent scientifique de recherche pour connaître leurs perceptions des conditions de travail (responsabilités, salaires). ◦ Présenter un compte rendu de la rencontre avec un employeur potentiel sur leurs attentes à l’égard des exigences d’une agente ou d’un agent scientifique de recherche du domaine de la santé. ◦ Effectuer une évaluation 360° sur l’atteinte de ses compétences comme agente ou agent scientifique de recherche du domaine de la santé. ◦ Identifier l’importance de ne pas agir au-delà des limites de ses connaissances et habiletés. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles</p> <p>a. La capacité de s’autoévaluer et d’assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d’acquérir de nouvelles compétences d’un niveau élevé; et</p> <p>b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d’être autonome, responsable et capable d’initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d’apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l’extérieur du champ d’études</p> <p>a. Suffisamment d’ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d’études</u> ou de la discipline, lorsqu’appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p>

<p>Élaborer des activités de découverte avec une équipe de recherche interdisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : découverte des savoirs 	<p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine de la recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développement d'un protocole de recherche interdisciplinaire avec un chercheur indépendant, un partenaire, un gestionnaire ou un décideur. ◦ Élaboration en équipe interdisciplinaire d'une demande de subvention avec un chercheur, partenaire, gestionnaire ou décideur. ◦ Analyse des données d'une base de données provenant d'une étude interdisciplinaire d'un chercheur indépendant. ◦ Critique d'une théorie, d'un modèle conceptuel intégré ou d'une méta-analyse en interdisciplinarité avec un chercheur indépendant. ◦ Élaboration de recommandations pour des programmes ou politiques de santé découlant des résultats d'une recherche. ◦ Participation en tant qu'assistante ou assistant de recherche dans une équipe interdisciplinaire de recherche. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p> <p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Élaborer des activités pédagogiques expérientielles permettant d'améliorer les habiletés en recherche des étudiantes et étudiants du premier cycle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présentation à un cours ou un assistantat à un cours de théories, de méthodes de recherche ou d'analyses quantitatives ou qualitatives auprès d'étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle <u>d'une autre discipline</u> (ex. : présentation de son projet de thèse). ◦ Aide à la préparation d'une partie d'un cours de théorie, de méthodes de recherche ou d'analyses quantitatives ou qualitatives. ◦ Aide aux étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle ou de la première année du programme dans la création d'une affiche scientifique pour un colloque scientifique. ◦ Aide aux étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle ou de la première année du programme avec leur présentation orale au séminaire de thèse ou à un colloque scientifique. 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

<p>Élaborer des activités savantes pour offrir des services à la collectivité et à la communauté.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif et social)</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs ◦ Engagement communautaire 	<p><u>Choisir de participer à des activités savantes dans le domaine des services à la collectivité et à la communauté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Participation à certaines sessions du comité pédagogique du programme de Maîtrise interdisciplinaire ès sciences (santé). ◦ Implication à un comité universitaire de la FSSSC (ex. : recrutement étudiant au programme de 2^o cycle; Conseil de la FSSSC). ◦ Participation à des activités de gouvernance ou de leadership étudiant à l'université (ex. : activités expérientielles). ◦ Formation d'un groupe focus avec des citoyens d'une communauté pour identifier leurs besoins à l'égard de programmes de santé. ◦ Critique partagée avec des gestionnaires et des décideurs à l'égard des programmes de santé existants dans une communauté (selon les besoins) ◦ Critique partagée avec des décideurs à l'égard des politiques de santé instaurées pour une communauté particulière. ◦ Participation à une activité menant à la résolution de problèmes par l'entremise d'un groupe focus, d'un comité consultatif ou professionnel. 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Guider les membres d'une équipe de recherche dans diverses activités interdisciplinaires de recherche (leadership intégré).</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Participer à des activités d'échange avec des partenaires communautaires, gestionnaires et/ ou décideurs. ◦ Agir de manière exemplaire en tant qu'expert lors de réunions avec des partenaires et collaborateurs. ◦ Conseiller sur l'utilisation des données probantes pour modifier la pratique dans les milieux. ◦ Suggérer des solutions aux problèmes que rencontre une équipe de recherche (leadership d'expertise). ◦ Suggérer des solutions pour influencer une équipe à établir un mode de fonctionnement efficace (leadership fonctionnel). ◦ Suggérer des solutions pour amener les membres d'une équipe à prendre des décisions réfléchies dans des contextes complexes et imprévisibles (leadership d'expertise). ◦ Proposer comment établir un climat amical entre les membres de l'équipe de travail en adoptant un esprit ouvert et chaleureux (leadership socioaffectif). 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

<p>Communiquer ses savoirs de façon adaptée aux publics spécialisés et non spécialisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs ◦ Engagement communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter les résultats de sa thèse à une association professionnelle ou à un colloque scientifique. ◦ Présenter les résultats de ses travaux de recherche dans le cadre d'un congrès étudiant (ex. : Journée de recherche interdisciplinaire en santé, Colloque des jeunes chercheurs - Journées des études supérieures et de la recherche). ◦ Présenter les résultats de sa thèse aux partenaires communautaires, patient-partenaires et aux sujets de l'étude ayant contribué au projet. ◦ Présenter les résultats de sa thèse d'une communauté au Nouveau-Brunswick au Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. ◦ Présenter les résultats de sa thèse à la communauté concernée. 	<p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Renforcer le partenariat en appliquant les résultats de la recherche dans le milieu de pratique ou communautaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs ◦ Engagement communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Expliquer l'utilisation actuelle de données probantes dans un secteur de la santé ou par une agence communautaire ou gouvernementale. ◦ Mettre en pratique les résultats de sa thèse en milieu communautaire. ◦ Présenter aux intervenantes et intervenants de la santé, aux gestionnaires ou aux décideurs locaux, des recommandations découlant de données probantes ou des résultats de son projet de thèse pour l'élaboration de programmes ou de politiques de santé. ◦ Impliquer les gestionnaires et décideurs locaux dans l'utilisation des données probantes dans la création de programmes et politiques de santé. ◦ Impliquer le partenaire communautaire dans la diffusion des résultats dans les milieux de pratique. 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</p> <p>b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>S'autoévaluer sur l'atteinte des compétences du programme en spécifiant les critères de qualité des activités d'érudition entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Valider les activités de leadership entreprises en recherche, en enseignement et aux services à la collectivité. ◦ Justifier l'atteinte des compétences en évaluant le niveau des critères de qualité pour chacune des activités entreprises. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles</p> <p>a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>

SANT 6213 – Analyse qualitative

<p>Description</p>	<p>Approches qualitatives pour répondre à des situations complexes de santé. Méthodes (ethnographie, phénoménologie, théorisation ancrée, étude de cas, recherche participative) et outils de collecte de données qualitatives. Critères de rigueur scientifique pour la recherche interdisciplinaire qualitative. Considérations éthiques. Savoir appliquer les résultats d'analyses qualitatives dans des milieux de pratique.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habilités recherchées par la CESPM</p>
<p>Analyser les devis de recherche reliés à l'analyse qualitative.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir le devis de recherche qualitative approprié selon l'arrangement des conditions entourant la collecte et l'analyse des données de l'objet d'étude. ◦ Déterminer la spécificité du devis de recherche selon la nature des données, le type de contact avec le terrain, le caractère itératif et rétroactif du processus de recherche, le rôle évolutif de la recension des écrits, l'élaboration progressive de l'objet d'étude de l'énoncé de propositions ouvertes. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations.
<p>Comprendre les caractéristiques des différents types de devis qualitatifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Comparer les caractéristiques des différents types de devis qualitatifs (ethnographie, phénoménologie, théorisation ancrée, étude de cas) selon leur but et origine, leur foyer d'intérêt ainsi que leurs méthodes de collecte et d'analyse des données. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p>
<p>Conceptualiser une recherche qualitative dans l'étude d'un problème complexe de santé nécessitant une approche interdisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter une idée, un exposé ou un thème du problème complexe de santé qui nécessite une approche interdisciplinaire. ◦ Déterminer le but à atteindre selon le devis envisagé. ◦ Déterminer à quel moment la recension des écrits devrait s'effectuer (avant, pendant ou à la fin de la collecte de données). ◦ Décider du niveau d'interaction de l'investigatrice ou de l'investigateur avec les participants de la recherche. ◦ Demeurer flexible à ce que les participants orientent les questions de recherche, guident la collecte des données et prennent part à l'interprétation. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse</p> <p>a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p> <p>b. La capacité de traiter des problèmes complexes (<i>appliquer la démarche scientifique</i>) et de porter des jugements (<i>être capable d'évaluer</i>) fondés sur des principes et techniques reconnus.</p>

<p>Choisir les principales méthodes de collecte et d'analyse de données pour une recherche de type qualitatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir les méthodes de collecte et d'analyses de données les plus appropriées selon le devis de recherche qualitative retenu (observation, entrevue, recueil de textes, note de terrain, journal de bord). ◦ Expliquer les trois types d'analyse qualitative de base (analyse des textes grâce à un modèle, mise en forme des textes, immersion/cristallisation). ◦ Expliquer les processus cognitifs qui interviennent dans l'analyse qualitative (compréhension, synthèse, théorisation, recontextualisation). ◦ Appliquer le traitement des données qualitatives (méthodes manuelles traditionnelles, utilisation de logiciels). 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p>
<p>Concevoir les critères de rigueur scientifique adaptés aux recherches qualitatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Concevoir les critères de crédibilité, de transférabilité, de fiabilité et de confirmabilité des données qualitatives. ◦ Argumenter si un article de recherche présente de façon claire le processus de collecte et d'analyse des données qualitatives et la manière dont ces données fournissent des réponses aux questions soulevées. ◦ Trouver des exemples tirés des données qualitatives dans un article de recherche qui permettent de porter un jugement sur la clarté et la rigueur de l'interprétation des résultats. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse</p> <p>b. La capacité de traiter des problèmes complexes (<i>appliquer la démarche scientifique</i>) et de porter des jugements (<i>être capable d'évaluer</i>) fondés sur des principes et techniques reconnus.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Justifier les considérations éthiques exigées pour une recherche interdisciplinaire de type qualitatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Suivre les règles d'éthique de la recherche et les pratiques reconnues dans son domaine de recherche qualitative. ◦ Suivre les règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle. ◦ Rédiger un formulaire de consentement pour son projet de thèse qui utilise une approche qualitative selon les normes de l'éthique de la recherche et les exigences du milieu de la collecte de données. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p>

<p>Construire un projet de recherche interdisciplinaire qualitative dans un milieu de pratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ S’informer auprès d’un partenaire communautaire sur la pertinence des problématiques de la recherche pour les milieux de pratique afin d’aider au transfert des connaissances. ◦ Savoir comment impliquer un partenaire communautaire dans la décision du choix conceptuel de la recherche, la procédure pour la collecte des données, l’interprétation des verbatim et le processus le plus efficace pour accélérer le transfert des connaissances dans les milieux de pratique et communautaires. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d’études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d’études ou du champ d’exercice professionnel.</p>
<p>Appliquer ses savoirs d’analyses qualitatives lors de l’élaboration et la rédaction d’une proposition de recherche interdisciplinaire de type qualitatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédiger une ébauche d’un protocole d’une étude qualitative selon les normes et les exigences académiques et scientifiques. ◦ Présenter une première version d’une proposition de recherche interdisciplinaire qualitative à ses collègues de classe. ◦ Intégrer les critères de rigueur adaptés aux recherches qualitatives lors de la critique de l’ébauche des propositions de recherche de ses collègues en classe. 	<p>5. Niveau de la capacité d’appliquer les connaissances</p> <p>b. La capacité d’agir de façon autonome dans la planification et l’exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

SANT 6223 – Études dirigées: santé (cours à contenu variable)

<p>Description</p>	<p>Enseignement en fonction des besoins spécifiques de formation d'une étudiante ou étudiant ou d'un groupe restreint d'étudiants, couvrant un secteur ou un sujet particulier du domaine de la santé. Approches collaboratives traitant de l'aspect santé et de l'interdisciplinarité de la thèse. Cours autorisé par le CES du programme.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habilités recherchées par la CESPМ</p>
<p>Appliquer les derniers développements procéduraux de la discipline ou du domaine de la santé traité dans son projet de thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Consulter des banques informatisées des bibliothèques pour repérer les documents pertinents et les ouvrages de référence se rapportant au domaine de la santé pour son projet de thèse. ◦ Exploiter des outils et des techniques de recherche documentaire en exploitant les technologies d'information. ◦ Répertorier l'information et les ressources documentaires pertinentes au domaine de la santé dans la thèse. ◦ Préciser le niveau actuel des connaissances du domaine de la santé de la thèse. ◦ Regrouper l'information, les données et les idées du sujet du domaine de la santé de la thèse. ◦ Rédiger une ébauche de la revue de la littérature à partir des écrits scientifiques, des données probantes, de la littérature grise, des pratiques courantes. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p> <p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Réfléchir sur les faits, leurs relations et leurs interprétations en croisant les opinions des experts du domaine de la santé et en présentant les faits avec exactitude.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> <p>Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter l'état des connaissances actuelles sur le sujet du domaine de la santé à l'étude en lien avec le projet de thèse. ◦ Décrire les modèles conceptuels, les méthodologies, les outils de collecte de données ou instruments de mesure, les types d'analyses de données ou interprétations des observations les plus couramment utilisés dans le domaine de la santé en lien avec le sujet du projet de thèse. ◦ Démontrer l'apport des études de types quantitative et qualitative sur le sujet à l'étude. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>

<p>Évaluer la qualité des informations et des données de recherche primaires et secondaires liées au sujet particulier ou spécialisé du domaine de la santé de la thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Distinguer les sources primaires d'informations des sources secondaires. ◦ Apprécier la qualité des informations et des données de recherche primaires et secondaires. ◦ Vérifier la fiabilité, la validité et la pertinence des sources. ◦ Démontrer le souci de la sécurité et de la pérennité de l'information des données. ◦ Valider la qualité des informations dans le domaine de la santé d'une thèse d'un de ses collègues de classe. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse</p> <p>a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Appliquer des techniques d'investigation particulières du domaine de la santé pour son projet de thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédiger clairement et dans un style scientifique les techniques d'investigation utilisées dans le domaine de la santé pour son projet de thèse. ◦ Rédiger un article sur un sujet conceptuel, un rapport technique d'une procédure, d'une intervention ou d'un programme. ◦ Diffuser les rapports techniques du sujet étudié dans une autre discipline de la santé lié au projet de sa thèse. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p>
<p>Communiquer clairement, précisément et avec concision dans un langage et vocabulaire scientifique du domaine en utilisant des styles et des outils de présentation et de rédaction appropriés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Ajuster le langage, le vocabulaire conceptuel reliés aux techniques d'investigation d'un champ particulier ou spécialisé du domaine de la santé du projet de thèse. ◦ Rédiger clairement et dans un style scientifique la revue de la littérature sur le sujet particulier ou spécialisé du domaine de la santé du projet de thèse. ◦ Publier la recension des écrits du sujet étudié dans le domaine de la santé du projet de sa thèse en collaboration avec une professeure ou un professeur ou une directrice ou un directeur de thèse ou un partenaire communautaire. 	<p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

SANT 6233 – Études dirigées: connexe (cours à contenu variable)

<p>Description</p>	<p>Enseignement selon les besoins spécifiques de formation d'une étudiante ou étudiant ou d'un groupe restreint d'étudiants, couvrant un secteur ou un sujet particulier d'une autre discipline de la santé ou connexe. Approches collaboratives traitant de l'aspect connexe à la santé de la thèse. Cours autorisé par le CES du programme.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habilités recherchées par la CESP</p>
<p>Connaître les derniers développements d'un champ particulier ou spécialisé d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé traité dans sa thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine cognitif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Consulter des banques informatisées des bibliothèques pour repérer les documents pertinents et les ouvrages de référence se rapportant directement au sujet d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé pour son projet de thèse. ◦ Exploiter des outils et des techniques de recherche documentaire en exploitant les technologies d'information. ◦ Répertorier l'information et les ressources documentaires pertinentes au sujet connexe de la santé de la thèse. ◦ Préciser le niveau actuel des connaissances sur le sujet connexe à la santé à traiter. ◦ Regrouper l'information, les données et les idées en lien avec le sujet connexe à la santé du projet de thèse. ◦ Rédiger une ébauche de la revue de la littérature à partir des écrits scientifiques, des données probantes, de la littérature grise, des pratiques courantes. 	<p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</p> <p>a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p> <p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Réfléchir sur les faits, leurs relations et leurs interprétations en croisant les opinions des experts d'un domaine connexe à la santé et en présentant les faits avec exactitude.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter l'état des connaissances actuelles sur le sujet du domaine connexe à la santé à l'étude en lien avec le projet de thèse. ◦ Décrire les modèles conceptuels, les méthodologies, les outils de collecte de données ou instruments de mesure, les types d'analyses de données ou interprétations des observations les plus couramment utilisés dans le domaine connexe de la santé en lien avec le sujet du projet de thèse. ◦ Démontrer l'apport des études de types quantitative et qualitative sur le sujet à l'étude. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>

<p>Évaluer la qualité des informations et des données de recherche primaires et secondaires liées au sujet particulier ou spécialisé provenant d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé du projet de thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Distinguer les sources primaires d'informations des sources secondaires. ◦ Apprécier la qualité des informations et des données de recherche primaires et secondaires. ◦ Vérifier la fiabilité, la validité et la pertinence des sources. ◦ Démontrer le souci de la sécurité et de la pérennité de l'information des données. ◦ Valider la qualité des informations dans le domaine de la santé d'une thèse d'un de ses collègues de classe. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Appliquer des techniques d'investigation particulières d'un champ ou d'une spécialité provenant d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe pour son projet de thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédiger clairement et dans un style scientifique les techniques d'investigation utilisées par une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé pour son projet de thèse. ◦ Rédiger un article sur un sujet conceptuel, un rapport technique d'une procédure, d'une intervention ou d'un programme. ◦ Diffuser les rapports techniques du sujet étudié dans une autre discipline de la santé ou du domaine connexe à la santé lié au projet de sa thèse. 	<p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p> <p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p>
<p>Communiquer clairement, précisément et avec concision dans un langage et vocabulaire scientifique du domaine en utilisant des styles et des outils de présentation et de rédaction appropriés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Ajuster le langage, le vocabulaire conceptuel reliés aux techniques d'investigation d'un champ particulier ou spécialisé du domaine connexe de la santé du projet de thèse. ◦ Rédiger clairement et dans un style scientifique la revue de la littérature sur le sujet particulier ou spécialisé du domaine connexe de la santé du projet de thèse. ◦ Publier la recension des écrits du sujet étudié dans le domaine connexe de la santé du projet de sa thèse en collaboration avec une professeure ou un professeur ou une directrice ou un directeur de thèse ou un partenaire communautaire. 	<p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

SANT 6243 – Séminaire de recherche

<p>Description</p>	<p>Réflexions critiques et échanges entre étudiants lors des présentations orales des projets de thèse interdisciplinaires. Critique sur la qualité des informations, des sources des données, des cadres conceptuels, des méthodes de collecte de données, des instruments de mesure, de la planification des études, des tests statistiques, des formulaires de consentement.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habilités recherchées par la CESPM</p>
<p>Reconnaître ses habiletés cognitives permettant de développer la pensée critique en recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine psychoaffectif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier sa capacité à mémoriser et à restituer l'information retrouvée dans les écrits scientifiques (connaître). ◦ Illustrer son habileté à traduire et à interpréter des informations scientifiques provenant de diverses disciplines (comprendre). ◦ Illustrer son habileté à appliquer des connaissances de diverses disciplines dans la phase empirique de la démarche scientifique de la recherche (appliquer). ◦ Décrire sa capacité à distinguer, classer et mettre en relation des faits provenant de diverses disciplines reliées à la santé ou étant connexe à la santé (analyser). ◦ Constater son habileté à conjuguer avec des idées et savoirs disciplinaires pour produire une proposition de recherche interdisciplinaire (synthétiser). ◦ Identifier sa capacité à analyser et à critiquer des savoirs provenant de diverses disciplines de la santé ou connexes à la santé (évaluer). 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles</p> <p>a. La capacité de s'autoévaluer et d'assumer la responsabilité de perfectionner leur niveau de connaissances et de compréhension et d'acquérir de nouvelles compétences d'un niveau élevé; et</p> <p>b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>
<p>Appliquer les connaissances reliées à la recherche documentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Repérer des documents, œuvres, et écrits scientifiques pertinents au projet de recherche. ◦ Identifier la qualité de l'information recueillie pour l'assimiler efficacement et logiquement par thématique ou pour le sujet étudié du projet de thèse. ◦ Critiquer la qualité des recherches quantitatives et qualitatives du domaine de la santé des communautés et connexes à la santé. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse</p> <p>a. Une vaste compréhension et une application créatrice des concepts, principes et techniques dans leur propre recherche, leurs activités avancées d'érudition ou dans leur champ d'exercice professionnel.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>

<p>Appliquer efficacement diverses technologies de l'information.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration, découverte, transmission et application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Repérer les documents permettant d'établir des listes bibliographiques ou de références (ex. Mendeley, EndNote, Reference Manager, etc.). ◦ Répertoire des publications, des ouvrages et des articles qui traitent le sujet du projet de la thèse. ◦ Rédiger des textes avec divers logiciels informatiques, effectuer des présentations orales et par affiche, pour soumettre des articles scientifiques dans des revues (ex. : Word, PowerPoint, logiciel de transcription, etc.). ◦ Ordonner des données par l'entremise de systèmes d'analyses statistiques (ex. EXCEL, SPSS, NVivo, SAS, etc.). ◦ Argumenter les avantages et limites de diverses technologies de l'information pour améliorer la communication aux publics spécialisés et non spécialisés. ◦ Faciliter la collaboration interdisciplinaire par l'entremise de technologies de l'information appropriées. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication</p> <p>a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Réfléchir à l'avancement des connaissances interdisciplinaires en santé dans les projets de thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Critiquer la qualité des informations présentées dans les recensions des écrits des projets de thèse des collègues de classe. ◦ Apprécier la qualité des informations en évaluant les sources des données primaires et secondaires. ◦ Commenter sur la fiabilité, la validité et la pertinence des sources d'information. ◦ Critiquer l'apport des études de types quantitative et qualitative sur les sujets des projets de thèse des collègues de classe. ◦ Établir des liens entre les études recensées et la proposition des projets de thèse des collègues de classe. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d'études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d'études ou du champ d'exercice professionnel.</p> <p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</p> <p>a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p>

<p>Évaluer la qualité de l'information dans chacune des phases de la démarche scientifique selon les types de recherche et les devis de recherche utilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Critiquer la qualité de l'information présentée dans chacune des phases de la démarche scientifique des projets de thèse des collègues de classe : <ul style="list-style-type: none"> – conceptuelle (problème de recherche, assises théoriques, recension des écrits, but, questions de recherche ou hypothèses de recherche), – méthodologique (population, devis de recherche, mesure, instruments de mesure ou questionnaire, méthode ou procédure), – empirique (collecte de données, organisation des données, traitement des données) – analytique (analyse des résultats, interprétation, discussion, recommandations, limites, conclusion). 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p> <p>b. La capacité d'utiliser une variété d'outils de recherche spécialisée (ou l'équivalent) et de techniques d'enquête.</p> <p>c. Une compréhension des concepts de base qui permet à l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'évaluer de façon critique la recherche actuelle et les activités avancées d'érudition dans la discipline; et • d'évaluer et critiquer les méthodologies utilisées et, le cas échéant, de proposer de nouvelles hypothèses ou interprétations. <p>4. Niveau de la capacité d'analyse</p> <p>b. La capacité de traiter des problèmes complexes (<i>appliquer la démarche scientifique</i>) et de porter des jugements (<i>être capable d'évaluer</i>) fondés sur des principes et techniques reconnus.</p>
<p>Évaluer l'apport et la valeur ajoutée des disciplines de la santé et de celles connexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Déterminer si les problématiques des projets de thèse des collègues de classe sont de nature interdisciplinaire et découlent d'assises théoriques de diverses disciplines de la santé ou de domaines connexes à la santé. ◦ Critiquer l'apport ajouté de différentes disciplines de la santé ou de domaines connexes à la santé dans les diverses sections des projets de thèse des collègues de classe. 	<p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l'extérieur du champ d'études</p> <p>a. Suffisamment d'ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d'études</u> ou de la discipline, lorsqu'appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p> <p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p>

<p>Délibérer sur l'intégrité du processus de recherche utilisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine éthique</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Adhérer aux codes de conduite, aux aspects éthiques, légaux et de sécurité qui s'appliquent aux projets de thèse. ◦ Adhérer aux règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle, dont les droits d'auteur. ◦ Critiquer le formulaire de consentement des projets de thèse des participants au séminaire de recherche. 	<p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p>
<p>Communiquer de façon efficace et respectueuse lors d'échanges au séminaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager dans des échanges fructueux avec ses collègues de classe en structurant clairement et de façon concise ses arguments lors de la critique des présentations des projets de thèse. ◦ Identifier les niveaux et les modes de communication les plus appropriés permettant une meilleure compréhension et des échanges réciproques entre collègues de classe. ◦ Respecter la divergence d'opinions lors de la critique des projets de thèse. ◦ Exploiter judicieusement certains outils informatiques de communication pour faciliter la communication et les échanges. 	<p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Coopérer avec ses collègues lors de travaux d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Animer, à tour de rôle, le séminaire de recherche (bonne préparation, règles du groupe, climat de communication, temps de parole pour chaque participant, compte-rendu sur le fonctionnement de l'équipe) (leadership fonctionnel). ◦ Explorer les habiletés personnelles et les expériences de chaque participant lors de la critique des projets de thèse. ◦ Expliquer si les moyens utilisés pour faciliter et soutenir le travail de ses collègues de classe sont efficaces et produisent les résultats souhaités de la collaboration (participation active, convergence des efforts de chaque membre lors de la critique constructive des projets de thèse). ◦ Employer les technologies de l'information appropriées pour faciliter la collaboration. ◦ Solliciter l'apport des partenaires communautaires pour expliquer et justifier certaines informations ou procédures des projets de thèse des étudiantes et étudiants. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

<p>Analyser son savoir-agir lors d'interactions avec ses collègues, partenaires communautaires et patients partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Domaine métacognitif ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Agir de façon respectueuse et avec empathie envers ses collègues. ◦ Exprimer librement et sans jugement ses différences de valeurs personnelles et disciplinaires. ◦ Explorer en équipe les meilleures façons de transiger lors du séminaire de recherche permettant ainsi de s'entre-aider, en dépit des valeurs divergentes, dans l'amélioration des projets de thèse. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>
<p>Collaborer avec ses collègues pour éviter ou solutionner des conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social et psychoaffectif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Explorer les habiletés personnelles et professionnelles de chaque étudiante et étudiant et des partenaires communautaires participant au séminaire de recherche. ◦ Sélectionner des outils de réflexion aidant à améliorer les échanges entre les participants au séminaire de recherche. ◦ Mettre en pratique des techniques de résolution de conflits pertinentes (ex. : techniques de négociation, de consultation, d'interaction, de discussion ou d'échange). ◦ Discuter des sources de conflits de besoins (ex. : objectifs poursuivis, théories disciplinaires, méthodes de recherche disciplinaire, organisation du travail, partage des responsabilités). ◦ Adopter une attitude positive à l'égard des collègues de classe qui prennent l'initiative de clarifier un problème ou de débattre une question ou de critiquer une composante de la démarche scientifique. ◦ Engager tous les participants au séminaire à participer à la recherche d'une solution pour améliorer les échanges. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p> <p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances a. De l'autonomie et de l'originalité dans l'approche et la résolution de problème. b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p>
<p>Renforcer le partenariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Discuter avec des partenaires communautaires pour comprendre leur contexte et les particularités de leur milieu. ◦ Discuter avec des partenaires communautaires et gestionnaires sur la meilleure façon d'implanter son projet de thèse dans leur milieu. ◦ Discuter avec des patient-partenaires de la recherche pour développer ou modifier un outil ou un questionnaire de son projet de thèse pour devenir pertinent et spécifique à leur situation de santé. ◦ Formaliser une entente avec un partenaire communautaire pour le projet de thèse jusqu'à la soutenance de la thèse. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>

SANT 6153 – Thèse

<p>Description</p>	<p>Mener à bien un projet de thèse de nature interdisciplinaire dans le domaine de la santé. Appliquer l’approche collaborative. Démontrer un savoir-être et agir favorisant la collaboration interdisciplinaire. Savoir communiquer à des auditoires diversifiés. Application des connaissances en milieux de pratique ou communautaires. Un jury interdisciplinaire évalue la thèse.</p>	
<p>Objectifs généraux du cours – Capacités du programme</p>	<p>Objectifs spécifiques suggérés – Indicateurs de développement potentiels</p>	<p>Habilités recherchées par la CESPM</p>
<p>Évaluer l’avancement des connaissances interdisciplinaires en santé, d’une autre discipline de la santé ou d’un domaine connexe dans sa thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Valider la qualité des informations présentées dans sa thèse en évaluant les sources des données primaires et secondaires du domaine de la santé et d’une autre discipline de la santé ou d’un autre domaine connexe à la santé. ◦ Critiquer l’apport, la profondeur et l’étendue des connaissances des disciplines à l’extérieur du domaine de la santé dans sa thèse. ◦ Argumenter la pertinence de la méthodologie utilisée et de la fiabilité et la validité des instruments de mesures des disciplines touchées dans la thèse. 	<p>1. Profondeur et étendue des connaissances propres au champ d’études</p> <p>a. Une compréhension systématique de la connaissance et une conscience critique des problèmes actuels et des nouvelles idées, dont une bonne partie est à la pointe de la discipline ou est basée sur des développements à la pointe de la discipline, du champ d’études ou du champ d’exercice professionnel.</p> <p>2. Profondeur et étendue des connaissances à l’extérieur du champ d’études</p> <p>a. Suffisamment d’ampleur et de profondeur de connaissances <u>en dehors du champ d’études</u> ou de la discipline, lorsqu’appropriées pour effectuer des projets de recherche ou pour résoudre des problèmes professionnels.</p>

<p>Appliquer avec rigueur chacune des phases de la démarche scientifique de la thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif et réflexif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter la question ou les hypothèses de recherche qui permettent d'étudier une situation complexe de santé. ◦ Présenter une recension des écrits exhaustive sur le sujet étudié qui démontre des connaissances avancées et à la fine pointe de la situation complexe de santé. ◦ Choisir un devis de recherche interdisciplinaire cohérent à la question ou aux hypothèses de recherche. ◦ Créer des instruments de mesure, ou utiliser certains standardisés et les valider pour le projet de thèse. ◦ Mettre en pratique les principes d'échantillonnage correctement selon le devis de recherche du projet de thèse. ◦ Identifier les habiletés ou techniques pour appliquer la procédure selon le type de recherche du projet de thèse. ◦ Respecter les échéanciers pour mener à bien l'étude. ◦ Interpréter les résultats des tests d'hypothèses appliqués à la situation de santé étudiée. ◦ Justifier les résultats de sa recherche aux écrits scientifiques publiés du domaine de la santé et du domaine connexe. ◦ Tirer des conclusions sur les relations entre les différentes variables à l'étude. ◦ Formuler des recommandations pour la théorie, les recherches ultérieures et la pratique interdisciplinaires. 	<p>4. Niveau de la capacité d'analyse</p> <p>b. La capacité de traiter des problèmes complexes (<i>appliquer la démarche scientifique</i>) et de porter des jugements (<i>être capable d'évaluer</i>) fondés sur des principes et techniques reconnus.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances</p> <p>a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Juger de l'intégrité de la démarche scientifique en recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine éthique</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : découverte des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Valider que chacune des étapes de la démarche scientifique répond aux règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle et les pratiques reconnues dans son domaine de recherche. ◦ Valider le formulaire de consentement éclairé pour le comité d'éthique qui présente les informations de l'étude, les conditions et modalités de la participation volontaire à l'étude. 	<p>3. Compréhension de la méthodologie et des concepts de base</p> <p>a. De l'originalité dans l'application des connaissances en même temps qu'une compréhension pratique de la manière dont les techniques reconnues de recherche et d'enquête sont employées pour créer et interpréter des connaissances dans la discipline.</p> <p>5. Niveau de la capacité d'appliquer les connaissances</p> <p>b. La capacité d'agir de façon autonome dans la planification et l'exécution de tâches à un niveau professionnel ou équivalent.</p>

<p>Évaluer son savoir-être et agir, favorables à la collaboration interdisciplinaire et au travail d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine psychoaffectif et social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : intégration et application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Répondre de façon respectueuse et avec empathie envers ses pairs, collègues et partenaires. ◦ Explorer en équipe les meilleures façons de transiger pour réaliser les tâches communes permettant ainsi d'atteindre la cible commune en dépit des valeurs divergentes. ◦ Identifier la source des conflits de besoins (ex. : objectifs poursuivis, théories disciplinaires, méthodes de recherche disciplinaire, organisation du travail, partage des responsabilités). ◦ Identifier des techniques de résolution de conflits pertinentes (ex. : techniques de négociation, de consultation, d'interaction, de discussion ou d'échanges). ◦ Explorer les habiletés personnelles et professionnelles de chaque membre de l'équipe et discipline lors de l'étude d'une situation complexe de santé dans un contexte d'interdisciplinarité. ◦ Justifier les moyens utilisés pour faciliter et soutenir le travail de l'équipe sont efficaces et produisent les résultats souhaités de la collaboration (participation active des membres, convergence des efforts de chaque membre à la réalisation de la tâche commune) ◦ Motiver l'équipe pour établir un mode de fonctionnement efficace (leadership fonctionnel). 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Appliquer les étapes de la démarche scientifique du processus de la recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine opératif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Établir des échéanciers pour les étapes de la recherche (savoir ce qui doit être fait en séquence à différentes dates pour franchir chacune des étapes de la recherche et mener à bien l'étude dans un temps raisonnable). ◦ Établir les étapes de l'étude en considérant les contraintes et les imprévus. ◦ Déterminer un échéancier réaliste pour mener à bien l'étude et le respecter. ◦ Opérationnaliser les étapes du projet de recherche et en estimer leur valeur. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p>

<p>S'identifier comme leader en reconnaissant ses connaissances, ses habiletés, ses limites et ses compétences ainsi que celles des membres de son équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine métacognitif et psychoaffectif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Répondre de manière réceptive aux besoins de l'équipe interdisciplinaire. ◦ Démontrer de la flexibilité, une ouverture d'esprit à l'égard de l'apport de chacun des membres de l'équipe interdisciplinaire. ◦ Soutenir les apprentissages des autres en encourageant la participation à des activités d'érudition en enseignement, du mentorat et au transfert des savoirs et expertise en pratique. ◦ Animer efficacement les réunions de l'équipe (bonne préparation, partage des tâches, règles du groupe, climat de communication, temps de parole pour chaque membre de l'équipe, compte-rendu) (leadership fonctionnel). ◦ Partager ses expertises avec son équipe de recherche interdisciplinaire (leadership d'expertise). ◦ Établir avec l'équipe un mode de fonctionnement efficace (leadership fonctionnel). ◦ Solliciter la participation des membres de l'équipe pour définir les objectifs, les tâches, les orientations et le choix des moyens à déployer pour réaliser le travail (leadership d'expertise). ◦ Amener les membres de l'équipe à prendre des décisions réfléchies dans des contextes complexes et imprévisibles (leadership d'expertise). ◦ Démontrer son appartenance dans la société. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>8. Conscience des limites des connaissances a. Une appréciation de la complexité des connaissances et de leur compréhension, et des contributions possibles que peuvent apporter diverses interprétations, méthodes et disciplines.</p>
<p>Coopérer avec des partenaires communautaires et des patients partenaires de la recherche en adoptant une approche collaborative.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Établir une entente avec un partenaire communautaire présentant les termes et les conditions de la collaboration. ◦ Mettre en pratique une approche de codéveloppement professionnel pour améliorer la communication et la collaboration au sein de l'équipe (directrice ou directeur, codirectrice ou codirecteur, partenaire communautaire, patient-partenaire). ◦ Engager le partenaire communautaire dans les étapes de la démarche scientifique du projet de thèse, y compris sa participation à titre d'observateur au comité du jury de thèse comme représentant du public non scientifique. ◦ Impliquer le partenaire communautaire pour accélérer l'utilisation des connaissances dans le milieu de pratique ou communautaire. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

<p>Communiquer efficacement avec des auditoires diversifiés pour divulguer les résultats de sa thèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : transmission des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Adapter sa communication à des auditoires diversifiés. ◦ Effectuer des présentations orales de qualité adaptées aux contextes académiques, de recherche et professionnels et au public non spécialisé. ◦ Adopter les technologies de l'information appropriées pour faciliter la communication. ◦ Rédiger un document scientifique rigoureux d'une thèse de 2^e cycle dans un style clair et précis. ◦ Rédiger des textes selon les normes et les exigences des différents types de travaux (thèse, article, résumé, demande de subvention pour étudiants, publications, etc.). ◦ Diffuser les résultats de sa thèse en disséminant les résultats de son étude dans des revues scientifiques de nature interdisciplinaire. 	<p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>
<p>Collaborer avec des partenaires afin de transférer et intégrer les résultats de recherche dans le milieu de pratique ou communautaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Domaine social et psychoaffectif</i> ◦ Activités du <i>scholar</i> : application des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Démontrer ses attributs personnels (respect, empathie, optimisme, considération, impartialité, initiateur) facilitant la collaboration avec le milieu de pratique. ◦ Agir de façon collégiale lors du travail d'équipe avec les partenaires permettant ainsi de créer un réseau de recherche. ◦ Mettre en pratique ses habiletés interpersonnelles de collaboration interdisciplinaire (clarification des rôles disciplinaire, réflexion, immersion, intégration et résolution de conflits) pour intégrer les résultats de la recherche. 	<p>6. Compétence et autonomie professionnelles b. Les qualités et les compétences transférables nécessaires pour travailler dans un milieu qui exige d'être autonome, responsable et capable d'initiative, prendre des décisions dans des contextes complexes et imprévisibles et assumer les exigences d'apprentissage personnel essentiel au perfectionnement professionnel continu.</p> <p>7. Niveau de compétence en communication a. La capacité de communiquer clairement des problèmes et des conclusions à des publics spécialisés et non spécialisés.</p>

2.8.1 Cheminement à temps complet et à mi-temps, placement des cours, durée et étapes du programme

Les étudiantes et étudiants du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé auront la possibilité d'effectuer leurs études à temps complet et à mi-temps. Le placement des cours des cheminements à temps complet et à mi-temps se trouve aux **tableaux 2.8 et 2.9**, et la durée de leur cheminement est deux et quatre ans, respectivement. Les parcours du programme d'études retrouvé aux **figures 2.3 et 2.4** justifient la durée du programme pour les étudiantes et étudiants inscrits à temps complet et à mi-temps. Puisque les cours à la session d'automne sont préalables aux cours à la session d'hiver, l'admission au programme d'études s'effectuera à la session d'automne.

Tableau 2.8 Cheminement d'études à temps complet : Placement des cours

1 ^{re} année	
AUTOMNE	HIVER
<p>1^{re} session SANT 6113 Avancements en recherche SANT 6123 Méthodes de recherche <i>Ou cours RSS702 - Concepts méthodologiques en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke</i></p>	<p>2^e session <u>Choisir 6 crédits parmi les cours à option :</u> SANT 6213 Analyse qualitative SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) OU cours approuvé de niveau 6000 dans le domaine de la santé offert à l'Université de Moncton <i>OU cours RSS de l'Université de Sherbrooke approuvé.</i> SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable) OU cours approuvé de niveau 6000 dans un domaine connexe, offert à l'Université de Moncton</p>
<p>SANT 6133 Analyse quantitative <i>Ou cours RSS701 - Analyse des données en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke</i></p>	<p>SANT 6243 Séminaire de recherche</p>
	<p>SANT 6241 Activités d'érudition I</p>
2 ^e année	
<p>3^e session SANT 6151 Activités d'érudition II SANT 6153 Thèse</p>	<p>4^e session SANT 6261 Activités d'érudition III SANT 6153 Thèse</p>

Tableau 2.9 Cheminement d'études à mi-temps : Placement des cours

1 ^{re} année	
AUTOMNE	HIVER
<p>1^{er} session SANT 6113 Avancements en recherche</p>	<p>2^e session <u>Choisir 3 crédits parmi les cours à option :</u> SANT 6213 Analyse qualitative</p> <p>SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) OU cours approuvé de niveau 6000 dans le domaine de la santé offert à l'Université de Moncton <i>OU cours RSS de l'Université de Sherbrooke approuvé.</i></p> <p>SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable) OU cours approuvé de niveau 6000 dans un domaine connexe, offert à l'Université de Moncton</p>
2 ^e année	
<p>3^e session SANT 6123 Méthodes de recherche <i>Ou cours RSS702 - Concepts méthodologiques en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke</i></p>	<p>4^e session <u>Choisir 3 crédits parmi les cours à option :</u> SANT 6213 Analyse qualitative</p> <p>SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) OU cours approuvé de niveau 6000 dans le domaine de la santé offert à l'Université de Moncton <i>OU cours RSS de l'Université de Sherbrooke approuvé.</i></p> <p>SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable) OU cours approuvé de niveau 6000 dans un domaine connexe, offert à l'Université de Moncton</p>
SANT 6241 Activités d'érudition I	SANT 6241 Activités d'érudition I (suite)
3 ^e année	
<p>5^e session SANT 6133 Analyse quantitative <i>Ou cours RSS701 - Analyse des données en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke</i> SANT 6151 Activités d'érudition II</p>	<p>6^e session SANT 6243 Séminaire de recherche</p> <p>SANT 6151 Activités d'érudition II (suite)</p>
4 ^e année	
<p>7^e session SANT 6153 Thèse¹⁹</p> <p>SANT 6261 Activités d'érudition III</p>	<p>8^e session SANT 6153 Thèse</p> <p>SANT 6261 Activités d'érudition III (suite)</p>

¹⁹ SANT 6153 Thèse : Les étudiantes et étudiants devront s'inscrire à la thèse et payer les frais de scolarité associés dès le premier semestre d'études (durée de 4 semestres pour les étudiantes et étudiants inscrits à temps complet et 8 semestres pour le mi-temps). Cependant, tous les cours obligatoires et à option doivent être réussis pour être en mesure d'effectuer la thèse (information indiquée dans la feuille de route).

Université de Moncton

Étudiantes et étudiants à temps complet

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Faculté des études supérieures et de la recherche

CHEMINEMENT

Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

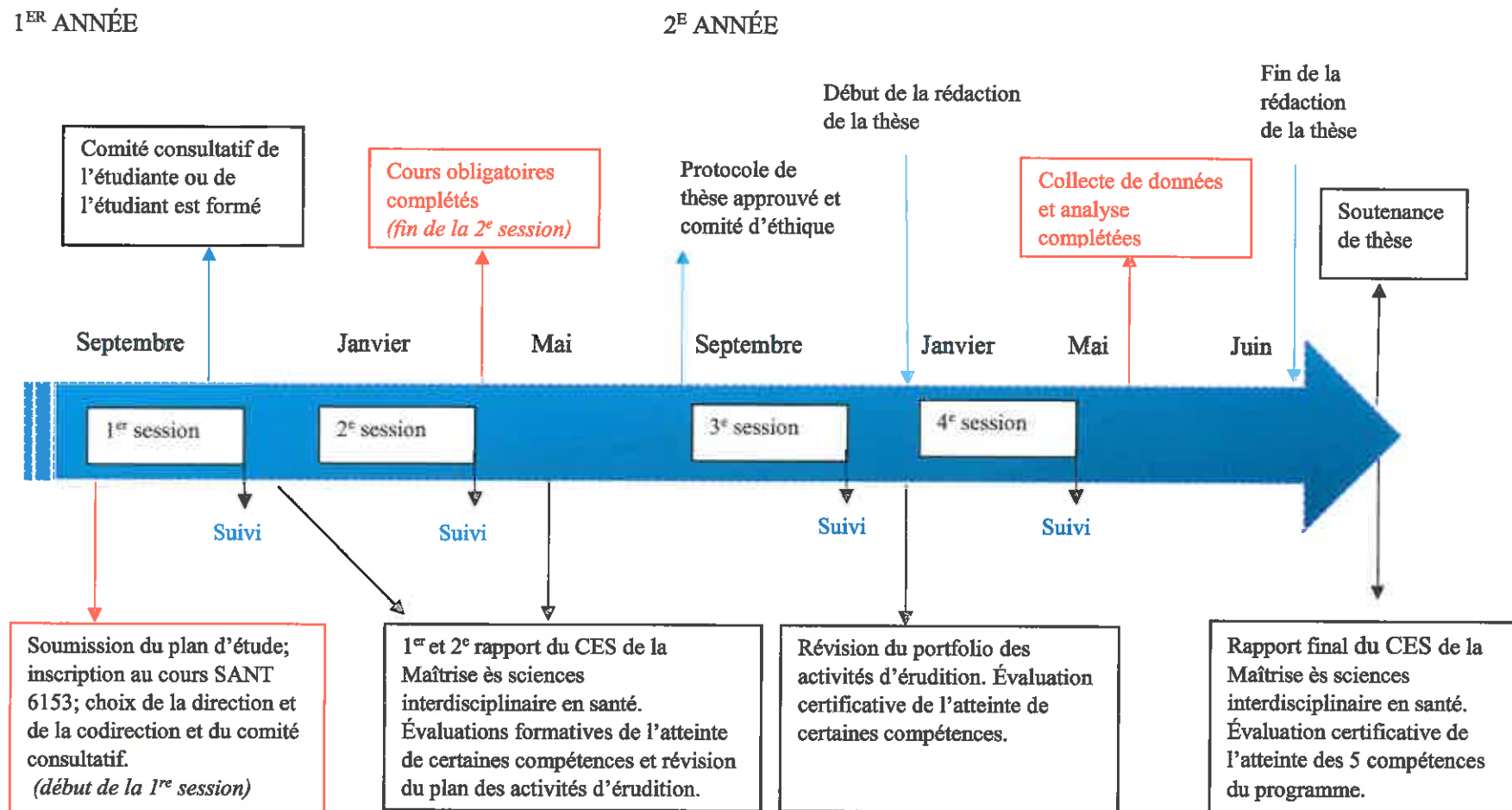


Figure 2.3 Cheminement à temps complet du programme

Université de Moncton

Étudiantes et étudiants à mi-temps

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Faculté des études supérieures et de la recherche

CHEMINEMENT

Programme de Maîtrise ès sciences (interdisciplinaire en santé)

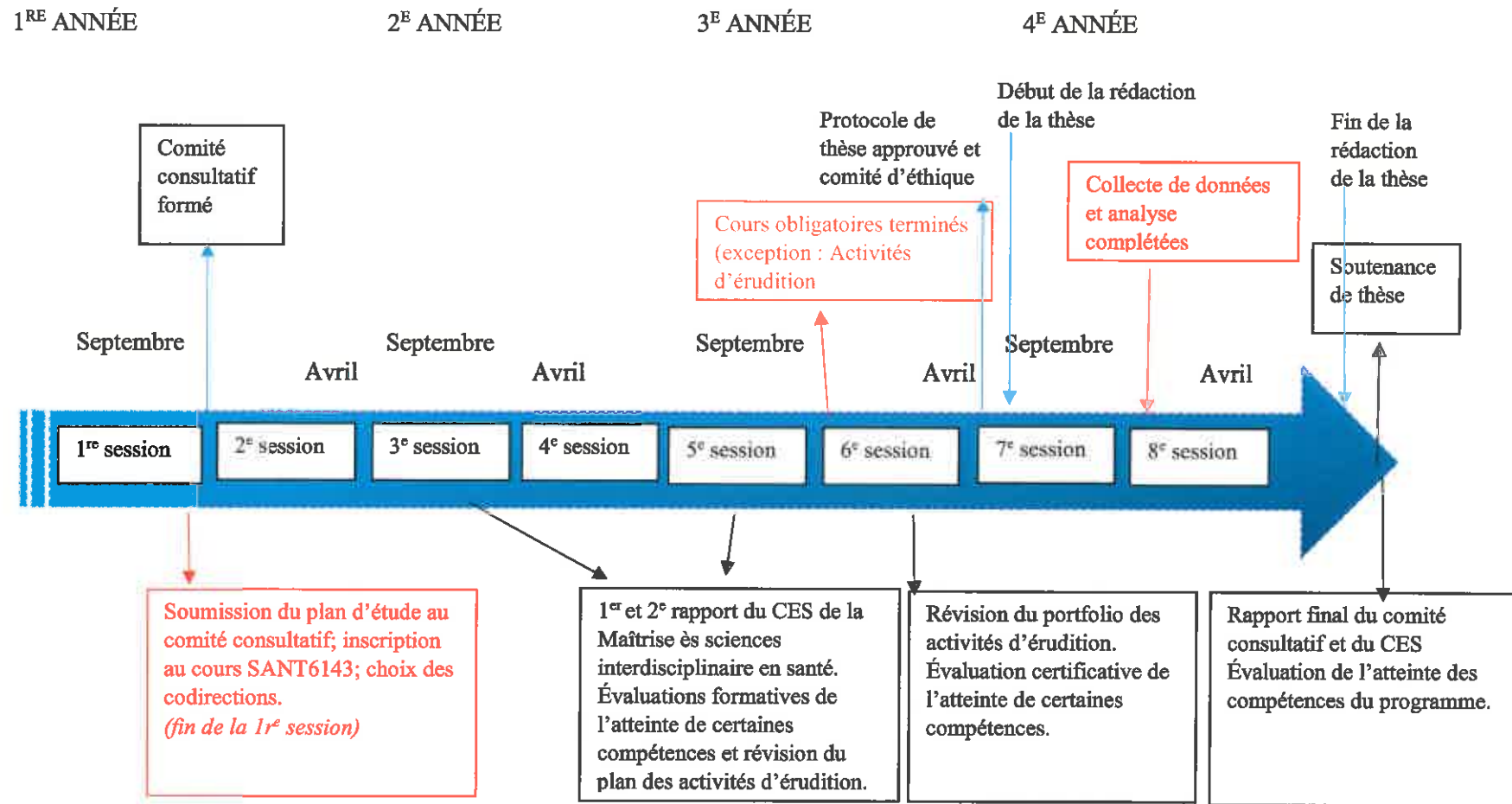


Figure 2.4 Cheminement à mi-temps du programme de Maîtrise ès sciences (interdisciplinaire en santé)

2.9 Description des autres exigences de passage et exigences relatives à l'obtention du diplôme

Pour diplômer, les étudiantes et étudiants devront réussir les cours du programme d'études (incluant la soutenance de la thèse), ce qui démontre l'atteinte des cinq compétences du programme.

Les exigences générales de passage et d'obtention du diplôme sont tirées contextuellement du Répertoire de l'Université de Moncton – Études supérieures (2016-2018)²⁰. Ces exigences générales font référence aux règlements de la condition générale d'admission aux études de deuxième cycle (voir section 2.11.1), les exigences minimales pour poursuivre le programme de 2^e cycle avec thèse, la direction de l'étudiante ou de l'étudiant, le choix de forme de présentation de la thèse, l'exigence linguistique de la thèse, l'obligation d'inscription à la thèse, la composition du jury de thèse et la soutenance de la thèse.

Les particularités du programme d'études incluent les exigences interdisciplinaires du programme, les exigences pour la direction et la codirection des thèses, la preuve d'apprentissage expérientiel, d'engagement communautaire et l'atteinte des cinq compétences du programme.

2.9.1 Exigences générales

2.9.1.1 Exigences minimales pour poursuivre le programme de 2^e cycle avec thèse (Règlement 26)

<< 26.9 La lettre C est la note minimale pour tous les cours obligatoires et à option des programmes de deuxième cycle. Pour certains cours, c'est la lettre S (ex. : SANT 6241, SANT 6151, SANT 6261, SANT 6153). Dans le cas d'une lettre I, il y a lieu d'observer les exigences réglementaires dans un délai de quatre semaines après la fin du cours; le Comité des études supérieures concerné statue sur les cas d'exception.

2.9.1.2 Direction et codirection de l'étudiante ou de l'étudiant inscrit à temps complet

<< 31.3.1 L'étudiante ou l'étudiant inscrit à un programme exigeant une thèse identifie une directrice ou un directeur de thèse (et une codirectrice ou un codirecteur) parmi les membres de l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche. Le choix de la directrice ou du directeur (et de la codirectrice ou du codirecteur) de thèse est soumis à l'approbation de la FESR au plus tard à la fin de la première session d'inscription au programme.

Le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR confirment si les choix de la directrice ou du directeur et de la codirectrice ou du codirecteur proviennent de disciplines suffisamment interdisciplinaires pour encadrer une étudiante ou un étudiant à la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.

<<31.3.2 La directrice ou le directeur (et la codirectrice ou le codirecteur) de thèse choisis, le cas échéant, les membres d'un comité consultatif. Ce choix est soumis à l'approbation du CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Les modalités de fonctionnement du comité consultatif sont définies par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.

Selon la politique de la FESR sur la codirection d'une thèse (8 septembre 2017), le partage des responsabilités entre la direction et la codirection et les modalités d'opération de la codirection sont normalement fixés par l'établissement d'une convention de codirection, document écrit qui reçoit l'approbation de toutes les parties impliquées (formulaire de participation éclairée présenté un document complémentaire). Dans le cas du programme de MSc (interdisciplinaire en santé), elle implique les personnes suivantes : directrice ou directeur, codirectrice ou codirecteur, étudiante ou étudiant, présidente ou président du CES, doyenne ou doyen de la Faculté d'attache, FESR.

<< 31.3.3 La directrice ou le directeur (et la codirectrice ou le codirecteur) de thèse établit un programme de recherche avec l'étudiante ou l'étudiant, en collaboration avec le comité consultatif, s'il y a lieu, et lui fournit aide et conseil dans son programme de cours et son travail de recherche.

²⁰ Université de Moncton. Répertoire 2016-2018. : Études supérieures (www.umoncton.ca/repertoire/etudes_sup/)

2.9.1.3 Choix de forme de présentation de la thèse

<< 31.1 Thèse (2^e cycle) Choisir d'écrire une :

- thèse traditionnelle OU
- thèse par publications
 - articles scientifiques arbitrés soumis au plus tard au moment du dépôt final de la thèse. Il revient au jury de se prononcer sur le contenu des articles et sur la qualité des périodiques où paraissent ou sont soumis les articles.
 - la thèse par publications se compose habituellement des parties suivantes : un résumé des travaux, une introduction qui présente l'état de la recherche sur le sujet, la présentation de la contribution de l'étudiante ou de l'étudiant, les publications accompagnées par des parties liaisons ainsi que d'un résumé en français des articles rédigés en anglais, enfin la conclusion générale de la thèse et la bibliographie.

2.9.1.4 Exigence linguistique de la thèse

<< 31.6.2 La thèse est rédigée en français.

2.9.1.5 Obligation d'inscription à la thèse (2^e cycle) (pour le cheminement à temps complet)

<< 31.2.1 Thèse : Aux sessions automne et hiver des deux premières années de la maîtrise, l'étudiante ou l'étudiant doit, en plus de s'inscrire aux cours prévus par son programme, s'inscrire au cours de niveau 6000 intitulé Thèse (*SANT 6153 – Thèse*).

S'il n'y a pas eu dépôt de la thèse à la fin de cette période, l'étudiante ou l'étudiant est considéré en instance de thèse et doit continuer à s'inscrire au cours Thèse chaque session subséquente (printemps-été, automne et hiver), et ce, jusqu'au dépôt final de la thèse. Pour ne pas être exclu du programme durant cette période, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir son statut d'étudiante ou d'étudiant en s'inscrivant au cours Thèse (*SANT 6153 – Thèse*).

2.9.1.6 Composition du jury de thèse

<< 31.5.1 Le jury se compose d'au moins trois membres et d'une présidente ou d'un président choisis conformément aux critères d'affectation de la Faculté des études supérieures et de la recherche. Il comprend obligatoirement la directrice ou le directeur (et la codirectrice ou le codirecteur) de thèse et une examinatrice ou un examinateur hors Université. La présidente ou le président du jury s'assure du bon déroulement de la soutenance et n'a pas une voix délibérative. Dans le cas d'une codirection de thèse, une autre personne doit être ajoutée au jury.

<< 31.5.2 Le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé recommande la composition du jury et la soumet à l'approbation de la doyenne ou du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche.

2.9.1.7 Soutenance de la thèse (Règlement 32.9.3)

<< 32.9.3 Soutenance de la thèse. La soutenance de la thèse est publique.

2.9.2 Exigences particulières du programme

2.9.2.1 Exigence interdisciplinaire du programme

- La directrice ou le directeur de thèse provient d'une discipline de la santé et la codirection de la thèse provient d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé.
- Les thématiques discutées dans les cours, le séminaire de recherche et la thèse sont de nature interdisciplinaire.
- Les bibliographies des travaux écrits et les présentations reflètent le caractère interdisciplinaire du programme.

2.9.2.2 Preuve d'apprentissage expérientiel, d'engagement communautaire et de l'atteinte des cinq compétences du programme

- Preuve de l'investissement dans son développement personnel et professionnel pour évoluer vers l'atteinte des cinq compétences du programme (voir *SANT 6241, SANT 6151, SANT 6261*);

- Réalisation d'activités d'érudition par l'entremise d'activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs du *scholar* produisant des travaux de recherche, de synthèse, de pratique et d'enseignement (voir SANT 6241, SANT 6151, SANT 6261);
- Implication d'un ou plusieurs partenaires communautaires (collaboratrice ou collaborateur, clinicienne ou clinicien, gestionnaire, décideur) et patients-partenaires de la recherche (si pertinent pour le projet de thèse).
- Diffusion, transfert ou évaluation des savoirs émergeant du projet de thèse à la communauté scientifique, à la communauté, aux publics spécialisés et non spécialisés;
- Auto-évaluation (inventaire et justification) des activités d'érudition dans le portfolio scientifique de la personne étudiante de l'atteinte des cinq compétences du programme selon les 19 critères de qualité.

2.10 Justification du nom choisi pour le programme et du ou des diplômes qui seront décernés (y compris une explication du processus suivi pour choisir le nom et le ou les diplômes).

Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé est définie comme « *un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* »²¹ Le Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population (CCSP) définit la santé de la population d'une manière similaire : « *La santé de la population désigne la santé d'une population telle qu'elle est mesurée par des indicateurs de l'état de santé et telle qu'elle est influencée par les environnements social, économique et physique, les habitudes de santé personnelles, la capacité individuelle et les aptitudes à l'adaptation, la biologie humaine, le développement de la petite enfance et les services de santé.* »²² Être en santé signifie que tous les besoins fondamentaux d'une personne ou d'une population sont satisfaits, qu'ils soient affectifs, sanitaires, nutritionnels, sociaux ou culturels.

Bien que le terme santé est inclusif et incorpore une dimension holistique, l'évaluateur externe a fortement recommandé d'ajouter le terme « interdisciplinaire » au nom du programme d'études pour plusieurs raisons. Il explique que l'ajout du terme interdisciplinaire au nom du programme d'études « implique plusieurs disciplines et domaines d'études et qu'il est constitué de membres de différentes disciplines, écoles professionnelles et facultés. De plus, le programme d'études exige que l'étudiante ou l'étudiant développe des connaissances et compétences dans l'appréciation et la valeur ajoutée d'étudier un problème de santé à partir des points de vue d'experts de disciplines différentes, qu'il doit connaître et être en mesure d'utiliser dans certain cas, des outils et/ou des méthodes de recherche d'autres disciplines professionnelles et qu'il doit proposer et réaliser un projet de recherche qui implique une codirection par des professeurs de différentes disciplines, unités académiques et facultés. Enfin, lors de l'enquête effectuée pour documenter l'intérêt et la motivation des étudiants à s'inscrire à ce nouveau programme, le titre utilisé était « programme de maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé ». Pour ces raisons, le nom du programme a subséquemment été changé pour Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.

Tout comme le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé l'Université de Moncton, quatre autres programmes au Canada incorporent le terme « interdisciplinaire » ou « multidisciplinaire » à leur nom.

- (1) Université d'Ottawa – Maîtrise ès sciences (Sciences interdisciplinaires de la santé)
- (2) University of Saskatchewan – Master of Science (in Interdisciplinary Studies)
- (3) University of Victoria – Master of Science (in Individualized Interdisciplinary Program)
- (4) University of Lethbridge – Master of Science Program (Individualized Multidisciplinary Major)

²¹ Organisation mondiale de la santé (OMS) (<http://www.who.int/about/fr/>).

²² Santé Canada : Direction de la politique stratégique de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique. Santé des populations : Le modèle de la santé de la population : Éléments clés et mesures qui caractérisent une approche axée sur la santé de la population. (Ébauche juillet 2001, p. 91).

En plus, on remarque que neuf autres programmes comparables de 2^e cycle avec une orientation recherche (mémoire ou thèse) ont choisi le titre « Maîtrise ès sciences » ou « Master of Science ». La liste de ces 13 programmes continue ici-bas.

- (5) Université de Montréal – Maîtrise ès sciences (santé publique)
- (6) Université de Sherbrooke – Maîtrise recherche en sciences de la santé
- (7) Brock University – Master of Science (in Applied Health Sciences)
- (8) Lakehead University – Master of Health Sciences
- (9) University of Toronto – Master of Science (Health Promotion)
- (10) University of Manitoba – Master of Science (Community Health Science)
- (11) University of Saskatchewan – Master of Science (in Health Sciences)
- (12) University of Calgary – Master of Science (in Population and Public Health)
- (13) University of Northern British Columbia – Master of Science (in Population and Public Health)

La section 2.13 compare divers programmes au Canada similaires à celui présenté dans cette proposition.

2.11 Conditions et normes d'admission propres au programme, dont, s'il y a lieu, une description des diverses voies d'admission

2.11.1 Condition générale d'admission aux études de deuxième cycle

<< 22.1 Condition générale (2^e cycle)

- Sous réserve de la flexibilité nécessaire dans le traitement des dossiers, la moyenne d'entrée dans l'ensemble des programmes de 2^e cycle est de 3,00 sur une échelle dont le maximum est 4,30.²³
- Un pouvoir d'appréciation est conféré à la doyenne ou au doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche si le candidat ou la candidate ne satisfait pas aux exigences de la moyenne d'entrée, mais possède, par ailleurs, une expérience ou a fait des études subséquentes à l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle permettant de conclure qu'il ou elle possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2^e cycle à la suite de la recommandation du Comité des études supérieures.

2.11.2 Exigences d'admission particulières du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

- Satisfaire aux conditions générales d'admission aux études de deuxième cycle (Règlement universitaire 22.1).
- Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat spécialisé dans un domaine de la santé ou connexe à la santé.
- Avoir obtenu une moyenne pondérée de 3,00 sur une échelle de 4,30 lors des deux dernières années du baccalauréat.
- Avoir réussi un cours de statistique descriptive (ex. STAT 2653 ou l'équivalent) et un cours de méthodes de recherche.
- Avoir une connaissance adéquate des deux langues officielles du Canada. Elle est attestée par l'atteinte d'au moins C+ au cours FRAN 1600 – Communication écrite et d'au moins C+ au cours ANGL 1022 – Language, writing and reading, ou selon les résultats d'un test de compétences linguistiques démontrant l'équivalence.
- Fournir une lettre d'intention décrivant ses préférences de recherche, mettant l'accent sur le contexte interdisciplinaire du domaine de la santé (se fier aux thématiques du modèle de la santé du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick).

Contenu particulier de la lettre d'intention

²³ Avoir maintenu des résultats supérieurs à la moyenne lors des études de 1^{er} cycle soit, une moyenne de 3,00 sur une échelle de 4,30; s'applique aux deux dernières années du baccalauréat.

- Décrire les raisons de vouloir poursuivre un programme de formation de recherche dans un contexte interdisciplinaire dans le domaine de la santé, au niveau du 2^e cycle.
- Expliquer comment sa formation universitaire ou professionnelle prépare à des études de 2^e cycle et à la recherche en santé dans un contexte interdisciplinaire.
- Déclarer ses préférences de recherche dans un domaine de la santé et une autre discipline de la santé ou un domaine connexe à la santé (en se fiant aux thématiques du modèle de santé du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick).
- Selon la liste provisoire des professeures et professeurs attitrés au programme de formation de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, identifier une directrice ou un directeur dans le domaine de la santé et une codirectrice ou un codirecteur dans une autre discipline de la santé ou un domaine connexe à la santé.
- Proposer deux cours à option reliés au sujet provisoire de la thèse.
- Fournir un curriculum vitae et deux références provenant :
 - de professeures ou professeurs, de chercheuses ou chercheurs, d'employeurs qui connaissent bien l'étudiante ou l'étudiant.
 - la référence peut provenir d'un des membres proposés pour le comité consultatif de l'étudiante ou de l'étudiant.
- Les étudiantes et étudiants inscrits au programme de doctorat en médecine du Centre de formation médical du Nouveau-Brunswick (CFMNB) de l'Université de Sherbrooke peuvent intégrer le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton au moment de leur 3^e année d'étude au Programme de doctorat en médecine (M.D.).

2.12 Description des modes de prestation du programme

(P. ex. enseignement traditionnel en salle de classe, enseignement à l'aide de technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance, apprentissage par l'expérience et laboratoires).

Les cours théoriques du programme seront prodigués en classe ou diffusés à partir du campus de Moncton. Diverses technologies de l'information seront utilisées (ex. : Adobe Connect, Skype Entreprise, plateforme CLIC). Les séances synchrones seront affichées à l'horaire sur le site Web de l'Université de Moncton. Dans l'éventualité que certains cours soient offerts à distance, les professeures et professeurs s'approprient de divers modes d'enseignement pour enchérir la collaboration interdisciplinaire (ex. : les forums de discussion, le clavardage). Certains cours par visioconférence seront totalement synchrones, avec la présence de la professeure ou du professeur en salle de classe. Les cours RSS du programme Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de l'Université de Sherbrooke seront diffusés par visioconférence au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB).

Certains contenus de cours seront enregistrés à l'avance dans CLIC et les étudiantes et étudiants pourront y accéder à n'importe quel moment. Cette façon asynchrone de procéder leur permettra d'apprendre à leur propre rythme et de repasser la matière autant de fois que souhaité. Sous la surveillance d'une accompagnatrice ou accompagnateur, les ateliers de formation pratique synchrones permettront aux étudiantes et étudiants de résoudre ensemble les exercices fournis qui consolideront la matière enseignée lors des séances asynchrones.

Le séminaire de recherche est interdisciplinaire et exige une présence virtuelle ou en face à face. Chaque étudiante et étudiant doit présenter son projet de thèse à ses collègues et professeure ou professeur et démontrer ses habiletés de communication, de collaboration et de leadership. L'utilisation du *Smart Board* permettra d'offrir une présentation animée.

Les cours à option de niveau 6000 peuvent être des cours livrés traditionnellement en classe pour un ensemble d'étudiantes ou d'étudiants ou des études dirigées (un enseignement dispensé en fonction des besoins spécifiques de formation d'une étudiante ou étudiant ou d'un groupe restreint d'étudiants, couvrant un secteur ou un sujet particulier relié au projet de thèse). Il est alors possible que certains cours d'études dirigées s'effectuent dans des laboratoires de recherche.

Les trois cours d'activités d'érudition exigent des étudiantes et étudiants de collaborer avec des intervenantes et intervenants de différentes professions de la santé dans des types d'activités savantes du *scholar*. Ce cours privilégie l'apprentissage expérientiel avec des professeures ou professeurs, des chercheuses ou chercheurs, des intervenantes et intervenants de la santé, des décideurs et des partenaires communautaires. Ces activités d'érudition permettent de partager le leadership et d'accélérer le transfert et l'application des connaissances.

2.13 Comparaison du programme de formation proposé avec d'autres programmes comparables offerts ailleurs dans les Maritimes et au Canada

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton est comparé à d'autres programmes similaires au Canada (voir le **Tableau 2.10**). On constate que les programmes recensés se situent sur un continuum. Certains privilégient une approche structurée et traditionnelle en exigeant des étudiantes et étudiants de suivre plusieurs cours obligatoires, et peu de cours à option ou au choix. Certains exigent des cours théoriques en surplus, et des ateliers et séminaires non crédités. À l'extrémité du continuum se trouvent les programmes personnalisés interdisciplinaires visant à combler les besoins particuliers d'apprentissage et les intérêts distincts de chaque étudiante et étudiant inscrit au programme. Ce sont les étudiantes et étudiants qui proposent au Comité consultatif, les cours qu'ils souhaitent suivre. Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton préconise une approche mixte (traditionnelle et individualisée) qui se situe à la droite de ce continuum.

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton comporte 45 crédits. Il comprend 39 crédits de cours obligatoires (15 crédits de cours et 24 crédits de thèse et 6 crédits de cours à option). Cette répartition de crédits est semblable à celle des programmes suivants répertoriés : Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke; Maîtrise ès sciences (sciences interdisciplinaires de la santé) de l'Université d'Ottawa; *Masters in Community Health & Epidemiology* de la *Dalhousie University*; *Master of Sciences in Applied Health Sciences* de la *Brock University*; *Master of Science in Interdisciplinarity Studies* de la *University of Saskatchewan*.

Les programmes proclamant être « **interdisciplinaire** » ou possédant des contenus suffisamment interdisciplinaires précisent que la direction de la thèse ou du mémoire s'effectue par une **directrice ou un directeur de la discipline principale et par une codirectrice ou un codirecteur provenant d'une autre unité académique**. L'interaction entre les étudiantes et étudiants est réalisée par l'entremise de séminaires de thèse ou de mémoire. L'aspect interdisciplinaire se retrouve particulièrement pour les programmes de : *Masters in Interdisciplinary Studies* de la *University of New Brunswick*; Maîtrise ès sciences (sciences interdisciplinaires de la santé) de l'Université d'Ottawa; *Master's in Individual Interdisciplinary Studies* de la *University of Manitoba*; *Masters of Science in Interdisciplinary Studies* de la *University of Saskatchewan*; *Master of Science Individualized Interdisciplinary Program* de la *University of Victoria*, et *Master of Science Program Individualized Multidisciplinary Major* de la *University of Lethbridge*.

Certains programmes personnalisés d'études interdisciplinaires ou avec arrangements spéciaux sont localisés dans une unité académique qui offre déjà un ou des programmes disciplinaires de 2^e cycle (Maîtrise ès sciences (sciences interdisciplinaires de la santé) de l'Université d'Ottawa; *Master of Science Individualized Interdisciplinary Program* de la *University of Victoria*).

Considérant l'aspect interdisciplinaire de ces programmes, ils sont parfois gérés par la Faculté des études supérieures et de la recherche (*Masters in Interdisciplinary Studies* de la *University of New Brunswick*; *Master's in Individual Interdisciplinary Studies* de la *University of Manitoba*; *Masters of Science in Interdisciplinary Studies* de la *University of Saskatchewan*; *Master of Science Program Individualized Multidisciplinary Major* de la *University of Lethbridge*).

Tableau 2.10 Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton en comparaison à d'autres programmes comparables au Canada

	Provinces maritimes			Québec		
	Université de Moncton	University of New Brunswick	Dalhousie University	Université Laval	Université de Montréal	Université de Sherbrooke
Thème	Santé Interdisciplinarité	Interdisciplinarité	Santé communautaire Épidémiologie	Santé publique	Santé publique	Recherche en sciences de la santé
Nom du programme	Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé	Masters in Interdisciplinary Studies	MSc in Community Health & Epidemiology	Maîtrise en santé publique (avec mémoire)	Maîtrise ès sciences (santé publique)	Maîtrise recherche en sciences de la santé
Diplôme décerné	M.Sc. (interdisciplinaire en santé)	MIDST	MSc	M. Sc.	M. Sc.	M. Sc. (sans concentration)
Crédits totaux	45 cr.	45 cr.	45 cr.	51 cr.	45 cr.	45 cr.
Cours obligatoires	15 cr.	12 à 18 cr.	15 cr.	15 cr.	15 cr.	16 cr.
	SANT 6113 Avancements en recherche (3)	La scolarité inclut normalement six cours, dont deux peuvent être des cours d'études dirigées ou des cours suivis dans une autre université. Le programme d'un étudiant d'étude est conçu individuellement pour répondre à ses besoins et intérêts de recherche et est réalisé sous la direction et l'orientation d'un chercheur superviseur et le Comité consultatif interdisciplinaire constitué de membres dans les domaines disciplinaires concernés.	CH&E 5000.03 Community Health Principles (3)	SAP-7002 Fondements en santé publique (3) SAP-7003 Éthique et santé publique (2)	MSO6600 Fondement de la santé publique (3)	RSS700 Éthique de la recherche en santé avec l'humain (1)
	SANT 6123 Méthodes de recherche (3)		CH&E 5030.03 Research Methods in Community Health & Epidemiology (3)	EPM-7000 Concepts et méthodes en épidémiologie (3)	MSO6011 Introduction à l'épidémiologie (3)	RSS702 Concepts méthodologiques en sciences de la santé (3)
	SANT 6133 Analyse quantitative (3)		CH&E 5019.03 Principles of Biostatistics (3)	SAP-7000 Rech. quant. en santé publique (3) SAP-7001 Rech. qual. en santé publique (3)	MSO6061 Introduction à la biostatistique (3)	RSS701 Analyse des données en sciences de la santé (3)
	SANT 6241, SANT 6151 et SANT 6261 Activités d'érudition I, II et III (3)		Professional development seminar series (3)	SAP-6100 Séminaire d'intégration (1)	NSO6601 Séminaire de recherche en santé des populations 1 (3) MSO6602 Séminaire de recherche en santé des populations 2 (3)	RSS790 Activité de recherche (8) RSS791 Séminaire de recherche (1)
	SANT 6243 Séminaire de recherche (3)		CH&E 5010.03 Epidemiology Principles (3)			
Cours à option / choix	6 cr.	0 à 6 cr.	9 cr.	Règle 1 : 9 cr. parmi les cours suivants	9 cr.	7 cr.
	SANT 6213 Analyse qualitative inter (3) SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) (3) SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable) (3) Autres cours approuvés		Choix de cours ou d'études dirigées	EPM-7020 Modélisation statistique en épidémiologie SAP-7004 Organismes des services de santé SAP-7005 Santé environnementale SAP-7006 Évaluation : fondements SAP-7009 Promotion santé - fondements Règle 2 : 3 crédits parmi une liste de 15 cours	6 crédits provenant de méthodes de Médecine sociale et préventive, Administration de la santé, Santé environnementale, et autre cours approuvé	Autres cours approuvés
Mémoire ou thèse	24 cr.	27 cr.	21 cr.	24 cr.	21 cr.	22 cr.
	SANT 6153 Thèse	Thesis	Thesis	SAP-6801-6802 -6803-6804 Activité recherche-mémoire 1, 2, 3, 4	MSO 6610 Mémoire	RSS792 Mémoire (22)

Tableau 2.10 Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton en comparaison à d'autres programmes comparables au Canada

		Ontario			
	Université de Moncton	Université d'Ottawa	Brock University	Lakehead University	Lakehead University
Thème	Santé Interdisciplinarité	Interdisciplinarité	Sciences de la santé Santé publique	Sciences de la santé	Santé publique
Nom du programme	Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé	Maîtrise ès sciences (Sciences interdisciplinaires de la santé)	Master of Science in Applied Health Sciences / Health Sciences Master of Arts in Applied Health Sciences /Community Health	Master of Health Sciences	Master of Public Health (option thèse)
Diplôme décerné	M.Sc. (interdisciplinaire en santé)	M.Sc.	MSc / MA	MSc	MSc
Crédits totaux	45 cr.	45 cr.	45 cr.	5.0 FCE ou 30 cr.	7.0 FCE ou 42 cr.
Cours obligatoires	15 cr.	15 cr.	6 cr.	2.0 FCE ou 12 cr.	4.0 FCE ou 24 cr.
	SANT 6113 Avancements en recherche (3)	HSS5901 Perspectives interdisciplinaire en sciences de la santé (3)	AHSC5P0 Current issues in Applied Health Sciences (3)	HESC5015 Current Issues and Trends in Health Sciences (0,5FCE)	HESC5010 Foundations of Public and Population Health (0,5FCE) HESC5211 Public Health Ethics (0,5FCE)
	SANT 6123 Méthodes de recherche (3)	HSS5902 Méthodes de recherche interdisciplinaire et statistiques en sciences de la santé (3)			HESC5210 Health Promotion and Illness Prevention (0,5FCE)
	SANT 6133 Analyse quantitative (3) SANT 6241, SANT 6151 et SANT 6261 Activités d'érudition I, II et III (3)	SANT613 Analyse quantitative (3)	AHSC5P27 Research Methods – Quantitative (3) OR 5P37 Research Methods – Qualitative Analysis (3)	HESC5030 Introduction to Biostatistics (0,5 FCE) HESC5035 Qualitative Inquiry I (0,5FCE) HESC5070 Epidemiology I (0,5FCE)	HESC5030 Introduction to Biostatistics (0,5 FCE) HESC5070 Epidemiology I (0,5FCE)
	SANT 6243 Séminaire de recherche (3)	HSS5903 Séminaire de maîtrise I (1,5) HSS5904 Séminaire de maîtrise II (1,5)			HESC5805 (9805) Master of Public Health Practicum and Report (400 hrs) (1.5 FCEs)
Cours à option / choix	6 cr.	3 cr. (cours obligatoires)	6 cr.	1.0 FCE (6 cr.)	1.0 FCE (6 cr.)
	SANT 6213 Analyse qualitative (3) SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) (3) SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable) (3) Autres cours approuvés	HSS5995 Études dirigées en sciences interdisciplinaires de la santé (3) HSS6912 pour remplacer HSS5995 ou autre cours approuvé	2 x 0.5 cours; DOIT provenir du FAHS Graduate Program. Peut choisir le cours Selected Research Topics ou Graduate Directed Study course, ou de la FAHS ou provenant d'une autre université.	Recommandé (0,5FCE): HESC5270 Epidemiology II HESC5410 Survey Method HESC5036 Qualitative Inquiry II HESC5750 Directed Studies HESC5710 Special Topics	HESC5212 Canadian Health Care System (0,5FCE) HESC5213 Environmental and Occupational Public Health (0,5FCE)
Mémoire ou thèse	24 cr.	30 cr.	33 cr.	2.0 FCE ou 12cr.	2.0 FCE ou 12cr.
	SANT 6153 Thèse	HSS6997 Projet de thèse HSS7999 Thèse de maîtrise	AHSC 5F90 Thesis	HESC5901 (9901) Master's Thesis	HESC5901 (9901) Master's Thesis

Tableau 2.10 Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton en comparaison à d'autres programmes comparables au Canada

	Université de Moncton	Ontario		Manitoba	
		University of Toronto	University of Western Ontario	University of Manitoba	University of Manitoba
Thème	Santé Interdisciplinarité	Santé publique	Promotion de la santé	Interdisciplinarité	Santé des populations
Nom du programme	Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé	Master of Public Health	Master of Science	Master's in Individual Interdisciplinary Studies (IIS)	Master of Science - Community Health Science (option thèse)
Diplôme décerné	M.Sc. (interdisciplinaire en santé)	MPH (Social and Behavioural Health Sciences)	MSc (Health Promotion)	MSc (IIS)	M.Sc.
Crédits totaux	45 cr.	10.0 FCE ou 60 cr.	(cr. non spécifié)	(cr. non spécifié)	(cr. non spécifié)
Cours obligatoires	15 cr.	4,5 FCE ou 24 cr.	(cr. non spécifié)	12-24 cr.	5 cours (15 cr.)
	SANT 6113 Avancements en recherche (3)	CHL5004H Introduction to Public Health Sciences I (0,5FCE) CHL5801H Health Promotion 1 (0,5FCE) CHL5803H Health Promotion 2 (0,5FCE) CHL5105H Social Determinants of Health (0,5FCE)	HS 9720 Client Centred Behaviour Change (0,5FCE) HS 9721y Current Topics in Health Promotion (0,5FCE)	Réalisation d'un minimum de 12 crédits de cours au niveau 7000, avec un maximum de 24 crédits.	CHSC7520 Principles of Epidemiology 1 (3) CHSC7320 Organization and Financing of the Canadian Health Care System (3)
	SANT 6123 Méthodes de recherche (3)	One approved Research Methods (0,5FCE)		Les étudiantes et étudiants du programme de maîtrise doivent suivre au moins un cours de trois crédits dans chacune des unités représentées sur leur comité consultatif.	CHSC7860 Methods and Concepts for Community Health Science (3) Un cours additionnel de Méthodes provenant d'une liste approuvée (3)
	SANT 6133 Analyse quantitative (3) SANT 6241, SANT 6151 et SANT 6261 Activités d'érudition I, II et III (3)	CHL5221H Community Health Appraisal Methods II Introduction to Qualitative Research (0,5FCE)	HS9601a Quantitative Methods in Health Sciences (0,5FCE) HS9602a - Qualitative Research Methods in Health Sciences (0,5FCE)	Il est important de noter que l'unité académique qui offre un programme disciplinaire de deuxième cycle et qui souhaite être admissible à offrir un programme d'études interdisciplinaire personnalisé, doit avoir comme objectif principal l'interdisciplinarité pour le programme individualisé de l'étudiant.	CHSC7820 Biostatistics for Community Health Sciences 1 OR CHSC 7810 Biostatistics for Health and Human Sciences (3)
	SANT 6243 Séminaire de recherche (3)	CHL5300H Public Health Policy (0,5FCE) CHL5220H Community Health Appraisal Methods I: Introduction to Epidemiology (0,5FCE) CHL5110H Theory and Practice of Program Evaluation (0,5)	HRS Common Seminar (1,0FCE) Health Promotion Seminar (1,0FCE)		
Cours à option / choix	6 cr.	2,5 à 4,0 FCE (15 à 24cr.)			3 courses (9 cr.)
	SANT 6213 Analyse qualitative inter (3) SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) (3) SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable) (3) Autres cours approuvés	2,5 FCE elective courses (or up to 4,0 elective courses if pursuing a second practicum) Optional practicum and research CHL6020Y Optional MPH Practicum (1,0 FCE) CHL6021H Optional Practicum Extension (0,5FCE) CHL5806H Health Promotion Field Research (0,5FCE) Or any combination of practicum and electives equaling 2.0 FCE	HS 9623 - Perspectives in Knowledge Translation (0,5 FCE) HS 9632 - Current Topics in Child & Youth Health (0,5FCE) HS 9801 - Motor Control (0,5FCE) Au besoin: HS 9515a - Introduction to Statistics for Health & Rehabilitation Sciences HS 9516a - Introduction to Research Methods Health & Rehabilitation		Trois autres cours offerts par le CHS ou Family Social Sciences de niveau 7000.
Mémoire ou thèse	24 cr.	Practicum (2,0 FCE) (12 cr.)	(cr. non spécifié)	(cr. non spécifié)	(cr. non spécifié)
	SANT 6153 Thèse	CHL6010Y+CHL6012Y Required MPH Practicum	Master's Thesis	Master's Thesis	Master's Thesis

Tableau 2.10 Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton en comparaison à d'autres programmes comparables au Canada

	Saskatchewan				
	Université de Moncton	University of Saskatchewan	University of Saskatchewan	University of Saskatchewan	University of Saskatchewan
Thème	Santé Interdisciplinarité	Santé publique	Sciences de la santé College of Medicine/School Physical Therapy)	Santé publique	Interdisciplinarité
Nom du programme	Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé	Master of Public health (option thèse)	Master of Science in Health Sciences	Master of Public Health	Master of Science in Interdisciplinary Studies
Diplôme décerné	M.Sc. (interdisciplinaire en santé)	MPH	MSc	MPH	MSc
Crédits totaux	45 cr.	42 cr.	9 cr.		(cr. non spécifié)
Cours obligatoires	15 cr.	8 cours crédités (24 cr.) + 3 cours non crédités	9 cr. + 4 cours non crédités	45 cr.	(cr. non spécifié)
	SANT 6113 Avancements en recherche (3)	GRS960 Introduction to Ethics and Integrity (non crédité) GSR961 Ethics and Integrity in Human Research (non crédité) PUBH804 Foundations of Public Health (3) PUBH803 Health Promotion (3)	GSR 960 Introduction to Ethics and Integrity (0) GSR 961 Ethics and Integrity in Human Research (0) HSC 801: Essentials for Conducting Life and Health Sciences Research (3) or CLR800	GSR 960 Introduction to Ethics and Integrity (0) GSR 961 Ethics and Integrity in Human Research (0) PUBH 804 Foundations of Public Health (3) PUBH 803 Health Promotion (3)	GSR 960 Introduction to Ethics and Integrity (0) GSR 961 Ethics and Integrity in Human Research (0) INTD 994 - Masters Students
	SANT 6123 Méthodes de recherche (3)	PUBH800 Epidemiology for Public Health (3)	CLR 800 Clinical Research Methodology (3)	PUBH 800 Epidemiology for Public Health (3)	
	SANT 6133 Analyse quantitative (3) SANT 6241, SANT 6151 et SANT 6261 Activités d'érudition I, II et III (3)	PUBH805 Biostatistics for Public Health (3) <u>Autres cours obligatoires:</u> PUBH807 Health Program Planning and Evaluation (3) PUBH810 Environmental Public Health I (3) PUBH840 Inter-disciplinary Public Health Practice (3) PUBH867 Health Policy and Politics (3)	CHEP 805: Biostatistics I (3)	PUBH 805: Biostatistics for Public Health (3) <u>Autres cours obligatoires:</u> PUBH 867 Health Policy and Politics (3) PUBH 807 Health Program Planning and Evaluation (3) PUBH 810: Environmental Public Health I (3) PUBH 840: Interdisciplinary Public Health Practice (3)	INTD898 Special Topics
	SANT 6243 Séminaire de recherche (3)	PUBH990 Public Health Seminar (non crédité)	HSC 990: Seminar Course of Health Sciences Graduate Programs (0)	PUBH 990 Public Health Seminar (0)	INTD 990 Seminar courses Assister à un minimum de 6 Séminaire de recherche et faire une présentation à 1 séminaire.
Cours à option / choix	6 cr.	9cr.	3-6 cr.	15 cr.	
	SANT 6213 Analyse qualitative inter (3) SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) (3) SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable) (3)	Trois cours additionnels au choix (9).	3-6 crédits de cours au choix, en fonction des cours de biostatistique antérieurement pris par l'étudiant	15 crédits de cours au choix.	Divers cours spécialisés sont disponibles.
Mémoire ou thèse	24 cr.	Practicum (9 cr.) et thèse (0 cr.)	0 cr.	Practicum (6)	cr. non spécifié
...suite	SANT 6153 Thèse	PUBH992 Public Health Practicum (9) PUBH994 Public Health Thesis	HSC994 Health Sciences Master's in Science Research (0)	PUBH 992: Public Health Practicum (6)	Thèse

Tableau 2.10 Programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton en comparaison à d'autres programmes comparables au Canada

		Alberta	Colombie-Britannique		
	Université de Moncton	University of Calgary	University of Northern British Columbia	University of Victoria	University of Lethbridge
Thème	Santé Interdisciplinarité	Santé publique	Santé communautaire et des populations	Interdisciplinarité	Sciences de la santé Interdisciplinarité
Nom du programme	Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé	Master of Science in Population and Public Health	Master of Science in Community Health Sciences	Master of Science Individualized Interdisciplinary Program	Master of Science Program Individualized Multidisciplinary Major
Diplôme décerné	M.Sc. (interdisciplinaire en santé)	MSc	MSc	MSc (INTD)	MSc
Crédits totaux	45 cr.	(cr. non spécifié)	30 cr.	30 cr.	Programme de 24 mois
Cours obligatoires	15 cr.	(cr. non spécifié)	12 cr.		(cr. non spécifié)
	SANT 6113 Avancements en recherche (3)	CH600 Introduction to Community Health Sciences MDCH601 Determinants of Health MDCH680 Foundations of Population and Public Health	HHSC601-3 Principles of Epidemiology (3)	Un programme d'étude interdisciplinaire au niveau du 2 ^e cycle, fait sous mesure selon les intérêts de l'étudiant dans différents domaines d'études. Le programme consiste des cours INTD énumérés ici-bas et de cours réguliers d'autres départements. L'étudiante ou l'étudiant travaille avec des codirectrices ou codirecteurs provenant d'aux moins deux unités d'enseignement différentes. OU des études interdisciplinaires dans le cadre d'un programme existant régulier qui est de nature interdisciplinaire.	Le nombre et les détails des cours sont déterminés lors du premier semestre du programme de l'étudiant Le Master of Science Program avec majeure offre aux étudiants provenant d'un large éventail de disciplines, la possibilité d'obtenir un diplôme de maîtrise en écrivant une thèse et en complétant avec succès un nombre limité de cours. Bien que les diplômes soient livrés dans des disciplines spécifiques, le programme interdisciplinaire est administré de manière centralisée par l'École des études supérieures, plutôt que par les facultés individuelles.
	SANT 6123 Méthodes de recherche (3)	MDCH681 Health Research Methods MDCH640 Fundamentals of Epidemiology	EDUC602-4 Quantitative Research Design and Data and Analysis (4) OR PSYC600-4 Quantitative Methods I		
	SANT 6133 Analyse quantitative (3) SANT 6241, SANT 6151 et SANT 6261 Activités d'érudition I, II et III (3)	MDCH610 Essentials of Biostatistic	HHSC 700-3 Advanced Techniques in Epidemiology (3) OR HHSC703-3 Qualitative Research Approaches in Health and Human Sciences (3)		
	SANT 6243 Séminaire de recherche (3)	CHS/CIPPH Seminars	HHSC795-3 Health Sciences Graduate Seminar (3)		
Cours à option / choix	6 cr.	6 cr.	6 cr.		
	SANT 6213 Analyse qualitative (3) SANT 6223 Études dirigées : santé (cours à contenu variable) (3) SANT 6233 Études dirigées : connexe (cours à contenu variable)(3) Autres cours approuvés	Un minimum de deux cours de niveau universitaire appropriés à l'avancement du sujet de recherche de thèse et convenu avec la directrice ou le directeur MDCH622 / MDCH 683 Qualitative Health Research (3)	Deux cours (6 crédits), choisis en consultation avec sa directrice ou directeur.	INTD 580 Master's level Directed Studies (1.5-3.0)	
Mémoire ou thèse	24 cr.	(cr. non spécifié)	12 cr.	4.5-12.0 cr.	(cr. non spécifié)
	SANT 6153 Thèse	Thesis-based	HHSC 790-12 Master of Science: Health Sciences Thesis	INTD 599 Master's Thesis (4.5-12.0)	Master's Thesis

3 Résultats d'apprentissage ou résultats prévus pour les étudiants

3.1 Définition des résultats d'apprentissage en fonction à la fois du diplôme et de la discipline, de la spécialisation ou du domaine précis

Puisque le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé est bâti sur le développement de savoirs-agir complexes, l'enseignement et l'évaluation s'effectueront autour de l'intégration des compétences ciblées. Par l'entremise de divers mécanismes d'apprentissage, les diplômées et diplômés du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé auront développé, dans un contexte d'interdisciplinarité, les compétences du programme : pensée critique, expertise en recherche, communication, collaboration, et érudition dans le domaine de la santé. Ces nouvelles agentes et nouveaux agents scientifiques de recherche posséderont les attributs intrinsèques du *scholar*²⁴ pour un niveau de formation de 2^e cycle. Ils seront en mesure d'effectuer des activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs. Ces compétences continueront d'évoluer tout au long de leur carrière (Boyer, 1990).

Au niveau attendu du 2^e cycle d'études, ils auront été en mesure de créer de nouveaux savoirs par l'entremise du projet de thèse ou par l'analyse de bases de données existantes (*découverte des savoirs*). Ils auront intégré et partagé des savoirs de diverses disciplines (*intégration des savoirs*). Ils auront développé ou modifié des outils ou questionnaires, développé des programmes ou politiques de santé (*découverte des savoirs*). Ils auront développé une pensée critique pour adresser diverses situations complexes de santé des communautés (*intégration des savoirs*) et seront capables de transférer ces savoirs à d'autres familles de situations (*intégration des savoirs*) ou de les transformer pour la pratique ou les milieux communautaires (*application des savoirs*). Leurs compétences élargies leur permettront de partager des savoirs, expériences et leadership (*transmission des savoirs*) avec des intervenantes et intervenants des différentes professions de la santé, décideurs, dépositaires d'enjeux et la communauté en utilisant une communication adaptée et interactive avec l'auditoire ciblé, que ce soit des publics spécialisés ou non spécialisés (*transmission des savoirs*).

Donc, à la sortie du programme, les diplômées et diplômés auront démontré le degré de maîtrise d'un corpus de connaissances spécialisées pour un programme de maîtrise avec orientation recherche dans les provinces maritimes. Selon la CESP²⁵, cet aboutissement sera démontré par l'appropriation des huit habiletés d'apprentissage transférables (Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre (Politiques et procédures, mars 2013, p.25-26) (voir le tableau 2.1).

En résumé, les diplômées et diplômés du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé seront des agentes et des agents scientifiques de recherche capables d'examiner et de résoudre des problèmes complexes de santé. Ils seront en mesure d'effectuer des activités de recherche en collaboration interdisciplinaire dans divers secteurs de la santé. Ils auront développé la pensée critique au niveau de formation de 2^e cycle d'études supérieures. Ils seront à l'affût des nouvelles connaissances dans le domaine de la santé et d'au moins une autre discipline. Ils auront aussi intégré des savoirs reliés à la recherche documentaire, la recherche interdisciplinaire et les technologies de l'information. Lors de l'exercice de leurs fonctions, ils seront préoccupés par les aspects éthiques et déontologiques de la recherche. Ils démontreront la capacité de s'exprimer clairement à des publics spécialisés et non spécialisés. Ils deviendront des apprenantes et apprenants à vie, constamment impliqués dans des activités d'érudition qui enrichissent leur vie personnelle et carrière professionnelle. En partageant leur leadership, ils seront en mesure d'influencer et d'inspirer des partenaires, des collaborateurs, des décideurs et des dépositaires d'enjeux des communautés. Puisque ce programme de maîtrise offre une orientation recherche, les diplômées et diplômés seront en mesure de poursuivre leurs études à un niveau supérieur.

3.2 Description des mécanismes qui permettront d'atteindre / de mesurer les résultats d'apprentissage ou les résultats prévus pour les étudiants

Les moyens d'apprentissage permettront aux étudiantes et étudiants de développer les compétences du programme. Comparativement aux programmes d'études universitaires centrés sur la transmission de contenus, le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

²⁴ Boyer (1990). *Scholarship Reconsidered*. (Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching). San Francisco, CA: Jossey-Bass.

²⁵ CESP: Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

nécessitera une relation professeure ou professeur-contenus-étudiants transformée (Huba et Freed, 2000). C'est-à-dire, l'apprentissage et l'évaluation des compétences s'effectueront principalement en équipe interdisciplinaire, par des activités intégratrices incorporées aux cours et par des activités d'érudition du programme semblables à celles retrouvées du travail d'une agente ou d'un agent scientifique de recherche dans le domaine de la santé.

Les moyens les plus pertinents qui conviennent au développement et à l'évaluation des compétences de cette manière et qui seront utilisés dans le programme d'études consistent, en autres, de (d') :

- Examens écrits à développement, fondés sur des études de cas complexes
- Projets simulés ou réels
- Travaux écrits reproduisant ou simulant les documents que l'agente ou agent scientifique de recherche aura à rédiger
- Laboratoires nécessitant la réalisation d'une procédure ou des techniques spécialisées pour le projet de thèse
- Réalisations d'une performance
- Portfolios ou dossiers d'apprentissage

Examens écrits à développement, fondés sur des études de cas complexes

Certaines parties des cours seront prodiguées par des exposés traditionnels interactifs. En plus des questions de connaissances, les examens écrits seront enrichis d'études de cas complexes les plus authentiques possible. Les questions de connaissances qui seront intégrées à ces cas permettront de justifier les processus intellectuels utilisés. Puisque les cours seront enseignés dans un contexte d'interdisciplinarité, une rétroaction sur la valeur ajoutée des savoirs provenant d'autres domaines sera requise à la solution ou au raisonnement proposés.

Projets simulés ou réels (activités d'intégration)

Cette approche permet d'apprendre et d'évaluer dans l'action. Tout en consolidant leurs acquis, les étudiantes et étudiants acquerront de nouveaux savoirs, savoir-être et savoir-faire en interaction avec les membres de leur équipe. Ils prendront conscience qu'une situation peut être étudiée de différentes façons selon les différentes disciplines concernées. Ces interactions développeront la pensée critique ainsi que des habiletés de communication et de collaboration. Les projets simulés donneront lieu à toutes sortes de réalisations, par exemple : rapports d'étape de la démarche scientifique de recherche, protocole d'éthique chez les êtres humains; production d'une étude de fiabilité, de faisabilité ou pilote, présentation orale au séminaire de thèse ou à des colloques scientifiques, soutenance simulée (évaluée par les pairs), bilan sur la conduite et l'efficacité de l'équipe.

Travaux écrits reproduisant ou simulant les documents rédigés par une agente ou un agent scientifique de recherche

Le travail de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche nécessite de rédiger divers types de documents (communiqués, rapports, protocoles, rapports budgétaires, manuscrits scientifiques). Les travaux écrits demandés des étudiantes et étudiants dans les cours du programme et les activités d'érudition sont des extraits qui reproduisent et simulent les types de documents exigés d'une agente ou d'un agent scientifique de recherche (ex. : recherche bibliographique, recension des écrits, analyse critique d'articles scientifiques, rapport d'analyse statistique de données quantitatives, rapport d'interprétation de données qualitatives, protocole d'éthique sur les êtres humains, protocole de recherche pour un comité scientifique, demande de subvention ou de fonds pour la recherche ou pour des études graduées, bilan du fonctionnement de l'équipe, résumé de recherche pour présentation orale, résumé de recherche pour publication, rapport synthèse rédigé pour les décideurs, rapport synthèse vulgarisé rédigé pour le grand public, résumé de recherche en format affiche pour présentation, thèse, etc.).

Laboratoires nécessitant la réalisation d'une procédure ou de techniques spécialisées

Certaines recherches exigent la maîtrise d'habiletés techniques ou spécialisées ou la connaissance de procédures particulières (domaine opératif ou procédural). Ces laboratoires varieront sur un continuum d'activités s'étalant de prélèvements de sang, cellules ou tissus, de techniques spécialisées en laboratoire, jusqu'à l'utilisation de l'informatique pour questionner les bases de données régionales et nationales. Les rapports techniques de laboratoire ou d'analyses statistiques sont des productions couramment exigées d'une agente ou d'un agent scientifique de recherche.

Réalisations d'une performance

Préparer des contenus pour communiquer clairement à des publics spécialisés et non spécialisés fait partie des fonctions de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche. Il arrive parfois que certains comités d'éthique exigent de présenter en audience le protocole d'éthique du projet de thèse et de répondre verbalement aux questions des membres du comité. Les résultats du projet de thèse seront présentés à divers auditoires (participants à l'étude, patient-partenaires de la recherche, partenaires communautaires, scientifiques, académiciens, décideurs). Pour développer cet aspect, les étudiantes et étudiants recevront des rétroactions de leurs pairs et des professeures et professeurs lors de présentations simulées dans les cours. Les présentations orales et par affiche acceptées pour des colloques scientifiques sont des occasions pour évaluer les savoir-agir complexes dans un contexte réel (communication, érudition).

Portfolios ou dossiers d'apprentissage

L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation étant interreliés, nous valorisons un apprentissage centré sur l'apprenante et l'apprenant et favorisons sa responsabilisation et son autonomie. Pour démontrer l'autonomie et leur capacité à s'autoévaluer, ils seront responsables d'établir un plan d'étude et de s'autoévaluer à différents moments de leur parcours. Par l'entremise du portfolio scientifique, les étudiantes et étudiants afficheront leurs réalisations et leurs réussites en lien avec les différents types d'activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs). Ils analyseront comment les contenus des cours, les activités intégratrices et les activités d'érudition leur ont permis d'atteindre les compétences du programme. Ils proposeront des solutions et des activités pour les compétences à améliorer. Le portfolio scientifique de la personne étudiante servira aussi aux professeures et professeurs, au comité consultatif (de l'étudiante ou de l'étudiant) et au CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, comme véhicule de rétroaction tout au long du cheminement de la formation.

Plusieurs activités interdisciplinaires intégratrices pour les cours et activités d'érudition du programme sont suggérées et sont présentées au **tableau 3.1**. Une fois le programme de formation accepté, ces tableaux organisationnels seront enchéris par les professeures et professeurs, les directrices et directeurs et les codirectrices et codirecteurs de thèses, ainsi que par les membres du comité pédagogique du programme.

Chaque étudiante et étudiant bénéficiera d'un soutien des professeures et professeurs des cours. Leurs disponibilités pour des rencontres hebdomadaires seront présentées dans les plans de cours. Les directrices, directeurs, codirectrices et codirecteurs et le comité consultatif offriront un suivi continu jusqu'à la soutenance et publication de la thèse. Le projet de thèse permettra de consolider, d'appliquer et d'intégrer les savoirs acquis et les compétences du programme de formation développées dans un contexte d'interdisciplinarité.

Pour exercer un jugement par rapport aux différentes productions ou réalisations (rapports, projets, présentations orales, travail en équipe), des grilles d'évaluation de type analytique et holistique seront conçues pour rétroaction et évaluation certificative. Ces grilles seront adaptées à chacun des moyens d'évaluation. L'attribution de la note finale respectera le système de notation de l'Université de Moncton.

Tableau 3.1 Exemples de moyens d'apprentissage, de mécanismes d'évaluation et d'approches collaboratives interdisciplinaires

Progression du niveau de complexité des activités intégratrices des cours				
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
<u>Critique d'un article scientifique</u> en équipe interdisciplinaire.	<u>Analyse comparative d'articles</u> scientifiques sur un sujet en matière de santé, démontrant l'apport des divers domaines connexes à la santé.	<u>Rédaction d'un article seul</u> (ex. : cours d'études dirigées)	<u>Rédaction d'un article en équipe</u> interdisciplinaire.	<u>Soumission d'un article</u> à une revue scientifique interdisciplinaire (ou professionnelle sur un sujet interdisciplinaire en santé)
<u>Visite d'une équipe de recherche</u> Observation du travail d'un chercheur(e) et/ou d'un décideur aux différentes étapes de la recherche ²⁶ (ex. : visites ciblées en groupe pour discussion selon les perspectives disciplinaires)	<u>Canevas d'entrevue</u> d'un chercheur(e) et/ou décideur (partenaires en recherche) <u>Entrevue d'un chercheur(e)</u> , partenaire, et/ou décideur (partenaires en recherche) dans une autre discipline ou domaine de la santé. Examen du contexte et de l'apport interdisciplinaire.	<u>Jeu de rôle en équipe</u> interdisciplinaire démontrant la connaissance du rôle d'un chercheur(e) d'une autre discipline ou domaine de la santé, ou d'un décideur impliqué en recherche ou la prise de décision.	<u>Travail de réflexion</u> sur la collaboration interdisciplinaire, le fonctionnement de l'équipe, les méthodes utilisées pour résoudre les conflits de valeurs et de besoins d'une équipe de recherche.	<u>Rapport publié</u> sur la collaboration interdisciplinaire, le fonctionnement de l'équipe, les méthodes utilisées pour résoudre les conflits de valeurs et de besoins d'une équipe de recherche.
<u>Identification d'un partenaire communautaire</u> en lien avec le projet de thèse. Identification des besoins d'une communauté.	<u>Consultation avec un partenaire communautaire</u> ◦ Application d'analyses pour la pratique ou le milieu communautaire. ◦ Développement d'outils ou de questionnaires pour la collecte de données.	<u>Contribution du partenaire communautaire dans le développement du projet de thèse</u> Examen d'une problématique complexe de santé selon deux perspectives disciplinaires. Implication de patients-partenaires qui informe la recherche.	<u>Implication du partenaire communautaire</u> Facilitation de la collecte de données dans le milieu de pratique ou communautaire. Projet pilote dans le milieu communautaire pour valider les instruments de mesure.	<u>Participation du partenaire communautaire sur le comité du jury de thèse à titre d'observateur</u> Questionnement sur les recommandations et implications des résultats de la recherche pour la communauté étudiée lors de la soutenance de thèse.
SANT 6113- Avancements en recherche SANT 6123-Méthodes de recherche SANT 6133-Analyse quantitative	SANT 6213-Analyse qualitative SANT 6223-Études dirigées : santé SANT 6233-Études dirigées: connexe SANT 6243-Séminaire de recherche SANT 6241- Activités d'érudition I	SANT 6151- Activités d'érudition II SANT 6153-Thèse	SANT 6261- Activités d'érudition III SANT 6153-Thèse	

²⁶ Étape de la démarche scientifique incluant la : formation d'une équipe; la formulation d'un problème de recherche; demande de subvention; développement d'une intervention/ programme ou politique de santé; analyse et interprétation de résultats; recommandations pour la recherche et la pratique.

Tableau 3.1 Exemples de moyens d'apprentissage, de mécanismes d'évaluation et d'approches collaboratives interdisciplinaires (suite)

Progression du niveau de complexité des activités intégratrices des cours				
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
<p>Projet en équipe interdisciplinaire Analyse des besoins d'une communauté au N-B. Examen et critique des programmes existants en santé offerts dans les communautés étudiées. Présentation de références bibliographiques interdisciplinaires. Présentation orale du projet de thèse préliminaire aux autres étudiantes et étudiants.</p>	<p>Analyse de la situation de santé Identification selon les différentes perspectives disciplinaires. Précision sur l'apport (expertise) des membres de l'équipe dans le projet. Sélection des outils de réflexion aidant à améliorer la prise de décisions partagées. Identification des moyens pour faciliter et soutenir le travail de l'équipe. Établissement d'un échéancier réaliste pour mener à bien l'étude de faisabilité ou pilote.</p>	<p>Développement d'outils de recherche en équipe interdisciplinaire (questionnaire, entrevue ou instrument) de collecte de données ou adaptation selon les modèles conceptuels utilisés. Développement d'une procédure appropriée pour la collecte de données selon le type de recherche effectuée. Laboratoire Démonstration d'habiletés techniques ou d'entrevues. Introduction des concepts éthiques de la recherche.</p>	<p>Implantation : Étude de faisabilité /pilote en équipe interdisciplinaire. Présentation des résultats de l'étude de faisabilité ou pilote. Présentation des processus utilisés et décisions partagées pour soutenir l'équipe interdisciplinaire dans le projet de thèse et proposition de recommandations. Bilan/rapport de laboratoire Habilités techniques. Base de données.</p>	<p>Présentation orale des résultats et des recommandations à la communauté étudiée.</p>
<p>Participation/implication au séminaire de recherche d'étudiants(es) d'une année supérieure, ateliers de recherche, colloque ou conférence scientifiques.</p>	<p>Présentation orale ou par affiche à un colloque scientifique : recension des écrits; problématique de recherche; intervention ou programme en santé.</p>	<p>Présentation orale : son projet de thèse devant ses pairs au séminaire. Critique constructive des projets de thèse de ses pairs.</p>	<p>Soutenance de thèse simulée avec les pairs. Communication scientifique à un colloque scientifique pour étudiant.</p>	<p>Soutenance de thèse Participation à un jury (Ex. : comité de révision de résumés de recherche.</p>
<p>Formation en laboratoire - techniques spécialisées de laboratoire -utilisation des bases de données de la région ou de la province.</p>	<p>Rapports techniques de laboratoire ou d'analyses secondaires de données Sous la supervision d'un mentor. Revue systématique d'articles scientifiques.</p>	<p>Travail écrit Rédaction de la procédure de la méthodologie dans un protocole de recherche.</p>	<p>Travail écrit Rédaction des résultats des expérimentations en laboratoire ou d'analyses secondaires de données provenant de bases de données régionales, provinciales ou nationales.</p>	<p>Travail d'érudition Écriture en collaboration avec un chercheur(e) de la section sur la procédure de la méthode d'une étude pour publication d'un article scientifique.</p>
<p>SANT 6113- Avancements en recherche SANT 6123-Méthodes de recherche SANT 6133-Analyse quantitative</p>	<p>SANT 6213-Analyse qualitative SANT 6223-Études dirigées : santé SANT 6233-Études dirigées: connexe SANT 6243-Séminaire de recherche SANT 6241- Activités d'érudition I</p>	<p>SANT 6151- Activités d'érudition II SANT 6153-Thèse</p>	<p>SANT 6261- Activités d'érudition III SANT 6153-Thèse</p>	

Tableau 3.1 Exemples de moyens d'apprentissage, de mécanismes d'évaluation et d'approches collaboratives interdisciplinaires (suite)

Progression du niveau de complexité des activités intégratrices des cours				
Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
<p>Exposé sur le modèle de la santé du Conseil de santé du N-B</p> <p>Identification des aspects interdisciplinaires du modèle.</p> <p>Analyse des ressources communautaires pour satisfaire les besoins d'une communauté.</p>	<p>Forum de discussion</p> <p>Apport des autres disciplines dans les recherches sur les déterminants de la santé, le développement de programmes et politiques en santé selon une approche populationnelle.</p>	<p>Débat – forum consultatif</p> <p>Transposition des éléments du modèle de la santé dans divers contextes et situations et différentes populations. (ex. : Jouer et défendre le rôle d'un partenaire dans ses soins provenant d'une communauté particulière du NB. Justifier ou critiquer les programmes de santé existants selon les besoins identifiés).</p>	<p>Rapport adapté à l'auditoire</p> <p>Rapport synthèse des résultats de la recherche, dirigé vers la communauté.</p> <p>Rapport synthèse des résultats de la recherche à l'égard des programmes et politiques de santé, dirigé vers les décideurs et les dépositaires d'enjeux.</p>	<p>Rapport scientifique à l'intention des décideurs, gestionnaires et intervenantes et intervenants de différentes professions de la santé</p> <p>Transfert de connaissances pour les représentants des partenaires et de leur milieu.</p> <p>Promotion de la recherche auprès d'un public élargi.</p> <p>Reddition de comptes.</p>
<p>Plan d'étude sur le portfolio scientifique de la personne étudiante</p> <p>Énumération des activités d'érudition prévues</p> <p>Évaluation formative (1^{er} rapport)</p>	<p>Auto-évaluation sur le portfolio scientifique de la personne étudiante</p> <p>Niveau d'atteinte des compétences et répertoire des activités d'érudition effectuées</p> <p>Évaluation formative (2^e rapport)</p>	<p>Mise à jour du portfolio scientifique de la personne étudiante</p> <p>Auto-évaluation; activités d'érudition effectuées; rétroaction sur l'atteinte des compétences. Évaluation de sa contribution à un travail d'équipe. Protocole de thèse approuvé et soumission au comité d'éthique. (Suivi)</p>	<p>Rétroaction sur le portfolio scientifique de la personne étudiante</p> <p>Étudiante/étudiant-professeure/professeur</p> <p>Équipe interdisciplinaire</p> <p>Activités intégratrices interdisciplinaires du programme et des activités d'érudition entreprises par les étudiantes et étudiants de la cohorte du programme. (Suivi)</p>	<p>Soutenance et rapport final du portfolio scientifique de la personne étudiante</p> <p>Auto-évaluation de l'atteinte des compétences du programme et des activités d'érudition entreprises.</p> <p>Rapport final du Comité de l'étudiante ou de l'étudiant.</p> <p>Évaluation de la contribution, engagement communautaire, leadership de l'étudiante au travail d'équipe de recherche interdisciplinaire (pairs, mentor, chercheur(e), décideurs).</p>
<p>SANT 6113- Avancements en recherche</p> <p>SANT 6123-Méthodes de recherche</p> <p>SANT 6133-Analyse quantitative</p>	<p>SANT 6213-Analyse qualitative</p> <p>SANT 6223-Études dirigées : santé</p> <p>SANT 6233-Études dirigées: connexe</p> <p>SANT 6243-Séminaire de recherche</p> <p>SANT 6241- Activités d'érudition I</p>	<p>SANT 6151- Activités d'érudition II</p> <p>SANT 6153-Thèse</p>	<p>SANT 6261- Activités d'érudition III</p> <p>SANT 6153-Thèse</p>	

3.3 Description de toutes les exigences relatives à l'agrément

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé n'est pas assujéti à l'approbation par des associations professionnelles provinciales ni l'agrément national. Une fois le programme établi et le référentiel de compétences testé et amélioré, ce programme détient suffisamment d'éléments pour obtenir une reconnaissance formelle par un organisme d'agrément sur la formation interprofessionnelle en sciences de la santé (AFISS)²⁷. Cette reconnaissance serait en lien avec la mission de la FSSSC et celle de la FESR qui soulignent l'importance d'établir une culture d'innovation par l'entremise de la recherche, de l'exploration et de la collaboration interdisciplinaire.

3.4 Débouchés et retombés prévus pour les diplômées et diplômés

(Annexer au projet toute preuve disponible (p. ex. lettre d'appui d'établissements ou d'employeurs éventuels) que le programme, tel qu'il a été conçu, permettra de réaliser ces résultats).

3.4.1 Lettres d'appui d'établissements ou d'employeurs éventuels

Les lettres d'appui fournies par les décideurs locaux et les employeurs éventuels soutiennent le programme de formation et présentent des exemples concrets de partenariats. Ces partenaires sont d'avis que le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé tel qu'il est conçu mènera aux résultats escomptés pour les diplômées et diplômés. Leurs lettres d'appui se trouvent à l'**Annexe F**. Pour démontrer la pertinence de la sélection de ces personnes, le tableau qui suit présente leur titre, organisation ou établissement et la mission respective de leur établissement. Il s'agit d'une liste relativement exhaustive des principaux acteurs dans le domaine de la santé en français au Nouveau-Brunswick (voir le **Tableau 3.2**).

Tableau 3.2 Liste de partenaires et d'employeurs éventuels qui ont fourni des lettres d'appui²⁸

Partenaire	Titre et Organisation	Mission
Rachel BARD	Présidente du Conseil de la FIIC Fondation des infirmières et infirmiers du Canada (FIIC)	Faire avancer le savoir infirmier et améliorer les soins de santé en procurant des subventions de recherche et des bourses d'études aux infirmières et infirmiers et aux étudiantes et étudiants en sciences infirmières du Canada. Cueillette de fonds pour établir des partenariats avec des organisations et des personnes qui partagent ces objectifs.
Dr Bruno BATTISTINI	Directeur général La Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB)	Jouer un rôle de chef de file et de soutien pour renforcer la capacité de la recherche en santé, améliorer la santé de la population du Nouveau-Brunswick et stimuler l'économie du savoir.
Lena LEWIS	Présidente Ponts du Canada (Bridges of Canada)	Ponts du Canada offre des programmes d'évaluation pour les personnes aux prises avec la toxicomanie, la maladie mentale, ou des comportements criminels. Permet aux gens de faire des changements positifs dans leur vie, et de les restaurer à la santé physique, mentale et spirituelle en tant que membres productifs de la société.
Jean-Luc BÉLANGER	Directeur général Association acadienne et francophone des aînés et aînées du Nouveau-Brunswick	Regrouper les francophones de 50 ans et plus afin de promouvoir leur mieux-être, de veiller à la défense de leurs droits et ainsi, de contribuer à leur épanouissement personnel et à celui de toute la société.

²⁷ Agrément de la formation interprofessionnelle en sciences de la santé (AFISS) : Principes et pratiques pour intégrer la formation interprofessionnelle dans les normes d'agrément des professions de la santé au Canada www.aiphe.ca

²⁸ Lettres d'appui des partenaires et employeurs éventuels et (ou) associations professionnelles pertinentes. Renseignements requis pour un projet de nouveaux programmes de cycle supérieur – Annexe 2B (CESPM, p. 40, 45). Annexer au projet toute preuve disponible (p. ex. lettre d'appui d'établissements ou d'employeurs éventuels) que le programme, tel qu'il a été conçu, permettra de réaliser ces résultats.

Partenaire	Titre et Organisation	Mission
Dre France DESROSIERS	Vice-présidente Services médicaux et recherche Réseau de santé Vitalité	Voit à l'élaboration d'une stratégie régionale en matière d'affaires médicales, de recherche et de formation médicale conformément à la mission du Réseau et veiller au respect des normes professionnelles et réglementaires externes et des normes de soins internes.
Stéphane ROBICHAUD	Directeur général Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick	La population du Nouveau-Brunswick a le droit de connaître les décisions prises, de faire partie du processus décisionnel, et de connaître les résultats livrés par le système de santé et ses coûts. Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en : <ul style="list-style-type: none"> ◦ engageant la population dans un dialogue significatif. ◦ mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population et la qualité des services en santé. ◦ informant la population sur l'état de la performance du système de santé. ◦ recommandant des améliorations au ministre de la santé.
Nick SCOTT	Directeur administratif Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick	Le Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick est un réseau d'analystes et de chercheurs qui mène des activités qui contribuent à l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes. Le réseau compte plus de 950 chercheurs, universitaires, experts sectoriels, spécialistes et citoyennes et citoyens informés.
Gilles VIENNEAU	Directeur général SSMEFNB Directeur, Réseau-action Organisation des services Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick	La SSMEFNB est un collectif qui ressaute équitablement les acteurs et les partenaires de la santé et du mieux-être afin de coordonner, concerter et promouvoir leur engagement dans l'amélioration de l'état de santé et du mieux-être de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Le Réseau-action Formation et recherche vise à accroître les capacités en matière de formation, de perfectionnement professionnel, de recherche en santé et mieux-être et à influencer la dotation des professionnels et professionnelles francophones de la santé.

Les paragraphes qui suivent sont des extraits, constats et récits du soutien pour le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé qui proviennent des lettres d'appui des partenaires et employeurs potentiels.

Les représentants du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, du Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick, de l'Association francophone des aînées du Nouveau-Brunswick et de la Société Santé et Mieux-être en Français du Nouveau-Brunswick ont constaté que le programme de formation utilise le même langage et cadre conceptuel de la santé que celui de la province. Ce cadre permet de rapporter des résultats de santé sur au-delà 300 indicateurs auprès de populations variées (jeunes, adultes aînées) et par communauté au Nouveau-Brunswick. Cette concordance leur plaît puisque les résultats des recherches des étudiantes et étudiants du programme pourront être communiqués aux décideurs; appliqués à la communauté; et soutenir la prise de décisions basée sur les données de la recherche pour le développement de nouveaux programmes de santé communautaire et des politiques en matière de santé.

Comme le déclare Mme Bard, ancienne sous-ministre du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et directrice générale sortante de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, la création d'un leadership partagé, fondé sur les besoins de la collectivité, aidera à satisfaire les besoins réels en main-d'œuvre des divers organismes professionnels et des secteurs ministériels impliqués avec l'étude des déterminants de la santé. Puisque le programme de recherche dans un contexte interdisciplinaire augmentera la capacité de recherche dans le secteur de la santé, les nouveaux savoirs en santé reconstitueront plus précisément des besoins complexes et diversifiés de la société.

Toujours selon Mme Bard, la préparation interdisciplinaire des diplômées et diplômés assurera une transition harmonieuse et efficace de la relève de chercheuses et chercheurs vers le marché du travail. Ce dernier point est partagé par Mme Lewis, de l'organisme privé Ponts du Canada (*Bridges of Canada*) – organisme qui déploie des programmes d'évaluation auprès d'individus aux prises avec la toxicomanie, la maladie mentale, ou comportements criminels. Puisque les problèmes de santé rencontrés par ces clientèles relèvent de prédispositions familiales, de mauvaises habiletés d'adaptation personnelle et de l'environnement, elle souligne que l'approche interdisciplinaire est la seule façon d'étudier les besoins complexes de ces individus à haut risque. Mme Lewis poursuit en expliquant qu'un partenariat entre Ponts du Canada et les étudiantes et étudiants du programme leur permettra de développer une pensée critique en transférant leurs savoirs dans le contexte de la santé mentale et la dépendance. De tels échanges provoqueraient l'émergence d'approches novatrices et avant-gardistes. L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick renchérit ce point dans le contexte de la population vieillissante. Un leadership partagé ainsi que des habiletés de communication adaptée permettront aux étudiantes et étudiants de disséminer et divulguer les résultats de leur thèse aux décideurs, à la communauté scientifique, et au grand public.

Selon le directeur général de la Société et mieux-être en français du Nouveau-Brunswick, la recherche interdisciplinaire produite par les agentes et agents scientifiques de recherche comblera un vide existant pour les intervenantes et intervenants des diverses professions de la santé œuvrant actuellement dans le système de santé. Il envisage favorablement la création de partenariats avec les diplômées et diplômés du programme en recherche interdisciplinaire dans le domaine de la santé des communautés pour améliorer les services de santé et le mieux-être auprès de la population acadienne et francophone.

Une des orientations stratégiques du Réseau de santé Vitalité (RSV) consiste à développer sa mission universitaire. Pour instaurer une identité et une culture organisationnelle apprenante au sein du RSV, plusieurs stratégies et mécanismes de collaboration avec l'Université de Moncton sont envisagés. Parmi celles-ci réside le soutien inconditionnel du RSV à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) de l'Université de Moncton dans le développement, l'implantation, la prestation et l'évaluation du nouveau programme de formation par compétences de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. La vice-présidente aux services médicaux et recherche est convaincu que le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé procura des bénéfices communs qui favoriseront l'amélioration continue du programme de formation et la livraison de soins de qualité, efficaces et efficients centrés sur le patient. Pour aligner le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé avec la mission universitaire du RSV, une lettre d'entente connexe a été développée en lien avec l'entente d'affiliation entre le Réseau de santé Vitalité et l'Université de Moncton signée le 19 octobre 2017. La première version de l'entente connexe articule la logistique et les modalités entourant l'implication des intervenantes et intervenants de la santé, des gestionnaires et des cliniciennes ou cliniciens dans l'encadrement des étudiantes et des étudiants du programme de formation et l'identification et l'implication des partenaires communautaires et des patients-partenaires de la recherche.

3.4.2 Débouchés attendus des diplômées et diplômés du programme

Les diplômées et diplômés de ce programme qui ont acquis les compétences du programme seront en mesure de postuler sur divers types de postes. Les postes antérieurement affichés à la fonction publique au Nouveau-Brunswick incluaient : conseillère ou conseiller/analyste de politiques, animatrice ou animateur pour l'amélioration des processus, conseillère ou conseiller en soins de santé, conseillère ou conseiller en gestion de la qualité, conseillère ou conseiller en mieux-être et d'analyste des données. Au niveau des réseaux de santé, des postes sont possibles comme conseillère ou conseiller en gestion de l'information en santé. Les Centres de recherche non universitaires recherchent couramment des conseillères ou conseillers en gestion de l'information en santé, tandis que le secteur privé embauche des conseillères ou conseillers en soins de santé. L'enquête 2014 sur le taux de placement des diplômées et diplômés provenant du programme de Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke dévoile les emplois suivants : cadre conseil en évaluation et développement de soins, informationniste, coordonnatrice ou coordonnateur de recherche, directrice ou directeur général d'une clinique de réadaptation, professionnelle ou professionnel de recherche et remplacement de la directrice ou du directeur régional de santé publique. Les possibilités d'emplois recensés pour les diplômées et diplômés du programme de Maîtrise ès sciences (sciences interdisciplinaires de la santé) de l'Université d'Ottawa comprennent : conseillère ou conseiller en politiques, chargée ou chargé de programmes de recherche, administratrice ou administrateur des analyses et des rapports, agente ou agent de santé publique, consultante ou consultant en développement de propositions de recherche, directrice ou directeur de santé ou agente

ou agent non gouvernemental. D'autres universités canadiennes prévoient des emplois comme agente ou agent scientifique pour des organismes de financement de la recherche en santé, spécialiste en santé des populations, spécialistes de la qualité des soins et de la sécurité au travail, spécialiste de la santé environnementale, enquêtrice ou enquêteur sur l'incidence de maladies, éducatrice ou éducateur en santé publique et dans le secteur hospitalier, analyste de données pour la santé publique et des politiques de santé publique, professionnelle ou professionnel de la santé mondiale, conseillère ou conseiller en politique de santé, agente ou agent de santé communautaire, etc. En participant à des projets de collaboration avec de nombreuses organisations lors de leurs études, les étudiantes et étudiants établiront des liens pour de futurs emplois.

4 Ressources humaines

4.1 Tableau sommaire de la liste initiale des membres du corps professoral associés au programme

Le **tableau 4.1** tableau présente une liste initiale du corps professoral associé au programme de formation. Cette liste sera mise à jour avec le renouvellement annuel du corps professoral. Il confirme la capacité et la diversité des expertises du corps professoral à enseigner et à encadrer les étudiantes et étudiants inscrits au nouveau programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.

Tableau 4.1 Tableau sommaire de la liste initiale des membres du corps professoral associés au programme

*pour les sept dernières années, en indiquant les années visées.

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ²⁹	Statut ³⁰ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
AUCOIN, Angèle <u>Embauche :</u> Faculté des sciences de l'éducation, UMCM 2003-07-01	Agrégée à partir du 1 ^{er} juillet 2015	Régulier Permanent	Ph. D. Éducation en milieu minoritaire Université de Moncton, 2011	Éducation inclusive	EDUC3023 EDUC4110 EDUC4724 EDUC4353 EDUC6430	2 ^e cycle : 4 (2 achevés) 3 ^e cycle : 1	CRSH CRSH CRSH CRSH U de M TOTAL	488 000\$ 75 000\$ 8 000\$ 40 000\$ 3000\$ 614 000\$	3	10
BÉLANGER, Mathieu <u>Embauche :</u> Centre de formation médicale du Nouveau- Brunswick 2008-05-01	Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. (Épidémiologie), Université McGill, 2009	Épidémiologie de l'activité physique, Méthodes épidémiologiques, Analyses biostatistiques, Approche populationnelle	MDP 218 MEO 390 SCL 789 SCL 722 KNEP 3333	Directeur 1 ^{er} cycle: 27 achevés 2 ^e cycle: 3 achevés 2 ^e cycle: 4 en cours 3 ^e cycle: 1 en cours	CRSH CNFS IRSC IRSC ASPC FRSNB IRSC CNFS FINB IRSC CNFS FRSNB FRSNB AIF RSV-NB CNFS IRSC CRSH et SC DS 5 et GNB FRSNB CNFS	130 781\$ 15 000\$ 2 500 000\$ 1 836 000\$ 1 600 000\$ 25 000\$ 24 000\$ 32 000\$ 10 000\$ 24 588\$ 20 000\$ 25 000\$ 25 000\$ 1 600 000\$ 5 000\$ 50 000\$ 88 888\$ 120 000\$ 7 000\$ 25 000\$ 28 500\$	31	40

²⁹ Rang = (chargée ou chargé cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

³⁰ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ²⁹	Statut ³⁰ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
							UdeS CFMNB CNFS DS5 et GNB CRLR FESR TOTAL	55 000\$ 40 000\$ 4 000\$ 15 000\$ 9 000\$ 7 000\$ 8 321 757\$		
BELBRAOUE , Slimane <u>Embauche</u> : École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, FSSSC, UMCM 2002-07-01	Titulaire	Régulier Permanent	Ph.D. (Nutrition) Université Nancy I (France) 1994	Nutrition et santé (obésité infantile, carcinogènes colique et mammaire, statut nutritionnel des personnes âgées)	NUAL1602 NUAL3604 NUAL3605 NUAL4284 NUAL4602 NUAL4608 NUAL4082 NUAL6613	Directeur 1 ^{er} cycle : 1 (achevé) 2 ^e cycle : 4 (achevés) 3 ^e cycle : 3 (achevés)	IRSC FESR CNFS CNFS UREP TOTAL	24 752\$ 3 000\$ 5 000\$ 15 000\$ 20 000\$ 67 752\$	20	3
BLACK , Nancy <u>Embauche</u> : Faculté d'ingénierie, UMCM 1994-01-07	Agrégée	Régulier Permanent	Ph.D. (Mechanical Engineering, University of New Brunswick, 2001)	Ergonomie, biomécanique au travail (membres supérieurs), quantification de risqué de trouble musculo-squelettique	GCIV5010 GMEC5950 GCIV1011 GMEC5730 GMEC3825 GMEC1013 GIND4820 GIND5930 GMEC5910	Premier cycle = 18 (1 en cours) 2 ^e cycle = 8 (0 en cours)	CRSNG FINB CNRC (PARI) UdeM TOTAL	178 424\$ 20 000\$ 144 000\$ 13 663\$ 356 087\$	2	15

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ³¹	Statut ³² Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
BLANEY, Sonia <u>Embauche :</u> École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, FSSSC, UMCM 2014-07-01	Adjointe	En voie de permanence	Ph.D. (Nutrition) Université Laval 2008	Nutrition publique/internationale/communautaire, politiques, approches multi-sectorielles	NUAL4602 NUEF4771 NUAL6611	Aucune	UdeM UNICEF TOTAL	30 600\$ 59 000\$ 600 000\$ 200 000\$ 471 000\$ 290 000\$ 250 000\$ <u>3 333\$</u> 1 903 933\$	7	9
BOURQUE, Jimmy <u>Embauche :</u> Faculté des sciences de l'éducation, UMCM 2006-07-01	Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. (Éducation) Université de Sherbrooke 2004	Éducation et culture : L'impact des stratégies d'acculturation psychologique sur la résilience scolaire de jeunes Innus	EDUC 2323 EDUC 6012 EDUC 7107 PSYC 6502	<u>Directeur / codirecteur</u> 1 ^{er} cycle : 0 2 ^e cycle : 4 achevées 3 ^e cycle : 3 achevées, 2 en cours <u>Comité de thèse :</u> 2 ^e cycle : 4 achevées ; 3 ^e cycle : 7 achevées, 1 en cours	CBPA CCNB CNFS CRSH GNB GOV. CAN. JHS-SENB Métropolis UdeM <u>YWCA-SENB</u> TOTAL	50 277\$ 9 080\$ 45 223\$ 74 918\$ 207 013\$ 1 368 634\$ 25 128\$ 20 000\$ 17 182\$ <u>29 987\$</u> 1 847 442\$	26	2
BRUN, Chantale <u>Embauche :</u> École de kinésiologie et de loisir, FSSSC, UMCM 2004-07-01	Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. (Kinesiology) The University of Western Ontario 2005	Santé /physiologie maternelle et post-partum Déconditionnement clinique Physiologie de l'exercice	KNEP2013 KNEP2323 KNEP3033 KNEP3333 KNEP4423 KNEP4633 KNEP4643 MEPS1903 GERO6110	<u>Directrice :</u> 1 ^{er} cycle : 5 achevés 2 ^e cycle : aucune 3 ^e cycle : aucune <u>Comité de thèse :</u> Aucune	FRSNB NB (province) CNFS ILUM ILUM <u>ILUM</u> TOTAL	23 790\$ 10 000\$ 3 000 \$ 3 500 \$ 1 500 \$ <u>8 000 \$</u> 49 790\$	4	1

³¹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeur titulaire)

³² Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ³³	Statut ³⁴ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
CARRIER, Natalie <u>Embauche :</u> École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, FSSSC, UMCM 1997-05-01	Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. (Nutrition) Université Laval 2007	Qualité de vie des personnes âgées Vieillessement Gestion des services alimentaires Saine alimentation Malnutrition Collaboration interprofessionnelle en santé	NUAL 1001 NUAL 3071 NUAL3263 NUAL3902 NUAL4263 NUAL 6011	<u>Directrice / codirectrice</u> 1 ^{er} cycle : aucune 2 ^e cycle : 2 achevés ; 1 en cours 3 ^e cycle : aucun <u>Comité de thèse :</u> 2 ^e cycle : 2 achevés ; 2 en cours 3 ^e cycle : 1 en cours.	IRSC CNFS IRSC FRSNB IRSC FRSNB FESR FESR <u>FESR</u> TOTAL	979 160 \$ 22 000 \$ 100 000 \$ 30 000 \$ 9 465 \$ 24 063 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ <u>2 700 \$</u> 1 170 388 \$	9	10
CHASSÉ, France <u>Embauche :</u> Secteur science infirmière, UMCE 1996-08-01	Titulaire	Régulier Permanent	Ph.D. (Mesure et évaluation) Université Laval 2009	Autosoin Approche interculturelle en santé Santé des femmes Évaluation programme en santé Promotion de la santé et prévention de la maladie Recherche quantitative	SANT 1003 SANT 3003 SINF 3742 SINF 4633 SINF 6733	<u>Directrice :</u> 1 en cours (2 ^e cycle) 2 terminées (2 ^e cycle) 3 terminées (1 ^{er} cycle) <u>Comités de thèse :</u> 1 en cours (2 ^e cycle) 1 terminée (2 ^e cycle)	Direction des questions féminines Santé Canada CNFS FESR Programme <u>Éducation Plus</u> TOTAL	25 000 \$ 50 000 \$ 15 000 \$ 5 000 \$ <u>202 436 \$</u> 297 436 \$	3	2

³³ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

³⁴ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ³⁵	Statut ³⁶ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
DAKO, Étienne <u>Embauche :</u> École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, FSSSC, UMCM 2000-07-01	Titulaire	Régulier Permanent	PhD (Microbiologie) Université Laval (QC, CA, 1999	Microbiologie et biotechnologie alimentaire, santé et biologie moléculaire (obésité infantile, purification enzymatique, développement de techniques bioconservations)	1 ^{er} cycle NUEF 1223 NUEF-1222 BICH-2623 BICH-4923 BICH-4513 BIOL-4223 BIOL-2611 BIOL-3251 CHIM 2082 CHIM 1613 2 ^e cycle NUAL-6311 NUAL-6011 NUAL-6933	<u>Directeur</u> 1er cycle: 2e cycle: 4 (achevés) 2 ^e cycle : 8 (achevés U. Senghor) 3e cycle: Post-doc: 2 (achevés) Stagiaires: 9(achevés) Techn. : 1 Stag. École. Sec.:3	IRSC CNFS AUF-U.Senghor AUF-CI MESRS-CI DEO Dev. RHCA U. St-Boniface FESR FINB SAAI-CRDPM MPO-ACIA SANI-MARC Prog. Spc. Aide <u>aux groupes</u> TOTAL	24 752 \$ 67 250 \$ 5 100 \$ 7 383 \$ 20 000 \$ 67 750 \$ 3 338 \$ 18 000 \$ 31 000 \$ 25 000 \$ 45 550 \$ 200 000 \$ 1 228 \$ <u>8 000 \$</u> 524 351 \$	18	2

³⁵ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

³⁶ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ³⁷	Statut ³⁸ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
De TIBEIRO, Jules <u>Embauche :</u> Secteur des sciences, UMCS 1990-07-01	Titulaire	Régulier Permanent	Ph.D. Mathématiques Université de Sherbrooke (Qc) mars 1993	Statistique Multidimensionnelle. (Analyse factorielle des Correspondances, simple et multiple, Régression factorielle, Copules, Séries chronologiques, Classification, Analyse discriminante, Codage optimal.)	MATH1053 MATH1063 MATH1123 MATH1163 MATH1201 MATH2513 STAT2633 STAT2643 STAT2653	<u>Directeur</u> 2 ^e cycle : 3 achevés <u>Comité de thèse :</u> 2 ^e cycle : 3	FINB FESR FESR FESR CRUMCS FESR FESR <u>CRUMCS</u> TOTAL	3,000 \$ 500.00\$ 3,000 \$ 750.00 \$ 307.00 \$ 3,000 \$ 750.00 \$ <u>267.00 \$</u> 11,574 \$	6	7
DESJARDINS, Pierre-Marcel <u>Embauche :</u> Faculté des arts et sciences sociales, UMCM 1990-07-01	Titulaire	Régulier Permanent	Ph.D. Mathématiques Université du Texas (Austin) 1997	À VENIR						
DUBÉ, Anik <u>Embauche :</u> École de science infirmière, FSSSC, UMCM 2008-09-01	Adjointe	En voie de permanence	Ph.D. (Études interdisciplinaires) University of New Brunswick (UNB) 2015	Collaboration interprofessionnelle en santé; Sexe et genre en santé; Approche populationnelle; Santé des jeunes autochtones Recherche qualitative	SINF 1623 SINF2603 SANT 3003 SINF 4633 SINF6347	<u>Directrice :</u> 2 ^e cycle : 1 en cours	IRSC CNFS FRSNB FRSNB CNFS FESR <u>VON</u> TOTAL	10 000 \$ 22 000 \$ 4 3000 \$ 225 000 \$ 20 000 \$ 7 000 \$ <u>25 000 \$</u> 313 300\$	3	6

³⁷ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

³⁸ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ³⁹	Statut ⁴⁰ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
DUPUIS- BLANCHARD, Suzanne <u>Embauche :</u> École de science infirmière, FSSSC, UMCM 1994-01-02	Agrégée	Régulier Permanent	Ph.D. en science infirmière, University of Alberta, 2007	Vieillessement de la population; communautés linguistiques officielles en situation minoritaire; santé communautaire (développement communautaire, promotion et prévention)	GERO 6100 SANT 3003 SINF 3563 SINF 3583 SINF 3742 SINF 4023 SINF 4661 SINF 6113 SINF 6743 SINF 6900	2 ^e cycle : 4 3 ^e cycle : 3	CNFS Nouveau- Horizon CNFS FRSNB IRSC ACESI-RA GNB NICE CNFS CCA FESR/CNFS ACESI-RA SASE FESR FESR/CNFS FESR/CNFS SASE FESR FESR TOTAL	600 000\$ 23 469\$ 25 000\$ 15 000\$ 93 057\$ 2 000\$ 50 000\$ 5 000\$ 20 000\$ 5 000\$ 10 000\$ 2 000\$ 1 500\$ 5 475\$ 6 000\$ 10 000\$ 1 500\$ 3 000\$ 5 000\$ 883 001\$	14	37
EL ADLOUNI Salah-Eddine <u>Embauche :</u> Faculté des sciences, UMCM 2011-07-01	Adjoint	Temporaire	PhD (Statistique, Université Mohamed V, Maroc)	Santé Environnementale, Modélisation des extrêmes	STAT2603 STAT2653 MATH3603 MATH6033 MATH6043 MATH6063	Directeur : 2e cycle : 4 en cours, 3 achevés 3 ^e cycle : 1 en cours 1 achevé	CRSNG CRDI INSPQ Santé Canada Environnement <u>Canada</u> TOTAL	100 000\$ 2 000 000\$ 15 000\$ 20 000\$ 20 000\$ 2155 000\$	37	10

³⁹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁴⁰ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁴¹	Statut ⁴² Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
FILLION, Gérard <u>Embauche :</u> Faculté d'administration , UCMC 2003-07-01	Titulaire	Régulier Permanent	Ph.D. (Administration des affaires, spécialisation en systèmes d'information organisationnels) Université Laval 2005	Développement et Gestion des systèmes d'information (SI) et des technologies de l'information (TI) Progiciel de gestion intégrée Gestion des connaissances É-learning	ADSI2602 ADSI3512 ADSI3541 ADSI4531 ADSI6601 (en classe et en ligne) ADMI4999	2 ^e cycle : 7 achevées	FESR TOTAL	<u>19 250\$</u> 19 250\$	31	40
GAUCHER, Charles <u>Embauche :</u> Faculté des arts et sciences sociales, UMCM2008- 07-01	Agrégé	Régulier Permanent	PhD (Anthropologie) Université Laval 2008	Individualisme et quêtes identitaires, identité et communauté sourde, représentations culturelles du handicap	TSOC1133 TSOC2105 TSOC2203 TSOC2413 TSOC3413 TSOC4413 TSOC5413 TSOC6120 TSOC6441	<u>Directeur</u> 2e cycle, 8 en cours 2 ^e cycle, 6 achevés <u>Codirection</u> 2 ^e cycle, 2 achevés 3 ^e cycle, 1 en cours	CRSH CNFS CRSH CRSH IRSC-CCSM IRSC (CLOSM FRSNB GROSS (CNFS) GROSS- CNFS AUF CNFS Mental Health Commission of Canada ISPS - IRSC IRDPQ et <u>CIRRS</u> TOTAL	247 485\$ 25 000\$ 66 000\$ 99 672\$ 390 000\$ 99 993\$ 25 000\$ 50 000\$ 14 000\$ 60 000\$ 914 869\$ 20 000\$ <u>17 000\$</u> 2 029 019\$	7	11

⁴¹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁴² Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁴³	Statut ⁴⁴ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
GLEIXNER, Micheline <u>Embauche :</u> Faculté de droit, UMCM 2007-12-01	Agrégée	Régulier Permanent	LL.M York University 2008	Questions juridiques et éthiques en matière de santé	DROI1046 DROI2043 DROI2116 DROI2425 DROI3146 DROI3542 DROI3546	<u>Codirectrice</u> 2 ^e cycle, 1 achevé <u>Directrice</u> 1 ^{er} cycle, 2 en cours 1 ^{er} cycle, 24 achevés	Fondation pour l'avancement du droit au N.-B. Fondation pour l'avancement du droit au N.-B Industrie Canada Faculté de droit Fonds de dotation de la Faculté de droit FESR Fonds de dotation de la <u>Faculté de droit</u> TOTAL	39 855\$ 20 988\$ 11 170\$ 500 \$ 3 000\$ 3 000\$ 3 000\$ 84 513 \$	9	0
GODBOUT, Pierre <u>Embauche :</u> École de science infirmière, FSSSC, UMCM 1991-12-01	Adjoint	Régulier Permanent	Ph.D. (Sciences cliniques-sciences infirmières) Université de Sherbrooke 2007	Soins infirmiers à domicile; Transition des services de santé dans la communauté; Simulation clinique	SINF 6133 SINF 1623 SINF 1613 SINF 6900 SINF 6163 SINF 6153 SINF 4013 SINF 2523 SINF 2233	<u>Directeur</u> 2 ^e cycle, 2 achevés	RRISIQ <u>IRSC</u> TOTAL	10 500 \$ <u>241 270 \$</u> 251 770 \$	2	6

⁴³ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire))

⁴⁴ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁴⁵	Statut ⁴⁶ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
GODIN, Jeanne <u>Embauche :</u> École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, FSSSC, UMCM 2003-01-01	Agrégée	Régulier Permanent	Ph.D (Family and Consumer Sciences and Education) Iowa State University 2010	Études familiales Directrice du service d'animation et de soutien à l'enseignement (2010 et 2014)	SANT 1003 ETFA 1151 NUEF 2300 ETFA 2403 ETFA 3400 NUEF 2701 ETFA4403 EDUC 5912 EDUC 3802 EDUC6222 EDUC4503	2 ^e cycle: 1 en cours	CRSH (équipe) En-mouvement Sud-Est (cochercheure) <u>FESR UdeM</u> TOTAL	199 990\$ 1 845\$ <u>2 600\$</u> 204 435\$	3	1
GUIHUR, Izold <u>Embauche :</u> Faculté d'administration , UMCM 2010-07-01	Agrégée	Régulier Permanent	D.B.A. (Administration), UQTR, 2010	Entrepreneuriat, Innovation, Croissance, Réseaux, PME, Coopératives	ADMN 1200 ADMN 1220 ADMN 3211 ADMN 3221 ADMN 4212 ADMN 4214 ADMN 6212 ADMN 6223 ADMI 4800 ADMI 6101	<u>Directrice</u> 2 ^e cycle: 7 <u>Lectrice:</u> 2 ^e cycle: 1	UdeM Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des <u>coopératives</u> TOTAL	<u>9 750 \$</u> 9 750 \$	3	8
HANDRIGAN, Grant <u>Embauche :</u> École de kinésiologie et de loisir, FSSSC, UMCM 2012-07-01	Adjoint	En voie de permanence	Ph.D. (Kinésiologie) Université Laval 2013	Kinésiologie Biomécanique Contrôle moteur Activité physique Vieillessement Obésité	KNEP 1102 KNEP 2033 KNEP 2063 KNEP 3083	<u>Directeur</u> 1 ^{re} cycle : 8	ILUM FESR <u>QC/NB</u> TOTAL	13 000 \$ 13 000 \$ <u>10 000 \$</u> 33 000\$	13	10

⁴⁵ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁴⁶ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁴⁷	Statut ⁴⁸ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
HARRISON, Suzanne <u>Embauche :</u> École de science infirmière, FSSSC, UMCM 1997-07-01	Agrégé	Régulier Permanent	Doctorat en éducation, Université de Moncton 2007	Science infirmière Présidente du comité de mieux-être universitaire Intégration de la technologie dans l'enseignement	SANT 1003 SINF 2633 SINF 4623 SINF 6133	Directeur 2 ^e cycle : 2 achevés 2 ^e cycle : 2 en cours	Patrimoine canadien CNFS FRSNB FESR UdeM ACÉSI-RA SASE UdeM TOTAL	43 500\$ 26 000\$ 8 350\$ 9 000\$ 4 000\$ <u>5 500\$</u> 96 350\$	5	1
IANCU, Horia-Daniel <u>Embauche :</u> École de kinésiologie et de loisir, FSSSC, UMCM 2004-12-01	Agrégé	Régulier Permanent	Doctorat, Académie nationale d'éducation physique et sport, Bucarest, Roumanie, 2001	Éducation physique et sport	EDUC 3802 EDUC 5912 KNEP 1313 KNEP 2183 KNEP 3113 KNEP 4113 KNEP 4204 KNEP 4423 KNEP 4553 KNEP 4997 MEPS 1753	<u>Directeur:</u> 1 ^{er} cycle: 2 2 ^e cycle : 1 <u>Codirecteur :</u> 1 ^{er} cycle: 9 2 ^e cycle: 2	District sc. 5 APECA ASPC CNFS ILUM FESR UdeM <u>FSSSC ÉKL</u> TOTAL	17 500 \$ 2 400 000 \$ 175 000 \$ 1 000 \$ 13 000 \$ 6 300 \$ <u>1 500 \$</u> 2 614 300\$	12	3

⁴⁷ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁴⁸ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁴⁹	Statut ⁵⁰ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
JACQUIN, Philippe <u>Embauche :</u> Faculté des sciences de l'éducation, UMCM 2014-09-01	Adjoint	Régulier	Ph.D. Psychologie, Université de Rennes 2, France, 2011.	Évaluations quantitative et qualitative en orientation, accompagnement des transitions identitaires professionnelles et extraprofessionnelles, Évaluation et valorisation de la pratique des conseillères ou conseillers d'orientation.	ORCO-6304 ORCO-6316 ORCO-6303 ORCO-6310	<u>Directeur :</u> 2° cycle : 1	<u>CRSH</u> TOTAL	<u>20 000 \$</u> 20 000 \$	4	0
JBILOU, Jalila <u>Embauche :</u> École de psychologie, FSSSC, UMCM 2013-07-01	Adjointe	En voie de permanence	PhD Santé communautaire Université Laval 2010	Santé publique Organisation des services de santé Transfert des connaissances	PSYC-6504 PSYC 7120 PSYC 6504 PSYC7200 Formation en recherche clinique pour résidents en médecine de famille Stage en santé communautair e pour externes en médecine Module Médecine préventive et	<u>Codirectrice :</u> 2e cycle : 1 en cours (Université Laurentienne) <u>Comité de thèse :</u> 3e cycle : 1 en cours (Université Laval)	FRSNB FRSNB MOVEMBER et FRSNB CNFS-ULau IRSC RSV-NB FRSNB CNFS IRSC-Génome Canada FINB-IAR IRSC FESR CNFS FRSNB Santé Canada FCSQ	18 000\$ 22 512\$ 3 450 000\$ 18 000\$ 10 000\$ 160 000\$ 5 000\$ 32 000\$ 14 000 000\$ 10 000\$ 24 588\$ 7 000\$ 20 000\$ 25 000\$ 25 000\$ 850 000\$	18	6

⁴⁹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁵⁰ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

					statistiques pour étudiantes et étudiants en médecine		MDEIE-Québec IRSC CNFS GROSS-CNFS FESR GS&M-UL Santé Canada CRSH MSSS-OC TOTAL	350 000\$ 3 000 000\$ 30 000\$ 50 000\$ 2 850\$ 4 000\$ 20 000\$ 38 951\$ 20 000\$ 22 167 901\$		
LEBLANC, Caroline <u>Embauche :</u> École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, FSSSC, UMCM 2009-07-01	Agrégée	Régulier Permanent	Ph.D. (Nutrition) Université Laval 2009	Nutrition maternelle et infantile Déficiency en fer Apport en acides gras oméga-3	NUAL 3621 NUAL 3622 NUAL 4623 NUAL 4624 NUAL 4625 NUAL 4626	<u>Directrice :</u> 2 ^e cycle : 1 en cours <u>Comité de thèse :</u> 2 ^e cycle : 5 achevés	FESR FESR FRSNB RHDCC TOTAL	3 000\$ 3 000\$ 30 000\$ 3 200\$ 39 200\$	5	5
LEBLANC, Marc <u>Embauche :</u> École de kinésiologie et de loisir, FSSSC, UMCM 1996-09-01	Titulaire	Régulier Permanent	Doctorat Centre des Hautes Études Touristiques Université d'Aix-Marseille (Aix-en-Provence, France) 1992	Tourisme, gestion, personnes âgées, retombées sociales	GLST 3400 GLST 3430 KNEP-GLST 3463 GLST 3801 RETO et GLST 4000 RETO 4100 GLST 4432 ADMK 3380	Directeur 2 ^e cycle : 2 Évaluatrice externe 2 ^e cycle : 2	APÉCA FESR ILUM ÉKL CSR Kent TOTAL	65 000 \$ 125 000 \$ 7 000 \$ 46 000 \$ 2 000 \$ 500 \$ 1 000 \$ 1 000 \$ 500 \$ 248 000 \$	3	11
LEBLANC, Mireille <u>Embauche :</u> Faculté des sciences de l'éducation, UMCM 2004-07-01	Adjointe	Régulier permanent	Ph. D. Éducation Université de Moncton, 2011	Inclusion scolaire, services aux élèves et collaboration	EDUC 2113 EDUC 2313 EDUC 4503 EDUC 6436 EDUC 5912 EDUC3321 EDUC 4724	2 ^e cycle : 3 achevés et 3 en cours 3 ^e cycle : évaluatrice	CRSH CRSH FESR FESR MÉDPE TOTAL	75 000\$ 488 000\$ 3 000\$ 3 000\$ 7 000\$ 576 000\$	3	11

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁵¹	Statut ⁵² Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences arbitrés
LEBLANC, Roger <u>Embauche :</u> École de kinésiologie et de loisir, FSSSC, UCMC 2006-07-01	Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. (Éducation physique) Université d'Otago – Nouvelle- Zélande 2004	-Mieux-être en milieu de travail -Abus et homophobie dans le sport -Sport pour développement international	EDUC 5912 KNEP 2513 KNEP 4403 KNEP 4413 KNEP 4423 KNEP 3183 GLST 1000 GLST 2002 GLST 4100 MEPS 1863 MEPS 1743	1 ^{er} cycle : 9 achevés 2 ^e cycle : 1 achevé 3 ^e cycle : 1 achevé	BR - UdeM BRI - UdeM FESR IL - UdeM ÉKL FSSSC RISF SMEF DS 5 ACOA ASPC DS 5 FESR IL UdeM ÉKR FSSSC SVR IL UdeM EKR FSSSC TOTAL	500 \$ 500 \$ 500 \$ 500 \$ 500 \$ 500 \$ 2 500 \$ 3 000 \$ 12 500 \$ 800 000 \$ 175 000 \$ 15 000 \$ 500 \$ 500 \$ 500 \$ 500 \$ 1 500 \$ 500 \$ 500 \$ 500 \$ 1 016 000\$	8	22
LÉGER RIOPEL, Nicholas <u>Embauche :</u> Faculté de droit, UMCM 2014-07-01	Adjoint	Régulier en voie de permanence	L.M. (Université de Montréal 2012	Droit de la santé mentale, populations vulnérables, accès aux documents, de l'enfant, evidence- based medicine, analyse économique du droit, déontologie	DROI 1028 DROI 1023	<u>Directeur</u> Postdoctorat : 1 en cours <u>Directeur</u> 1 ^{er} cycle : 2 achevés 10 en cours	UdeM	2500\$ 1200 \$ 1200 \$ 1200 \$ 1200 \$ 1000 \$ 8 300,00\$	7	0

⁵¹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁵² Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁵³	Statut ⁵⁴ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevés :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
MALLOWAN, Monica <u>Embauche :</u> Secteur Sciences, UMCS 2003-07-01	Agrégée	Régulier Permanent	Ph. D. Sciences de gestion – Sciences de l'information Université de Poitiers	Intelligence économique et communication stratégique	GEIN2040 GEIN3090 GEIN3100 GEIN3700 GEIN3800 GEIN4030	Directeur 1 ^{er} cycle : 9 (achevés, depuis 2005) Chef de projet de recherche : 14 (achevés)	APÉCA Min Fran - GNB IRZC Ude M et FESR CNRC / PARI <u>CIPA</u> TOTAL	334 576,00 \$ 12 000,00 \$ 8 700,00 \$ 22 000,00 \$ 4 025,00 \$ <u>1 600,00 \$</u> 382 901,00 \$	19	17
MARCOUX, Gilles <u>Embauche :</u> Faculté des sciences, UMCM 2009-07-01	Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. (Relations industrielles) Université Laval 2007	Gestion des ressources humaines Relations du travail Engagement organisationnel Satisfaction au travail Changement organisationnel Organisation du travail	ADMI3500 ADMN1000 ADMN2250 ADRH3223 ADRH4223 ADRH6222	Directeur 2 ^e cycle : 4 (achevées)	FESR (équipe : codemandeur) Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives FESR <u>FESR</u> TOTAL	3 000\$ 3 000\$ 3 000\$ <u>3 000\$</u> 12 000\$	5	7
MARTIN, Luc <u>Embauche :</u> Faculté des sciences, UMCM 2009-07-01	Adjoint	En voie de permanence	Ph.D. (Physiologie- endocrinologie) Université Laval 2008	Endocrinologie moléculaire Physiologie de la reproduction	BIOL 1133 BIOL 1233 BIOL 2133 BIOL 2233 BIOL 2313 BIOL 2311 BIOL 6113 BIOL 6972	<u>Directeur</u> 1 ^{er} cycle : 11 2 ^e cycle : 2 achevés ; 1 en cours 3 ^e cycle : 1 en cours <u>Comité de thèse :</u> 2 ^e cycle : 3 achevés ; 5 en cours 3 ^e cycle : 2 en cours.	FINB CRSNG FRSNB FINB FCI FINB FRSNB CBCF FINB FESR FESR FESR <u>FESR</u> TOTAL	30 000 \$ 165 000 \$ 18 000 \$ 20 000 \$ 266 885 \$ 5 000 \$ 25 000 \$ 37 655 \$ 30 000 \$ 1 000 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ <u>4 000 \$</u> 608 540\$	16	15

⁵³ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁵⁴ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁵⁵	Statut ⁵⁶ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
MORIN, Pier Jr. Embauche : Faculté des sciences, UMCM 2009-07-01	Adjoint	En voie de permanence	Ph.D. (Chimie) Université Carleton 2006	Bases moléculaires et biochimiques des tumeurs cérébrales	BICH 2023 BICH 2623 BICH 3413 BICH 3872 BICH 4943 BICH 6433 CHIM 2682	<u>Directeur</u> 1 ^{er} cycle : 15 2 ^e cycle : 3 achevés ; 3 en cours <u>Comité de thèse :</u> 2 ^e cycle : 1 achevé ; 5 en cours 3 ^e cycle : 2 en cours	CRSNG FCI BHCRI FINB - IAR FRSNB FINB - IAR BHCRI BTFC FINB FESR FESR FESR FESR FESR TOTAL	145 000 \$ 615 502 \$ 9 850 \$ 20 000 \$ 24 950 \$ 10 000 \$ 24 550 \$ 20 050 \$ 24 940 \$ 1 000 \$ 1 900 \$ 2 975 \$ 2 950 \$ 2 916 \$ 906 583\$	23	3
MORIN, Sylvie Embauche : Secteur des sciences humaines, UMCE 2011-07-19	Ajointe	Régulier En voie de permanence	Ph.D. (Psychologie) Université du Québec à Trois-Rivières 2015	-Aspects psychosociaux de la santé des femmes -Famille d'accueil -Maltraitance et problématiques familiales -Stratégies d'adaptation -Perceptions sociales -Soutien social	PSYC 1000 PSYC 1600 PSYC 1650 PSYC 2050 PSYC 2500 PSYC 2610 PSYC 4500	Aucune	Direction de <u>l'égalité, GNB</u> TOTAL	<u>25 000\$</u> 25 000\$	1	0

⁵⁵ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁵⁶ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁵⁷	Statut ⁵⁸ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences arbitrés
NADEAU, Josée <u>Embauche :</u> Faculté des sciences de l'éducation, UMCM 2007-07-01	Adjoint	Contractuel En voie de permanence (dès le 1 ^{er} juillet 2015)	Ph.D. (Éducation) Université de Moncton 2015	L'éducation de l'élève en difficulté. Troubles d'apprentissage, troubles de comportement et troubles de santé mentale à l'école.	EDUC 2123 EDUC 3323 EDUC 3122 EDUC 4503 EDUC 3802 EDUC 4724 EDUC 6431 EDUC 6434	<u>Superviseure</u> (mémoire et étude individuelle) 2 ^e cycle : 2	Aucune	Aucun	0	0
OTT, Florence <u>Embauche :</u> Secteur Sciences, UMCS 2007-07-01	Agrégée	Régulier Permanent	Ph.D. (Histoire et civilisations) École des Hautes Études en Sciences sociales de Paris (France) 1999	Gouvernance de l'information dans les organisations. Gestion documentaire, éthique et politique de l'information. Traitement et exploitation des fonds documentaires acadiens.	GEIN 1000 GEIN 1010 GEIN 2010 GEIN 2100 GEIN 3050 GEIN 4010 HIST 2810	1 ^{er} cycle : 13 (achevés)	FESR <u>CRUMS</u> TOTAL	1 224 \$ <u>1 331 \$</u> 2 555 \$	4	4
OUEDRAOGO Alidou <u>Embauche :</u> Faculté d'administration , UMCM 2008-07-01	Agrégé	Régulier permanent	Ph.D. en stratégie HEC Montréal	Stratégie des entreprises Gouvernance Performance et management international	ADMN 6212 ADMN4212 ADMN 4214 ADMI 6680 ADMI 4999	3 ^e cycle : 2 (en cours) 2 ^e cycle : 6 (achevés)	FESR CMA, Conseil régional Caisse populaire <u>Coop Atlantic</u> TOTAL	30 000\$	11	10

⁵⁷ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁵⁸ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁵⁹	Statut ⁶⁰ Permanence	Plus haut grade détemu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventionis	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
PAKZAD, Sarah <u>Embauche :</u> École de psychologie, FSSSC, UMCM 2004-07-01	Agrégée	Régulier Permanent	2 Ph.D., Université de Toulouse II, 1997 et 2001.	Neuropsychologie, psychopathologie	PSYC 1000 PSYC 4720 PSYC 4100 PSYC 6140 PSYC 7107 PSYC7110	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e cycles : 38	IRSC, CCNA, FRSNB, FESR, CNFS TOTAL	998 000\$	12	30
RHÉAUME, Ann <u>Embauche :</u> École de science infirmière, FSSSC, UMCM 1995-07-20	Titulaire	Régulier Permanent	Ph.D. (Sociologie) McGill University 1998	Environnement de travail Rétention des infirmières Réorganisation des soins	SINF 4023 SINF 4013 SANT 3023 SINF 6123 SINF 6153 SINF 6163 SINF 6153 SINF 6900	Directeur 1 ^{er} cycle : aucune 2 ^e cycle : 6 (achevés)	IRSC CNFS FESR UdeM TOTAL	1 868 999 \$ 16 816 \$ 2 965 \$ 5 000 \$ 1 893 780\$	9	
ROBICHAUD, Gilles <u>Embauche :</u> Faculté des sciences, UMCM 2006-07-01	Professeur Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. Immunologie et Infectiologie Université Laval 2001	Régulation génétique, signalisation cellulaire et moléculaire, cancer	BICH3413 BICH3423 BICH4483	1 ^{er} cycle : 31 achevé 2 ^e cycle : 7 achevé 3 ^e cycle : 2 achevé	IRSC CRSNG CBCF SCCS FESR UdeM FINB BHCRI FRSNB TOTAL	1 272 000\$	14	58
ROBICHAUD- EKSTRAND, Sylvie <u>Embauche :</u> École de science infirmière, FSSSC, UMCM 2005-07-18	Titulaire	Régulier Permanent	Ph.D. (Sciences biomédicales) Université de Montréal 1994	Santé cardiovasculaire Comportements de la santé Sciences infirmières Interdisciplinarité	SINF2223 SINF2233 SINF4613	1 ^{er} cycle : aucune 2 ^e cycle : 1 achevé 3 ^e cycle : 1 achevé	IRSC IRSC-FMCQ FESR UdeM CNFS TOTAL	822 800\$ 1 800 000\$ 1 120\$ 2 000\$ 2 625 920\$	8	10

⁵⁹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁶⁰ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁶¹	Statut ⁶² Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
ROUSSEL, Hubert <u>Embauche :</u> École de kinésiologie et de loisir, FSSSC, UMCM 1997-07-01	Titulaire	Régulier Permanent	Ph. D. Andragogie Université de Montréal 2007	Compétences et besoins de perfectionnement Planification en loisir	RETO2000 RETO2301 RETO3001 RETO3002 RETO4000 RETO4100	<u>Évaluateur externe</u> 2 ^e cycle : 2	CSR Kent FIA ILUM FESR EKL TOTAL	65 000 \$ 7 000 \$ 15 080 \$ 5 250 \$ 3 500 \$ 95 830 \$	4	11
SALL, Leyla <u>Embauche :</u> Faculté des arts et sciences sociales 2010-07-01	Adjointe	Régulier en voie de permanence	Ph.D. (Sociologie) Université e Poitiers (France) 2007	Sociologie des migrations Sociologie du travail Sociologie urbaine	SOCI2370 SOCI1000 SOCI1100 SOCI2102 SOCI/ SCPO3202 SCPO3150	<u>Directeur / codirecteur</u> 1 ^{er} cycle : 2 2 ^e cycle : 1 (en cours) 1 en cours 3 ^e cycle : aucun	FESR TOTAL	<u>7000\$</u> 7 000\$	6	1
SAVOIE, Lise <u>Embauche :</u> Faculté des arts et sciences sociales École de travail social 2007-07-01	Agrégée	Régulier Permanent	Ph.D. (Éducation, Université de Moncton) 2011	Études du genre et théories féministes Femmes et santé Politiques sociales Précarité des populations	TSOC3113 TSOC3123 TSOC3303 TSOC4123 TSOC4213 TSOC5413 TSOC6041	Directrice/codirectric e 1 ^{er} cycle : 51 2 ^e cycle : 2 en cours 2 achevés	CNFS CÉS District 5 FESR FESR FESR CRDE <u>FESR</u> TOTAL	26 000\$ 16 000\$ 7 437\$ 15 000\$ 3 000\$ 7 000\$ 15 000\$ <u>8 000\$</u> 97 437\$	5	2

⁶¹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁶² Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁶³	Statut ⁶⁴ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
SIMARD, Majella <u>Embauche :</u> Faculté des arts et sciences sociales, UMCM 2010-07-01	Agrégé	Régulier Permanent	Stage postdoctoral (Développement régional) UQAR 2007 Ph. D. (Développement régional) UQAR 2003	Vieillessement démographique Développement régional Aménagement du territoire Disparités territoriales Maintien à domicile Économie sociale	GEOG2103 GEOG2201 GEOG2701 GEOG3203 GEOG-3312 GEOG-3328 GEOG4703 GEOG4713 GEOG-4733 ETEVE6102 ETEVE6108 ETEVE6112 GERO6920	<u>Directeur :</u> 1 ^{er} cycle: 2 2 ^e cycle: 1 <u>Évaluateur interne au</u> 2 ^e cycle: 4 <u>Évaluateur externe au</u> 2 ^e cycle : 6 <u>Évaluateur externe au</u> 3 ^e cycle : 5 <u>Évaluateur externe</u> <u>examen doctoral :</u> 1	IRSC (codemandeur) SFR Santé société (codemandeur) MDÉIE (codemandeur) AAFANB (codemandeur) CRDT CRCDR CCRFMM CQCM RQRPÉS CNFS Collectivités locales DCRHC IRML FESR FESR FESR TOTAL	93 000\$ 4 475\$ 160 325\$ 50 000\$ 17 500\$ 1 000\$ 5 000\$ 2 000\$ 1 500\$ 1 000\$ 17 900\$ 4 800\$ 4 433\$ 29 400\$ 4 750\$ 8 000\$ 400 333\$	14	0

⁶³ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁶⁴ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁶⁵	Statut ⁶⁶ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
SURRETTE, Céline <u>Embauche :</u> Faculté des sciences, UMCM 2005-07-01	Agrégée	Régulier Permanent	Ph.D. Sciences de l'environnement UQAM 2005	Approches écosystémiques de la santé; chimie environnementale; dynamique des contaminants	CHIM1013 CHIM1023 CHIM2033 CHIM2072 CHIM2582 CHIM3532 CHIM4096 CHIM6611 ETEV6101 ETEV6103	Directrice ou codirectrice : En cours : 1 ^{er} cycle : 1 2 ^e cycle : 5 3 ^e cycle : 1 Achévé : 1 ^{er} cycle : 10 2 ^e cycle : 11	CRDI CRSH IRSC FCI Santé Canada ASPC Tri-council FINB FFENB FRSNB Autre <u>Interne</u> TOTAL	2 021 516\$ 199 990\$ 250 000\$ 114 805\$ 350 000\$ 249 825\$ 30 000\$ 152 493\$ 165 000\$ 25 000\$ 24 000\$ 20 500\$ 3 603 129\$	13	19
SURETTE, Marc <u>Embauche :</u> Faculté des sciences, UMCM 2004-01-04	Titulaire	Régulier, Permanant	Ph.D. (Cornell University) 1992	Métabolisme lipidique; Acides gras oméga-3; inflammation; aliments fonctionnels; Cancer	BICH4833 BICH6522 BICH6153	<u>Directeur :</u> 1 ^{er} cycle : 14 achevés 2 ^e cycle : 3 en cours, 6 achevés 3 ^e cycle : 4 en cours, 7 achevés Postdoc : 2 en cours	FINB FIA FINB FCCS FINB FRSNB IRSC FRSNB CRSNG FINB FINB FMC FCI FINB FIA IRSC IRSC IRSC <u>CRC</u> TOTAL	1 175 000\$ 2 701 782\$ 300 000\$ 100 000\$ 20 000 \$ 25 000\$ 293 618\$ 20 000\$ 118 400\$ 20 000 \$ 95 000 \$ 180 000\$ 74 900\$ 75 000\$ 3,000 000\$ 113 100\$ 241 387\$ 278 037\$ <u>1 000 000\$</u> 9 831 224\$	24	23

⁶⁵ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁶⁶ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁶⁷	Statut ⁶⁸ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publication s arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
THIBAUT, Jean-François <u>Embauche :</u> Faculté des arts et sciences sociales, UMCM 2001-12-01	Agrégé	Régulier Permanent	Ph.D. (Économie politique internationale) Université d'Ottawa 2006	Relations internationales, théorie politique; théorie des relations internationales, éthique internationale, gouvernance mondiale, négociations internationales	SCPO 2340 SCPO 3320 SCPO 4340 SCPO 4350 ETEV 6102	<u>Directeur :</u> 1 ^{er} cycle: 9 <u>Évaluateur interne au</u> 2 ^e cycle: 1 <u>Évaluateur externe au</u> 3 ^e cycle : 1 <u>Évaluateur externe</u> <u>examen doctoral</u>	CRSH FQRSC FESR Métropolis TOTAL	25 000 \$ 72 000\$ 25 674\$ <u>3 900\$</u> 101,599\$	2 livres 1 direction de numéro spécial 1 codirecteur de livre 16 articles et chapitres	

⁶⁷ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁶⁸ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁶⁹	Statut ⁷⁰ Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
TOUAIBIA, Mohamed Embauche : Faculté des sciences, UMCM 2007-07-01	Agrégé	Régulier Permanent	Stage postdoctoral (Chimie) 2003-2007 Ph.D. (Chimie) Université Paris VII 2002	Chimie médicinale, chimie bio- organique, chimie des produits naturels	CHIM 2413 CHIM 2613 CHIM 2482 CHIM 2423 CHIM 3482 CHIM 4433 CHIM 6416	<u>Directeur</u> 1 ^{er} cycle : 13 2 ^e cycle : 1 achevés ; 1 en cours <u>Comité de thèse :</u> 2 ^e cycle : 1 en cours	FINB - IAR CRSNG FRSNB FINB FINB FRMNB FINB - IAR FRSNB FINB ENB FCI FINB FESR FESR FESR FESR FESR FESR FESR FESR FESR FESR <u>FESR</u> TOTAL	30 000 \$ 150 000 \$ 10 000 \$ 8 000 \$ 5 000 \$ 24 500 \$ 15 000 \$ 25 000 \$ 100 000 \$ 12 000 \$ 181 150 \$ 40 000 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ 10 000 \$ 2 600 \$ 2 300 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ 633 550 \$	23	3

⁶⁹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁷⁰ Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

NOM, prénom Date d'embauche	Rang ⁷¹	Statut ⁷² Permanence	Plus haut grade détenu, l'université qui l'a décerné, en quelle année	Spécialité	Liste de cours enseignés	Nombre de supervisions (premier cycle, maîtrise, doctorat) en cours et achevées :*	Source des subventions reçues	Montant total de subventions	Nombre de publications arbitrées	Nombre d'articles dans des actes de conférences abrités
VÉZINA, Sylvain Embauche : Faculté d'administration 1988-07-01	Titulaire	Régulier Permanent	Ph. D. (Sciences politiques (sciences administratives)) I.E.P. Grenoble 1989	Politiques publiques, Théorie des organisations, Santé et langues officielles	ADSA 6430 ADSA 6950 ADPU 6400 ADPU 6900 ADPU 6060 ADPU 6455 ADPU 6560		CNFS ICRPAP AFPNB CNFS CNFS CNFS CNFS Santé Canada CNFS CNFS <u>CNFS</u> TOTAL	43 000\$ 20 000\$ 10 000\$ 23 000\$ 14 900\$ 25 000\$ 12 000\$ 16 050\$ 9 500\$ 47 000\$ <u>80 000\$</u> 300 450\$	6	

Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

⁷¹ Rang = (chargée ou chargé de cours, professeure ou professeur adjoint, professeure ou professeur agrégé, professeure ou professeur titulaire)

⁷² Statut = (régulier, contractuel, temps partiel, associé, autre) ; (permanence, en voie de permanence).

Légende

<p>AAFANB = Association acadienne et francophone des aînés du Nouveau-Brunswick ACESI-RA = Association canadienne des écoles en sciences infirmières – Région Atlantique ACOA = Atlantic Canada Opportunities Agency Agence de promotion du Canada APECA = Agence de promotion économique du Canada atlantique ASPC = Agence de la santé publique du Canada BHCRI = Beatrice Hunter Cancer Research Institute BTFC = Brain Tumour Foundation of Canada CBPA = Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne inc. CCNB = Collège communautaire du Nouveau-Brunswick CCRFMM = Centre canadien de recherche sur les francophones en milieu minoritaire CHUM = Centre hospitalier de l'Université de Montréal CNFS = Consortium national de formation en santé CNFS = Consortium national de formation en santé CQCM = Conseil québécois de la coopération et de la mutualité CRCDR = Chaire de recherche du Canada en développement rural CRDI = Centre de recherche pour le développement international CRDT = Centre de recherche sur le développement territorial CRISES = Centre de recherche sur les innovations sociales CRSH = Conseil de recherches en sciences humaines CRSNG = Conseil de Recherches en Sciences naturelles et Génie DCRHC = Développement des compétences et Ressources humaines Canada DQ = Diabète Québec DS 5 = District scolaire 5 - l'Étoile du Nord ÉKL = École de kinésiologie et de loisir ENB = Entreprise New Brunswick FCI = Fondation canadienne de l'Innovation FCSQ = Fédération des commissions scolaires du Québec FESR = Faculté des études supérieures et de la recherche FINB = La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick FINB-IAR = La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick - Initiative d'assistants à la recherche FMCQ = Fondation des maladies du cœur du Québec FMCQ = Fondation des maladies du cœur du Québec FRMNB = Fonds de recherche médicale du Nouveau-Brunswick</p>	<p>CNFS = Consortium national de formation en santé FRSNB = Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick FRSNB = Fonds de recherche en santé du Nouveau-Brunswick FSI = Fonds de Soutien à l'innovation FSSSC = Faculté des sciences de la santé et des services communautaires GNB = Gouvernement du Nouveau-Brunswick GRIDEQ - Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est-du-Québec GRIOSS-CNFS = Groupe de recherche et d'innovation sur l'organisation des services de santé – Consortium national de formation en santé GS&M-UL = Groupe Masculinité & Société, Université Laval, (QC) ILUM = Institut de leadership de l'Université de Moncton INSPQ = Institut national de santé publique du Québec IRML = Institut de recherche sur les minorités linguistiques IRSC = Instituts de recherches en santé du Canada JHS-SENB = John Howard Society of Southeastern New Brunswick MDÉIE = ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation MSSS-QC = ministère de la Santé et des services sociaux, Québec, Canada RHDC = Ressources humaines et Développement des compétences Canada RISF = Research and Innovation Seed Funding Program RQRÉS = Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale RSV-NB = Réseau de santé Vitalité du Nouveau-Brunswick SASE = Service d'animation et de soutien à l'enseignement SENB, Centraide - Grand Moncton & SENB SFR = Santé société SMEF = Santé Mieux-être francophone SVR = Sexualités, vulnérabilité et résiliences UdeM = Université de Moncton UNICEF = Fonds des Nations unies pour l'enfance UNICEF = Fonds des Nations unies pour l'enfance UREP = Undergraduate Research Experience Program (Qatar National Research Fund) VON = Victorian Order of Nurses YWCA-SENB = United Way - Greater Moncton &</p>
---	---

4.2 Curriculum vitae de toutes les professeures et professeurs inscrits au tableau

Selon les consignes de la CESP, le tome II réunit les curriculum vitae des professeures et professeurs intéressés à s'engager dans le programme de formation. Les professeures et professeurs ont été avisés par courriel que la soumission de leurs informations signifierait leur permission de les partager aux fins de la soumission de la proposition du programme et à son déploiement (ex. : aider les étudiantes et étudiants à trouver leurs directrices ou directeurs et leurs codirectrices ou codirecteurs de thèse; outils de recrutement des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants).

De plus, on y retrouve leurs domaines d'expertise en recherche, triés selon les thématiques du modèle de santé du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, mis de l'avant par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick.

4.3 Description de la composition du corps professoral associé au programme

Selon la liste préliminaire présentée au **tableau 4.1**, les 52 membres du corps professoral associés au programme proviennent principalement de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) (n = 20).

Pour les domaines connexes à la santé, ceux-ci proviennent de la :

- Faculté des sciences (FS) (n = 7),
- Faculté des arts et des sciences sociales (FAS) (n = 8),
- Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ) (n = 5),
- Faculté d'administration (FA) (n = 4),
- Faculté de droit (n = 2) et
- Faculté d'ingénierie (FI) (n = 1).
- Trois professeurs et professeurs sont du campus de Shippagan, tandis que 2 enseignent au campus d'Edmundston.

Les rangs professoraux sont : adjoint (n = 14), agrégé (n = 26) et titulaire (n = 12). Quarante-deux professeurs et professeurs détiennent un poste régulier permanent, tandis que 10 sont en voie de la permanence.

Lors des sept dernières années, ce corps professoral a publié près de 600 articles scientifiques dans des revues arbitrées. Il a reçu plusieurs millions de dollars en subventions de recherche. On constate que la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) de l'Université de Moncton a contribué largement aux subventions de démarrage, de fonctionnement et de divulgation de résultats de la recherche. La quasi-totalité des professeurs et professeurs inscrits sur cette liste ont supervisé des étudiantes et étudiants au niveau de la maîtrise, et sont membres de l'Assemblée de la FESR.

4.3.1 Diplômes et titres de compétences exigées des membres du corps professoral qui enseigneront les cours du programme

Il est prévu que les professeurs et professeurs qui enseigneront initialement les cours du programme de formation proviendront de la liste préétablie (voir le **tableau 4.1**). Une professeure ou un professeur sera du domaine de la santé d'une des écoles de la FSSSC et l'autre d'une autre école de la FSSSC ou d'une autre faculté de l'Université de Moncton ou de l'Université de Sherbrooke. Selon cette liste, tous les professeurs et professeurs possèdent le diplôme de doctorat (PhD).

Pour assurer la compétence de son corps professoral aux cycles supérieurs, l'Université de Moncton s'est dotée de processus et de politiques: le processus d'embauche, les exigences à l'embauche, l'évaluation des dossiers dans le cadre de la promotion et de la permanence, les exigences pour devenir et demeurer membre de l'Assemblée de la FESR. La nomination des membres à l'Assemblée de la FESR s'effectue annuellement, tandis que l'évaluation des membres se réalise chaque cinq ans. L'examen et l'approbation des directions de thèses sont de la responsabilité des comités d'études supérieures (CÉS) des programmes de formation.

4.3.2 Diplômes et titres de compétences exigées des membres du corps professoral agissant à titre de superviseurs de thèse, de la recherche, de la pratique clinique ou de l'exposition dans le cadre du programme

Dans un contexte d'interdisciplinarité, la thèse s'effectue par une direction du domaine de la santé et par une codirection provenant d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé. Selon le règlement 31.3.1⁷³ la directrice ou un directeur de thèse est membre de l'Assemblée de la FESR. Selon la politique de la FESR (10 novembre 2017), une professeure ou un professeur associé peut codiriger des thèses de deuxième cycle (ex. : professeurs et professeurs de l'Université de Sherbrooke). Ils doivent cependant détenir au moins un diplôme de doctorat (PhD) ou l'équivalent. Le choix de la directrice ou du directeur de thèse est soumis à l'approbation de la FESR par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé au plus tard à la fin de la première session d'inscription au programme (Règlement 31.3.1).

⁷³ Université de Moncton. Répertoire 2017-2018. : Études supérieures (www.umoncton.ca/repertoire/etudes_sup/)

4.3.3 Responsabilités actuelles en matière d'enseignement, de mentorat et de supervision des membres du corps professoral comparativement aux responsabilités prévues dans le cadre du nouveau programme

Toutes les professeures et tous professeurs qui seront associés au programme sont actuellement embauchés à temps complet dans leur unité académique disciplinaire d'appartenance. Selon la convention collective, la charge normale de travail consiste d'une charge annuelle d'enseignement de quinze crédits (règlement 24.02.01).

4.3.3.1 Modèle de gestion pour un programme interdisciplinaire puisant ses ressources professorales à même celles des autres facultés

Dans un contexte d'interdisciplinarité, la direction de thèse provient du domaine de la santé et la codirection est d'une autre discipline de la santé ou d'un domaine connexe à la santé. La direction est nécessairement une professeure ou un professeur de l'Université de Moncton, membre de l'Assemblée de la FESR qui est ultimement responsable du suivi administratif du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant.

La doyenne ou le doyen de chaque faculté, dont un membre de leur corps professoral souhaite être affecté au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, évaluera en premier les besoins de sa propre faculté. Après consultation avec son assemblée d'école ou départementale, la directrice ou le directeur de département ou la directrice ou le directeur d'école élaborera en premier la charge de travail de la professeure ou du professeur. La doyenne ou le doyen de la faculté d'appartenance approuvera par la suite les charges de travail (Article 24.07.01 Convention collective de l'ABPPUM⁷⁴ 2014-2018). S'il n'est pas possible d'inclure l'enseignement à la charge régulière de la professeure ou du professeur, cette dernière ou ce dernier aura le choix d'effectuer une surcharge.

4.3.3.2 Les montants attribués pour l'enseignement de cours ou d'études dirigées

Lorsque l'enseignement au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé fait partie de la charge régulière de la professeure ou du professeur, la faculté d'appartenance ou les campus d'Edmundston ou de Shippagan recevront un virement de fonds pour l'embauche d'une chargée ou d'un chargé de cours, au tarif de la convention collective de l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel (Annexe K, p. 52). Toujours selon la convention collective de l'ABPPUM, si la professeure ou le professeur effectue une surcharge, un cours régulier en surplus d'une charge normale sera rémunéré, pour chaque crédit, à raison d'un montant d'au moins 1 766,66\$ pour la durée de la présente convention collective (règlement 31.03).

Les montants payés pour les cours du programme incluant les cours d'études dirigées (SANT 6223 – Études dirigées : santé et SANT 6233 – Études dirigées : connexe) dépendront du nombre d'étudiantes et étudiants inscrits par cours. Le nombre de crédits offerts aux professeures et professeurs sera établi selon le nombre de crédits du cours et le nombre d'inscriptions au cours (par exemple pour un cours de 3 crédits : 2 personnes étudiantes = 2 crédits, soit un crédit par professeure ou professeur ; 3 personnes étudiantes = 3 crédits, soit 1,5 crédits par professeure ou professeur et plus de 3 personnes étudiantes = 4 crédits, soit 2 crédits par professeure ou professeur). Les professeures et professeurs réguliers de l'ABPPUM recevront pour chaque crédit, à raison d'un montant d'au moins 1 766,66\$ pour la durée de la présente convention collective (article 31.03). Les chargées et chargés de cours recevront un montant entre 1 916,67\$ (5 750\$/3) et 2 016,67\$ (6 050\$/3) par crédit (8% d'avantages sociaux en surplus). Puisque ces derniers montants peuvent varier entre 5 750\$ et 6 050\$, le taux utilisé dans l'exercice du présent budget est 5 800\$ pour 3 crédits (ou 1 933,33\$ par crédit).

Selon l'entente entre l'Université de Moncton et l'Université de Sherbrooke, les étudiantes et étudiants inscrits au programme pourront suivre des cours de l'Université de Sherbrooke. Le cours obligatoire SANT 6123 – Méthodes de recherche est l'équivalent du cours RSS702 - Concepts méthodologiques en sciences de la santé. Le cours obligatoire SANT 6133 – Analyse quantitative est l'équivalent du cours RSS701 - Analyse des données en sciences de la santé. D'autres cours optionnels possédant le sigle RSS pourront être suivis lorsqu'approuvés par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR. Les étudiantes et étudiants pourront aussi s'inscrire à certains cours du programme de Maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke si ces derniers sont offerts au CFMNB. Cependant, le budget sera en mesure d'absorber en moyenne qu'un seul cours

⁷⁴ ABPPUM : L'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin 2018).

d'études dirigées par étudiante ou étudiant (santé ou connexe). L'autre cours à option proviendra de la banque de cours 6000 offert à l'Université de Moncton ou RSS à l'Université de Sherbrooke (voir la section 5.3.3).

« Les étudiantes et étudiants acquitteront la totalité de leurs frais de scolarité pour l'inscription à ces cours à l'Université de Moncton qui se chargera de transférer les fonds à l'Université de Sherbrooke. Le montant des frais de scolarité correspond à celui stipulé au règlement des études de l'Université de Sherbrooke pour les étudiantes et étudiants hors Québec (incluant les cours RSS702 et RSS701) », (actuellement, 703,05\$ pour chaque cours de 3 crédits) (voir l'Annexe G : Entente entre l'Université de Sherbrooke et l'Université de Moncton et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick portant sur le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé.

4.3.3.3 Les responsabilités et les montants attribués à la direction et à la codirection des thèses du programme

Lorsque comparé à la direction de thèses traditionnelles effectuées en solo, ce programme de formation par compétences est plus exigeant, car il requiert des implications et responsabilités partagées additionnelles. L'approche collaborative pour les projets de thèse avec des partenaires communautaires, des patients-partenaires de la recherche et des décideurs nécessite plusieurs rencontres et interventions personnalisées, certaines reliées aux barrières pour le transfert des connaissances et l'application des résultats par les utilisateurs dans la pratique (Strauss, Tetroe et Graham, 2009, p. 94).

Aussi, une attention particulière devra être portée aux cheminements académiques variés des étudiantes et étudiants inscrits au programme. Leur profil d'entrée devra être considéré soigneusement lors du choix d'activités d'érudition et du nombre d'heures respectives pour leur permettre d'atteindre le profil de sortie du programme. Les membres du comité consultatif (de l'étudiante ou de l'étudiant) (incluant les responsables de direction et codirection de thèses) auront à attester l'atteinte des cinq compétences du programme en examinant le portfolio scientifique de la personne étudiante pour être par la suite approuvées par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Ils auront à participer à la rédaction des deux rapports d'évaluation formative et du rapport d'évaluation certificative. Le travail de direction et de codirection des thèses pour le personnel à temps complet de l'ABPPUM s'effectuera en surcharge ou fera partie de leur charge régulière avec l'approbation de la doyenne ou du doyen de l'unité d'enseignement d'appartenance.

La direction et la codirection des thèses seront reconnues et rémunérées au même titre (voir la recommandation 12 de l'évaluateur externe à la section 2.6). Le montant total pour une thèse de maîtrise correspond à 2 crédits. C'est-à-dire, un crédit au total (ou 1 766,66 \$) pour la direction et un crédit au total (ou 1 766,66 \$) pour la codirection d'une thèse étudiante au niveau du 2^e cycle. Le premier 0,5 crédit (883,33\$) par directrice ou directeur et par codirectrice ou codirecteur sera versé au moment de la présentation du projet de thèse au cours SANT 6243–Séminaire de recherche, tandis que le deuxième 0,5 crédit (883,33\$) par directrice ou directeur et par codirectrice ou codirecteur sera versé lors du dépôt initial de la thèse. Les crédits d'encadrement pour la codirection seront rémunérés par la FSSSC en surcharge.

Le montant offert aux professeures et professeurs associés (provenant d'une autre université) qui codirigent une thèse au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé sera calculé au tarif de la convention collective de l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel. C'est-à-dire, un montant total pour une thèse sera entre 1 916,67\$ et 2 016,67\$ (8% d'avantages sociaux en surplus) divisé à part égale entre la directrice ou le directeur et la codirectrice ou le codirecteur.

Considérant que la thèse exige une collaboration interdisciplinaire entre professeurs, des partenaires communautaires et patient-partenaires impliqués dans les projets de recherche des étudiantes et étudiants, la FSSSC est préoccupée par le fait que le montant offert aux directrices ou directeurs et aux codirectrices ou codirecteurs de thèse soit insuffisant. Comme l'explique l'évaluateur externe, des obligations additionnelles sans compensation financière supplémentaire augmenteront le risque que les professeures et professeurs se désengagent du programme.

Le montant offert aux professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke qui codirigent une thèse du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, respectera l'entente entre

l'Université de Sherbrooke et l'Université de Moncton et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick portant sur le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé (voir l'Annexe G). « La FMSS de l'Université de Sherbrooke recevra une compensation financière de l'Université de Moncton pour l'encadrement des étudiantes et étudiants inscrits sous la supervision de ses professeures et professeurs. Au moment de la signature du présent protocole, l'encadrement d'une étudiante ou d'un étudiant à la maîtrise a une valeur monétaire de 2 000 \$ par année pour un total de 4 000 \$ pour 2 années (6 sessions). »

4.3.4 Proportion des membres du corps professoral associés au programme à temps complet et à temps partiel

Considérant l'aspect interdisciplinaire du programme d'études, impliquant l'ensemble des facultés et campus de l'Université de Moncton et l'Université de Sherbrooke, chaque membre du corps professoral associé au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé y œuvra à temps partiel.

4.4 Description des autres ressources humaines qui seront mises à contribution pour appuyer le programme (p. ex. professeures et professeurs auxiliaires, conférenciers, personnel de soutien administratif).

Une autre ressource humaine qui sera mise à contribution pour coordonner le programme d'études consiste de la directrice ou du directeur du programme. De plus, puisque le domaine de formation et de recherche du programme est la santé, l'accès aux banques de données s'avère nécessaire (ex. : Initiative de démocratisation des données [IDD], Centre de recherche des données [CRD], données de santé provinciales, etc.). Ces banques de données proviendront d'une multitude de sources, incluant les gouvernements, instituts de recherche, les organismes non gouvernementaux (ONG). Les services offerts à la Bibliothèque Champlain seront mis à la disposition des étudiantes et étudiants.

4.5 Description ou preuve indiquant qu'une structure appropriée, par exemple un bureau des études supérieures, est en place pour appuyer le programme

Puisque la majorité des étudiantes et étudiants et des professeures et professeurs proviendront de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC), la gestion administrative et académique du programme sera rattachée à la FSSSC.

4.5.1 Structure de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)

Situé au local C-103 du Pavillon Jacqueline Bouchard, le décanat de la FSSSC regroupe quatre écoles. L'École de science infirmière (ÉSI) et l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF) se trouvent au Pavillon Jacqueline Bouchard. L'École de psychologie (ÉPsy) est localisée au Pavillon Taillon tandis que l'École de kinésiologie et de loisir (ÉKL) est située au Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) de l'Université de Moncton.

Le personnel du décanat de la FSSSC comprend actuellement : la doyenne ou le doyen, la vice-doyenne ou le vice-doyen, une adjointe ou un adjoint administratif et une coordonnatrice ou un coordinateur responsable de l'Intégration de la collaboration interprofessionnelle à la formation en santé (ICIFS).

4.5.2 Gestion administrative du programme

Directrice ou Directeur du programme

Selon la lettre d'entente entre l'employeur et l'ABPPUM de la convention collective 2014-2018 (p. 131), la direction du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé sera assumée par une employée ou un employé régulier qui, étant *primus inter pares*, assume la coordination des activités du programme et s'acquitte des responsabilités inhérentes à sa fonction. La directrice ou le directeur du programme de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé sera la vice-doyenne ou le vice-doyen de la FSSSC. Elle ou il répondra à la doyenne ou au doyen de la FSSSC.

Comité des études supérieures (CES) de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

Le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé assure le lien avec la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR). Sa composition respecte la diversité disciplinaire de la population étudiante du programme de formation. Ses fonctions consistent à juger en particulier de l'admissibilité des candidates et candidats au programme, à approuver leur programme d'études (en particulier le choix des activités pédagogiques, du sujet de thèse et de la directrice ou du directeur (et de la codirectrice ou du codirecteur), et à recommander leur admission à la Faculté des études supérieures et de la recherche (Article 75(2)).

Le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé prend les moyens nécessaires pour que les étudiantes et étudiants reçoivent un encadrement adéquat au sein de leur faculté ou école durant le cheminement de leurs études à l'Université. Ce CES définit et précise les conditions de la réalisation d'un cheminement à temps complet et à mi-temps. Le CES remet annuellement à la FESR et au département ou faculté/école un rapport détaillé sur l'état de l'avancement du cursus de chaque étudiante et étudiant (Article 75(5)).

Le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé est composé d'office de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la FSSSC et d'au moins deux autres professeures ou professeurs membres de l'Assemblée de la FESR qui font partie de la liste suivante :

- (1) professeure ou professeur d'une école de la FSSSC,
- (2) professeure ou professeur d'une faculté à l'extérieur de la FSSSC,
- (3) professeure ou professeur associé à l'Université de Moncton provenant du CFMNB

(« Une professeure ou un professeur du CFMNB ayant le titre de professeure associée ou professeur associé à l'Université de Moncton siègera au Comité des études supérieures de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Cette personne agira aussi à titre de responsable administratif des étudiantes et étudiants inscrits aussi dans un programme de l'Université de Sherbrooke (par exemple les résidents en médecine) ». (Voir la clause 4 de l'Entente entre l'Université de Sherbrooke et l'Université de Moncton et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick portant sur le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé à l'Annexe G).

Comité consultatif (de l'étudiante ou de l'étudiant) pour les cours et la thèse)

La directrice ou le directeur (et la codirectrice ou le codirecteur) de thèse établissent un programme de recherche avec l'étudiante ou l'étudiant, en collaboration avec le comité consultatif, s'il y a lieu, et lui fournissent aide et conseil dans son programme de cours et son travail de recherche (Article 31.3.3).

La composition du comité consultatif (de l'étudiante et de l'étudiant) consistera de la directrice ou du directeur du programme (volet administratif), de la directrice ou du directeur de thèse et de la codirectrice ou du codirecteur de thèse (volet scientifique). Selon la thématique du projet de thèse, des personnes additionnelles peuvent s'ajouter au comité consultatif (ex. : partenaire communautaire, patient-partenaire de la recherche).

Lorsqu'une même situation de santé multifactorielle est étudiée par plus qu'un projet de thèse, le Comité consultatif de l'étudiante ou de l'étudiant juge si ces projets sont suffisamment distincts (démontré par l'utilisation de différents cadres conceptuels ou théories, méthodes et outils de recherche, variables indépendantes et/ou dépendantes, sous-population). Des ressources de données secondaires canadiennes (Statistique Canada) et provinciales (Centre de données de recherche du Nouveau-Brunswick) peuvent aussi être utilisées pour les projets de thèse (ex. : une même enquête questionnée pour plus qu'un projet de thèse). L'unicité de chaque projet de thèse doit alors être démontrée et le projet de thèse doit être approuvé par le Comité consultatif. Comme pour tous les projets de thèse, il est nécessaire de démontrer la valeur ajoutée d'au moins deux différentes disciplines, domaine de la santé ou connexe à la santé.

Puisque les étudiantes et étudiants du programme proviendront de divers domaines et posséderont des parcours académiques divergents et expériences variées, ce comité fournira le soutien nécessaire pour aviser les étudiantes et étudiants sur l'atteinte des compétences attendues du programme. Le comité consultatif propose des activités d'érudition et les heures respectives selon leurs besoins d'apprentissage particuliers. Il participe aux deux rétroactions formatives et une certificative qui attestent l'atteinte des compétences du programme de formation. Ces rétroactions sont approuvées par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé (voir les sections 2.9.2 Exigences

particulières du programme de formation et 2.8.2 Cheminement à temps complet et à mi-temps, placement des cours, durée et étapes du programme).

Comité pédagogique du programme de formation

Le Comité pédagogique du programme est un comité de travail qui détient la responsabilité de revoir selon une approche-programme, le référentiel de compétences du programme, les activités intégratrices des cours, les activités d'érudition du programme, les outils pédagogiques (ex. : plans de cours standardisés, modalités d'évaluation par compétences, approches collaboratives, approche interdisciplinaire, le portfolio scientifique de la personne étudiante, les ententes avec les partenaires communautaires). Normalement, trois membres travailleront ensemble sur un sujet en particulier. La constitution des membres du comité varia selon le sujet à traiter.

- Vice-doyenne ou vice-doyen de la FSSSC (d'office)
- Professeure ou professeur d'une des quatre écoles de la FSSSC
- Professeure ou professeur d'une faculté autre que la FSSSC (cette professeure ou ce professeur peut provenir d'un des trois campus de l'Université de Moncton)
- Au besoin, un partenaire communautaire ou un patient-partenaire de la recherche
- Au besoin, une étudiante ou un étudiant de 2^e cycle de la FSSSC).

4.5.3 Diverses ententes d'engagement au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

L'approche pédagogique du programme est nouvelle pour plusieurs et nécessite un engagement collaboratif. Afin d'assurer que les personnes intéressées prennent une décision éclairée lorsqu'elles décident de s'impliquer dans le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, divers formulaires de participation éclairée ont été rédigés :

- Formulaire de participation éclairée des professeures et professeurs des cours SANT du programme de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé à l'égard de l'approche-programme, de l'interdisciplinarité et de l'approche et l'évaluation par compétences du programme.
- Formulaire de participation éclairée des directrices ou directeurs et des codirectrices ou codirecteurs de thèse du programme de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé pour assurer l'interdisciplinarité des thèses et la recherche collaborative.
- Entente connexe d'affiliation entre la FSSSC et la Régie régionale de la santé A (Réseau de santé Vitalité) confirmant l'implication des partenaires communautaires aux activités d'érudition et aux projets de thèse des étudiants et étudiantes du programme d'études.
- Formulaire de participation éclairée des patients-partenaires de la recherche confirmant leur implication aux projets de thèse des étudiants et étudiantes du programme.

4.5.4 Structure de la Faculté des études supérieures et de la recherche

4.5.3.1 Localisation et personnel de la FESR

Le bureau de la FESR est situé au local 340 du Pavillon Taillon de l'Université de Moncton.

Le personnel de la FESR qui contribuera au programme de formation consiste de (d'):

- la doyenne et vice-rectrice adjointe à la recherche ou du doyen et vice-recteur adjoint à la recherche;
- une vice-doyenne ou un vice-doyen de la FESR;
- une conseillère ou un conseiller principal à la recherche;
- une agente ou un agent de recrutement – cycles supérieurs;
- une directrice ou un directeur et une agente ou un agent d'innovation du Bureau de soutien à l'innovation (BSI).

4.5.3.2 Conseil de la FESR

Le Conseil de la FESR a pour rôle de conseiller la doyenne ou le doyen dans l'accomplissement de ses fonctions dans le domaine des études supérieures et de la recherche. Le Conseil a comme fonctions principales de :

- veiller au maintien et à la promotion des normes académiques aux études supérieures et d'assurer la coordination et la normalisation des programmes avancés offerts par l'Université. Il accomplit ce travail en étroite collaboration avec les secteurs, les facultés, les écoles, les départements et les centres de recherche; et
- maintenir à l'Université un climat favorable à la recherche, au développement, à la création et à l'innovation dans toutes les disciplines de l'Université. Il contribue au développement, à l'encadrement, à la coordination de la recherche et fait connaître la recherche, la création et l'innovation à l'Université de Moncton.

4.5.3.3 Assemblée de la FESR

L'Assemblée de la FESR est composée des professeures et professeurs habilités à diriger des thèses aux études supérieures. Les membres de l'Assemblée de la FESR ont le statut de professeure ou professeur, détiennent le doctorat (PhD ou l'équivalent) et diffusent activement les résultats de leurs travaux de recherche.

4.5.3.4 Éthique de la recherche

L'Université de Moncton s'est dotée de structures et de processus formels d'évaluation des projets de recherche et de leurs impacts éthiques sur les sujets humains, sur les animaux et sur l'environnement. L'approbation éthique d'un projet de recherche avec des êtres humains est accordée par le Comité d'éthique de la recherche après une évaluation du projet qui vise à assurer sa conformité aux normes de l'éthique de la recherche telles que formulées dans les deux documents suivants : Énoncé de politique des trois Conseils – Éthique de la recherche avec des êtres humains et Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université de Moncton.

Toute personne affiliée à l'Université de Moncton qui conduit un projet de recherche auprès d'êtres humains, ou affiliée ou non à l'Université de Moncton, qui effectue un projet de recherche auprès de membres de la communauté universitaire de l'un ou l'autre des campus de l'Université de Moncton, doit recevoir, avant le début du projet, l'approbation du Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains (CER) de l'Université de Moncton.

4.5.3.5 Professeures et professeurs, chercheures et chercheurs et cliniciennes et cliniciens associés

L'Université de Moncton reconnaît plusieurs personnes qui, sans être employées de l'Université, contribuent de façon importante à la formation et à la recherche. Les statuts de professeures ou professeurs associés, chercheures ou chercheurs associés, et cliniciennes ou cliniciens associés sont attribués en témoignage de cette reconnaissance. Ces statuts comprennent également un certain nombre d'avantages visant à offrir aux personnes qui en bénéficient un environnement favorable à l'atteinte de leurs objectifs de formation et de recherche. Une professeure ou un professeur associé peut être un des codirectrices ou codirecteurs des thèses au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. (Aussi voir les sections 2.6 et 4.3.2).

4.5.5 Gestion de l'interdisciplinarité des facultés

L'Université de Moncton vise à consolider la richesse interdisciplinaire que ses campus et facultés offrent, et répondre à la fois aux besoins en formation approfondie en recherche des diplômées et diplômés.⁷⁵ Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé mettra donc à profit les compétences du corps professoral des trois campus (voir la section 4.1). Pour assumer une plus grande possibilité d'encadrement des étudiantes et des étudiants, il s'adjoindra aussi aux besoins de certains membres du corps professoral de l'Université de Sherbrooke. (Aussi voir les sections 1.11.5, 1.11.8, 2.1.3).

⁷⁵ Un rêve qui nous appartient : Planification stratégique 2020, Université de Moncton (novembre 2013), p. 12.

4.6 Plan de déploiement des ressources humaines pour les cinq premières années qui tient compte du programme proposé et des programmes présentement offerts

La section 4.3.3 explique les responsabilités actuelles en matière d'enseignement, de mentorat et de supervision des membres du corps professoral comparativement aux responsabilités prévues dans le cadre du nouveau programme de formation. Le tableau 4.2 présente le déploiement des ressources humaines pour les cinq premières années du programme.

Tableau 4.2 Déploiement des ressources humaines pour les cinq premières années du programme

Ressources humaines pour les 5 premières années du programme	Année				
	1	2	3	4	5
Ressources académiques utilisées					
Professeure ou professeur OU chargée ou chargé de cours (U de Moncton) (6 cours) (3 cr/ cours)	X	X	X	X	X
Direction et codirection de thèses		X	X	X	X
Personnel de soutien utilisé					
Directrice ou directeur du programme (6 cr.)	X	X	X	X	X
Sous-traitant (Approche pédagogique par compétences; approches collaboratives interdisciplinaires, développement de plans de cours standardisés, activités intégratrices des cours, évaluation des compétences)	X	X	X	X	X
Sous-traitant (Médiatisation de cours; développement du Web-folio; soutien technique et amélioration continue)	X	X	X	X	X

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé aura la possibilité de suivre et d'obtenir des équivalences pour les cours RSS du programme de Maîtrise recherche en sciences de la santé offert à l'Université de Sherbrooke (approuvés par le CES de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR). Cet arrangement de cours n'aura aucune incidence sur les ressources humaines de l'Université de Moncton. En ce qui concerne la codirection de la thèse, il est possible qu'elle provienne d'une autre université; diminuant ainsi l'incidence sur les ressources humaines à l'Université de Moncton. La prochaine section 5 de la demande – les incidences sur les ressources humaines, traitent des revenus et des dépenses pour le déploiement des ressources humaines et des dépenses du programme.

4.7 Estimation des ressources humaines supplémentaires qui seront nécessaires après les cinq premières années du programme

Aucune nouvelle ressource humaine supplémentaire ne sera nécessaire après les cinq premières années de démarrage du programme.

5 Incidence sur les ressources

5.1 Description de la mesure dans laquelle les ressources actuelles (personnel enseignant et de soutien, bibliothèque, espace, équipement, etc.) seront utilisées (annexez tous les rapports pertinents)

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé fera appel aux ressources professorales des trois campus de l'Université de Moncton et aux espaces et équipements de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) au campus de Moncton de l'Université de Moncton. Certains cours RSS seront donnés par des professeurs ou professeures de l'Université de Sherbrooke et un local de visioconférence sera utilisé au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB).

5.1.1 Personnel enseignant

Tel qu'expliqué précédemment, le contexte d'interdisciplinarité du programme de formation exige l'implication de deux professeurs ou professeures, un de la FSSSC et un autre provenant d'une autre discipline de la santé ou d'une autre faculté (domaine connexe à la santé) pour les cours obligatoires offerts à l'Université de Moncton. Cependant, deux des cours obligatoires pourront être suivis à l'Université de Sherbrooke par l'entremise du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick.

Des quelque 238 professeurs membres de l'Assemblée de la FESR de l'Université de Moncton, 52 (22%) ont indiqué leur intérêt à participer au programme. Puisque le domaine d'étude principal est la

santé, la majorité du personnel enseignant proviendra de la FSSSC. Tous ont obtenu le diplôme de doctorat et presque la totalité encadre déjà des étudiantes et étudiants au niveau des études des cycles supérieures. Ces professeures et professeurs constituent un excellent bassin de ressources humaines. Les contenus des curriculum vitae de ces professeures et professeurs en font preuve (voir le **tableau 4.1** et le **tome II**). Il n'est donc pas anticipé que des chargées ou chargés de cours seront embauchés.

Les étudiantes et étudiants auront la possibilité de suivre des cours du programme de maîtrise recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, jugés équivalents aux cours SANT, approuvés par le CES interdisciplinaire du programme. Les cours suivis à l'Université de Sherbrooke n'auront aucune incidence sur les ressources humaines du personnel enseignant de l'Université de Moncton.

Les centres, chaires et instituts de recherche de l'Université de Moncton constitueront l'infrastructure de base en recherche. À la FSSSC, on y retrouve le Centre de recherche sur les aliments, le Centre d'études du vieillissement, la Chaire de recherche en santé CNFS – Université de Moncton sur le vieillissement des populations, la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes. Ces unités de recherche joueront un rôle de soutien important dans la prestation du nouveau programme en intégrant les étudiantes et étudiants du programme d'études par le biais des activités d'érudition en recherche qu'ils choisiront. D'autres centres de recherche et laboratoires provenant d'autres facultés, institutions de santé et instituts de recherche s'y ajouteront. La collaboration interdisciplinaire entre les professeures et professeurs des diverses disciplines sera synergétique et les activités associées aux centres et aux chaires de recherche contribueront à assurer la qualité de la formation des étudiantes et des étudiants.

5.1.2 Personnel de soutien utilisé

Le **Tableau 4.2** présente le déploiement des ressources humaines pour les cinq premières années du programme. Le personnel de soutien comprendra : une directrice ou directeur du programme (6 cr.), des sous-traitants responsables de la formation du personnel enseignant sur l'approche programme par compétences, de l'aide à la création des documents (ex. : grilles d'évaluation par compétences) et la médiatisation de certains outils (voir les recommandations provenant des rapports d'évaluation de spécialistes externes consultés à l'**Annexe C**). L'évaluateur externe du programme recommande fortement l'implication de partenaires communautaires et de patients-partenaires qui informent la recherche tout au long du processus de la thèse des étudiantes et étudiants (voir la **section 2.6** – recommandation 9).

5.1.3 Espace et équipement

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) dispose de suffisamment de locaux dans plusieurs édifices au campus de Moncton pour offrir aux étudiantes et étudiants des salles de classe médiatisées, dotées d'équipements modernes, des salles d'études, des salles de rencontres. Une salle de rencontre et d'études dédiée aux étudiantes et étudiants aux études graduées à la FSSSC vient récemment d'être aménagée. De plus, la Bibliothèque Champlain au campus de Moncton dispose de locaux et d'un Centre de données de recherche. Considérant son volume, le rapport intégral des services et collections de la Bibliothèque Champlain est disponible sur demande (aussi voir le **tome II**). Les mécanismes de soutien offerts aux membres du corps professoral et aux étudiantes et étudiants sont expliqués à la **section 7.22**. L'Université, par le biais de la Direction générale des technologies (DGT), dispose de plusieurs locaux munis de récents équipements et logiciels. Vous référer à la **section 7.4** pour obtenir de plus amples informations sur les mécanismes mis en place pour assurer le matériel informatique, les logiciels et les autres ressources et soutien technologique, ainsi que leurs mises à jour.

L'Université de Sherbrooke offrira des cours à distance dans les locaux du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB). Le CFMNB assumera le soutien technique et les frais de visioconférence dans ses locaux.

5.2 Description des ressources supplémentaires nécessaires dans les mêmes domaines énumérés au paragraphe

Un modèle de gestion pour un programme interdisciplinaire puisant une partie de ses ressources professorales à même celles des autres facultés est présenté aux **sections 4.3.3, 4.4 et 4.6**.

5.3 Revenus et dépenses prévues pendant la mise en œuvre du programme

Les revenus et les dépenses prévus (et les sommes différentielles et totales) sont présentés pour chacune des cinq premières années du programme. Un tableau cumulatif des inscriptions, des attritions et des diplomations est premièrement dressé pour déterminer les revenus provenant des droits de scolarité et de la subvention provinciale offerte annuellement par le Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. Les dépenses sont exhibées selon les catégories utilisées aux Services des finances de l'Université de Moncton.

5.3.1 Inscriptions anticipées pendant la mise en œuvre du programme

Le nombre de diplômées et diplômés émis des programmes nourriciers est un indicateur du réseau de soutien des programmes de 2^e cycle. Chaque année, la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) diplôme quelque 213 étudiantes et étudiants de ses programmes de 1^{er} cycle. L'étude de marché auprès de 208 étudiantes et étudiants de 3^e année des programmes de 1^{er} cycle à la FSSSC révèle 92 diplômées et diplômés souhaitant s'inscrire au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, au début de leur carrière, une fois sur le marché du travail.

Il est anticipé que le programme accueillera 14 nouveaux étudiantes et étudiants par année (7 à temps complet et 7 à mi-temps). La formation à mi-temps attirera la clientèle d'intervenantes et d'intervenants des diverses professions de la santé œuvrant sur le marché du travail. Ce chiffre a été établi d'après les statistiques du Registrariat et l'étude de marché (voir la **section 2.4**). Respectant cet objectif, et en ajoutant un taux d'attrition d'une étudiante ou d'un étudiant par cohorte pour le cheminement à temps complet et 2 pour le cheminement à mi-temps, le **tableau 5.1** présente le déploiement des nombres d'inscriptions, de réinscriptions, d'attritions et de diplomations pour les cinq premières années du programme des deux parcours. À sa cinquième année de fonctionnement, 146 étudiantes et étudiants (59 à temps complet et 87 à mi-temps) auront été inscrits au programme. Avec un taux d'attrition de 13 (4 à temps complet et 9 à mi-temps), 34 seront diplômés du programme durant cette période (24 à temps complet et 10 à mi-temps).

Tableau 5.1 Nombre de nouvelles inscriptions, réinscriptions, équivalences à temps complet, attritions et diplomations pour les cinq premières années du programme

Temps plein

	1ère année				2e année				3e année				4e année				5e année							
	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D
C-1	3,5	7			3,0	6	1	6													6,5	13	1	6
C-2					3,5	7			3,0	6	1	6									6,5	13	1	6
C-3									3,5	7			3,0	6	1	6					6,5	13	1	6
C-4													3,5	7			3,0	6	1	6	6,5	13	1	6
C-5																	3,5	7			3,5	7	0	0
	3,5	7	0	0	6,5	13	1	6	6,5	13	1	6	6,5	13	1	6	6,5	13	1	6	29,5	59	4	24

Mi-temps (Note: Selon la CESPM, 10 cours de 3 crédits équivant à 1 ETP)

	1ère année				2e année				3e année				4e année				5e année							
	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D
C-1		7				6	1			6	1			5	1	5						24	3	5
C-2						7				6	1			6	1			5	1	5		24	3	5
C-3										7				6	1			6	1			19	2	0
C-4														7				6	1			13	1	0
C-5																		7				7	0	0
	1,4	7	0	0	2,6	13	1	0	3,8	19	2	0	8,3	24	3	5	8,3	24	3	5	24,4	87	9	10

	1ère année				2e année				3e année				4e année				5e année							
	2019-2020				2020-2021				2021-2022				2022-2023				2023-2024							
	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D	ETP	Ins	A	D
	4,9	14	0	0	9,1	26	2	6	10,3	32	3	6	14,8	37	4	11	14,8	37	4	11	53,9	146,0	13	34

N= nouvelles inscriptions ; R = réinscriptions; poursuite du programme; ETP = équivalences à temps complet; Ins= inscriptions; A = attritions; D = Diplomations; C = cohorte.
 Note. Il est prévu que le taux d'attrition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme à temps complet sera un (1) par cohorte
 Il est prévu que le taux d'attrition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme à mi-temps sera deux (2) par cohorte

5.3.2 Revenus pendant la mise en œuvre du programme

Les revenus proviendront des droits de scolarité et de la subvention provinciale du Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail du Nouveau-Brunswick.

*Modifications aux revenus du budget depuis l'examen de l'évaluateur externe

Il est à noter que depuis la venue de l'évaluateur externe, les montants en fiducie et les frais administratifs retournés par le Consortium national de formation en santé (CNFS) à l'Université ne sont plus disponibles. Cependant, l'introduction d'étudiantes et étudiants à mi-temps dès 2019 augmente les revenus provenant des droits de scolarité et de la subvention provinciale.

5.3.2.1 Revenus provenant des droits de scolarité

Les taux utilisés dans les calculs du budget et présentement en vigueur pour des études graduées de 2^e cycle se trouvent au **tableau 5.2**.

Tableau 5.2 Droits de scolarité – taux pour des études graduées de 2^e cycle

Cours suivis à l'Université de Moncton (5 cours obligatoires + 2 cours à option)	226 \$/crédit	678 \$/cours de 3 crédits
Thèse de 24 crédits ⁷⁶	168 \$/crédit	4 032 \$/thèse
Temps complet (6 sessions A, H et P/É)		672 \$/session * 6 sessions
Mi-temps (12 sessions A, H et P/É)		336 \$/session * 12 sessions
Instance de thèse (sessions H, P/É, A)	226 \$/session	(débutant à la fin de la scolarité)

Note. L'Université de Moncton se réserve le droit de changer sans préavis les frais indiqués dans le Répertoire.

Toutes les étudiantes et tous les étudiants du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé paient leurs droits de scolarité à l'Université de Moncton. Lorsqu'une étudiante ou un étudiant s'inscrit à un cours à l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton rembourse les frais du cours à l'Université de Sherbrooke au taux pour étudiante et étudiant canadien, hors de la province du Québec.

Le **tableau 5.3** présente les revenus provenant des droits de scolarité cumulés pour les cinq premières années du programme. Après cinq ans de fonctionnement, **280 082 \$** des revenus parviendront des droits de scolarité des étudiantes et étudiants inscrits à temps complet, et **203 860 \$** de ceux à mi-temps; pour un total de **483 942 \$**.

Tableau 5.3 Revenus provenant des droits de scolarité pour les cinq premières années du programme

Temps plein (2019-2020)									
		Automne			Hiver			P/É	A/H/PE
	Inscrip.	Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1	7	14 238 \$	0 \$	4 704 \$	6 328 \$	9 492 \$	4 704 \$	4 704 \$	44 170 \$
C-2									
C-3									
C-4									
C-5									
TOTAL	7	14 238 \$	0 \$	4 704 \$	6 328 \$	9 492 \$	4 704 \$	4 704 \$	44 170 \$

Mi-temps (2019-2020)									
		Automne			Hiver			P/É	A/H
	Inscrip.	Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1	7	4 746 \$	0 \$	2 352 \$	0 \$	4 746 \$	2 352 \$	2 352 \$	16 548 \$
C-2									
C-3									
C-4									
C-5									
TOTAL	7	4 746 \$	0 \$	2 352 \$	0 \$	4 746 \$	2 352 \$	2 352 \$	16 548 \$
	14	18 984 \$	0 \$	7 056 \$	6 328 \$	14 238 \$	7 056 \$	7 056 \$	60 718 \$

⁷⁶ Pour les étudiantes et étudiants inscrits à temps complet, les droits de scolarité du cours SANT 6153 Thèse seront facturés en parties égales sur six sessions, soit aux sessions d'automne, d'hiver et printemps/été des deux premières années du programme. Pour les étudiantes et étudiants inscrits à mi-temps, les frais pour la thèse sont répartis pendant 12 sessions (A, H, P/É).

2^e année du programme

Temps plein (2020-2021)

	Inscrip.	Automne			Hiver			P/É	A/H
		Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1	6	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	4 032 \$	14 808 \$
C-2	7	14 238 \$	0 \$	4 704 \$	6 328 \$	9 492 \$	4 704 \$	4 704 \$	44 170 \$
C-3									
C-4									
C-5									
TOTAL	13	15 594 \$	0 \$	8 736 \$	7 684 \$	9 492 \$	8 736 \$	8 736 \$	58 978 \$

Mi-temps (2020-2021)

	Inscrip.	Automne			Hiver			Thèse	A/H
		Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	P/É	
C-1	6	4 746 \$	0 \$	2 016 \$	678 \$	4 068 \$	2 016 \$	2 016 \$	15 540 \$
C-2	7	4 746 \$	0 \$	2 352 \$	0 \$	4 746 \$	2 352 \$	2 352 \$	16 548 \$
C-3									
C-4									
C-5									
TOTAL	13	9 492 \$	0 \$	4 368 \$	678 \$	8 814 \$	4 368 \$	4 368 \$	32 088 \$
	26	25 086 \$	0 \$	13 104 \$	8 362 \$	18 306 \$	13 104 \$	13 104 \$	91 066 \$

3^e année du programme

Temps plein (2021-2022)

	Inscrip.	Automne			Hiver			P/É	A/H
		Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1									
C-2	6	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	4 032 \$	14 808 \$
C-3	7	14 238 \$	0 \$	4 704 \$	6 328 \$	9 492 \$	4 704 \$	4 704 \$	44 170 \$
C-4									
C-5									
TOTAL	13	15 594 \$	0 \$	8 736 \$	7 684 \$	9 492 \$	8 736 \$	8 736 \$	58 978 \$

Mi-temps (2021-2022)

	Inscrip.	Automne			Hiver			P/É	A/H
		Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1	6	4 746 \$	0 \$	2 016 \$	4 746 \$		2 016 \$	2 016 \$	15 540 \$
C-2	6	4 746 \$	0 \$	2 016 \$	678 \$	4 068 \$	2 016 \$	2 016 \$	15 540 \$
C-3	7	4 746 \$	0 \$	2 352 \$	0 \$	4 746 \$	2 352 \$	2 352 \$	16 548 \$
C-4									
C-5									
TOTAL	19	14 238 \$	- \$	6 384 \$	5 424 \$	8 814 \$	6 384 \$	6 384 \$	47 628 \$
	32	29 832 \$	- \$	15 120 \$	13 108 \$	18 306 \$	15 120 \$	15 120 \$	106 606 \$

4^e année du programme

Temps plein (2022-2023)

	Inscrip.	Automne			Hiver			P/É	A/H
		Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1									
C-2									
C-3	6	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	4 032 \$	14 808 \$
C-4	7	14 238 \$	0 \$	4 704 \$	6 328 \$	9 492 \$	4 704 \$	4 704 \$	44 170 \$
C-5									
TOTAL	13	15 594 \$	0 \$	8 736 \$	7 684 \$	9 492 \$	8 736 \$	8 736 \$	58 978 \$

Mi-temps (2022-2023)

	Inscrip.	Automne			Hiver			P/É	A/H
		Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1	5	565 \$	0 \$	1 680 \$	565 \$	0 \$	1 680 \$	1 680 \$	6 170 \$
C-2	6	4 746 \$	0 \$	2 016 \$	4 746 \$		2 016 \$	2 016 \$	15 540 \$
C-3	6	4 746 \$	0 \$	2 016 \$	678 \$	4 068 \$	2 016 \$	2 016 \$	15 540 \$
C-4	7	4 746 \$	0 \$	2 352 \$	0 \$	4 746 \$	2 352 \$	2 352 \$	16 548 \$
C-5									0 \$
TOTAL	24	14 803 \$	0 \$	8 064 \$	5 989 \$	8 814 \$	8 064 \$	8 064 \$	53 798 \$
	37	30 397 \$	- \$	16 800 \$	13 673 \$	18 306 \$	16 800 \$	16 800 \$	112 776 \$

5 ^e année du programme									
Temps plein (2023-2024)									
		Automne			Hiver			P/É	A/H
	Inscrip.	Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1									
C-2									
C-3									
C-4	6	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	1 356 \$	0 \$	4 032 \$	4 032 \$	14 808 \$
C-5	7	14 238 \$	0 \$	4 704 \$	6 328 \$	9 492 \$	4 704 \$	4 704 \$	44 170 \$
TOTAL	13	15 594 \$	0 \$	8 736 \$	7 684 \$	9 492 \$	8 736 \$	8 736 \$	58 978 \$

Mi-temps (2023-2024)									
		Automne			Hiver			P/É	A/H
	Inscrip.	Obligatoires	À option	Thèse	Obligatoires	À option	Thèse	Thèse	
C-1	0								0 \$
C-2	5	565 \$	0 \$	1 680 \$	565 \$	0 \$	1 680 \$	1 680 \$	6 170 \$
C-3	6	4 746 \$	0 \$	2 016 \$	4 746 \$		2 016 \$	2 016 \$	15 540 \$
C-4	6	4 746 \$	0 \$	2 016 \$	678 \$	4 068 \$	2 016 \$	2 016 \$	15 540 \$
C-5	7	4 746 \$	0 \$	2 352 \$	0 \$	4 746 \$	2 352 \$	2 352 \$	16 548 \$
TOTAL	24	14 803 \$	0 \$	8 064 \$	5 989 \$	8 814 \$	8 064 \$	8 064 \$	53 798 \$
	37	30 397 \$	0 \$	16 800 \$	13 673 \$	18 306 \$	16 800 \$	16 800 \$	112 776 \$

Tplein	59	76 614 \$	0 \$	39 648 \$	37 064 \$	47 460 \$	39 648 \$	39 648 \$	280 082 \$
Mi-temps	87	58 082 \$	0 \$	29 232 \$	18 080 \$	40 002 \$	29 232 \$	29 232 \$	203 860 \$
TOTAL	146	134 696 \$	0 \$	68 880 \$	55 144 \$	87 462 \$	68 880 \$	68 880 \$	483 942 \$

5.3.2.2 Revenus provenant de la subvention provinciale du Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail

La subvention provinciale du Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail est calculée selon le nombre d'équivalences à temps complet (ETP) d'inscriptions nouvelles au programme. Pour assurer que les étudiantes et étudiants soient réellement de nouvelles inscriptions à l'Université de Moncton (n'auraient pas opté pour un autre programme d'études si le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé n'existait pas), le nombre total d'ETP pour les étudiantes et étudiants inscrits à temps complet a été divisé par deux. Cette façon conservatrice d'effectuer le calcul compensera aussi pour les fluctuations annuelles possibles des inscriptions au programme. Pour les étudiantes et étudiants inscrits à mi-temps, la formule fournie par le Ministère pour équivaloir à un ETP correspond à 10 cours de 3 crédits. Le calcul des revenus de chaque année du programme utilise la moyenne d'ETP des trois années antérieures du programme. Le facteur de pondération pour les programmes de 2^e cycle est 8 et le montant actuel par pondération est 986,29\$. Ce n'est donc qu'à la troisième année du programme que le programme commencera à recevoir des revenus de la subvention provinciale, soit **12 888 \$**, **36 821 \$** et **63 912 \$**, pour la 3^e, 4^e et 5^e année, respectivement (voir le **tableau 5.4**). En résumé, le total de la subvention pour les 5 premières années du programme s'élève à **113 621 \$**, tandis que celui des années subséquentes, soit de la 6^e à la 10^e année, s'élèvera à **545 221 \$**, une augmentation substantielle qui mérite l'investissement initial.

5.3.2.3 Revenu total du programme de formation

En résumé, le revenu total du programme pour les cinq prochaines années inclut les frais de scolarité (**483 942 \$**) et la subvention provinciale (**113 621 \$**); s'élevant à **597 563 \$**.

Tableau 5.4 Ventilation des revenus pour les cinq premières années du programme

SOMMAIRE DES REVENUS			1er année			2e année			3e année		
			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
			Total insc - (attritions)	Tplein (N+R)	Tpartiel (N+R)	Total insc + (attritions)	Tplein (N+R)	Tpartiel (N+R)	Total insc + (attritions)	Tplein (N+R)	Tpartiel (N+R)
Inscriptions	Nombre		14	7	7	26	13	13	32	13	19
	ETP		4,9			9,1			10,3		
Subvention provinciale (basée sur une moyenne de 3 ans) (Pondé. : 8 ; \$ par pond. : 986,29\$)			0			0 \$			12 888 \$		
Droits de scolarité (+ attritions)			60 718 \$	44 170 \$	16 548 \$	91 066 \$	58 978 \$	32 088 \$	106 606 \$	58 978 \$	47 628 \$
REVENU TOTAL			60 718 \$			91 066 \$			119 494 \$		

SOMMAIRE DES REVENUS		4e année			5e année			TOTAL		
		2022-2023			2023-2024			TOTAL	Temps plein	Temps partiel
		Total insc + (attritions)	T plein (N+R)	T partiel (N+R)	Total insc + (attritions)	T plein (N+R)	T partiel (N+R)			
Inscriptions	Nombre	37	13	24	37	13	24	146	59	87
	ETP	14,8			14,8			53,9		
Subvention provinciale (basée sur une moyenne de 3 ans) (Pondé. : 8 ; \$ par pond. : 986,29\$)		36 821 \$			63 912 \$			113 621 \$		
Droits de scolarité (+ attritions)		112 776 \$	58 978 \$	53 798 \$	112 776 \$	58 978 \$	53 798 \$	483 942 \$	280 082 \$	203 860 \$
REVENU TOTAL		149 597 \$			176 688 \$			597 563 \$		

ETP : Équivalence à temps complet

5.3.3 Dépenses pendant la mise en œuvre du programme

Les dépenses sont présentées selon les numéros de compte utilisés par les services des finances de l'Université de Moncton. Pour les salaires à temps partiel du personnel, elles comprennent les catégories suivantes : professeures et professeurs salaires temps partiel (52110), salaires étudiants (52226), salaires – autres temps partiel (52350). La justification des dépenses pour le personnel se trouve à la section 4.3.3.1 (Modèle de gestion pour un programme interdisciplinaire puisant ses ressources professorales à même celles des autres facultés) et à la section 4.4 (Description des autres ressources humaines qui seront mises à contribution pour appuyer le programme).

*Modifications aux dépenses du budget depuis l'examen de l'évaluateur externe

Il est à noter que depuis la venue de l'évaluateur externe, la dépense pour la secrétaire responsable des dossiers étudiants durant l'année académique a été supprimée du budget. Considérant le nombre raisonnable d'étudiantes et étudiants qui s'inscriront au programme, l'adjointe administrative de la FSSSC gèrera les dossiers étudiants avec la directrice ou le directeur du programme. De plus, la dépense pour la coordonnatrice ou le coordinateur du laboratoire interdisciplinaire de recherche en santé (LIREs) a été supprimée avec la venue en octobre 2018, d'un site satellite à Moncton du *New Brunswick Institute for Research Data and Training (NB-IRDT)* qui sera situé à la bibliothèque Champlain au campus de Moncton. Concernant la dépense des cours à option, le budget sera en mesure d'absorber en moyenne un cours d'études dirigées par étudiante ou étudiant (santé ou connexe). L'autre cours à option proviendra de la banque de cours 6000 offert à l'Université de Moncton ou RSS à l'Université de Sherbrooke. Les bourses étudiantes payées en contrepartie par l'Université de Moncton ont été éliminées. Cependant, les étudiantes et étudiants auront la possibilité de bénéficier des bourses régulières, présentée au **tableau 5.6**. Les dépenses pour l'embauche de consultantes ou consultants en pédagogie universitaire ont été réduites. La formation de l'approche programme par compétences sera offerte à tous les deux ans plutôt qu'annuellement. Dans le dessin de créer une certaine uniformité dans la présentation des cours, leurs plans de cours et activités intégratrices respectives, la dépense pour l'aide à la médiatisation a été préservée. Les coûts reliés aux honoraires des patients-partenaires de la recherche et ceux de l'ameublement et équipement seront absorbés par le budget opérationnel de la FSSSC. De plus, des ateliers de formation interdisciplinaire et sur les approches collaboratives en recherche sont prévus par la FSSSC pour les professeures et professeurs qui prodigueront des cours en interdisciplinarité et pour ceux qui dirigeront et codirigeront des thèses. Les partenaires communautaires et les patients partenaires de la recherche qui collaboreront aux projets de thèse des étudiantes et étudiants du programme d'études seront invités à participer à ces ateliers de formation.

Le **tableau 5.5** présente la ventilation des dépenses anticipées. Les dépenses pour les cinq premières années pour le corps professoral s'élèvent à **557 041 \$**, soit 81 147 \$, 108 343 \$, 116 073 \$, 125 738 \$ et 125 738 \$ pour la 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année, respectivement. Les débuts des directions et codirections des thèses au séminaire de recherche des étudiantes et étudiants à mi-temps contribuent à l'augmentation des dépenses entre la deuxième et troisième année du programme.

5.3.3.2 Dépenses reliées au matériel et services

La catégorie générale du matériel et des services se décline en voyages (60001), imprimerie et photocopies (61501), matériel, fourniture et services divers (62001), communication téléphone et télécopieur (62902), poste (62903), services contractuels (67001), honoraires (67203) et autres dépenses (63017). Les dépenses reliées au matériel, services et équipement sont modestes et équivalent à **33 900 \$** pour les cinq premières années du programme.

5.3.3.3 Revenus versus dépenses

Prenant pour acquis que les revenus proviennent uniquement des droits de scolarité et de la subvention provinciale, les revenus totaux pour les cinq premières années du programme **597 563 \$** sont légèrement supérieurs aux dépenses totales encourues (**590 941 \$**) par **6 622 \$**.

Puisque la subvention provinciale ne débutera qu'à sa 3^e année d'opérationnalisation, le programme de formation subira des déficits anticipés et raisonnables lors des trois premières années, qui seront totalement absorbés par la cinquième année du programme. Le programme deviendra financièrement profitable lorsque les montants de la subvention provinciale du Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail augmentera substantiellement dès la 5^e année de fonctionnement du programme (5^e année = 63 911,59\$; 6^e année = 89 949,65\$; 7^e année = 104 941,26\$), pour plafonner à la 8^e année (8^e année = 116 776,74; 9^e année = 116 776,74 \$ et 10^e année = 116 776,74\$).

Tableau 5.5 Ventilation des dépenses pour les cinq premières années du programme

DÉPENSES		1er année (Montant \$)	2e année (Montant \$)	3e année (Montant \$)	4e année (Montant \$)	5e année (Montant \$)	TOTAL
Description du compte		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Salaires à temps partiel							
52110	Professeurs salaires temps partiel						
	Directeur du programme (6 crédits/an) (1 933\$/cr. remplacement de la charge du dir.)	(11 598 \$)	(11 598 \$)	(11 598 \$)	(11 598 \$)	(11 598 \$)	(57 990 \$)
	Chargé(e) de cours (1933\$/cr remplacement de la charge du prof)						
	(ai) 4 cours obligatoires (4 crédits/cours) UdeM	(30 928 \$)	(30 928 \$)	(30 928 \$)	(30 928 \$)	(30 928 \$)	(154 640 \$)
	(aii) 4 cours obligatoires (Remboursement:UdeS) 2 étu.	(5 624 \$)	(5 624 \$)	(5 624 \$)	(5 624 \$)	(5 624 \$)	(28 122 \$)
	(aiii) 3 cours obligatoires de 1 crédit (Activités d'érudition)	(1 933 \$)	(5 799 \$)	(5 799 \$)	(5 799 \$)	(5 799 \$)	(25 129 \$)
	(bi) 1 des 2 cours à option en lectures dirigées pour 7 étudiants Tplein et 4 étudiants mi-temps /année.	(13 531 \$)	(21 263 \$)	(21 263 \$)	(21 263 \$)	(21 263 \$)	(98 583 \$)
	(bii) 1 des 2 cours à option (3 cr.) offert à l'UdeM pour 14 étudiants/année	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	(c) Thèse: 1er paiement (1 cr total) (0,5 cr par directeur/codirecteur de thèse lors de la présentation aux séminaires) (payé en surcharge au tarif de 1766,66\$/cr pour prof ABPPUM1; 1933\$/cr pour prof ABPPUM2.	(13 533 \$)	(13 533 \$)	(21 263 \$)	(21 263 \$)	(21 263 \$)	(90 855 \$)
	(d) Thèse :2e paiement (1 cr total) (0,5 cr par directeur/codirecteur de thèse lors du dépôt (payé en surcharge au tarif de 1766,66\$/cr pour prof ABPPUM1; 1933\$/cr pour prof ABPPUM2)		(11 598 \$)	(11 598 \$)	(21 263 \$)	(21 263 \$)	(65 722 \$)
	(e) Thèse : U de Sherbrooke (temps plein seulement) (2 000 \$/co-directeur par année/étud. pour un total de 4 000 \$ pour 2 années (6 sessions max). (2 étudiants/année)	(4 000 \$)	(8 000 \$)	(8 000 \$)	(8 000 \$)	(8 000 \$)	(36 000 \$)
	Sous-total (Professeurs salaires temps partiel)	(81 147 \$)	(108 343 \$)	(116 073 \$)	(125 738 \$)	(125 738 \$)	(557 041 \$)
52226	Salaires étudiants						
52350	Salaires - autres temps partiel						0 \$
TOTAL (Salaires à temps partiel)		(81 147 \$)	(108 343 \$)	(116 073 \$)	(125 738 \$)	(125 738 \$)	(557 041 \$)

DÉPENSES		1er année	2e année	3e année	4e année)	5e année	TOTAL
Description du compte		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Matériel et services							
60001	Voyages						
	Déplacement Consultant- Outils pédagogiques	(1 500 \$)		(1 500 \$)		(1 500 \$)	(4 500 \$)
	Déplacement Formateur- Formation personnel						0 \$
62001	Matériel, fourniture et services divers						
	Matériel, fourniture et services divers	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(5 000 \$)
62902	Communication téléphone et télécopieur						0 \$
67001	Services contractuels						
	Aide à la médiatisation (CLIC)	(4 000 \$)	(3 000 \$)	(2 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(11 000 \$)
	Webfolio						0 \$
	GTA- soutien technique et amélioration continue	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(5 000 \$)
67203	Honoraires						
	Conseiller en pédagogie universitaire -référentiel Outils pédagogiques (grilles d'évaluation des compétences; Développement du Webfolio)	(2 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(1 000 \$)	(6 000 \$)
	Formation (Approche par compétences)	(800 \$)		(800 \$)		(800 \$)	(2 400 \$)
	Évaluation continue du programme						0 \$
	Partenaires communautaires et patients-partenaires pour les activités collaboratives reliées aux projets de thèse						0 \$
Montants provenant du budget opérationnel		(10 300 \$)	(6 000 \$)	(7 300 \$)	(4 000 \$)	(6 300 \$)	(33 900 \$)
63017	Autres dépenses						0 \$
TOTAL Matériel et services		(10 300 \$)	(6 000 \$)	(7 300 \$)	(4 000 \$)	(6 300 \$)	(33 900 \$)
Ameublement et équipement							
68001	Équipement informatique amortissable (>2 000\$)						
68002	Mobilier et équipement amortissable (>2 000\$)						
68003	Mobilier et équipement non amortissable (<2 000\$)						
TOTAL (Ameublement et équipement)		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES		(91 447 \$)	(114 343 \$)	(123 373 \$)	(129 738 \$)	(132 038 \$)	(590 941 \$)
DIFFÉRENCE (Revenus vs Dépenses)		(30 729 \$)	(23 277 \$)	(3 880 \$)	19 859 \$	44 649 \$	6 622 \$

5.4 Description de l'aide financière offerte aux étudiantes et étudiants

L'Université de Moncton reconnaît la nécessité d'accorder un appui financier permettant de déployer davantage, dans les activités universitaires, les créneaux et les axes prioritaires de développement en recherche, notamment la santé. Pour les étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick, le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé bénéficiera des nouvelles initiatives de bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick STGM et Innovation sociale offertes en contrepartie par l'Université de Moncton et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces bourses sont décernées aux candidates et candidats canadiens et internationaux inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat de l'Université de Moncton comprenant une composante de recherche importante dans les disciplines des sciences, des technologies, du génie, des mathématiques (STGM) ou de l'innovation sociale. Ces bourses disponibles jusqu'en 2019, sont attrayantes puisqu'elles peuvent être cumulées avec toute autre bourse d'études qui l'autorise. Une liste de bourses d'études régulières est présentée au **tableau 5.6**.

Tableau 5.6 Aide financière offerte aux étudiantes et aux étudiants

Source de financement	Description	Domaines d'études	Montant offert	Nombre ou proportion d'étudiantes et étudiants pouvant en bénéficier	Durée de l'aide	Niveau d'étude visé
Bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick (Université de Moncton)	Ces bourses sont offertes aux candidats et candidates qui détiennent une bourse d'un grand conseil (Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG), Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)) ou à ceux et celles dont la demande non financée par les grands conseils a été recommandée par l'Université de Moncton.	Programmes de maîtrise ou de doctorat admissibles aux programmes de bourses des grands conseils.	10 000 \$	Selon les quotas des grands conseils et le nombre de demandes reçues aux concours des grands conseils (32 bourses par année jusqu'en 2019).	Maîtrise : 1 an non renouvel. Doctorat renouvelable si récipiendaire d'un grand conseil	Maîtrise et doctorat
Bourse Assomption-Vie (Université de Moncton)	Les étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à la maîtrise ou au doctorat et qui sont originaires des provinces de l'Atlantique, du Québec ou de l'Ontario sont admissibles à ces bourses. La sélection est faite selon les critères suivants : les aptitudes en recherche, les qualités de leadership telles que démontrées par l'implication dans le milieu, dans les activités parascolaires, sportives, culturelles ou autres, la qualité du dossier académique, le besoin financier.	Programmes de maîtrise ou de doctorat avec composante en recherche	7 500 \$	Une seule bourse	Un an	Maîtrise ou doctorat
Bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick Innovation sociale (Université de Moncton)	Les étudiantes et étudiants admis à l'Université de Moncton à un programme de maîtrise ou de doctorat comprenant une composante de recherche importante dans l'innovation sociale ou en science, technologie, génie et mathématiques (STGM) sont admissibles à ces bourses. (les étudiantes et étudiants internationaux sont admissibles)	Programmes de maîtrise ou de doctorat avec recherche	7 000 \$	Selon le budget accordé à l'U de M par la FINB (un potentiel de 30 bourses par année jusqu'en 2019)	Un an	Maîtrise ou doctorat
Bourses d'aide financière traditionnelle (Université de Moncton)	Les étudiantes et étudiants inscrits à temps complet au Campus de Moncton de l'Université de Moncton sont admissibles à ces bourses. Ils doivent, après avoir complété un budget, démontrent un besoin financier.	Tous	Jusqu'à 2000 \$	Variable, selon le nb de demandes reçues et les budgets disponibles	Un an	Tous

Source de financement	Description	Domaines d'études	Montant offert	Nombre ou proportion d'étudiantes et étudiants pouvant en bénéficier	Durée de l'aide	Niveau d'étude visé
Bourses de mérite para-académique (Université de Moncton)	Les étudiantes et étudiants qui ont terminé au moins une année universitaire à l'Université de Moncton et qui poursuivent des études à temps complet au Campus de Moncton sont admissibles à ces bourses. La sélection est faite selon les qualités de leadership et la participation aux activités étudiantes, sportives, culturelles ou autres.	Tous	Jusqu'à 1500 \$	Environ vingt-cinq bourses par année	Un an	Tous
Bourses d'aide financière complémentaire (Université de Moncton)	Ces bourses sont destinées aux étudiantes et étudiants inscrits à temps complet qui ont obtenu le maximum d'aide de la part du gouvernement fédéral et/ou provincial et dont l'évaluation finale fait état d'un besoin non comblé.	Tous	Jusqu'à 1000 \$	Variable, selon le nombre de demandes reçues et les budgets disponibles	Un an	Tous
Bourses Abdou-Diouf (Université de Moncton)	Ces bourses sont destinées aux étudiantes et étudiants internationaux provenant des pays du Sud de la Francophonie (la liste des pays admissibles se trouve sur notre site internet). La sélection est faite selon l'excellence académique et l'engagement citoyen dans son milieu.	Tous	Frais différentiels	Deux bourses	Un an	Maîtrise ou doctorat
Prêt étudiant (gouvernements provinciaux et fédéral)	L'Université de Moncton est un établissement d'enseignement postsecondaire agréé aux fins des prêts étudiants. La demande se fait auprès de la province de résidence de l'étudiante ou de l'étudiant.	Tous	Selon l'évaluation de la province	Selon le nombre de demandes reçues	Durée normale du programme + un an	Tous

Les organismes de financement de la recherche des Grands conseils du Canada, notamment, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines les sciences (CRSH) et les Instituts de recherches en santé du Canada (IRSC) fournissent des bourses pour étudiantes et étudiants de 2^e cycle sur une base concurrentielle. Ils sont limités aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Certaines étudiantes et étudiants pourront bénéficier d'un soutien financier à partir des fonds de recherche d'un programme ou d'un projet de recherche du directeur ou de la directrice de l'étudiante ou de l'étudiant. Des assistanats de recherche et de cours sont disponibles à des prix concurrentiels pour celles et ceux qui se qualifient. Les opportunités de financement supplémentaires sont répertoriées sur le site Web de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).

5.4 Si des ressources supplémentaires sont requises, mais ne sont pas en place, soumettre un détaillé et crédible décrivant comment le financement sera obtenu

La description des ressources supplémentaires qui ne sont pas encore en place, sont présentées en détail au tableau 4.2.

5.5 Description des possibilités de collaboration avec d'autres établissements

Les admissions au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé seront gérées par le Registrariat de l'Université de Moncton. Les diplômes seront desservis par l'Université de Moncton.

« Considérant, la volonté de l'Université de Moncton de développer son propre programme de maîtrise interdisciplinaire en santé, dans le cadre duquel la Faculté de médecine et des sciences santé de l'Université de Sherbrooke (FMSS) et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick(CFMNB) seront appelés à participer; la présence d'étudiantes et étudiants des programmes de cycles supérieurs en recherche en sciences de la santé de la FMSS qui étudient à Moncton; et que le CFMNB et l'Université de Sherbrooke estiment qu'il est de leur intérêt mutuel de favoriser, dans les limites de leurs ressources, l'encadrement aux études supérieures dans le domaine des sciences de la santé dans la région de Moncton, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton et le

CFMNB conviennent » à une entente de collaboration (voir l' **Annexe G**). (Aussi voir la **section 4.5.2** - Gestion administrative et académique du programme).

Le montant offert aux professeures et professeurs associés provenant d'une autre université (autre que l'Université de Sherbrooke) qui codirigent une thèse de maîtrise au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, sera calculé selon les taux en vigueur de la convention collective de l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel de l'Université de Moncton. Advenant que la codirectrice ou le codirecteur provienne de l'Université de Sherbrooke, le montant remboursé pour la codirection de la thèse sera celui établi dans l'entente (voir l' **Annexe G**).

5.6 Description de répercussions de l'utilisation des ressources financières sur les autres programmes

La charge de travail des professeures et professeurs attirés au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé sera largement répartie à travers l'Université de Moncton. Des virements de fonds entre la FSSSC et les autres facultés seront effectués lorsque des embauches de chargées ou chargés de cours seront nécessaires pour compenser le travail normalement effectué par leurs professeures ou professeurs.

6 Autres renseignements

6.1 Date à laquelle on prévoit évaluer le programme, une fois mis en œuvre

Il serait approprié d'évaluer le programme après les cinq premières années de fonctionnement. Il existerait à ce moment une première cohorte de diplômées et diplômés et il sera alors possible d'évaluer les résultats escomptés et les débouchés réels du programme.

6.2 Tout renseignement supplémentaire démontrant que le milieu universitaire dans lequel le programme proposé sera offert appuie l'acquisition d'un savoir pertinent pour le programme, comme la recherche nouvelle, la créativité et l'avancement des connaissances professionnelles

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé touche quatre types d'activités – intégration, découverte, transmission et application des savoirs. Les diplômées et diplômés du programme continueront à développer leurs compétences de *scholar* une fois sur le marché du travail. Ils seront en mesure d'examiner une variété de situations complexes de santé et trouver des solutions adaptées aux contextes. Leurs travaux de recherche dans un contexte interdisciplinaire seront novateurs et en collaboration avec des partenaires communautaires, des patients-partenaires, des dépositaires d'enjeux, ce qui renforcera l'application des savoirs dans la pratique et la communauté.

6.3 Tout autre renseignement qui, d'après l'établissement présentant le projet, aidera la CESPM à effectuer son évaluation du nouveau programme de cycle supérieur proposé

6.3.1 Opportunités de carrière pour les étudiantes et étudiants en médecine et des domaines paramédicaux, connexes et interdisciplinaires

Voir les sections 1.11.11 et 3.4.2.

Ayant développé des compétences d'expertise en recherche et les compétences élargies de l'agente ou de l'agent scientifique de recherche dans le domaine de la santé, les médecins diplômés de ce programme seront prêts à poursuivre des études postdoctorales en médecine. Dépendamment des choix de cours à option et de l'orientation des thèses, les médecins-chercheurs érudits de ce programme de formation seront outillés méthodologiquement pour la recherche clinique et populationnelle. Pour celles et ceux qui choisiront une carrière universitaire en médecine, leur contribution sera à la formation des médecins cliniciens futurs qui choisiront une orientation recherche.

7 Renseignements complémentaires exigés pour les programmes offerts à l'aide des technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance

7.1 Décrire comment les modes de prestation contribueront à enrichir l'apprentissage et le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire, autant parmi les étudiants qu'entre les étudiants et les membres du corps professoral

Les modes de prestation du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé s'adaptera au rythme des technologies pour créer des contenus d'apprentissage novateurs en pédagogie (ex. : Web-folio), de l'éducation à distance (Adobe Connect, Skype Entreprise), ou en développement de sites web interactifs sur la plateforme CLIC. Le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) est disponible pour aider aux décisions qui ont trait aux systèmes de gestion des connaissances et des apprentissages (SGCA); outils de collaborations et de conférences en ligne; logiciels spécialisés en e-apprentissage; infrastructures technologiques et réseautiques; équipes médiatiques; processus, procédures et méthodologies de production de contenus d'apprentissage. Ces outils technologiques enrichissent l'apprentissage et permettent d'augmenter le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire. Certains de leurs services sont payants.

7.2 Décrire les mécanismes de soutien offerts aux membres du corps professoral

7.2.1 Mécanismes de soutien offert aux membres du corps professoral

Le Service à la clientèle est le lien direct entre les membres de la **Direction générale des technologies (DGT)** et ses clients étudiants et le personnel. L'équipe s'occupe de la gestion des ordinateurs et des salles médiatisés tout en assurant le soutien de premier niveau pour tous les services offerts par la DGT.

La plateforme d'apprentissage CLIC de l'Université de Moncton contient tous les cours inscrits à l'horaire sur MANIWeb. Qu'ils soient réguliers ou offerts en ligne, ils sont automatiquement créés sur la plateforme d'apprentissage CLIC. Ainsi, les professeurs et professeures peuvent s'en servir, entre autres, pour :

- encadrer les étudiantes et étudiants dans leurs processus d'apprentissage;
- partager des fichiers avec leurs étudiantes et étudiants (p. ex. des notes de cours);
- diffuser des nouvelles;
- animer et modérer des discussions de groupes;
- créer des boîtes de dépôt pour la remise des travaux;
- créer des évaluations et des sondages.

Adobe Connect est le système Web de communication synchrone à l'Université de Moncton. Ce système permet aux membres du personnel et aux professeurs et professeures d'organiser des réunions, des formations en ligne ou des webinaires. Il comprend, entre autres, les éléments suivants :

- la création et la personnalisation de salles virtuelles pouvant accommoder jusqu'à 100 participants;
- des outils de communication audio, vidéo (caméra web) et texte (boîte de clavardage);
- le partage d'écran;
- le tableau blanc;
- la possibilité d'enregistrement des sessions.

Le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) est composé de conceptrices et concepteurs pédagogiques, de coordonnatrices et coordonnateurs de projets, de conceptrices et concepteurs graphiques, de conceptrices et concepteurs médiatiques, de programmeurs Web et de spécialistes en audio et vidéo. Le GTA offre la formation ciblée dans des domaines spécifiques à la e-formation, tels que des logiciels-outils ou l'utilisation des plates-formes Adobe Connect et Desire2learn (D2L). Le Web-folio du programme de la Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé sera développé par le GTA. Il en sera de même pour certains cours obligatoires du programme.

Le service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) est un partenaire engagé à la formation du corps professoral. Il contribuera au succès de la formation interdisciplinaire du corps professoral attiré au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. Que ce soit pour enrichir l'enseignement en classe ou avec l'aide des technologies ou d'autres modes d'enseignement

à distance, le SASE offre des ateliers de formation ciblés aux besoins du corps professoral. Par exemple, le SASE offre des ateliers sur l'utilisation des technologies pour l'enseignement à distance avec la plateforme CLIC et le logiciel Adobe Connect. D'autres ateliers sur les stratégies de coanimation, modélisation et débriefage sont offerts. La lettre de la directrice du SASE confirme l'engagement du SASE à soutenir les membres du corps professoral dans l'implantation de l'approche-programme interdisciplinaire et par compétences (voir l'Annexe H).

Par exemple, Le SASE a financé une Journée pédagogique sur l'approche programme en contexte d'interdisciplinarité à l'Université de Moncton le 23 août 2017. Cette journée pédagogique s'inscrivait dans les *Journées de l'enseignement et du soutien universitaires*. Cette journée a été amorcée par un atelier ayant comme principaux objectifs de présenter l'approche programme, d'expliquer l'approche par compétences de même que de partager des expériences de programmes interdisciplinaires. Les objectifs du projet pédagogique consistaient de : discuter des compétences du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, de situer le programme selon une approche par compétences, de faire ressortir les priorités et stratégies programmes et de revoir en groupes interdisciplinaires les indicateurs de développement du référentiel pour trois des cinq compétences du programme.

La coordonnatrice du projet sur l'intégration de la collaboration à la formation en santé (ICIFS) (subventionné par le Consortium national de formation en santé (CNFS) est également impliquée à la formation du corps professoral. La formation sera dirigée sur les six habiletés de la collaboration interprofessionnelle et les pratiques d'enseignement collaboratives, dont certaines s'effectuent par l'utilisation des technologies de l'information.

7.2.2 Mécanismes de soutien : Bibliothèque Champlain

La Bibliothèque Champlain a préparé un rapport exhaustif d'évaluation de leurs services et collections disponibles pour le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé en lien avec leur budget respectif. Divisé par école de la FSSSC, ce rapport identifie les abonnements aux périodiques et aux bases de données. Les services à la Bibliothèque Champlain sont disponibles et adaptés aux besoins du corps professoral ainsi que des étudiantes et étudiants. Avec le souci d'incorporer l'aspect interdisciplinaire, ce rapport catégorise les ressources disponibles en santé. Le rapport est trop volumineux pour être inséré à la présente proposition. Il est néanmoins disponible au **tome II**.

L'Université de Moncton est partenaire de L'Initiative de démocratisation des données (IDD) depuis 1997 et est logée à la Bibliothèque Champlain. Cette initiative a été fondée pour permettre aux institutions d'enseignement supérieur du pays d'offrir sans frais à leurs membres un grand nombre de données produites par Statistique Canada. Les données de l'IDD sont disponibles pour les membres actifs de l'Université de Moncton (professeures et professeurs, étudiantes et étudiants, membres du personnel) uniquement pour des fins d'enseignement, de recherche ou de planification de services éducatifs. La collection des enquêtes de Statistique Canada est disponible via l'IDD et peut être consultée sur Internet.

7.2.3 Mécanismes de soutien offerts aux étudiantes et étudiants

La plupart des mécanismes de soutien offerts par la DGT au corps professoral sont aussi disponibles aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton. Ils sont énumérés à la **section 7.4** (Description des mécanismes mis en place). Les Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ) sont également impliqués avec l'utilisation des technologies de l'information. Par exemple, certains appareils et logiciels sont disponibles aux étudiantes et étudiants possédant des troubles d'apprentissage. Le service offre l'appui d'une conseillère en stratégies d'apprentissage afin d'aider les étudiantes et les étudiants à parfaire leurs stratégies d'apprentissage, ainsi qu'à choisir, comprendre et utiliser les aides technologiques.

Dans son exposé trouvé à l'Annexe H, la directrice SAÉÉ présente les secteurs susceptibles de soutenir les étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs. Par l'entremise de l'offre de ces programmes et services, les étudiantes et étudiants y trouvent l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à leur intégration aux différents volets de la vie universitaire, ainsi qu'à l'enrichissement de leurs compétences dans les domaines académique, social, culturel, professionnel et personnel. Les secteurs d'activités présentés inclus : 1) le service aux étudiantes et étudiants internationaux, 2) le service d'accès et de soutien à l'apprentissage, 3) le service d'orientation, 4) le service de psychologie, 5) le service de recherche de travail, 6) les services de santé et 7) les services des bourses et d'aide financière. Plusieurs de ces services nécessitent l'utilisation des technologies.

7.3 Décrire dans quelle mesure les membres du corps professoral seront disponibles pour les étudiantes et étudiants et pourront leur faire part de leurs commentaires

La disponibilité envers les étudiantes et étudiants est un des éléments d'appréciation de la composante de l'enseignement (Convention collective de l'ABPPUM, 2014-2018, p. 107). Selon le règlement 24.12 (p. 46) de cette convention, la professeure ou le professeur doit consacrer un minimum de six (6) heures de bureau par semaine à la disposition de ses étudiantes et étudiants pour consultation en dehors de ses heures d'enseignement; elle ou il doit les informer des heures mises à leur disposition.

La pratique d'afficher les heures de consultation des professeures et professeurs, à leur porte de bureau ou sur la plateforme informatique CLIC des cours, est respectée. La disponibilité des professeures et professeurs est également inscrite dans les plans de cours. Au début de chaque cours, les professeures et professeurs déclarent leurs disponibilités. L'utilisation des technologies de l'information sur CLIC permet maintenant de prendre des rendez-vous et d'interagir. Des consultations individuelles en face à face, par visioconférence, par clavardage, par courriel, ou en groupes de discussion sur CLIC, AdobeConnect et Skype Entreprise sont réalisables (aussi voir la section 7.4 de la demande).

7.4 Description des mécanismes mis en place pour assurer certains paramètres.

7.4.1 Les systèmes de gestion des cours sont fiables, adéquats et adaptables

7.4.2 Le matériel informatique, les logiciels et les autres ressources et soutiens technologiques sont appropriés

7.4.3 Les technologies et le matériel sont en bon état et à jour

7.4.4 L'infrastructure permettra le soutien des services existants et l'expansion des cours offerts en ligne

Le directeur général de la Direction générale des technologies de l'Université de Moncton explique les outils technologiques et les services offerts au corps professoral et aux étudiantes et étudiants. Ceux-ci incluent :

- Le système de gestion des contenus d'apprentissage Desire2Learn.
- Le système de gestion intégré Ellucian Banner comme système de gestion de l'information pour les étudiantes et étudiants, les finances, les ressources humaines, les anciennes et anciens et pour le développement universitaire.
- Le système web de communication Adobe Connect pour les formations et les réunions en ligne.
- Plus de 380 ordinateurs disponibles dans les laboratoires informatiques d'accès généraux du campus avec une panoplie de logiciels spécialisés aux diverses unités d'enseignement du campus.
- L'ensemble des services en ligne d'Office 365 : Exchange Online, OneDrive, Lync Online, SharePoint Online et la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook).
- Un réseau sans fil comportant au-delà de 300 bornes d'accès disponible sur l'ensemble du campus.
- Un accès au réseau évolué de recherche Canarie et aux ressources associées.
- L'accès à des serveurs virtuels et des infrastructures de stockage pour les chercheuses et chercheurs.
- L'accès aux services d'Eduroam (sans fil) pour les étudiantes et étudiants et le personnel lors de leurs déplacements dans d'autres institutions universitaires.
- Treize systèmes de vidéoconférence hébergés dans divers édifices du campus.
- Plus de cent classes médiatisées pour l'enseignement.
- Des imprimantes dans tous les laboratoires du campus ainsi que des services d'impression spécialisés (affiches, etc.) au centre de service à la clientèle de la DGT.
- Un service de téléphonie IP.
- Une équipe multidisciplinaire œuvrant dans le domaine des technologies de l'apprentissage pour la production des cours en ligne, les services d'infographie et de production vidéo en plus des services de conception pédagogique et médiatique.
- Un bureau de service à la clientèle pour le soutien aux utilisateurs, la disponibilité des services TI de l'Université en tout temps ainsi que les prêts d'équipements multimédias.

Références

- Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ). Les compétences visées dans les formations aux cycles supérieurs. Rapport présenté par le Groupe de travail ad hoc (15 mai 2015; mise à jour le 29 mai 2015) (avec bibliographie commentée).
- Boyer, E.L. (1990). *Scholarship Reconsidered*. (Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching). San Francisco, CA: Jossey-Bass.
- Boyer, E.L. (1996). The clinician-educator: present and future roles. *Journal of General Internal Medicine* 12 Suppl 2: S1-4.
- Evers, F., Rush, J., et et Berdrow, I. (1998). *The bases of competence: Skills for lifelong learning and employability*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Kleinberg, E. (2008). *Interdisciplinary Studies at a Crossroad*. Association of American Colleges and Universities, 6-11.
- Leroux, J.L. (2015). *Évaluer les compétences au collégial et à l'université : un guide pratique*. Groupe de recherche en évaluation des apprentissages au collégial (GRÉAC). Montréal : Chenelière Éducation.
- Parent, F., Jouquan, J., De Ketele, J-M., et Del Rey, A. (2015). *Comment élaborer et analyser un référentiel de compétences en santé ?* Louvain-la-Neuve (Belgique) : De Boeck Supérieur.
- Prégent, R., Bernard, H., et Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme : guide à l'intention des nouveaux professeurs et chargés de cours*. Montréal : Presses internationales Polytechnique.
- Rice, R.E. (1991). The New American Scholar: Scholarship and the Purposes of the University. *Metropolitan Universities Journal*, 1(4), 7-18.
- Ridde, V. et Dagenais, C. (2012). *Approches et pratiques en évaluation de programmes*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Sabourin, N., Lefebvre, F. (2017). *Collaborer et agir – Mieux et autrement. Guide pratique pour implanter des groupes de codéveloppement professionnel*. Montréal : Éditions Sabourin Lefebvre.
- Strauss, S., Tetroe, J., Graham, ID. (2009). *Knowledge Translation in Health Care – Moving from Evidence to Practice*. Instituts de recherche en santé du Canada. Wiley-Blackwell.
- Université de Moncton (2012). *Stratégie institutionnelle de recherche de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)*.
- Université de Moncton (novembre 2013). *Un rêve qui nous appartient : Planification stratégique 2020*.
- Wiggins, G. (1993). *Assessing student performance: Exploring the purpose and limits of testing*. San Francisco.: Jossey-Bass.



Le 29 juin 2016

Sylvie Robichaud-Ekstrand
Vice-doyenne
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
Pavillon Jacqueline-Bouchard
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Objet : Appui au programme de Maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé

Madame Robichaud-Ekstrand,

Je vous informe de l'appui du Décanat des études de l'UMCE au programme de Maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé, tel que proposé par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. D'ailleurs, plusieurs de nos professeures et professeurs sont intéressés à collaborer à l'offre de ce programme qui mise, notamment, sur l'approche par compétences pour assurer aux étudiantes et aux étudiants le développement des qualités nécessaires pour la recherche dans le domaine interdisciplinaire de la santé.

Je vous prie de recevoir, Madame Robichaud-Ekstrand, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

La doyenne des Études,



Pierrette Fortin, Ph.D.

c.c. Monsieur Paul-Émile Bourque, doyen, Faculté des sciences de la santé et des services communautaires



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Edmundston
Moncton
Shippagan

Le 28 septembre 2016

Madame Sylvie Robichaud-Ekstrand
Université de Moncton, campus de Moncton
Pavillon Jacqueline-Bouchard
51, avenue Antonine-Maillet
Moncton, N.-B.
Canada E1A 3E9

Madame,

Il y a quelque temps, nous avons pris connaissance du projet de création d'un programme de maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé. Nous avons alors exprimé une opinion positive. Depuis, le projet a été soumis pour recommandation formelle aux membres de l'Assemblée intersectorielle qui se sont montrés en faveur du projet. Cependant, les membres du secteur Science infirmière ont exprimé certaines réserves en ce qui a trait aux possibilités d'emploi pour les diplômées et les diplômés de ce programme. Le campus de Shippagan de l'Université de Moncton appuie donc le projet de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires pour la création d'un programme de maîtrise ès sciences (santé).

À la lecture du projet proposé, le campus de Shippagan est optimiste quant au succès de cette initiative. En définitive, le campus de Shippagan de l'Université de Moncton n'a pas d'objection à ce que ce nouveau programme de maîtrise soit créé, d'autant plus que des professeurs et professeurs de l'UMCS sont intéressés à collaborer à l'offre de ce programme.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

La doyenne des études par intérim,

Marthe Robichaud

MRU/rg

218, boulevard J.-D.-Gauthier
Shippagan (Nouveau-Brunswick)
E8S 1P6
CANADA

Téléphone : 506 336-3400
Télécopieur : 506 336-3434

courriel : info@umcs.ca
www.umcs.umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 25 août 2016

Madame Sylvie Robichaud-Ekstrand
Vice-doyenne
Faculté des sciences de la santé
et services communautaires
Université de Moncton

Objet : Avis concernant la création d'un programme de
Maîtrise ès sciences en santé

Madame la Vice-doyenne,

Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales s'est réuni hier pour sa première réunion ordinaire de l'année universitaire 2016-2017. La question du programme de M. Sc. en santé figurait à l'ordre du jour.

J'ai le plaisir de vous informer que le projet de programme a été accueilli favorablement par les membres du Conseil de faculté. C'est donc un avis favorable que vous recevez de notre part.

En souhaitant que ce programme connaisse un grand succès, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-doyenne, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,


Mathieu LeBlanc

De : Sébastien Deschênes
Envoyé : 22 septembre 2016 08:55
À : Sylvie Robichaud-Ekstrand <sylvie.robichaud-ekstrand@umoncton.ca>
Cc : Paul-Émile Bourque <paul-emile.bourque@umoncton.ca>; Carole Frenette
<carole.frenette@umoncton.ca>
Objet : Point à ajouter à votre prochain Conseil de faculté (et CES)

Bonjour Madame Robichaud-Ekstrand,

Voici les commentaires de la Faculté d'administration :

Le Conseil de la Faculté d'administration s'est réuni aujourd'hui. Nous sommes favorables au programme de Maîtrise ès sciences de la santé. Nous sommes d'avis, s'il advenait qu'un cours de ce programme soit dispensé par une professeure ou un professeur de la Faculté d'administration, que ce cours devrait être en surcharge pour éviter d'affecter négativement les ressources déjà rares de la Faculté. Nous sommes aussi ravis de l'intérêt démontré par quatre (4) professeures et professeurs de la Faculté et souhaitons vivement leur intégration à des projets de recherche sur ce thème de recherche porteur pour l'Université de Moncton.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de détails.

Cordiales salutations,

Sébastien Deschênes, DBA, CFA, CPA,CA
Doyen de la Faculté d'administration
Professeur agrégé de comptabilité
Pavillon Jean-Cadieux
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9
Tél. (506) 858-4230
Fax. (506) 858-4093



Le 25 octobre 2016

Madame Sylvie Robichaud-Ekstrand
Vice-doyenne de la FSSSC
Université de Moncton
Moncton, NB

Madame Robichaud-Ekstrand,

Suite à la réception de votre demande de consultation liée à la création d'une maîtrise en santé, j'ai transmis les documents reçus à notre corps professoral. Les unités concernées ont pu en discuter et le Conseil de la Faculté s'est par la suite penché sur cette question.

Par consensus, les membres du Conseil de la Faculté des sciences appuient la création de cette maîtrise. Ce programme étant complémentaire à ceux déjà existants dans le domaine de la santé, il est certainement un ajout intéressant à la carte de programmes de notre institution. Cependant, le Conseil estime que le nom proposé M.Sc. (santé) est trop vague. Il nous semble qu'une appellation M.Sc. (santé publique), voire santé des populations ou santé communautaire, serait plus propice. Une telle désignation, qui est assez commune dans les universités canadiennes, serait plus attrayante du point de vue de marketing du programme et le définirait plus clairement pour les employeurs éventuels des finissantes et finissants.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Le doyen,
Faculté des sciences



Francis LeBlanc

CC : Monsieur Paul-Émile Bourque, doyen de la FSSSC

16, avenue Antoinette-Mathé
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

mar. 2016-10-25 14:02
Bonjour Sylvie,

Oui, je suis d'accord que ce programme aura un effet positif sur notre système de santé. Aussi, il mènera à une amplification de la recherche dans ce domaine et permettra à un plus grand nombre de professeures et professeurs à participer à la supervision d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs.

Bonne journée.

Francis LeBlanc
Doyen
Faculté des sciences
Université de Moncton



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 13 octobre 2016

Madame Sylvie Robichaud-Ekstrand
Vice-doyenne
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
Pièce 142, Pavillon Jacqueline-Bouchard
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Madame,

Lors de la réunion du Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation du 28 septembre 2016, les membres ont étudié votre proposition du nouveau programme interdisciplinaire de Maîtrise ès sciences (santé).

Les membres du Conseil vous félicitent pour cette belle initiative de création d'un nouveau programme de maîtrise. Ils ont souligné, entre autres, les aspects interdisciplinaires du projet et sa vision élargie de la santé. Après discussion, les membres du Conseil approuvent le projet soumis et vous recommandent de le soumettre au Comité des programmes.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marianne Cormier, Ph. D.
Doyenne

MC/la

c. c. M. Paul-Émile Bourque, doyen, Faculté des sciences de la santé et des services
communautaires



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie

Le 18 octobre 2016

Madame Sylvie Robichaud-Ekstrand
Vice-doyenne
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Objet : Programme de Maîtrise ès sciences (santé)

Madame,

Le conseil de la Faculté d'ingénierie a pris connaissance du projet de création d'un programme de Maîtrise ès sciences (santé). Ce projet, piloté par votre faculté, permettrait la mise sur pied d'un programme interdisciplinaire qui rendrait la participation de plusieurs professeures et professeurs de diverses sphères de spécialisations reliées au large domaine de la santé. Ce programme, de type recherche, s'inscrit directement dans les axes de développement stratégiques de l'Université. La Faculté d'ingénierie est d'avis que ce type de programme serait certes très intéressant et que certains membres de son corps professoral pourraient en tirer profit et, également, contribuer à son succès.

À cet effet, à sa réunion du 15 septembre 2016, le conseil a adopté la résolution suivante :

Proposition CFI160915-05 (Azeddine Kaddouri, Fatah Chetouane)

Que le conseil de la Faculté d'ingénierie encourage la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires dans leur initiative de création de programme de la Maîtrise ès sciences (santé).

Adoptée

Espérant que ce programme interdisciplinaire verra bientôt le jour, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Gilles Roy, ing., Ph.D.
Doyen



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit

Le 14 novembre 2016

Sylvie Robichaud-Ekstrand
Vice-doyenne et professeure titulaire
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
Pièce 142, Pavillon Jacqueline-Bouchard
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Madame,

Le Conseil de la Faculté de droit de l'Université de Moncton a adopté à l'unanimité à sa réunion du 10 novembre 2016 la résolution suivante :

Andréa Boudreau-Cuellet, appuyé par Robert LeBlanc, propose que soit appuyée la maîtrise ès sciences (santé) dont la création a été proposée à l'Université de Moncton et que soient félicitées toutes les personnes qui ont travaillé à sa mise en chantier.

J'aimerais me joindre à eux pour ajouter que cette initiative est perçue comme à la fois répondant à un besoin pour les communautés francophones et acadiennes que dessert l'Université et sera susceptible d'accroître les opportunités de recherche et de collaboration au sein de l'Université de Moncton elle-même.

Cordialement,

Fernand de Varennes, Dr. Juris
Doyen

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4364
Télécopieur : 506.858.4334

courriel : droit@umoncton.ca
www.umoncton.ca/mon-droit



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 14 novembre 2016

Monsieur André Samson
Vice-recteur aux études et à la recherche
Université de Moncton

Objet : Programme de Maîtrise ès sciences (santé)

Monsieur le vice-recteur,

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) a examiné à plusieurs occasions et de différentes façons le projet de création du programme de Maîtrise ès sciences (santé). Toutes les écoles de la FSSSC reconnaissent le bien-fondé du programme, sa valeur intrinsèque et ajoutée interdisciplinaire, son potentiel rassembleur, et la possibilité d'augmenter la recherche et le financement de recherche pour l'institution. Plusieurs retombés ont été identifiés pour les futurs chercheurs et chercheurs en santé, les professeurs et professeurs, l'Université de Moncton et la société.

Pour ces raisons, à sa réunion extraordinaire du 9 novembre 2016, le conseil a adopté, de façon majoritaire, la résolution suivante :

« Que le Conseil de la FSSSC appuie l'initiative institutionnelle de création du programme de la Maîtrise ès sciences (santé) et que la gestion et la gouvernance de ce programme soient confiées à la FSSSC. »

Bien que la FSSSC endosse cette initiative institutionnelle et souhaite que ce programme soit rattaché à la FSSSC, certaines écoles éprouvent en même temps un sentiment partagé. Certaines craignent d'affaiblir l'identité de leur discipline, d'autres de provoquer une diminution dans les inscriptions de leur programme disciplinaire, ou même de perdre leur propre programme disciplinaire de maîtrise ès sciences. Cependant, en collaborant dans un contexte interdisciplinaire, nous avons confiance que la mission de la FSSSC sera renforcée par ce nouveau programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, nos salutations distinguées.

Paul-Émile Bourque
Doyen

Sylvie Robichaud-Elstrand
Vice-doyenne

c.c. Slimane Belbraouet, directeur par intérim de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales

Chantale Brun, directrice de l'École de kinésiologie et de loisir

Pierre Godbout, directeur de l'École de science infirmière

Jean Saint-Aubin, directeur de l'École de psychologie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 6 décembre 2018

Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Président du Comité des programmes
Université de Moncton – campus de Moncton
Moncton (N.-B.)

Objet : Proposition – Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

Monsieur le Vice-recteur,

Afin d'appuyer la création de la nouvelle Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, à sa réunion du 28 novembre 2018, le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires adoptait à l'unanimité la proposition suivante :

« Que la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires recommande au Comité des programmes la création du programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé. »

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir faire le nécessaire dans ce dossier.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur et Président du Comité des programmes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La doyenne,

Natalie Carrier Ph.D, Dt.P.

NC/cf

c. c. Mme Lynne Castonguay, secrétaire générale
Mme Sylvie Robichaud-Ekstrand, vice-doyenne de la FSSSC
M. Pascal Robichaud, registraire

Page 1 sur 1



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de psychologie

Moncton le 30 août 2016

Monsieur Paul-Émile Bourque
Doyen
Faculté des sciences de la santé
et des services communautaires

Objet : Maîtrise ès science (santé)

Cher Doyen,

Lors de leur réunion tenue hier, les membres de l'assemblée de l'École de psychologie ont étudié le projet de maîtrise ès science (santé). Les membres de l'assemblée sont favorables au projet, mais ont fait part de préoccupations importantes. De plus, les membres invitent les architectes du programme à revoir les objectifs des cours qu'ils entendent créer. Après avoir étudié le projet de maîtrise, les membres ont adopté la résolution suivante :

R:06-AÉPs-160829 (RICHARD/PAKZAD)
Que l'École de psychologie appuie le projet de maîtrise ès science (santé), dans la mesure où son implantation ne s'accompagne pas d'une réduction des ressources consacrées à ses programmes d'études supérieures et tout en faisant état de ses préoccupations quant aux coûts engendrés pour les Écoles de la Faculté et en suggérant que l'offre de cours de la maîtrise en santé soit revue manière à faire davantage appel aux cours déjà existants à l'université plutôt que de proposer la création de nouveaux cours.

Adoptée

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer monsieur le Doyen, l'expression de nos plus cordiales salutations.

Jean Saint-Aubin

Signature numérique de Jean Saint-Aubin
DN : cn=Jean Saint-Aubin, o=Université de Moncton,
ou=École de psychologie, email=jean.saint-
aubin@umoncton.ca, c=CA
Date : 2016.08.30 05:40:42 -03'00'

Jean Saint-Aubin
Directeur

16, avenue Antonine-Maillet
Moncton, (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4263
Télécopieur : 506.858.4768

courriel : psycho@umoncton.ca
www.umoncton.ca

mer. 2017-04-26 15:37

RE: Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé CPR modifiés

Bonjour Sylvie,

J'aime beaucoup les modifications que vous avez apportées. Je me suis permis de te faire quelques suggestions sur le CPR du cours de stats et sur les autres. J'ai utilisé l'option suivi des modifications. Sens-toi bien libre d'en faire ce que tu veux.

Cordialement,

Jean



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé
et des services communautaires
École de kinésiologie et de loisir

Le 17 octobre 2016.

Madame Sylvie Robichaud-Ékstrand, vice-doyenne
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton

Objet : Avis concernant la création d'un programme de Maîtrise en sciences (santé).

Madame la Vice-doyenne,

L'Assemblée de l'École de kinésiologie et de loisir (ÉKL) s'est réunie le lundi 3 octobre 2016. La question du programme de Maîtrise en sciences (santé) figurait à l'ordre du jour.

Les membres de l'Assemblée sont favorables au programme de Maîtrise en sciences (santé), même qu'il y a un très grand intérêt de la part de tous les membres du corps professoral d'accueillir ce projet. Les membres souhaitent participer dans l'encadrement des étudiantes et étudiants et de collaborer à l'enseignement (conditions à être précisées en temps et lieu).

La directrice,

Chantale R. Brun, Ph.D.

Professeure agrégée
École de kinésiologie et de loisir

lun. 2016-10-24 13:57

Proposition ÉSANÉF

Bonjour Sylvie,

Voici la proposition de l'Assemblée départementale de l'ÉSANEF votée à l'unanimité :

Étant donné que le rapport du VRER sur la planification académique avance que « la nutrition et la science des aliments pourraient être bien servies par le projet de maîtrise interdisciplinaire en santé » et qu' « il est proposé d'abolir le programme M.Sc. (nutrition – alimentation) » (paragraphe 66, page 62), l'Assemblée départementale de l'ÉSANÉF n'appuie pas la proposition du nouveau programme de maîtrise interdisciplinaire en santé.

Slimane Belbraouet, PhD

Directeur par intérim ÉSANEF/FSSSC



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de science infirmière

Le 7 novembre 2016

Monsieur Paul-Émile Bourque
Doyen
Faculté des Sciences de la Santé et des Services Communautaires
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Objet : Proposition pour la Maîtrise ès sciences (Santé)

Monsieur le Doyen,

Pour faire suite à l'Assemblée spéciale des membres de l'École de science infirmière, je vous écris la présente pour vous informer de la décision du personnel enseignant. Les résultats du vote à scrutins fermés sont favorables comme le démontre la proposition faite à l'Assemblée :

Pierre Godbout, appuyé par Norma Melanson, propose que :

« L'Assemblée de l'École appuie la démarche de la FSSC pour développer et gérer la Maîtrise ès sciences (santé) et permettre de la soumettre au CPR. »

Vote sur R02 Majoritaire ADOPTÉE

Je crois fortement en la réalisation de ce projet et vous souhaite, par le fait même, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments les meilleures.

Pierre Godbout
Directeur de l'École réseau de science infirmière

PG/pcj

c.c. : Sylvie Robichaud-Ekstrand, vice-doyenne, FSSSC
Carole Frenette, adjointe administrative, FSSSC

ANNEXE E

Formulaires du Comité des programmes (CPR) (2.8)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

CPR3- PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES (FSSSC)

le : Octobre 2018

Nom du programme : MAÎTRISE ÈS SCIENCES INTERDISCIPLINAIRE EN SANTÉ

Profil du programme : (indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES

39 CR.

SANT 6113	Avancements en recherche	3
SANT 6123	Méthodes de recherche	3
SANT 6133	Analyse quantitative	3
SANT 6241	Activités d'érudition I	1
SANT 6151	Activités d'érudition II	1
SANT 6261	Activités d'érudition III	1
SANT 6243	Séminaire de recherche	3
SANT 6153	Thèse	24

OPTION

6 CR.

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

SANT 6213 ¹	Analyse qualitative	3
SANT 6223	Études dirigées : santé (cours à contenu variable)	3
SANT 6233	Études dirigées : connexe (cours à contenu variable)	3

ou tout autre cours de niveau 6000 offert à l'Université de Moncton, en lien avec le projet de thèse de l'étudiante ou de l'étudiant approuvés par le CES de la maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR.

ou tout autre cours RSS disponible à l'Université de Sherbrooke, en lien avec le projet de thèse de l'étudiante ou de l'étudiant approuvés par le CES de la maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR (voir l'entente à l'Annexe G).

GLOBAL

45 CR

¹ Les étudiantes et étudiants qui utilisent une approche qualitative ou des approches mixtes comme méthodologie dans leur projet de thèse, doivent suivre le cours SANT 6213 – Analyse qualitative, ou un cours de niveau 6000 qui porte sur l'analyse qualitative ou participer à des lectures dirigées qui traitent de ces méthodologies. Ces options sont aussi disponibles à celles et ceux qui souhaitent obtenir des connaissances approfondies de méthodes d'analyses quantitatives et approches mixtes.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

1.2 Unité responsable

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)

1.3 Diplôme accordé

M. Sc. (interdisciplinaire en santé)

1.4 Durée du programme

Temps complet : 2 ans

Mi-temps : 4 ans

1.5 Lieu où est offert le programme

Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2019

2. Description du programme

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé vise à former des agentes et agents scientifiques de recherche compétents qui seront capables de résoudre une multitude de problèmes ou situations complexes de santé.

À la sortie du programme, les étudiantes et étudiants auront développé les cinq compétences suivantes : la pensée critique, l'expertise en recherche, la communication, la collaboration et l'érudition. Ils seront en mesure d'effectuer des activités savantes d'intégration, de découverte, de transmission et d'application des savoirs.

2.1 Conditions particulières d'admission

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

- Satisfaire aux conditions générales d'admission aux études de deuxième cycle (Règlement universitaire 22.1).
- Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat dans un domaine de la santé ou connexe à la santé.
- Avoir obtenu une moyenne pondérée de 3,00 sur une échelle de 4,30 lors des deux dernières années du baccalauréat.
- Avoir réussi un cours de statistique descriptive (ex. STAT2653 ou l'équivalent) et un cours de méthodes de recherche.
- Avoir une connaissance adéquate des deux langues officielles du Canada. Elle est attestée par l'atteinte d'au moins C+ au cours FRAN1600 – Communication écrite et d'au moins C+ au cours ANGL 1022 – Language, writing and reading, ou selon les résultats d'un test de compétences linguistiques démontrant l'équivalence.

- Fournir deux lettres de recommandation confidentielles de professeures ou de professeurs, de chercheurs ou de chercheuses, d'employeurs qui connaissent bien l'étudiante ou l'étudiant.
- Fournir une lettre d'intention décrivant ses préférences de recherche, mettant l'accent sur l'interdisciplinarité dans le domaine de la santé des populations. Selon la liste préliminaire préétablie de professeures et professeurs attirés au programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé, proposer une directrice ou un directeur dans le domaine de la santé et une codirectrice ou un codirecteur dans une autre discipline de la santé ou un domaine connexe à la santé. Proposer deux cours à option reliés au sujet provisoire de la thèse.
- Les étudiantes et étudiants inscrits au programme de doctorat en médecine du Centre de formation médical du Nouveau-Brunswick (CFMNB) de l'Université de Sherbrooke peuvent intégrer le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé de l'Université de Moncton au moment de leur 3^e année d'étude au Programme de doctorat en médecine (M.D.).

Tous les documents qui constituent la demande d'admission doivent respecter les particularités retrouvées au règlement 23 sur les Modalités d'admission pour les étudiantes et étudiants de 2^e cycle.

2.3 Profil du programme (remplir le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

TABLEAU DES COURS

<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>39 CR.</i>
SANT 6113	Avancements en recherche	3
SANT 6123	Méthodes de recherche	3
SANT 6133	Analyse quantitative	3
SANT 6241	Activités d'érudition I	1
SANT 6151	Activités d'érudition II	1
SANT 6261	Activités d'érudition III	1
SANT 6243	Séminaire de recherche	3
SANT 6153	Thèse	24
 <i>OPTION</i>		 <i>6 CR.</i>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		
SANT 6213 ¹	Analyse qualitative	3
SANT 6223	Études dirigées : santé (cours à contenu variable)	3
SANT 6233	Études dirigées : connexe (cours à contenu variable)	3
 ou tout autre cours de niveau 6000 offert à l'Université de Moncton, en lien avec le projet de thèse de l'étudiante ou de l'étudiant approuvés par le CES de la maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR.		
 ou tout autre cours RSS disponible à l'Université de Sherbrooke, en lien avec le projet de thèse de l'étudiante ou de l'étudiant approuvés par le CES de la maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé et la FESR (voir l'entente à l'Annexe G).		
<i>GLOBAL</i>		<i>----- 45 CR</i>

¹ Les étudiantes et étudiants qui utilisent une approche qualitative ou des approches mixtes comme méthodologie dans leur projet de thèse, doivent suivre le cours SANT 6213 – Analyse qualitative, ou un cours de niveau 6000 qui porte sur l'analyse qualitative ou participer à des lectures dirigées qui traitent de ces méthodologies. Ces options sont aussi disponibles à celles et ceux qui souhaitent obtenir des connaissances approfondies de méthodes d'analyses quantitatives et approches mixtes.

3. Remplir les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé du programme**
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme**
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme**
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours**
- CPR-5 Modification d'un cours existant**
- CPR-6 Abolition d'un cours**
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline**
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)**
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire**

ANNEXE F

Lettres d'appui d'établissements ou d'employeurs éventuels (3.4.1)

Le 20 mai 2015

Sylvie Robichaud-Ekstrand PhD
Vice-doyenne et professeure titulaire
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Pièce 142, Pavillon Jacqueline-Bouchard, Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Objet : Lettre d'appui : Programme de maîtrise en sciences de la santé

Madame Robichaud-Ekstrand,

Après avoir contribué à la consultation et révisé le programme proposé de Maîtrise en science de la santé, c'est sans hésitation que j'offre mon appui à la mise en œuvre de ce programme.

D'une part si nous voulons fournir le leadership approprié vers l'évaluation d'un système de santé axé sur le mieux-être et centré sur la personne/famille/communauté il est essentiel de préparer les professionnels œuvrant en santé d'une approche interdisciplinaire ou d'avoir les habiletés pour travailler de façon constructive au sein d'une équipe interdisciplinaire.

D'autre part le programme, tel qu'il a été conçu, permettra de préparer les étudiantes et étudiants et futures diplômées et futurs gradués sur une base de connaissances axée sur les besoins d'une collectivité et de se pencher sur une problématique avec un regard interdisciplinaire et avancer des solutions basées sur les connaissances & les résultats attendus.

J'entrevois que ce genre de préparation puisse rencontrer les besoins de main-d'œuvre dans différents secteurs, entre autres : agente ou agent ou conseillère ou conseiller en développement de politiques au sein de ministère de la santé ou autres ministères impliqués dans les déterminants en santé ou organismes professionnels ; conseillère ou conseiller en recherche dans des organismes de santé publique, santé communautaire, de recherches en santé ou ses déterminants ou des Conseils sur la qualité des services; agente ou agent de développement ou de changement au sein de services directs à la clientèle pour n'en nommer que quelques-uns.

L'esprit collaboratif entre les différents centres de formation universitaire & disciplines professionnelles qui soutiennent le programme est à la fois une démonstration de la mise en application réelle d'une préparation interdisciplinaire & des échanges significatifs entre les étudiantes et étudiants et de leur assurer une transition efficace dans le domaine du travail.

En résumé, je considère qu'une Maîtrise en science de la santé offerte à l'Université de Moncton pour nos étudiantes et étudiants francophones va satisfaire un besoin pour nos futures ou existantes professionnelles et professionnels œuvrant en santé ou dans des secteurs reliés aux déterminants de la santé.

Je vous souhaite du succès à recevoir l'appui des instances supérieures pour la mise en œuvre de ce programme à l'Université de Moncton.

Veillez agréer, madame Robichaud-Ekstrand, mes meilleures salutations,

Rachel Bard
Directrice générale sortante de L'Association des infirmières & infirmiers du Canada (AIIC) et ancienne sous-ministre du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation & Travail, Gouvernement du NB.

New Brunswick
Health Research
Foundation



Fondation de la
recherche en santé
du Nouveau-Brunswick

20 août 2015

Dr. André Samson,
Vice-recteur à l'enseignement et la recherche
Université de Moncton, Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB, Canada E1A 3E9
andre.samson@umoncton.ca

Objet: Appui au programme de formation à la M.Sc. en sciences de la santé à l'U de Moncton

Cher Monsieur le Vice-recteur:

J'ai été informé du désir de la Faculté de la santé et des services communautaires (FSSS), en accord avec votre bureau de affaires académiques et de la recherche, et le FESR, de doter cette Faculté et l'université d'un programme de formation (et de recherche) à la maîtrise en sciences de la santé.

Je recommande aussi que cette maîtrise est un caractère distinct qui la distingue des autres programmes au Canada, en recommandant que celle-ci soit dans un domaine plus précis qu'interdisciplinaire, mentionnant des champs précis ou majeurs dans ce programme (ex. MSc. Interdisciplinaire en science de la santé – avec mention d'un champ de spécialisation : épidémiologie ou études cliniques ou biologie moléculaire ou santé des populations ou services de santé, etc.

Il est primordial que l'université francophone, et pour tout le Nouveau-Brunswick, se dote d'un tel programme de maîtrise afin d'assurer la formation supérieure et en recherche que nous avons besoin dans notre province, tant dans nos institutions publiques que pour le secteur privé.

Avec la poursuite de projets tels le Centre de médecine personnalisée, la venue de compagnies dans le secteur des biomarqueurs, des biotechs et des biosciences, ce programme est indispensables et devrait recevoir l'appui financé adéquat dans son instauration par le Département de l'éducation postsecondaire, formation et travail (PETL) du GNB.

La Fondation (FRSNB) continuera d'apporter son soutien à l'excellence des personnes et des projets de recherche et d'infrastructures permettant d'assurer le meilleur encadrement à cette génération de jeunes diplômés et chercheurs en santé.

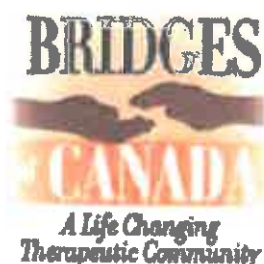
Veillez bien accepter mes cordiales salutations et l'expression de mes sentiments les meilleurs dans la poursuite de ce projet auquel la Fondation continuera d'apporter son appui en fonction de ses programmes existants à la recherche en santé.

Dr. Bruno Battistini
PDG & Directeur scientifique, FRSNB

c.c.

Dre Lise Dubois, Vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne, Faculté des études supérieures et de la recherche,
Université de Moncton, lise.dubois@umoncton.ca

Dr Paul-Émile Bourque, Doyen, Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, Université de Moncton,
paul-emile.bourque@umoncton.ca



July 24, 2015

André Samson
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9
CANADA

Dear André Samson:

Bridges of Canada Inc. is honoured to write a letter in support of the University of Moncton in establishing a new Interdisciplinary master program in Health Sciences. The focus of this program is to bring two or more discrete disciplines together to address a research question; or focus on an interdisciplinary phenomenon or area of research that requires interdisciplinary knowledge development. To that end, this program will take advantage of the integration of skills, data, ideas, insights and where needed, research approaches that each discipline possesses.

The field of interdisciplinary studies is of primary importance to us. As a nonprofit organization, Bridges of Canada endeavors to assist those struggling with drug and alcohol addictions and criminal behaviour reintegrate back into society. This requires an interdisciplinary approach since success dictates that the physical, psychological and emotional dimensions of the client must be addressed. Although the framework for therapeutic treatment may be general in scope, each case is, in essence, client specific because every addiction has an underlying mental component that in turn triggers the addiction. Therefore, while the addictions may be the same, triggers vary from person-to-person thus requiring adjustments to the methodology. In addition, each dimension requires a level of expertise that assures comprehensive care is an automatic by-product of a team approach.

Upon close examination of the program's curriculum, we are confident that the University of Moncton recognizes that academic institutions are formed to serve the needs of society and do not exist unto themselves. The New Brunswick Health and Wellness studies dating from 2009-2015 reports a shift away from a solo-provider care model towards an interdisciplinary team-based model throughout Canada and Internationally; citing reasons ranging from better costs/benefit analysis to shorter wait times to optimal coordination of care ... Because this program model dovetails with the

440 York Street, Fredericton, NB E3B 3P7 | Office 506.443.9960 | Fax 506.443.9969 | bridges@bridgesofcanada.com

New Brunswick Health Care Model, a synergistic partnership between the University of Moncton and the Government of New Brunswick will benefit all New Brunswickers as research and advanced knowledge in this area enhance health results such as life expectancy and quality of life. Expertise acquired in health research via knowledge in research methodologies, statistics and various research tools requires that student thesis must be interdisciplinary and supported by two professors, one in the field of health sciences, and the other in a related field. Endeavours to accomplish this, is reflected in their objective to prepare first-rate health researchers who are able to work within an interdisciplinary team and possess a readiness to pursue scientific activities throughout their professional lives. A lifelong learning approach will insure that a standard of excellence and expertise within health research is attained. The above criteria will establish these students in preparation for the interdisciplinary integrated Public Health Care system.

Bridges of Canada concludes that this master program will better prepare students to think critically and strategically and empower them to embrace life's complex challenges with an avant-garde mindset. Such a person would thrive within the walls of our cutting edge organization and function with ease under various capacities within our organizational structure. We believe, therefore, that Bridges of Canada and students from this program would mutually benefit were a student to develop their thesis in our area of mental health and addictions.

We extend our professional and verbal support to the University of Moncton and applaud them for their efforts in making our communities places of prosperity, health and wellness.

Yours truly,



Lana Lewis Swim
Chief Operating Officer
Bridges of Canada Inc.



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick

(Au cœur de l'action en Acadie!)

C.P. 27100, Dieppe, NB E1A 6V3

Téléphone : 506-386-0090 * Sans frais : 1-866-523-0090 * Télécopieur : 506-384-7009

asfab@nb.ca * www.asfab.org

Sylvie Robichaud-Ekstrand
Vice-doyenne
Faculté des sciences de la santé et des Services communautaires
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

OBJET : Lettre d'appui pour le programme de maîtrise en sciences de la santé de
l'Université de Moncton

Madame Robichaud-Ekstrand,

C'est avec intérêt que j'ai lu les documents de la demande de proposition pour le programme de maîtrise en sciences de la santé. Considérant ma situation de plaidoyer des droits des personnes âgées, il va sans contredire que j'appuie sans hésitation ce programme surtout qu'il est fondé sur la santé des populations et des sous-populations en utilisant le même modèle de la santé que celui du Conseil de santé du Nouveau-Brunswick. L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick soutient la création, l'implantation et l'évaluation de programmes de formation traitant de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie auprès des Néobrunswickois vieillissants, ainsi que la création de politiques publiques axées sur le vieillissement permettant d'optimiser la santé et le mieux-être des aînés. Nous voyons donc un rapprochement non seulement entre les étudiantes et étudiants du programme de maîtrise en sciences de la santé, mais des opportunités d'emplois en recherche dans le domaine du vieillissement une fois qu'ils seront diplômés.

À mon avis, le programme de formation tel qui est conçu permettra aux étudiantes et étudiants d'acquérir les compétences de chercheur dans ce domaine de la santé de la population. Je vois très bien des concepteurs de programmes de promotion de la santé auprès des personnes âgées, du travail en santé communautaire et des analystes de données, car ces diplômés auront des connaissances approfondies des recherches appuyant le modèle de la santé. Ils sauront comment évaluer des situations complexes de santé dans le contexte de notre société, car ils auront appris à œuvrer en interdisciplinarité avec des partenaires et des décideurs. Je suis content de constater que le curriculum permettra aux étudiants d'effectuer des activités d'érudition dans la communauté et de disséminer les résultats de leur thèse. Ceci leur permettra de développer la compétence de leadership et d'autonomie professionnelle pour communiquer efficacement auprès des

1

décideurs lors de l'élaboration de politiques de santé visant la santé et le bien-être des personnes âgées. Aussi, la compétence de communicateur sera développée lorsqu'ils présenteront les résultats de leur étude au grand public non spécialisé.

Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer de nouveau avec moi, et c'est avec plaisir que j'élaborerais davantage sur les bienfondés et les bienfaits de cette maîtrise en français et que j'offrirais plus d'exemples concrets selon la perspective de notre association.

Très cordialement,


Jean-Luc Bélanger
Directeur général

Le 20 novembre 2017

Mme Sylvie Robichaud-Ekstrand, PhD
Vice-doyenne et professeure titulaire
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB
E1A 3E9

Objet : Appui au programme de formation par compétence de Maîtrise ès sciences (santé)

Mme Robichaud-Ekstrand,

Une des orientations stratégiques prioritaires du plan d'action du Réseau de santé Vitalité (RSV) est de développer sa mission universitaire. Pour instaurer une identité et une culture organisationnelle apprenante au sein du RSV, plusieurs stratégies et mécanismes de collaboration avec l'Université de Moncton sont envisagés. Parmi celles-ci réside le soutien inconditionnel du RSV à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) de l'Université de Moncton dans le développement, l'implémentation, la prestation et l'évaluation du nouveau programme de formation par compétence de Maîtrise ès sciences (santé).

Nous sommes convaincus du bien-fondé de ce programme de formation et des bénéfices communs qu'engendra cette collaboration entre institutions pour la formation, la recherche et la pratique clinique. Tel qu'il a été conçu, le programme de Maîtrise ès sciences (santé) formera des chercheurs(e)-agents(e)s scientifiques de recherche compétents qui seront capables de solutionner une multitude de problèmes complexes de santé retrouvés dans le RSV. Nous constatons que les compétences du programme permettront de développer les attributs du chercheur dans différentes productions de découverte, d'application et de transformation des savoirs. La collaboration envisagée avec des partenaires communautaires et des patients-partenaires dans les projets de thèse des étudiants et étudiantes permettra d'identifier précocement des situations complexes de santé provenant du RSV. Leur implication dans le processus de la recherche facilitera l'accès au milieu, la collecte de données et permettra d'identifier les recommandations pertinentes au RSV. Cette approche de recherche collaborative accélèrera le transfert des résultats et l'application des connaissances par les utilisateurs du RSV. Ces éléments seront importants et démontreront l'influence de ce programme de formation à la mission universitaire du RSV.

Pour bien aligner le programme de Maîtrise ès sciences (santé) avec la mission universitaire du RSV, nous sommes disposés à amorcer une discussion avec la FSSSC et l'Université de Moncton sur l'élaboration d'une entente connexe pour ce programme de formation en lien avec l'entente d'affiliation entre le Réseau de santé Vitalité et l'Université de Moncton signée le 19 octobre 2017. Cette entente connexe aurait comme objectif d'articuler la logistique et les modalités entourant l'implication des professionnels de la santé, des gestionnaires et des cliniciens dans l'encadrement des étudiants et des étudiantes du programme de formation et l'identification et l'implication des partenaires communautaires et des patients-partenaires.

L'alignement du Réseau de santé Vitalité avec l'Université de Moncton est vital au développement de sa mission universitaire. La vision du programme de Maîtrise ès sciences (santé) concorde avec la nouvelle vision organisationnelle du RSV. Il existe un arrimage entre le programme de formation et la création des structures cliniques apprenantes au RSV. Par l'entremise d'activités interdisciplinaires de formation en recherche, ces deux initiatives favoriseront l'amélioration continue du programme de formation et la livraison de soins de qualité, efficaces et efficaces centrés sur le patient.

Nous sommes enthousiasmés de soutenir le programme de Maîtrise ès sciences (santé) et envisageons une collaboration fructueuse avec la FSSSC.

Veuillez agréer, Mme Robichaud-Ekstrand, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Dr France Desrosiers

V.-p. – Services médicaux, Formation et Recherche





New Brunswick Health Council | Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

1-800-531-1234 | 1-800-531-1234
1-800-531-1234 | 1-800-531-1234

12 mai 2015

Monsieur André Samson
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton — Campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Maîtrise en science de la santé

Monsieur Samson,

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) a comme double mandat l'engagement des citoyens dans l'amélioration des services de santé et de faire rapport sur la performance du système de santé. La santé de la population, la qualité des services de santé et la viabilité à long terme du système de santé sont les trois sujets visés par nos rapports de performance. Pour faire état de la santé de la population, le CSNB a adopté une approche basée sur un modèle de l'État du Wisconsin et qui regroupe les déterminants de santé d'après la formule 10-10-40-40; c'est-à-dire, les services de santé 10%, l'environnement physique 10%, les comportements liés à la santé 40% et les facteurs sociaux et économiques 40%.

Le CSNB a grandement augmenté son habileté à faire rapports sur l'état de santé des Néo-Brunswickois, non seulement au niveau provincial, mais aussi au niveau régional et communautaire. D'ailleurs, le CSNB a produit 33 profils communautaires couvrant l'ensemble du N.-B. et offrant environ 300 indicateurs concernant les enfants, les jeunes, les adultes et les aînés. L'outil est très en demande et a eu un impact important sur la nature des conversations en communauté par rapport à la santé.

Après avoir pris connaissance de la proposition du nouveau programme de maîtrise en sciences de la santé, j'ai constaté qu'il y avait une grande complémentarité entre le contenu du programme et le modèle du portrait de la santé du CSNB. Les chercheurs qui auront suivi le programme seront en position de pouvoir grandement contribuer aux efforts visant

...2

Document communiqué en vertu de
la Loi sur l'accès à l'information
Document released pursuant to
the Access to Information Act



2

l'amélioration de l'état de santé de la population. De plus, il y aura une opportunité de créer des occasions d'échanges entre les divers intervenants et futurs chercheurs pour permettre de cerner les sujets de recherches les plus propices à influencer les décisions au niveau de la planification des services de santé. Finalement, l'approche de la santé de la population est relativement nouvelle en santé. Les diplômés du programme seront une source pour combler les besoins en analystes au niveau du système de santé.

Je vous souhaite beaucoup de succès avec ce nouveau programme et nous allons nous assurer d'inclure les intervenants du programme dans nos discussions sur l'état de santé de la population.

Veuillez accepter, Monsieur Samson, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphane Robichaud
Directeur général



Marshall D'Avray Hall, Salle 325
Université du Nouveau-Brunswick
10 rue MacKay Drive
Fredericton, NB E3B 5A3
Tél: 506.453.6507 Fax: 506.453.6506
Internet: www.rrps-nb-sprn.ca

André Samson
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Le 10 juin, 2015

Objet: Lettre d'appui pour un programme de Maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé à l'Université de Moncton

Cher M. Samson,

Le réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick est ravi d'appuyer l'Université de Moncton en sa création d'un nouveau programme de Maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé.

Le programme implique le processus d'intégration des compétences, des données, des idées et des connaissances dans de différents domaines de la connaissance pour examiner un phénomène qui se trouve au-delà d'un espace unique de connaissances et / ou de disciplines spécifiques. La recherche interdisciplinaire peut également impliquer l'intégration d'approches de recherche de différents domaines ou disciplines. Le programme cherchera à fusionner deux ou plusieurs disciplines distinctes ensemble afin de répondre à une question de recherche; ou bien se concentrera sur un phénomène interdisciplinaire ou sur un domaine de recherche qui nécessite le développement de connaissances interdisciplinaires. Les questions soulevées et explorés par la recherche interdisciplinaire peuvent mener soit à l'élargissement du savoir propre à un phénomène et à la découverte de nouvelles perspectives et / ou des zones d'investigation parmi les disciplines elles-mêmes.

Le mandat du Réseau consiste à appuyer l'élaboration de politiques fondées sur les données probantes en établissant des liens entre ceux qui prennent des décisions, ceux qui effectuent des recherches, les organisations non gouvernementales et les citoyens du Nouveau-Brunswick. Ceci étant dit, le Réseau supporte pleinement la collaboration intersectorielle et interdisciplinaire. Le programme préparera donc les chercheurs travaillant dans le domaine de la santé (qui travaillent peut-être déjà parmi des équipes de recherche interdisciplinaires) de participer aux activités scientifiques pertinentes, développer un bon sens de l'éthique de la recherche, et d'acquérir une expertise dans la recherche en santé et plus spécifiquement pour approfondir leurs connaissances en méthodes de recherche.



Marshall D'Avray Hall, Salle 325
Université du Nouveau-Brunswick
10 rue MacKay Drive
Fredericton, NB E3B 5A3
Tél: 506.453.6507 Fax: 506.453.6506
Internet: www.rrps-nb-sprm.ca

Ce programme répond aux besoins complexes de notre société, tels que l'amélioration des résultats de la santé, et de l'amélioration de l'espérance et de la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. Le modèle de santé utilisée dans ce programme est aussi le même que celui utilisé au gouvernement provinciale du Nouveau-Brunswick. Cette approche coordonnée aidera non seulement à faire avancer les connaissances dans ce domaine mais contribuera aussi à la formation de futurs décideurs.

Pour nous, la création de liens interdisciplinaires et intersectoriels aide à favoriser la diffusion multidirectionnelle des connaissances, permet de maximiser l'impact de la recherche et augmente l'infrastructure politique provinciale. C'est donc pourquoi nous supportons pleinement le développement de ce programme à l'Université de Moncton. Nous avons hâte de collaborer avec vous dans le cadre de ce projet.

Cordialement,

Nick Scott
Directeur exécutif
Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick



Moncton, le mardi 19 mai 2015



Membre de la Société
Santé en français
du Canada.

Sylvie Robichaud-Ekstrand PhD
Vice-doyenne et professeure titulaire
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Pièce 142, Pavillon Jacqueline-Boucharde
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Madame Robichaud-Ekstrand

Cette lettre fait suite au courriel daté du 30 avril dernier dans lequel vous nous informiez au nouveau programme de formation en Maîtrise en Sciences de la santé présentement à l'étude par l'Université de Moncton.

La SSMEFNB a participé à l'étude de marché de ce programme. Selon les objectifs du programme qui nous ont été communiqués, nous pensions et sommes toujours d'avis que ce programme viendrait combler un vide en ce qui a trait à des professionnels formés par une approche interdisciplinaire et le rôle prédominant pressenti pour la recherche en santé communautaire.

Notre organisme, membre du Mouvement national santé en français, a toujours été interpellé par l'effet des déterminants de la santé sur la santé globale de l'individu. Trop souvent, il a été perçu que seuls les traitements médicaux avaient une influence directe sur la santé des individus et des populations alors que nombre de recherches contemporaines établissent scientifiquement le lien direct entre l'effet des déterminants socio-sanitaires de la santé sur l'état de santé des individus et des collectivités.

Nous sommes également enthousiastes d'accorder un appui au programme étant donné sa nature interdisciplinaire et transdisciplinaire. Selon la citation suivante tirée du document de présentation :

Les diplômés du programme de maîtrise en sciences de la santé acquerront des connaissances, des attitudes et des compétences pour exercer en tant que généralistes dans divers domaines de la santé, notamment les organisations non gouvernementales généralement traitantes de maladies chroniques, les agences et organismes fédéraux et provinciaux en santé, les organismes de financement de la recherche, les ministères provinciaux, les conseils de la santé, les

Notre santé, notre mieux-être, c'est notre affaire !

*régies régionales et leurs hôpitaux affiliés, les universités et les
centres de recherche, les agences de la santé mondiale.*

Notre organisme a comme mission d'améliorer l'accès aux soins et services de santé primaires, de faire la promotion de la santé et du mieux-être auprès de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick en plus d'agir pour améliorer la santé et le mieux-être de cette population. Nous pensons que la venue d'un tel programme nous permettrait de devenir partenaire avec ses diplômés dans les recherches en santé communautaire nécessaires pour assurer une amélioration des services de santé et de mieux-être dispensés à la population acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

Je vous prie d'agréer, Madame Robichaud-Ekstrand, l'expression de mes salutations les meilleures.



Gilles Vienneau, directeur général
Société Santé et mieux-être en français du Nouveau-Brunswick

ANNEXE G

Possibilités de collaboration avec d'autres établissements (5.5)

Lettre d'entente entre l'Université de Sherbrooke et l'Université de Moncton et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick portant sur le programme de Maîtrise ès sciences interdisciplinaire en santé

LETTRE D'ENTENTE

ENTRE

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ET

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

ET

**LE CENTRE DE FORMATION MÉDICALE
DU NOUVEAU BRUNSWICK**

PORTANT SUR

**LE PROGRAMME DE
MAÎTRISE ÈS SCIENCES (SANTÉ)
DE
L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

12 juillet 2016

2. RESPONSABILITÉ ET GESTION ACADÉMIQUE

- 2.1 L'Université de Moncton est la seule responsable de la gestion du programme de maîtrise en sciences (santé).
- 2.2 L'Université de Sherbrooke poursuivra son offre du programme de maîtrise en sciences de la santé dans le but de satisfaire certains chemins de spécialisation. De plus, le programme de doctorat en recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke continuera à être offert à Moncton.

3. COLLABORATIONS

3.1 Habilitation à la direction et à la codirection des travaux d'étudiantes et d'étudiants conduisant à la réalisation d'une thèse dans le programme de maîtrise (santé).

Une professeure ou un professeur désirant recevoir une habilitation devra se conformer aux procédures et politiques en vigueur à l'Université de Moncton.

3.2 Compensation financière pour l'encadrement des étudiantes et des étudiants

La FMSS de l'Université de Sherbrooke recevra une compensation financière de l'Université de Moncton pour l'encadrement des étudiantes et étudiants inscrites sous la supervision de ses professeures et professeurs. Au moment de la signature du présent protocole, l'encadrement d'une étudiante ou d'un étudiant à la maîtrise a une valeur monétaire de 2 000 \$ par année pour un total de 4 000 \$ pour 2 années (6 sessions). Aucune compensation financière supplémentaire n'est versée si l'étudiante ou l'étudiant nécessite plus de 2 ans pour rencontrer les exigences du programme.

Ces montants seront versés annuellement par l'Université de Moncton, avant le 30 avril.

3.3 Offre de cours de l'Université de Sherbrooke

Les étudiantes et étudiants inscrits au programme pourront suivre des cours de l'Université de Sherbrooke. Le cours obligatoire SANT6123 est l'équivalent du cours RSS702 et le cours obligatoire SANT6133 est l'équivalent du cours RSS701. Plusieurs cours optionnels ayant un sigle RSS pourront également être suivis lorsqu'autorisés par les codirecteurs.

Les étudiantes et étudiants pourront aussi s'inscrire à d'autres cours du programme de maîtrise-recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke si ces derniers sont déjà offerts au CFMNB.

Les étudiantes et étudiants acquiescent la totalité de leurs frais de scolarité pour l'inscription à ces cours à l'Université de Moncton qui se charge de transférer les fonds à l'Université de Sherbrooke. Le montant des frais de scolarité correspond à celui stipulé au règlement des études de l'Université de Sherbrooke pour les étudiantes et étudiants canadiens non-

Possibilités de collaboration avec d'autres établissements
Lettre d'entente Université de Sherbrooke-l'Université de Moncton - CFMNB

résidents du Québec incluant les frais hors campus (incluant les cours RSS702 et RSS701).

Les cours seront offerts par visio-conférence aux étudiants et étudiants inscrits. Les cours sont dispensés dans les locaux du CFMNB qui assure le soutien technique et les frais de visio-conférence.

L'Université de Sherbrooke n'a aucune obligation d'offrir un cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

4. COMITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Une professeure ou un professeur du CFMNB ayant le titre de professeure associée ou professeur associé à l'Université de Moncton siègera au Comité des études supérieures de la maîtrise en sciences (santé). Cette personne agira aussi à titre de responsable administratif des étudiants et étudiants inscrits aussi dans un programme de l'Université de Sherbrooke (par exemple les résidents en médecine).

5. MISE EN APPLICATION

- 5.1 Cette lettre d'entente entre en vigueur au moment de sa signature et a une durée de trois (3) ans. Toute partie désirant y associer fin avant le terme doit donner un avis écrit d'un an (1) avant son échéance à l'autre partie. Dans un tel cas, les parties s'engagent à continuer à terme la formation des étudiants ou étudiants inscrits à ces programmes.
- 5.2 Les parties conviennent de travailler étroitement pour favoriser la mise en place d'une collaboration à long terme intégrant notamment un financement adéquat des programmes d'études supérieures dans ce domaine.
- 5.3 Les parties conviennent de pouvoir modifier par écrit, d'un commun accord et en tout temps, l'un ou l'autre des articles du présent protocole.

6. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

- 6.1 Les parties conviennent que tout différend entre elles sera soumis par écrit, par l'une d'elles, en première instance au comité de gestion tripartite du CFMNB.
- 6.2 Dans le cas où ces personnes étaient incapables d'en venir à un règlement satisfaisant dans les trente (30) jours ouvrables suivant la soumission d'un différend en vertu de l'article 6.1, les parties conviennent que celui-ci sera soumis, par écrit, à la rectrice ou au recteur de l'Université de Sherbrooke et à la rectrice ou au recteur de l'Université de Moncton.
- 6.3 Si les parties identifiées à l'article 6.2 ne peuvent arriver à un accord dans un délai de trente (30) jours ouvrables à compter de la soumission du différend, un processus de médiation sera mis en place et les parties conviennent de collaborer à un tel processus.

Possibilités de collaboration avec d'autres établissements
Lettre d'entente Université de Sherbrooke-l'Université de Moncton - CFMNB**7. RELATIONS JURIDIQUES**

Aucune clause de la présente entente ne peut être interprétée comme pouvant porter atteinte à l'autonomie administrative de chacune des parties ou pouvant limiter leurs droits, obligations et privilèges dans la poursuite de la mission qui leur est propre. À cet effet, les parties conviennent et reconnaissent que la présente entente ne crée aucun contrat de travail, de sous-traitance, de société de personnes, de coentreprise ou tout autre rapport entre les parties autres que ce qui est expressément prévu aux présentes à titre de partie indépendante.

Rien dans la présente entente ne fait d'une partie le mandataire ou l'ayant droit d'une autre partie, ni s'autorise une partie à agir pour le compte de l'autre.

Les parties conviennent que la présente entente n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre de quelque façon que ce soit la possibilité éventuelle pour chacune des parties de conclure des ententes avec d'autres organismes.

8. FORCE MAJEURE

Les signataires conviennent qu'aucun d'eux ne pourra être tenu responsable de tout défaut ou retard d'exécution causé par des circonstances indépendantes de sa volonté, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, les catastrophes naturelles, les incendies, les conflits de travail, les conflits étudiants et les mesures gouvernementales.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé en trois exemplaires,

CENTRE DE FORMATION MÉDICALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK


M. Michel Landry
Directeur

19/09/2016
Date

UNIVERSITÉ DE MONCTON


M. Raymond Thériage
Recteur

16/08/2016
Date

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE


M. Pierre Cossette
Docteur, Faculté de médecine et
des sciences de la santé

25/09/2016
Date


Mme Lucie Samoisette
Rectrice

31-15-2016
Date

ANNEXE H

Mécanismes de soutien

Le 15 mai 2015

Monsieur/Madame

Objet: Mécanismes de soutien offerts aux membres du corps professoral (Nouveau programme de maîtrise en sciences de la santé)

Bonjour,

Le service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) est un service réseau offert aux membres du personnel académique de l'Université de Moncton afin de les appuyer dans leurs activités d'enseignement. Il est en quelque sorte un service de pédagogie universitaire. Le SASE vise à promouvoir un enseignement et des apprentissages de qualité.

Le SASE est rattaché au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et il est sous la responsabilité du vice-recteur adjoint ou de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement qui voit à son bon fonctionnement, en collaboration avec les diverses instances académiques de l'Université.

Les objectifs généraux du SASE s'articulent autour de six grands thèmes :

1. Promouvoir et favoriser une pédagogie universitaire qui appuie l'apprentissage et la réussite.
2. Établir un réseau de collaboration afin de développer et de soutenir une culture de la pédagogie.
3. Créer un environnement propice à l'apprentissage.
4. Offrir aux membres du corps professoral des occasions et des moyens d'intégrer les technologies dans leur pédagogie.
5. Assurer un perfectionnement linguistique aux membres du corps professoral.
6. Promouvoir la recherche en pédagogie universitaire.

Développement professionnel et perfectionnement du corps professoral

Le SASE soutient les membres du corps professoral, les chargées et chargés de cours et les instructrices et instructeurs cliniques de l'université en offrant des formations, des consultations individuelles et en faisant la promotion de pratiques éducatives de qualité.

Dans le cadre du nouveau programme de maîtrise en sciences de la santé présentement sous étude par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) de l'Université de Moncton, le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE), de par son mandat, s'engage à développer des mécanismes de soutien qui seront offerts aux membres du corps professoral qui contribueront audit programme.

ATELIERS SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ

Puisque ce programme se voit interdisciplinaire (inter-faculté, inter-école, inter-institution), les ateliers suivants seront offerts aux professeures et professeurs et, selon les exigences établies par la FSSSC, pourront être obligatoires pour les professeures et professeurs qui désirent superviser des thèses de ce programme.

Ateliers de facilitation

Trois ateliers de facilitation interdisciplinaire visant à outiller les animatrices et animateurs avec les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour orienter et évaluer des équipes interdisciplinaires d'étudiantes et d'étudiants.

1^{er} atelier : Familiariser les participantes et participants avec les compétences de base, les concepts fondamentaux et les résultats d'apprentissage du cours *Collaboration interdisciplinaire*, liés au processus d'équipes interdisciplinaires. Les cinq domaines de compétences vitales seront développés, soit : la clarification des rôles, la gestion et la résolution de conflits, le travail d'équipe, la réflexion et la communication. Cet atelier fournira des connaissances de base qui seront complémentaires au 2^e atelier.

2^e atelier : Accroître la confiance des participantes et participants en choisissant et mettant en pratique des stratégies de coanimation, modélisation et débriefage. Lors de cette session, la participante ou le participant rencontrera sa cofacilitatrice ou son cofacilitateur et ils commenceront à travailler/planifier ensemble.

3^e atelier : Planifier, créer, vivre et évaluer des simulations. Cet atelier vise à fournir les outils nécessaires aux professeures et professeurs qui intégreront la simulation dans leurs cours.

ATELIERS SUR L'AIDE DES TECHNOLOGIES ET ENSEIGNEMENT À DISTANCE

En plus des ateliers précités, le SASE offre de l'aide aux professeures et professeurs sur l'utilisation des technologies pour l'enseignement en classe et à distance. Le SASE collabore étroitement avec la Direction générale des technologies (DGT) et le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA). Des explications additionnelles concernant ces deux services sont disponibles auprès de la directrice ou du directeur de la DGT.

GROUPE POUR L'INTÉGRATION DE L'INTERPROFESSIONNALISME À LA FORMATION EN SANTÉ

Ce groupe récemment mis sur pied à la FSSSC vise à préparer les futures professionnelles et futurs professionnels et professionnels de la santé à devenir des collaboratrices et collaborateurs interdisciplinaires qui sauront mettre en pratique une approche participative de collaboration et de coordination en vue d'une prise de décision partagée concernant l'atteinte de résultats optimaux en matière de santé. Comprenant l'implication de ce groupe œuvrant sur l'intégration de l'interprofessionnalisme à la formation en santé (IIFS) au 1^{er} cycle et sachant que ces professeures et professeurs pourront faire partie du corps professoral du nouveau programme de la maîtrise en sciences de la santé, le SASE s'engage à collaborer à l'atteinte d'un de leurs objectifs, soit celui de : former le personnel enseignant dans les six compétences de l'interprofessionnalisme, ainsi que dans les pratiques d'enseignement collaboratives.

En vous souhaitant le meilleur des succès dans ce projet et en réitérant notre engagement aux mécanismes de soutien offerts au corps professoral, je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, mes plus cordiales salutations.

Jeanne Godin
Directrice par intérim du SASE
Professeure à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton
18 avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB, Canada E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-3793



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Services aux étudiantes et étudiants

Le 9 avril 2015

Madame, Monsieur,

Les Services aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton sont heureux d'appuyer la création d'un nouveau programme de maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé.

Nous offrons une gamme complète de programmes et de services de qualité afin de favoriser l'autonomie, le bien-être et le développement du plein potentiel des étudiantes et étudiants dans la réalisation de leurs projets d'études, de carrière et de vie. Les étudiantes et étudiants y trouveront l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à leur intégration aux différents volets de la vie universitaire, ainsi qu'à l'enrichissement de leurs compétences dans les domaines académique, social, culturel, professionnel et personnel. Nous souhaitons optimiser le développement de leur potentiel en mettant à leur disposition un éventail d'activités et de services professionnels favorisant un milieu de vie dynamique et des expériences d'apprentissage de qualité.

Les secteurs d'activités suivants des Services aux étudiantes et étudiants pourront appuyer davantage les étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs (www.umoncton.ca/umcm-sae).

Vous trouverez en pièce jointe une description des principaux services offerts par ces secteurs d'activités.

1. Service aux étudiantes et étudiants internationaux
2. Service d'accès et de soutien à l'apprentissage
3. Service d'orientation
4. Service de psychologie
5. Service de recherche de travail
6. Service de santé
7. Service des bourses et de l'aide financière

Les étudiantes et étudiants inscrits dans un programme éventuel de maîtrise en sciences de la santé pourront bénéficier de l'ensemble de ces services d'encadrement et de soutien susceptibles de contribuer à la réussite de leur projet d'études.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout renseignement additionnel.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Directrice par intérim

p.j.

18, avenue Antonine-Maillet Téléphone : (506) 858-3711
Moncton (Nouveau-Brunswick) Courriel : carole.essiembre@umoncton.ca
E1A 3E9 CANADA www.umoncton.ca

Description des secteurs d'activités des Services aux étudiantes et étudiants susceptibles d'appuyer davantage les étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs

1. Service aux étudiantes et étudiants internationaux

Le Service aux étudiantes et étudiants internationaux offre une gamme de services de soutien susceptible de faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants au système académique et à leur intégration dans leur vie universitaire et communautaire. Le service favorise également l'insertion professionnelle au Canada ainsi que l'aplanissement des défis qu'elles et ils rencontrent tout au long de leur séjour universitaire. Plusieurs services et activités sont offerts, entre autres :

- service d'accueil personnalisé (accompagnatrices et accompagnateurs) avec service de navettes à l'aéroport et logement temporaire à l'arrivée;
- salon d'accueil informatisé et ligne d'assistance téléphonique;
- journée d'accueil, session de bienvenue, visites guidées et ateliers d'intégration variés;
- programme d'Introduction à la vie au Canada (série d'une dizaine d'ateliers équivalents à 24 heures de formation), assistance par rapport aux lois et documents d'immigration;
- assistance au niveau de la recherche d'emploi;
- sensibilisation des entreprises néo-brunswickoises à l'embauche d'étudiantes et étudiants internationaux;
- conseils au sujet des règlements universitaires et des programmes d'études;
- inscription au régime d'assurance maladie et hospitalisation;
- différentes activités culturelles se déroulant sur le campus et hors campus;
- programme de jumelage et de parrainage;
- guides pratiques, vidéo et formations visant à faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux au campus et à leur adaptation à la vie canadienne.

Un service de counseling individuel confidentiel relié à l'adaptation et l'intégration est disponible sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Ce service fait preuve de respect et de bienveillance à l'endroit des étudiantes et étudiants internationaux en tenant compte de la culture et des valeurs de ces derniers tout autant que celles de l'établissement.

2. Service d'accès et de soutien à l'apprentissage

Le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage vise à faciliter l'intégration académique et à développer l'autonomie des étudiantes et des étudiants ayant besoin de services particuliers ou de mesures d'adaptation. Voici les principaux services offerts :

- évaluation des besoins (ex. : équipements spécialisés, technologie adaptée, mesures d'adaptation, accessibilité);
- collaboration avec les facultés, les directions de programme, les membres du corps professoral et le personnel de soutien pour la mise en place des mesures d'adaptation;
- soutien pour le recrutement de fournisseurs de services ou de personnes-ressources (ex. : preneuses ou preneurs de notes, tutrices ou tuteurs);
- lien avec les ressources communautaires;
- appui pour les demandes d'aide financière;
- consultations individuelles;
- soutien pour développer des stratégies d'apprentissage et pour l'utilisation des technologies d'aide;
- service pour administrer les examens avec les mesures d'adaptation au Centre d'accès et de soutien et d'apprentissage.

3. Service d'orientation

Le Service d'orientation aide les étudiantes et étudiants dans leur préparation aux études de 2^e cycle de plusieurs façons, incluant :

- rencontres individuelles afin de fournir des informations concernant les programmes d'études et le processus d'admission, les professions et les carrières possibles, et d'accompagner les étudiantes et étudiants dans leur prise de décision;
- ateliers de groupe « Préparation aux études de 2^e cycle » offerts aux sessions d'automne et d'hiver;
- programme Repères pour effectuer une journée d'observation avec des professionnelles et professionnels du milieu afin d'explorer les carrières possibles reliées aux études de 2^e cycle;
- organisation de dîners-causeries avec les programmes de Maîtrise en administration publique et Maîtrise en gestion des services de santé (et autres programmes de maîtrise éventuels) afin de faire connaître ces programmes et les carrières en lien avec ceux-ci);

- services d'aide avec les méthodes d'étude (coach à l'apprentissage), adaptation à la vie universitaire canadienne et aux études de 2^e cycle au Canada.

4. Service de psychologie

Le Service de psychologie offre des services de [consultations individuelles](#) confidentielles touchant différentes problématiques reliées à la santé mentale telles que les troubles d'adaptation, les troubles anxieux, la dépression, le stress et les difficultés au niveau des relations interpersonnelles et familiales. Des [ateliers de groupe](#) portant sur la gestion du stress, la relation de couple, l'estime de soi, l'anxiété aux examens et la préparation psychologique au stage sont aussi offerts. Sur le site Internet du Service de psychologie, à l'adresse www.umoncton.ca/umcm-saee/psychologie, on retrouve :

- des [psycho-tests](#) mis à la disposition des étudiantes et des étudiants afin d'améliorer leur qualité de vie et de pouvoir mieux profiter de leur expérience universitaire;
- des [psycho-conseils](#) offrant des informations et des conseils pertinents qui aideront les étudiantes et les étudiants à surmonter certaines difficultés qui peuvent se présenter lors de leur séjour à l'université ou encore les conseils permettant de les prévenir;
- des [applications pour téléphones intelligents](#) visant à améliorer les habitudes de vie des étudiantes et des étudiants et à favoriser un bien-être psychologique;
- le programme de prévention des dépendances [Le Déclat](#) qui vise à :
 - permettre d'évaluer, de connaître les effets, les conséquences et à prévenir les dépendances;
 - inciter à prendre des décisions réfléchies face à l'alcool, au tabac, aux drogues, au jeu et à l'Internet;
 - amener à identifier quand la lumière jaune s'allume et qu'il est temps de faire attention;
 - inciter à un mode de vie sain.

4. Service de recherche de travail

Les étudiantes et étudiants qui cherchent un travail pendant leurs études, pour l'été ou à la suite de leurs études, sont invités à consulter le Service de recherche de travail. Le mandat du service est d'aider l'étudiante et l'étudiant à amorcer une recherche de travail stratégique et professionnelle dans le but de se trouver un travail de qualité qui procure une grande satisfaction, et ce, le plus rapidement possible. Les services de groupe ou individuel offerts incluent le développement professionnel de l'étudiante et l'étudiant, la préparation au CV, aux lettres de motivation et à l'entrevue, les stratégies de recherche de travail ainsi que les emplois et employeurs liés aux divers programmes d'études. De plus, ce service propose diverses ressources, techniques et outils présentés sous forme d'ateliers de groupe et de services personnalisés. Le Service de recherche de travail effectue également la liaison avec les employeurs qui affichent des postes et recrutent nos étudiantes et étudiants.

Pour les étudiantes et étudiants inscrits aux programmes en santé, ce service aide à la préparation du CV commun canadien qui est requis pour présenter des demandes de bourse au Conseil de recherches en sciences humaines, aux Instituts de recherche en santé du Canada et au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

5. Service de santé

Le Service de santé offre un éventail de services médicaux à toute la population étudiante à temps complet durant l'année académique de septembre à avril, tels que :

- consultation médicale auprès de médecins généralistes pour divers problèmes de santé *physique et psychologique*;
- référence, au besoin, en médecine spécialisée;
- consultation avec une infirmière sur divers problèmes de santé, tels que la contraception, ITSS, les troubles émotionnels, la grossesse... L'infirmière offre aussi un service d'information et de référence sur des sujets variés;
- système de triage où les étudiantes et étudiants sans rendez-vous sont évalués par l'infirmière avant de déterminer s'ils doivent être vus ou non par un médecin ou autre professionnel de la santé. S'il est déterminé qu'il n'est pas nécessaire que la personne soit recommandée, elle sera traitée par l'infirmière selon le protocole établi;
- vaccination : pour recevoir des vaccins de rappel, ou pour *préparation à divers stages cliniques dans le réseau de la santé*. L'infirmière offre aussi des conseils voyage (pour voyage simple ex. villégiature de plaisance);
- certains projets de prévention sont développés durant l'année académique en collaboration avec le service de psychologie lorsque possible;
- consultation avec diététicienne à prix réduit pour la population étudiante.

7. Service des bourses et de l'aide financière

Le Service des bourses et de l'aide financière est un service gratuit et confidentiel qui offre des ateliers ainsi que des consultations individuelles en lien avec la gestion des finances. Ces ateliers ou ces consultations peuvent aider les étudiantes et étudiants à établir et gérer leur budget, à comprendre les types de prêts pour étudiantes et étudiants, à connaître les bourses disponibles, ainsi qu'à recevoir des conseils et des astuces. Pour plus de renseignements sur les différents programmes de bourses d'études supérieures (internes et externes), les étudiantes et les étudiants peuvent consulter le site Internet www.umoncton.ca/fesr/boursesetaidefinanciere/